

Ville et culture

politique culturelle de villes moyennes
en Suisse romande

Et de Patrick J. Gyger
Maison d'Ailleurs

Remerciements :

Jean-Bernard Racine, Patrick Gyger, Jacques Macquat, Antonio Da Cunha, Louisa Freymond, Markus Baumer, Michael Kinzer, Hugues Wülser, Thomas Sandoz, César Conforti, Corinne Arter, Antoinette De Wolf, Pierre Bauer, Daniel Von Siebenthal, Brigitte Romanens et Yvette Jaggi

Pour leur temps, leur aide et leurs précieux renseignements

Table des matières

Introduction.....	8
1) Géographie et culture	8
2) Problématique	9
3) L'état de la question : analyse critique de la bibliographie	11
4) Méthodologie	11
1ère partie : à la recherche d'un référentiel théorique.....	13
1) Délimitation de la notion de culture	13
1.1) La culture en anthropologie	13
1.2) Une culture suisse ? Des cultures régionales ?	14
1.3) Y a-t-il une culture suisse romande ?	14
1.4) La Suisse romande en tant que région européenne ?	18
1.5) La culture comme formes d'expressions artistiques et intellectuelles d'une société donnée	21
2) La politique culturelle suisse	22
2.1) De quoi s'occupe la Confédération ?	23
2.2) Pro Helvetia	24
2.3) L'affaire Hirschhorn et le Centre Poussepin de Paris	25
2.4) Les subventions pour la culture en Suisse	26
2.5) La culture au sein de nos frontières : dimension nationale de la culture, une dimension critique	27
3) Les villes et les politiques culturelles	28
3.1) La ville, mère des civilisations, la culture, mère de la ville - Du concept anthropologique aux politiques culturelles	29
3.2) « Ville de culture » et « ville d'art »	29
3.3) Les implications sociales de la culture : quelques éléments sociologiques	31
4) « Faire de la culture », quels enjeux pour la ville ?	32
4.1) Les buts de l'étude et leurs objets : De l'utilité de la culture dans chaque centre	32
4.2) Le marketing de ville : culture et ordre marchand	33
4.3) La culture, ça coûte, mais ça rapporte aussi	34
4.5) Bilan	36
5) Villes moyennes et réseaux de villes	37
5.1) Les villes moyennes en Suisse	37
5.2) Ville et territoire	38
5.3) Les réseaux urbains et théorie des lieux centraux	39
5.4) Mise en réseau des villes moyennes	39
5.5) Bilan	41
6) Hypothèses	41
6.1) Une première hypothèse (production de l'offre culturelle)	41
6.2) Une deuxième hypothèse (localisation des lieux culturels)	43
6.3) Une troisième hypothèse (signification de la culture)	43
2ème partie : mise en perspective de quelques cas concrets.....	46
1) La culture dans les villes moyennes en Suisse romande	46

1.1) Les différents centres abordés dans ce travail	46
1.2) Fribourg (FR)	47
1.3) La Chaux-de-Fonds (NE)	50
1.4) Yverdon-les-Bains (VD)	51
1.5) Martigny (VS)	53
1.6) Première comparaison	55
2) Interview et questionnaires : les entretiens	57
2.2) Le questionnaire et son contenu	58
2.3) Analyse des questionnaires	62
2.4) Les grands thèmes sous-jacents au questionnaire	73
Conclusion.....	80
Bibliographie.....	83
Annexes.....	88
1)Entretiens	88
2) Votations	120
3) La politique culturelle en Suisse et la LEC	121
4) Pro helvetia	123
5) Gianadda	126

Introduction

1) Géographie et culture

Les villes sont un objet géographique complexe. Elles sont les principaux centres de nos activités, emplacements de la genèse des sociétés humaines, transformées par les perpétuelles évolutions et les aléas du temps. Elles portent l’empreinte de nos actes, repères et produits de nos cultures, ce sont les témoins de l’Histoire. La ville est un lieu de culture par définition, puisque l’homme, être culturel, (sur)vit en collectivité.

Partant d’un sujet géographique simple : les politiques culturelles de villes moyennes, la problématique s’est tout de même révélée délicate à cerner. Géographie, culture et politique ont des liens qui peuvent paraître évidents, mais qui n’en demeurent pas moins multiples et en interaction sur de nombreux niveaux.

La Culture, plus haut bienfait de l’humanité ! Elle est ce qui fait que nous sommes des êtres humains doués d’intelligence et d’une conscience. La culture, fondamentale et immanente, est aujourd’hui comprise dans son sens le plus commun - ou souvent du moins - comme l’ensemble des manifestations créatives, artistiques et historiques d’un lieu. D’un lieu car chaque groupe humain, chaque société existe et procède au travers celui-ci.

La ville favorise, par la concentration spatiale qu’elle propose, les échanges, les rencontres et de nombreuses autres relations. Chaque cité a son histoire et se transforme, suit une évolution particulière et valorise une certaine identité locale au sein du territoire qui l’entoure. Chacune d’elle présente des visages culturels qui ne sont pas uniformes, riches de la diversité des situations sur le territoire.

Chaque ville produit, entre autres, des activités culturelles. C’est un des traits qui leur est propre. Ainsi, on est en droit d’aborder la culture sous un angle géographique, le rapport à l’espace étant un a priori puisque nous pensons en termes de centre urbain, et les activités culturelles font partie de leur identité géographique. On peut aussi considérer les activités artistiques comme des services obéissant à une certaine distribution au sein du territoire et de ce fait pouvant être analysé en termes économiques. On verra qu’au-delà d’une réelle identité, la culture est devenu pour la ville ce qu’elle présente officiellement dans sa vitrine : une image.

Les villes se dotent donc de tactiques : les politiques culturelles; du moins il semble qu’il y ait un certain enthousiasme allant dans ce sens. Les villes visent des objectifs stratégiques, en effet, la culture ayant un coût, il faut faire des choix, cibler et chercher à être efficace avec relativement peu de moyen.

Dans notre étude, l’unité territoriale devient donc le milieu urbain que constituent les villes. Plus exactement, celles qui sont sur le sol helvétique, en l’occurrence au centre de l’Europe. C’est d’ailleurs au sein de celles-ci que vit la majeure partie de la population de notre pays.

Nous nous occuperons de la culture subventionnée par les collectivités et non pas du secteur privé. Plus précisément, ce travail survole le cas de quelques villes moyennes en Suisse romande de différentes tailles, de différents cantons et dans des situations géographiquement contrastées. L’occasion pour nous d’une réflexion beaucoup plus large sur les significations de la culture dans nos pratiques territoriales, dans les pratiques que les sociétés ont de leur espace - ce pourrait être une définition de la géographie selon Claude Raffestin - et singulièrement de leurs espaces urbains.

2) Problématique

Chaque ville produit certaines attractions culturelles, selon ses ambitions et ses moyens : des musées, des théâtres, des salles de spectacles et de concerts, des cinémas, des manifestations et festivals, etc. Ces offres culturelles se font soit à l'initiative de privés, soit à celle des autorités en place. Les vocations des services culturels peuvent prendre différentes formes : encourager la création artistique, soutenir l'organisation de manifestation et d'animation, organiser des manifestations populaires, contribuer à la sauvegarde du patrimoine, mettre en valeur et présenter la richesse culturelle au public, etc.

La politique culturelle d'un centre doit donner un certain éventail d'activités et offrir à la population des possibilités pour développer leurs sensibilités et leurs connaissances. En **1^{ère} hypothèse**, nous estimons que les objectifs culturels diffèrent selon la taille de la commune et selon sa position dans le tissu urbain. En outre, ils s'inscrivent dans un ensemble de liaisons privées et publiques et ont différentes visées (besoins du citoyen, image de la ville, etc.) Nous verrons quels sont les financements disponibles et pour quels projets. S'agit-il d'**argent privé ou public ? Qui finance quoi et pourquoi ?** Il semble que le mécénat soit de plus en plus une forme de subvention d'un autre temps. Le secteur privé, comme on s'en doute, cherche des intérêts et des retombées économiques ou de prestige. Qu'en est-il du secteur public ?

Les pratiques culturelles peuvent être perçues comme des modalités de l'offre et de la demande¹. Les biens et les services les plus rentables sont introduits sur le marché par des entreprises ou des privés et parallèlement, les instances publiques considèrent les activités culturelles comme des instruments qui doivent permettre l'épanouissement de projets de développement urbain, la valorisation de la cité, ainsi que comme un service de bien être pour la population. Les autorités doivent donc être les garants du « droit à la culture ». Les financements sont donc ciblés, surtout en vue des problèmes financiers que connaissent bon nombre de communes. Dès lors, quels sont les aspects que l'on mettra en avant ? **Cherche-t-on à développer une culture propre à un lieu et encourage-t-on la création artistique ? Plus encore, serait-il possible de définir différentes cultures locales propres à chaque centre à travers la saisie de leurs pratiques culturelles ?**

Les équipements culturels s'adressent à une demande variée. En **2^{ème} hypothèse**, nous posons que ces équipements obéissent à certaines règles de localisation (aussi bien dans la ville, qu'au sein d'un territoire plus vaste) et nous chercherons lesquelles. Ce deuxième point vise à comprendre à quelle distribution obéissent les lieux culturels au sein d'un territoire donné. Cela nous permettra de voir s'il existe une coopération entre les villes.

Certaines villes moyennes ont tiré leurs épingles du jeu. On pense notamment à Martigny avec la fondation Gianadda, à Sierre avec le festival de la BD², ou à Nyon avec le Paléo festival, etc. Y a-t-il concertations entre les centres pour créer des spécificités et cibler des aspects culturels propres à chacun ? Ainsi **y a-t-il une cohérence dans l'espace culturel romand (cohésion et organisation) ? Les différentes villes s'intègrent-elles dans un système de complémentarité qui pousserait la population à être plus mobile entre ces centres, ou offre-t-on sur place un large éventail culturel à la population de chacune de ces villes ?**

Aujourd'hui se déplacer sur le territoire suisse n'est plus un problème, nous bénéficions de voies de communications performantes et les distances sont souvent courtes, en revanche les transports coûtent relativement cher : les billets de trains ne cessent d'augmenter, la desserte des transports publics a ses limites au niveau des horaires et, les programmes culturels se jouant souvent en soirée, impliquent alors des dépenses en nuitée.

¹ F. Lucchini, *La culture au service des Villes*, p.128

² Ce n'est plus le cas à partir de 2005, le festival déménage à Lausanne.

Finalement, notre 3^{ème} **hypothèse** cherchera à voir quels aspects sont mis en avant (selon les cas) et quelle est la signification de la culture. Développe-t-on une culture de masse ou plutôt d'élite ? Quelle place est accordée à la culture alternative ? Le **concept de « culture pour tous » existe-il vraiment ?** C'est une question que l'on peut se poser en regard du contexte actuel. En effet, on entend souvent que la culture ne profite qu'à une part négligeable de la société. Certains avancent le chiffre pessimiste de 2 à 3 % de la population, et l'image d'un public essentiellement bourgeois³, alors que l'on soutient volontiers que la culture doit avoir un rôle d'édification et de cohésion sociale. Il reste qu'à l'heure actuelle, il y a de plus en plus de laissés pour compte, ainsi qu'un aspect sur-consommatoire de certaines formes de la culture (musées et festivals de renom par exemple).

Le but de ce travail était, à la base, de voir quels sont les enjeux de cette offre culturelle, quelle importance on y accorde au sein de chaque administration communale et quels sont leurs programmes. Il ne s'agit donc pas de faire clairement de la « géographie culturelle », ce qui pourrait s'entendre comme celle des manières d'habiter, de travailler, de se distraire et de prier, comme dirait Paul Claval (2003). En effet, nous n'étudierons pas à proprement parler des populations et les marques qu'elles laissent sur les paysages de leurs territoires selon leurs cultures (selon son acception anthropologique). Nous aborderons plutôt la culture dans la ville comme étant le produit d'activités artistiques, ce qui reste tout de même un aspect de la culture au sens large. Plus précisément, notre sujet est centré sur les conceptions politiques municipales en matière de culture : les politiques culturelles locales. En effet, il semble qu'il existe un engouement des municipalités pour élaborer une gestion de la culture. Nous verrons si c'est effectivement le cas, et quelles en sont les modalités, les attentes et les résultats. La culture, pour les autorités communales, peut être vu comme un service à la population. Elle est, ou devrait être, considérée comme un atout de cohésion sociale et comme un facteur de dynamisme local au travers des retombées économiques que ses activités suscitent. Elle agit notamment sur la capacité d'attraction de la ville. Selon Françoise Lucchini (2002), le secteur de la culture constitue même une chance pour les villes de pouvoir modifier leur position dans l'ensemble du réseau urbain. La culture est un aspect important pour l'image que veut se donner une ville centre. En plus d'offrir un service propre à un certain bassin de population, certaines villes cherchent à attirer des personnes de l'extérieur. La mise en place d'attractions culturelles « pointues » peut attirer des gens de très loin.

Il était particulièrement intéressant de s'occuper des petites et moyennes villes. En effet, **nous postulions au départ que les grands centres comme Zurich, Bâle, Genève ou même Lausanne jouissent d'un seuil de population suffisant pour ne pas devoir élaborer de politique culturelle clairement ciblée et définie. Les centres moins importants devaient quant à eux élaborer des stratégies plus fines pour essayer de survivre dans le domaine culturel, comme se mettre en réseau, créer des synergies, des partenariats et peut-être simplement être plus créatifs avec moins de possibilités financières et un public souvent plus restreint.**

Ces réflexions demandent de nombreux pré-requis au niveau de la délimitation du sujet et de la définition de son référentiel théorique. Ainsi, les hypothèses du présent mémoire ne seront formulées clairement que bien plus loin dans le travail.

³ O. Moeschler, *Publics de la culture à Lausanne*, p.8

3) L'état de la question : analyse critique de la bibliographie

La littérature concernant les politiques culturelles est relativement pauvre. En effet, c'est une problématique assez récente en géographie. On trouve bon nombre d'articles qui vont chacun de leurs spécificités, mais il n'y a pas de bibliographie importante, ou ni de méthodes d'approche clairement définies. C'est surtout le cas pour la Suisse, du moins, en comparaison à la France. Car le problème n'est pas tout neuf pour nos voisins, il y a une véritable tradition sur la question, héritage de sa structure centraliste. On trouve ainsi de nombreuses études de cas et quelques ouvrages sur la question française des politiques culturelles. C'est aussi une question qui prend de l'importance au sein de l'Europe, d'où la multiplication des études sur le sujet. Pour la Suisse, la bibliographie sur ce thème est pratiquement inexistante. Notre pays n'a pas de vision globalisante du problème comme c'est le cas en république française. Il est empreint de fédéralisme qui a fait éclore de multiples particularismes régionaux et cantonaux.

Mais les politiques culturelles deviennent d'actualité. Ces derniers temps, le sujet s'est tout de même avéré passablement relayé par la presse, souvent par le biais d'acteurs culturels. Ainsi, les médias ont pu offrir des pistes ou du moins se trouver révélateurs de certaines tendances. Bon nombre de choses ont été entendues précisément durant la rédaction de ce mémoire (fin 2004), notamment par l'exposition Hirschhorn qui a fait scandale au centre Poussepin de Paris et aux sanctions politiques qui s'en sont suivies (diminution des subventions concédées à Pro Helvetia par l'État).

Quant aux problématiques liées aux villes moyennes, elles semblent aussi relativement nouvelles. Pourtant, dans le contexte actuel, où l'on assiste à une re-dynamisation des régions au sein du système monde (ou en tout cas en Europe), l'importance des villes petites et moyennes devient prédominante.

4) Méthodologie

Aborder les politiques culturelles dans une démarche géographique n'a pas été évident. En effet, le référentiel étant pratiquement inexistant et les études poussées sur le sujet aussi, nous avons été confrontés à de nombreux problèmes.

Dans un premier temps, il nous a fallu construire un **référentiel théorique** assez vaste, car bon nombre de définitions et de concepts se devaient d'être expliqués. Le sujet présenté implique les « politiques culturelles de villes moyennes en Suisse romande ». C'est un sujet très spécifique et nous avons dû expliquer ce que sont ces politiques, ce qu'on entend par culture, sans oublier le lien qu'il peut y avoir entre « activités artistiques » et « culture » dans son sens anthropologique. De plus, il a fallu délimiter le concept de « villes moyennes » dans le contexte Suisse et de ce fait revenir sur la théorie des lieux centraux, ainsi que sur les notions de réseaux. En outre, l'étude se restreint à des exemples suisses romands et il nous a fallu voir ce que cela impliquait (y a-t-il une culture romande, et une politique culturelle romande ?) Nous avons notamment élargi le sujet au niveau de la Confédération pour contextualiser le propos.

Pour disposer d'une matière sur laquelle étudier, nous avons procédé à l'**interview** de différents acteurs culturels et politiques au sein des villes abordées dans ce travail. Cela nous a donné une base « d'impressions », plus que des données scientifiques, mais nous a permis d'appréhender différentes personnalités et différents enjeux que soulèvent ces politiques culturelles, dans tous les cas, des constatations concernées et attachées à différents lieux (vous trouverez le compte rendu de ces entretiens en annexe 1).

Le but était de mettre en parallèle les acteurs de ces différentes agglomérations pour ressortir les points communs et les divergences tout en tenant compte des spécificités tant géographiques qu'historiques (ou culturelles) des différents lieux. Nous verrons quelle place on accorde à la culture au sein de chacune de ces communes, et ce notamment en termes financiers.

Les paramètres pris en compte pour aborder cette étude sont malheureusement très restreints. Face à la complexité du sujet et au nombre de paramètres envisageable pour rendre compte du problème, nous avons cherché à faire simple et ainsi, à ne pas trop dévier d'un objet d'étude central, ou d'une méthodologie d'analyse relativement circonscrite⁴.

Cette étude est trop modeste pour permettre d'avoir une vision globale du problème, car en plus des équipements locaux, pour avoir une idée complète sur le sujet, il nous aurait fallu aborder d'autres thèmes comme les structures de diffusion culturelle, les structures de formation et de sensibilisation, le secteur marchand de la culture et les acteurs culturels⁵. Nous avons délibérément mis de côté les monuments historiques, les services d'archive et les bibliothèques, les écoles, les galeries et autres secteurs marchands, comme les maisons d'édition et les librairies. Nous ne nous occuperons pas non plus de ce qui relève de la culture à domicile (télé, radio, livres, etc.) Pour faire une analyse exhaustive du problème, il aurait notamment fallu prendre en compte les financements de la culture par les entreprises, ainsi que la part versée par la Confédération au travers de Pro Helvetia et l'Office Fédéral de la Culture. Tous ces éléments seront abordés dans ce travail, mais ils ne subiront pas une étude approfondie. Nous avons préféré nous restreindre aux implications de l'investissement communal dans le domaine des arts.

Dans tous les cas, quantifier la culture semble très réducteur, voir impossible. La culture a de trop nombreuses implications et de trop nombreuses définitions pour se restreindre à notre seul champ d'enquête. C'est un terme aux multiples définitions, un concept en perpétuelle évolution.

⁴ Afin d'aborder les politiques publiques municipales, il nous a fallu produire une source de donnée. Malheureusement, la couverture statistique du domaine de la culture est relativement faible, surtout en ce qui concerne les communes. Nous nous sommes ainsi bornés aux nombres d'équipements culturels par commune et, dans une certaine mesure, à l'histoire et aux subventions des collectivités publiques, tout cela en rapport au nombre d'habitant et au bassin de population dépendant des villes en question. Une grosse part des sources reste ce que nous avons pu dégager des interviews.

⁵ Ces thèmes sont inspirés de l'étude de F. Lucchini, *La culture au service des villes*, p.104

1^{ère} partie : à la recherche d'un référentiel théorique

1) Délimitation de la notion de culture

Tout d'abord, le problème se pose de savoir ce que l'on entend par « culture » dans le contexte de ce travail. Il existe en effet un manque de précision dans la délimitation du phénomène culturel. « Culture » appréhendé dans le contexte anthropologique est une notion trop large et fondamentale pour que nous ayons la prétention de pouvoir la cerner et l'aborder dans sa multiplicité et sa complexité.

De plus, c'est une notion qui porte de multiples définitions et de nombreux dérivés. Une notion très à la mode, aujourd'hui on utilise le terme « culture » à toutes les sauces : culture hip hop, culture alternative, culture footballistique, culture ouvrière, culture dominante, culture d'entreprise, etc. La culture fourre-tout...

Il nous faut donc pouvoir nous référer à une conception de la culture qui soit compatible avec notre problématique urbaine, une approche plus synthétique et ciblée.

Procédons dans l'ordre. La culture tout d'abord – dans son acception la plus large - c'est tout ce qui fait que nous sommes des êtres humains qui nous différencions du règne animal, cela ne va pas sans de nombreuses implications. Les cultures sont multiples et variées de par le monde, mais aussi au sein de chaque collectivité.

1.1) La culture en anthropologie

Pour l'anthropologue, l'homme est essentiellement un être de culture. Le long processus d'homínisation, commencé il y a plus ou moins 15 millions d'années, a consisté fondamentalement à passer d'une adaptation génétique à l'environnement naturel à une adaptation culturelle. Ainsi, on a assisté à une véritable régression des instincts, « remplacé » progressivement par la culture, c'est-à-dire une adaptation imaginée et contrôlée par l'homme. Elle lui a permis non seulement de s'adapter à son milieu, mais aussi d'adapter celui-ci à lui-même, à ses besoins et à ses projets, autrement dit la culture lui a permis de transformer la nature. Elle lui a permis de survivre en lui donnant à la fois un mode de vie et un univers symbolique.

On entend généralement par « culture » tous les traits et mœurs propres à une population donnée, une civilisation, ce qui est proprement humain et qui est pourvu de sens, à commencer par le langage. Elle recouvre toutes les activités humaines, tout ce qui relève de l'organisation humaine, de la structuration sociale. Elle repose sur un ensemble de croyances, de rites, de normes, de comportements et de modèles. C'est en somme un système de valeurs. C'est le facteur de base de cohésion sociale - comme le dit Jean-Bernard Racine : du sens partagé - qui nous permet de nous différencier des autres, par nos modes de vie, nos croyances, nos connaissances, etc. Bref, elle nous donne un sentiment d'appartenance.

La notion de culture est un terme qui est nécessaire aux sciences sociales pour penser l'humanité dans sa diversité autrement qu'en termes biologiques. En effet, elle semble fournir la réponse la plus satisfaisante à la question de la différence entre les peuples. Sans faire la genèse du mot et son évolution, on peut dire que c'est une notion aujourd'hui assez largement admise comme renvoyant aux modes de vie et de pensées. Ainsi, il n'y a pas une culture, mais **des** cultures.

La défense de l'autonomie culturelle est très liée à la préservation de l'identité collective, et à une certaine forme de cohésion du groupe. « Culture » et « Identité » sont des concepts qui renvoient à une même réalité. On pourrait dire que l'identité culturelle d'un groupe donné ne peut se comprendre qu'en étudiant ses relations avec les groupes voisins. Selon Frederik Barth (1995), une culture propre, ou une ethnicité prend forme en réponse à d'autres formes de culture. Il entend par là que l'identité d'un groupe se crée, ou garde une cohésion, à travers une différenciation propre face à un autre groupe (notion d'altérité)⁶.

⁶ F. Barth, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, in : *Théories de l'ethnicité*, p.213

1.2) Une culture suisse ? Des cultures régionales ?

Dans le contexte international, l'Etat national qui se voudrait culturellement homogène connaît une renaissance des plus douteuse. Nos sociétés sont de plus en plus multiculturelles et nous vivons de plus à l'heure de l'hyper individualisme, où chacun est libre de choisir « sa » culture.

En Suisse, il n'y a pas de culture nationale unitaire forte et clairement définie. En effet, c'est un petit pays avec une population restreinte en nombre, mais qui pourtant garde quatre langues officielles et 26 cantons, autant de frontières administratives au sein desquelles les populations se sentent une certaine appartenance et une certaine identité. Les habitants de chaque canton possèdent leurs langues ou leurs idiomes, évoluent dans des paysages relativement distincts dans un pays de montagne, de plaine et de lac comme le nôtre.

Pourtant, l'identité culturelle ne s'arrête pas à la frontière cantonale et administrative. En effet, un canton comme celui de Vaud, par exemple, qui s'étale sur une vaste étendue pour un pays comme la Suisse, est très contrasté. Entre un montagnard du Pays d'En Haut, un citadin lausannois ou un paysan du Gros de Vaud les différences semblent aller de soi, encore de nos jours. Bien que peu éloignés en termes de distance kilométrique, ils vivent chacun dans des paysages très différents, avec des rythmes de vie et un rapport à l'espace que l'on peut imaginer divergeant.

Ainsi, chaque région au sein de chaque canton doit posséder, dans une certaine mesure, sa culture propre. Comme le fait remarquer Michel Bassand (1989) chaque canton est formé de nombreuses micro régions proclamant haut et fort leur identité : La Vallée de Joux, le Chablais, la Gruyère, les Franches Montagnes, le Val de Travers, etc.⁷ A noter encore que ces régions peuvent être trans-cantoniales. Ne parlons-nous pas de l'arc jurassien comme d'une région ?⁸

Bref, si nous partons de l'idée que chaque nation ou civilisation développe et consomme une ou des cultures propres, il nous faut encore vérifier si cela reste pertinent à une échelle moindre et si l'on peut parler de production et de consommation propre à une région ou à une ville. En effet, rappelons que ce travail inscrit cette notion au sein du contexte des villes moyennes en Suisse romande. De plus, il la réduit à l'analyse des politiques culturelles.

Avant de continuer et de trop affiner la réflexion, il nous est paru nécessaire de nous restreindre à une première entité relativement large, en nous demandant si définir une culture propre est pertinent dans le champ de la Suisse romande.

1.3) Y a-t-il une culture suisse romande ?

La Suisse romande n'existe pas en tant que région géographique. Il n'y a pas d'unité du point de vue physique, spatial ou paysagiste. Par exemple, il va de soit que le Valais n'est pas Genève. Cependant, le concept de Romandie existe.

La Suisse romande peut se définir comme la partie de la Suisse où l'on parle français. Cette définition fait donc appel à deux critères distincts : la limite politique par rapport à la France et la limite linguistique par rapport au reste de la Suisse. L'importance de la frontière politique paraît évidente, mais il ne faut pas négliger la portée de

⁷ M. Bassand, *Oui la Suisse romande existe !*, in : *Vous avez dit Suisse romande ?*, p.100

⁸ Du moins, c'est la vision que l'on peut en avoir de l'extérieur, même si elle n'est pas vécue comme telle par ses habitants (frontière linguistique). Ce que l'on veut dire, c'est qu'une frontière administrative ne correspond pas forcément à une frontière culturelle.

la langue en tant qu'élément essentiel de la territorialité. En effet, la langue peut représenter l'ultime lieu qui donne une identité quand tous les autres, susceptibles d'en donner une, nous échappent ou sont inaccessibles⁹.

On peut d'ailleurs remarquer que les médias à public romand favorisent l'émergence d'une identité. En effet, la Radio et la Télévision romande, des publications comme « L'Hebdo » ou « Le Temps » contribuent à développer une certaine homogénéité culturelle en considérant la Suisse romande comme un espace de marché. Donc, un « fait romand » est imposé ou existe au simple niveau de l'information. Le rôle des médias apparaît ainsi non seulement « passif », mais aussi actif, puisqu'ils fournissent le lieu privilégié de la propagande politique. En effet, les partis sont contraints d'y présenter une « image romande ». ¹⁰ Dès lors, on peut dire que les médias à audience francophone engendrent une nouvelle perception et une certaine appropriation de l'« espace Suisse romande ». Ils sont un reflet de ce que certains géographes, ont conceptualisé en « espace vécu ». Comme Armand Fremont (1976) nous l'explique : « *Le sens des lieux dépend des pratiques sociales et des vécus psychologiques* »¹¹. On peut considérer que la radio, la télévision et les journaux renforcent le sens d'un espace romand en lui conférant une certaine consistance.

En outre, dans le domaine culturel et artistique on consomme beaucoup de productions francophones (littérature, musique, théâtre) et la large diffusion des médias français en Suisse romande - notamment des programmes télévisés - paraît accentuer une orientation culturelle vers la France, ce qui, selon Peter Tschopp (1983)¹², amène « *une véritable rupture au niveau de la communication culturelle entre les Suisses alémaniques et romands* ».

Plus encore, Suisse romande et Suisse allemande semblent différer du point de vue anthropologique. On peut en voir un signe dans certaines différences d'aspirations. Pour Emmanuel Todd, c'est le cas de « *l'idéal typiquement nationaliste ethnocentrique de neutralité* » qui n'est pas majoritaire en zone francophone comme il l'est en zone germanophone. En effet, la Suisse romande serait caractérisée par des structures familiales égalitaires et dans une solide croyance en l'homme universel.¹³ Elle n'adhère donc pas pleinement au mythe national d'un Homo helveticus spécifique.

Selon Pascal Couchepin¹⁴, Conseiller fédéral romand, les Suisses alémaniques forment une communauté. Ils ont leur langue propre (différente de l'Allemand) et sont majoritaires dans le pays. En se fondant dans l'Europe des régions, ils auraient eu peur de perdre cette majorité et la particularité de leur langue. Les Romands, en revanche, ne sont pas une communauté pour le Conseiller fédéral. Ils parlent la même langue que leurs voisins Français et sont une minorité dans le pays. L'adhésion à l'EEE n'aurait pas changé cet état de fait. Ils ont moins cet attachement national, ou du moins, moins peur du changement. À cet égard, les votes populaires semblent souvent révélateurs. Pour de nombreux scrutins, un examen détaillé permet d'observer des différences notoires au sein des cantons bilingues : sur bien des sujets, les résultats entre districts francophones et districts germanophones sont nettement tranchés.

Ainsi, en regardant de manière générale les résultats des votations sur la politique extérieure ou sociale, on remarque souvent une scission très nette entre cantons romands et alémaniques. C'est par exemple le cas pour les votations suivantes¹⁵ (vous trouverez leurs résultats détaillés par cantons en annexe 2) :

- 1) Arrêté fédéral concernant l'accession de la Suisse à la Société des Nations du 16 mai 1920
- 2) Arrêté fédéral sur l'espace économique européen (EEE) du 9 octobre 1992
- 3) Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) du 18 mars 1994

⁹ P. Kaeser, *Validité et relativité d'un espace régional : le cas de la Suisse romande*, 1993

¹⁰ P. Kaeser, *Validité et relativité d'un espace régional : le cas de la Suisse romande*, 1993

¹¹ A. Bailly & H. Beguin, *Introduction à la géographie humaine*, p. 61

¹² P. Tschopp, *Identités culturelles et contraintes économiques*, in : *Union et division des Suisses*

¹³ P. Kaeser, *id.*

¹⁴ Pascal Couchepin au journal télévisé sur TV5, 07.12.04.

¹⁵ Pour plus de détail, se référer aux annexes

- 4) Loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants (LAVS)(10^e révision de l'AVS) du 7 octobre 1994
- 5) Arrêté fédéral concernant l'introduction dans la constitution fédérale d'un article sur l'encouragement à la culture (art.27 septies cst.) du 18 juin 1993
- 6) Initiative populaire pour la 10^e révision de l'AVS sans relèvement de l'âge de la retraite du 27 septembre 1998
- 7) Loi fédérale sur l'assurance maternité du 13 juin 1999
- 8) etc.

Ce ne sont que quelques exemples choisis, mais qui sont révélateurs de certaines tendances. Sans rentrer dans le détail, on remarque que dans les cas ci-dessus, les cantons romands ont majoritairement voté à l'inverse des cantons alémaniques. Certains cantons se démarquent totalement par leur orientation politique, comme Appenzell Rhodes intérieur et à l'autre extrême, le canton du Jura. En gros, Uri, Schwytz, Obwald, Appenzell, Argovie, Thurgovie, Glaris, St-Gall et Zoug remportent la palme des nein-sager, les cantons romands ayant tous voté en majorité « oui » pour les objets ci-dessus.

On constate, en outre, que les deux cantons bilingues que sont Fribourg et le Valais sont plus proches de la moyenne suisse que les cantons purement francophones. Le Tessin suit, quant à lui, généralement la même logique que les Romands. De plus, les cantons-ville de la Suisse alémanique font des résultats souvent plus mitigés, voir parfois proche de ceux obtenus en Romandie. C'est par exemple le cas de Bâle-Ville pour les votations concernant l'EEE, la LAMal et l'encouragement à la culture.

D'après Martin Schuler¹⁶, ces thèmes de politique extérieure et de politique sociale sont révélateurs de certaines disparités régionales. Pour les votations concernant l'EEE, il remarque un clivage radical entre Suisse francophone et le reste du pays; un contraste centre-périphérie est également apparu à cette occasion, c'est-à-dire « *une opposition entre une Suisse à l'économie moderne et interdépendante sur le plan international et une autre menacée structurellement et orientée vers le marché intérieur* »¹⁷.

M. Schuler remarque que les votations fédérales sur des sujets à caractère social divisent souvent la Suisse politique en une dimension gauche-droite, « *ce qui se traduit sur le plan géographique par une dichotomie ville-campagne et, dans une moindre mesure, par des disparités centre-couronnes d'agglomération. En outre, et en partie indépendamment des couleurs politiques et du degré de centralité, certaines régions sont plus ouvertes aux problèmes sociaux, alors que d'autres adoptent une attitude plus fermée* »¹⁸. Il souligne notamment que les thèmes écologiques mettent aussi en exergue des divergences entre régions linguistiques¹⁹.

Dans l'Atlas structurel, on trouve les résultats des scrutins par commune concernant l'adhésion à l'espace économique européen (EEE). Ceux-ci permettent des microanalyses politologiques. « *Dans le cadre de la Suisse francophone, les disparités communales dans le degré d'acceptation sont minces, si ce n'est que les communes de banlieue dans le Jura se démarquent quelque peu des centres, des communes rurales et des localités industrielles. L'adhésion à l'EEE fut repoussée par certaines petites communes fribourgeoises ainsi que par celles situées entre Sion et Martigny, cœur de la production viticole et fruitière valaisanne. En Suisse alémanique et au Tessin, les trois grands centres et leurs communes immédiatement adjacentes ont voté « oui ». Les voix pour et contre furent plus ou moins équilibrées dans les centres moyens (Soleure, Olten, Aarau, Baden, Lucerne, Zoug, St-Gall, Schaffhouse ou Lugano), alors que la plupart de leurs communes suburbaines se*

¹⁶ Schuler et coll., *Atlas structurel de la Suisse*, p. 232-269

¹⁷ *id.*, p. 232

¹⁸ *id.*, p. 234

¹⁹ *id.*, p. 236

montrèrent hostiles au projet. Les résultats négatifs de nombreuses communes rurales, surtout en Suisse centrale et dans le canton de Berne, ont en revanche dépassé les 80 %. »²⁰

²⁰ *id.*, p. 240

En parlant des frontières linguistiques, H. Kerr (1974), mentionné par M. Bassand²¹, avait déjà remarqué que :

- En Suisse, le facteur linguistique détermine de nombreuses pratiques et attitudes politiques et électorales. Il est, selon lui, aussi important que les facteurs de classe sociale, de religion et d'âge. En contrôlant ces derniers, il a été démontré que les Romands ont des pratiques et des attitudes notoirement plus à gauche que les autres groupes linguistiques helvétiques.
- Comparativement aux Alémaniques et aux Tessinois, les Romands s'identifient avec la même force à leur groupe linguistique et à leur canton, après seulement ils se disent suisses. En revanche, nos compatriotes sont d'abord Suisses, puis citoyens d'un canton et bien loin après, ils s'identifient à leur communauté linguistique allemande.
- Les Romands sont beaucoup plus fédéralistes que les citoyens des cantons alémaniques, à l'exception des cantons catholiques de Suisse centrale.

Une explication maintes fois mentionnée de la cohabitation pacifique entre les communautés culturelles de la Suisse est la non-concordance des clivages linguistiques et confessionnels. Aujourd'hui, cependant, les frontières entre régions linguistiques se combinent avec celles délimitant les intérêts, notamment économiques, des grandes régions, tandis que les différences confessionnelles sont passées au second plan. Toujours selon Schuler, « *la diversité des structures géographiques a augmenté; les limites autrefois relativement claires forment de nouveaux territoires qui s'effilochent déjà* ». ²²

Il semble donc qu'il y ait clairement des différences de sensibilité entre cantons romands et alémaniques d'une part et entre cantons villes et cantons campagnes d'autre part; la différence la plus flagrante se produisant entre cantons francophones et cantons ruraux germanophones. Cependant, on l'a vu, cette analyse n'en demeure pas moins très succincte. On peut certes prendre en compte les différences linguistiques comme facteurs explicatifs, mais il faut en outre relever les clivages ville-campagne et la localisation centre-périphérie, entre autres choses. De manière très générale, Schuler présente les inégalités économiques et démographiques des régions linguistiques comme des exemples représentatifs de bien d'autres inégalités en Suisse. La question se pose encore de savoir s'il y a une cohésion romande, si l'on peut considérer la Romandie comme une région qui a une cohérence culturelle au sein d'un espace plus large, qu'il soit suisse ou européen.

1.4) La Suisse romande en tant que région européenne ?

La notion de région prend aujourd'hui plus que jamais du sens dans le contexte européen. Certains ont d'ailleurs misé sur une possible intégration de la Suisse à la Communauté européenne en proposant d'élaborer dans ce cadre une région suisse romande.

Le concept de « région européenne » est encore difficile à définir précisément, car il n'existe pas pour l'instant un modèle de région bien établi. Une mise en place est donc encore nécessaire. Il devient cependant fondamental d'affirmer des individualités régionales au sein d'un système globalisant, voir uniformisant : affirmation de certains démarquages culturels favorisant des sentiments d'appartenance.

Envisager la Suisse romande en tant que région européenne paraît utopique, mais les propositions allant dans ce sens se multiplient et une certaine intégration des cantons romands se développe, ceci pourrait lui conférer une certaine cohérence. À témoin la création de l'Association Inter Cantonale pour la Concertation et la Coopération Economiques (ACCES) par les cantons romands, avec le Tessin et Berne ou la mise en place d'un

²¹ M. Bassand, *Oui la Suisse romande existe*, in : *Vous avez dit Suisse romande ?*, p.100-101

²² Schuler et coll., *Atlas structurel de la Suisse*, p. 269

Réseau Scientifique et Technologique (RST) par les six cantons romands et la partie francophone de Berne, qui fait partie lui-même du réseau européen pour la compétitivité et l'innovation technologique (RECIT) regroupant des régions telles que Rhône-Alpes, le Piémont, la Catalogne.²³ Selon certains, la constitution d'une « région romande » pourrait permettre de mieux se préparer à une intégration européenne, mais aussi de réduire les disparités qui tendent à se creuser entre une métropole lémanique en gestation (de Genève à Montreux) et le reste de la Suisse romande.²⁴ Cette dernière oscille entre des tendances antagonistes : elle vise un rassemblement au sein d'une grande région, mais les cantons qui la constituent, essaient plutôt de préserver leur autonomie.

Quoi qu'il en soit, la morosité économique, plus marquée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, ainsi que le résultat de nombreuses votations semblent devoir renforcer la cohésion du système spatial romand. En outre, les liens relativement étroits avec l'économie française, la structure sociale, la perte d'une part importante du secteur industriel et une période précédente caractérisée par une croissance exceptionnelle sont aussi des éléments qui pourraient légitimer une certaine unité de ce système spatial. Certes, une fragilité économique commune ne représente pas un lien suffisant, mais elle peut constituer une motivation à la recherche d'une voie commune.

Il y aurait donc certains traits (culturels) propres à la Romandie. Cependant, des différences subsistent au sein de ce système spatial qui se voudrait cohérent. Il semble par exemple peu probable qu'un Genevois se sente forcément la même appartenance qu'un Sédunois. Ainsi, cette cohésion romande subit ou s'enrichit tout de même des différences qu'engendre le fédéralisme. On perçoit souvent que la population de Genève, situé à l'extrémité ouest de la Suisse, se sent appartenir à la région Rhône-Alpes plutôt qu'au reste de la Suisse. D'ailleurs, selon Alain Pichard, journaliste au 24 Heures, « *la Suisse francophone est un conglomérat de cantons très typés et très individualistes* »²⁵, avec de fortes différences culturelles.

Cette logique de l'appartenance culturelle au niveau romand n'est pas évidente. Bien qu'ayant des traits spécifiques, cette région semble trop vaste et contrastée. L'appartenance a peut-être plus de validité par canton, district ou même par ville. Plus encore, Schuler mentionne de très nettes différenciations à l'intérieur des villes, différenciations qui croissent avec la taille de ces dernières. Les différenciations sociales et celles selon l'origine se sont renforcées, surtout dans les groupes d'immigration relativement récents. Ainsi, les disparités sont encore plus visibles entre quartiers, qu'entre villes. Bref, sans aller trop dans le détail, c'est peut-être à l'échelle de ces derniers que l'on ressortirait le mieux certains traits culturellement spécifiques. En effet, la répartition spatiale des populations au sein d'une ville dépend généralement de leurs revenus, de leur catégorie socioprofessionnelle et de leur origine. Ces différents facteurs peuvent être appréhendés comme des traits culturels, des traits d'appartenance et de différenciation. Cependant, nous n'irons pas autant dans le détail, l'unité spatiale de base se restreignant à la ville.

On comprend finalement que le phénomène de l'appartenance culturelle est complexe et que ses échelles sont multiples. Ceci est d'ailleurs confirmé par Jean Beaufays, professeur à l'Université de Liège, dans un ouvrage collectif sur la question de l'identité romande. Pour lui, en vue des nombreux articles qui précèdent ses conclusions, la Romandie n'existe pas : « *il n'y a pas de communauté romande, que ce soit dans l'histoire, la géographie, l'économie, l'expression artistique. La conscience d'appartenance elle-même n'est pas prouvée* »²⁶. Ainsi, aussi bien qu'il paraît difficile d'imaginer une véritable cohésion de l'espace romand, il paraît difficile d'envisager une politique culturelle à l'échelle romande.

Pourtant, la Romandie pourrait exister en tant que construction, si volonté politique et populaire il y avait. Elle pourrait se réaliser, par exemple, par la création de nouvelles institutions qui confèreraient une place en tant que

²³ P. Kaeser, *Validité et relativité d'un espace régional : le cas de la Suisse romande*, 1993

²⁴ À cet égard, l'unification des cantons de Vaud et Genève a déjà été imaginée.

²⁵ Alain Pichard, *Le puzzle romand*, in : *Vous avez dit Suisse romande ?*, p. 222

²⁶ Jean Beaufays, *Synthèse et conclusions : une Romandie pour quoi faire ?*, in : *Vous avez dit Suisse romande ?*, p. 284

telle au groupe francophone suisse. En outre, le simple fait d'être un groupe minoritaire, se distinguant donc de la majorité, implique de facto une certaine cohésion (différenciation propre face à un autre groupe de F. Barth).

1.5) La culture comme formes d'expressions artistiques et intellectuelles d'une société donnée

Jusque-là, nous avons parlé de « culture » au sens large, faisant référence à une identité, une cohésion collective, un sentiment d'appartenance qui se réalise au travers une langue, des sensibilités et des mœurs identiques. Bref, un ensemble de facteurs qu'il est difficile d'appréhender dans sa totalité. Il nous faut maintenant restreindre ce champ pour en venir aux politiques culturelles.

En se référant au Petit Robert, on trouve sous « culture »²⁷ :

- 1) Développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels appropriés. Par ext., ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement.
- 2) Ensemble des aspects intellectuels propres à une civilisation, une nation.
- 3) Ensemble des formes acquises de comportement, dans les sociétés humaines.

Nous n'avons retenu que les définitions de type psycho-anthropologiques de la culture. Plus encore, nous nous centrerons sur la deuxième et la troisième définition en les transformant quelque peu pour qu'elles entrent bien dans le cadre fixé par ce mémoire. Ainsi, une définition de la culture telle que nous voulons l'aborder serait : l'ensemble des aspects intellectuels et artistiques propres à une civilisation, une nation.

Les deux conceptions principalement retenues sont, d'une part sociologique ou anthropologique (culture = société), et d'autre part une conception plus restreinte faisant référence aux différentes formes d'expressions artistiques et intellectuelles. C'est cette deuxième acception que nous prendrons en compte pour parler de politique culturelle, tout en gardant à l'idée qu'elle est une facette de la culture au sens large du terme. En effet, l'expression artistique est un aspect de la culture au sens anthropologique et elle attire un public. À ce niveau aussi elle peut être le propre d'une possible cohésion sociale. C'est du sens partagé !

Bien que ceux-ci puissent être compris comme des aspects culturels, on éliminera les paramètres suivant : le sport et tout ce qui attire purement au jeu, l'artisanat, ainsi que le patrimoine relevant plus d'une richesse historique indépendante de la contemporanéité du propos. Le patrimoine est une sorte de mémoire collective, un bien commun qui nous vient du passé. L'art en revanche constitue le facteur vivant qui assure l'évolution de la culture. Ces aspects relèvent de problématiques souvent différentes et mériteraient des études approfondies que nous avons préféré ne pas aborder. En outre, il va sans dire que nous laissons tomber les définitions se référant à l'action de cultiver la terre.

Le fait que l'on ne distingue pas les nombreuses acceptions de culture par différents mots ou concepts, est révélateur. En particulier, le phénomène culturel qui nous intéresse (ce qui a trait à la création artistique) a des imbrications profondes dans ce que l'on nomme « culture » au sens large et selon de multiples modalités. Basiquement, il y a un lien anthropologique direct, car il s'agit d'un mode de production symbolique, une traduction esthétique d'une certaine culture. C'est le miroir de la société et de son temps, une base d'idée et de réflexion patrimoniale et évolutive à la fois.

Bien qu'ayant délimité la notion de culture à son acception artistique, ses définitions restent multiples. Tout le monde n'a pas la même perception du phénomène culturel. En effet, selon Nicolas Babey, il existe autant de définition de la culture que de présupposés épistémologiques ou politiques. Il en expose schématiquement quelques-unes²⁸ :

- de la culture comme pratique distinctive instituant des jeux de pouvoir symboliques entre classes sociales et comme outil central des mécanismes assurant la reproduction sociale (P. Bourdieu, 1980);

²⁷ *Le nouveau Petit Robert*, Paris : 2000

²⁸ N. Babey, *La publicité du territoire*, p. 274-275

- en termes militants et marxistes, comme agent d'émancipation des foules ou – de manière ambiguë et comme miroir – comme l'un des masques les plus néfastes de l'idéologie bourgeoise;
- en termes nostalgiques (situationnistes, postmodernes), nihilistes ou critiques comme vulgaire produit de consommation qui en vaut bien un autre;
- en termes mystiques, comme expression d'une transcendance que le qualificatif de *sublime* vient légitimer.

Malgré cette délimitation du sujet, selon les points de vue, la définition de « culture » diverge. Nous ferons donc références aux différents topiques de N. Babey à mesure que ces définitions entreront en jeu.

La « culture » comme entendue dans ce travail ne relèvera donc pas de tous les traits qui caractérisent une population : mœurs, langues, etc., mais fera uniquement référence aux différents ingrédients culturels « artistiques » et ils sont déjà multiples. Ainsi, nous ferons référence aux théâtres, aux salles de spectacles et de concerts, aux musées et galeries, aux cinémas, aux manifestations et festivals.

Ces activités peuvent être vu comme un produit de consommation ou un service. Nous verrons qu'appréhender ce phénomène en analysant les modes de production et de consommation de ce que l'on entend par « culture » est une approche sociologique qui fait apparaître des inégalités, des hiérarchies sociales et, en filigrane, les structures de notre société.

Le terme « culture » suscite une réflexion qui dépasse les bornes que nous nous étions initialement posées. Ainsi, avant de parler de politiques culturelles communales, il nous paraît nécessaire de voir dans quelle mesure l'Etat fédéral s'immisce et subventionne la culture. Que donne-t-il aux villes et aux créateurs ? La culture, finalement, est-ce le fait de l'Etat, des cantons, des villes ?

2) La politique culturelle suisse

« L'Etat doit s'intéresser à la création, car les civilisations restent inscrites dans l'histoire en particulier grâce à leurs artistes »²⁹.

Chaque pays a donc intérêt à défendre son autonomie culturelle. En suivant la logique de cette citation, il doit exister un soutien étatique aux mondes des arts, un soutien protégeant financièrement et légalement les différents acteurs culturels.

En comparaison à la France, la Suisse dispose d'une politique culturelle beaucoup moins définie. En effet, la France est un Etat centralisé et l'intrusion de ce dernier dans le domaine culturel relève d'une longue tradition. Sans en faire l'historique, on peut dire que ce système à la française plonge ses racines dans l'époque médiévale et le mécénat royal. Il a, bien entendu, évolué pour devenir une véritable politique au travers la formation d'un ministère. On assiste alors à une volonté de démocratisation de la culture : on veut réduire les inégalités d'accès à la culture. Cela passera et passe encore par une volonté de décentraliser la culture, de la rendre plus accessible et géographiquement plus proche. Quoiqu'il en soit, cette ancienneté et son évolution a assuré le développement d'une véritable politique culturelle. La récupération par l'Etat de cet intérêt pour la culture a créé une continuité, les bases légales ainsi que les institutions chargées de promouvoir la culture et de la subventionner. Le seul problème que cela suppose est que la culture pourrait devenir une sorte d'instrument

²⁹ Citation, in : G.-A. Chevallaz, *Pouvoir et vie culturelle*, in : *Alliance culturelle vaudoise*

de propagande nationale. D'après le mot de F. Lucchini, « *elle est surveillée, parfois censurée et souvent dirigée* »³⁰.

La Suisse, quant à elle, est un Etat fédéral. Ce système politique a toujours été jalousement défendu par nos différents cantons voulant garder la souveraineté et une certaine autonomie au sein de leurs frontières. On a peur de perdre nos particularismes. La structure fédérale entraîne une grande décentralisation des compétences et des actions et il n'y a pratiquement pas d'immixtion de l'Etat dans le domaine des arts. Cependant, les villes et les cantons ne peuvent supporter seuls les frais de la culture.

2.1) De quoi s'occupe la Confédération ?

L'encouragement à la culture n'est ancré dans la loi fédérale que depuis 1999 (art. 69 Cst). Vu la nouveauté de la chose, il y a un manque de cohérence et de clarté dans la politique culturelle fédérale helvétique.

Art. 69 Cst :

1. *La culture est du ressort des cantons.*
2. *La Confédération peut promouvoir les activités culturelles présentant un intérêt national et encourager l'expression artistique et musicale, en particulier par la promotion de la formation.*
3. *Dans l'accomplissement de ses tâches, elle tient compte de la diversité culturelle et linguistique du pays*

Cet article n'est qu'une partie du nouveau droit constitutionnel sur la culture. Les questions culturelles sont abordées dans l'art. 2 al. 2 Cst qui vise à encourager la « diversité culturelle du pays ». L'art. 4 Cst. consacre le principe des quatre langues nationales. L'art 18 Cst. garantit la liberté de la langue. L'art. 35 oblige la Confédération à garantir la réalisation des droits fondamentaux.³¹

L'art. 69 Cst pose les fondements d'une future loi sur l'encouragement de la culture (LEC). Bien que ce projet de loi soit prêt depuis 2003, il n'est toujours pas parti en consultation. Le débat parlementaire le concernant devrait avoir lieu cette année (2005). Celui-ci portera notamment sur les critères qui distinguent « les activités culturelles présentant un intérêt national », et autant dire qu'ils sont encore inexistantes (vous trouverez quelques dates repères ainsi que les différentes phases d'élaboration de la LEC en annexe 3).

Malgré l'absence, jusqu'il y a peu, d'une base constitutionnelle explicite, la Confédération a pris l'initiative d'agir dans le domaine culturel depuis un moment déjà. Peu à peu, lorsque des tâches dépassaient les moyens des cantons, ou lorsque ceux-ci les négligeaient, la Confédération reçut des compétences ponctuelles : protection des arts, soutien au cinéma, création du Musée national, de la Bibliothèque nationale, de la Cinémathèque suisse, ou promotion du romanche comme quatrième langue nationale.

Au plan fédéral, deux organismes institutionnels se partagent aujourd'hui les tâches en matière d'encouragement à la culture : l'Office fédéral de la culture (OFC) et la fondation de droit public Pro Helvetia. L'OFC soutient, en tant qu'organe administratif, les organisations faitières du secteur culturel en leur accordant des subsides d'exploitation et s'engage dans la protection des arts et des monuments, ainsi que dans la promotion du cinéma. L'OFC est également compétent, entre autres, en matière de diffusion de la culture, d'encouragement à la lecture, de participation à des biennales, de travaux législatifs. En ce qui concerne la Fondation pour la culture Pro Helvetia, une loi en définit le mandat culturel. Ainsi, elle s'occupe, en Suisse, de protection du patrimoine, d'encouragement à la création, de diffusion des créations par-dessus les frontières linguistiques; et, avec l'étranger, d'entretien des échanges culturels.³²

La composante politique (contribuer à la cohésion nationale) de la politique culturelle suisse découle de ce que le pays se définit, d'une part, comme une « nation de volonté » en lien avec trois grandes cultures et langues d'Europe; et, d'autre part, présente une structure fédéraliste avec plus de vingt entités étatiques de tailles limitées, et unissant de multiples groupes sociaux et culturels. De fait, toutes les mesures d'encouragement à la

³⁰ F. Lucchini, *La culture au service des Villes*, p.17

³¹ http://www.culture-suisse.admin.ch/index_f.html

³² *id.*

culture prennent en considération des principes étatiques fondamentaux de la démocratie suisse et visent un double objectif : il faut certes maintenir une volonté politique commune dynamique et développer la discussion autour des identités et de la diversité culturelles, mais il est en même temps nécessaire de sauvegarder des particularités régionales et sociales – qui n'en doivent pas moins se confronter aussi bien à la tradition qu'aux formes d'expression actuelles³³.

On l'a dit, la majeure partie des financements dans le domaine culturel est d'ordre privé. Une politique culturelle en accord avec son temps doit ainsi être conçue comme une force correctrice face aux tendances du marché culturel et de l'industrie des loisirs. En s'engageant en faveur de la diversité et de l'innovation, cette politique doit appuyer les efforts que font les Suisses pour apporter leur contribution à un développement culturel constant de l'Europe.

Il est clair que ceci reste vrai surtout en théorie, mais pas toujours dans le concret. En effet, beaucoup de gens et de politiciens fustigent la culture d'Etat, l'art subventionné. Comme si la culture « assistée » était entièrement de gauche et ne profiterait qu'à une « clique de copains »³⁴. D'autres visent une politique ultra dirigiste, l'art subventionné par l'Etat devant servir l'image de ce dernier, d'où une instrumentalisation politique de la culture. Au contraire, pour les acteurs culturels, le rôle de l'Etat doit être conçu comme respectueux de l'indépendance des artistes. Les autorités doivent simplement créer des conditions facilitant la réalisation de leurs projets sans influencer sur les contenus.

2.2) Pro Helvetia

Pro Helvetia fut créée par la Confédération en 1939 comme troisième pilier de la défense nationale, à côté du militaire et de l'économie. Elle participait de la défense spirituelle et culturelle du pays. C'est en 1949 qu'elle devient une fondation de droit public, autonome dans son organisation et sa gestion. Elle eu ainsi pour but de stimuler une vie culturelle diversifiée et les échanges culturels entre les régions ainsi qu'avec l'étranger. Un de ses principes est de « *s'engager en faveur d'une culture populaire suisse qui ne se conçoit ni comme sublimation, ni comme conservation d'objets de musée, mais qui cherche, en pensant au futur, la confrontation productive avec la tradition* »³⁵.

La fondation est indépendante politiquement dans l'accomplissement de ses tâches culturelles. Elle est financée de diverses manières : la Confédération la dote d'un capital intangible annuel de 100'000 frs et lui accorde en outre des contributions qui seront prélevées dans les ressources mises à disposition de l'encouragement de la culture (art. 21 LEC). De plus, elle bénéficie de ressources offertes par des tiers. Actuellement, son budget tourne autour de 35 millions de frs par année. La loi fédérale concernant Pro Helvetia est entrée en vigueur en 1966 ; un projet de révision est actuellement étudié (vous trouverez la loi fédérale de 1965 concernant la fondation Pro Helvetia en annexe 4).

Elle vise à maintenir les caractères culturels et originaux du pays; à encourager la création culturelle en mettant à profit les conditions existant dans les cantons ainsi que dans les régions linguistiques et les milieux culturels; à promouvoir les échanges culturels entre les régions linguistiques ou les milieux culturels de Suisse; et à entretenir les relations culturelles avec l'étranger. Elle soutient les arts visuels, la musique, la littérature et les sciences humaines, le théâtre, la danse, le cinéma et elle favorise la compréhension entre les communautés de Suisse pour un dialogue interculturel. Elle accompagne les projets proposés par des tiers plus qu'elle n'en crée, pour éviter de rentrer en concurrence avec les artistes.

³³ www.pro-helvetia.ch

³⁴ Oskar Fresinger (UDC) cité par Jean-Louis Kuffer, journaliste, in : *24 heures*, 03.01.05

³⁵ www.pro-helvetia.ch

La Confédération n'exerce pas d'autre surveillance que de nommer les 25 membres de son organisation. Elle indique en outre l'orientation générale qui doit guider la fondation dans la mise en œuvre de sa stratégie. Ces dispositions doivent préserver de manière exemplaire la liberté des créateurs puisqu'il n'y a pas, ou pratiquement pas, d'intervention de l'Etat autre que financier et organisationnel.

C'est une illustration du fédéralisme. Pro Helvetia accorde son aide à ce qui lui paraît valable, de cas en cas : aux villes et aux cantons, aux groupements privés et publics.

La tendance actuelle est de rationaliser les dépenses en évitant de faire de la politique de saupoudrage et d'avoir une dispersion des fonds. Le grand problème se pose de savoir sur quels critères les subventions vont être attribuées. Les réponses ne semblent pas très claires. On peut évoquer le professionnalisme des troupes... Cela comprend toujours une part d'arbitraire et de subjectivité.

On l'a dit, beaucoup de politiciens stigmatisent la culture d'Etat, l'art subventionné. À leurs yeux, la culture ne devrait pas être l'affaire de l'Etat. En effet, le budget de Pro Helvetia est par exemple systématiquement remis en question par l'UDC et par d'autres politiciens de différents partis.

À l'inverse, pour d'autres, l'Etat se doit de soutenir la démarche artistique qui est là pour interroger la société, parfois la rudoyer, mais toujours faire avancer l'esprit critique de ses membres. À cet effet, ouvrons une parenthèse, un cas concret, qui a fait du bruit et suscité de nombreuses polémiques à la fin de l'année 2004. Les différents acteurs en cause dans cette affaire se réfèrent à des notions de la culture qui leur est propre, mais qui pour chacun fait écho aux différentes définitions de N. Babey.

2.3) L'affaire Hirschhorn et le Centre Poussepin de Paris

« Quand les bruits des bottes des tyrans martèlent le pavé, le vent tourne vite contre les artistes. Muselés, emprisonnés : ils sont généralement les premières cibles des régimes totalitaires. La pensée unique et les dirigeants autoritaires détestent la liberté de ton des artistes qui portent haut le flambeau de la pensée critique. Les tyrans ne supportent pas la contradiction. Et le débat citoyen est proscrit dans une société qui verrouille les portes à la controverse. L'art est la chance des démocraties vivantes ! L'artiste ne laisse pas indifférent. Il dérange par la nature de ses propositions artistiques et suscite souvent questions et polémiques. Un artiste consensuel et unanimement admiré, est-il vraiment rassurant ? L'art n'est pas fait pour mettre tout le monde d'accord. La création artistique interroge sans cesse les habitudes de penser »³⁶.

Cette citation de Charles Beer semblait presque prophétique en vue des événements qui allaient survenir deux semaines plus tard...

Début décembre 2004, suite à une exposition de Thomas Hirschhorn au Centre culturel suisse de Paris (Centre Poussepin), Pro Helvetia voit son budget pour 2005 rabaissé de 1 million de frs. par les Parlementaires du Conseil des Etats, par 24 voix contre 13. Pro Helvetia est en effet le tuteur du Centre, considéré comme une vitrine de l'Etat Suisse. Et la Confédération s'efforce précisément de promouvoir sa démocratie via l'art.

Cette polémique a été très révélatrice de la politique culturelle en Suisse, ainsi que des aspirations des différents acteurs culturels et politiques. Elle a été significative par l'ampleur du débat qu'elle a suscité et le manque de cohérence et de consistance de nos autorités face au phénomène culturel. L'état actuel des choses mérite une clarification car, la dimension nationale de la culture semble aujourd'hui plus problématique que jamais.

Mais faisons un petit rappel de cette sombre affaire : T. Hirschhorn, artiste plastique suisse réputé, a mis sur pied à la demande de Michel Ritter, directeur du Centre culturel suisse de Paris, une exposition nommée « Swiss-Swiss Democracy ». Expo qui, semble-t-il, fut une critique virulente et caustique des dérives que les Etats se

³⁶ Charles Beer, conseiller d'Etat genevois en charge du département de l'instruction publique, in : *Le Courrier*, 23. 11. 04.

permettent sous couvert de la démocratie. Celle-ci n'a pas du tout plu à nos Parlementaires. Il est vrai que la promotion de cette œuvre à l'étranger par une institution financée par l'Etat pose problème : la diffusion d'œuvre critique par l'Etat lui-même dérange, ce qui peut être compris dans une certaine mesure.

L'amputation du budget de Pro Helvetia en représailles au spectacle parisien a provoqué l'écœurement des milieux culturels, cette mesure ayant été perçue comme révélatrice de « *l'esprit de censure et de remise à l'ordre qui souffle sur la Suisse* »³⁷. En effet, la création n'est-elle libre que si elle va dans le sens voulu par l'Etat ? Pierre Keller, directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) se questionne aussi : « *tout ça sent le retour à l'ordre, la politique érigée en censeur* »³⁸. C'est aussi l'avis des têtes pensantes de Pro Helvetia qui estiment que leur mission est d'inviter les artistes suisses les plus réputés, sans leur donner de limites. Le plus absurde reste que les implications de cette décision se répercutent directement sur les artistes émergents, certainement pas sur le centre Poussepin et encore moins sur T. Hirschhorn.

Finalement, les politiciens qui ont cherché à museler l'institution culturelle sont tombés dans le piège que leur avait tendu l'artiste en question. En effet, en reléguant Pro Helvetia au rôle de département marketing du patrimoine artistique de la Suisse, le Conseil des Etats a indiqué l'ampleur de ses conceptions sur ce que devrait être la mission de la culture et a reproduit exactement les errances démocratiques dénoncées par Hirschhorn : un esprit démuné de toute critique.

Le Conseil des Etats se permet d'handicaper Pro Helvetia pour 2005. Alors, estime-t-il que cette institution est irrémédiablement inadéquate ? Ou alors la juge-t-il réformable ? Quoi qu'il en soit, le message politique semble clair : qui paie commande, et en veut pour son argent. Et là, l'amalgame entre art et politique est plus que douteux. Ce que le Conseil d'Etat semble vouloir, c'est un art « comme il faut », de l'art qui serve l'image de la Suisse. Les Parlementaires semblent confondre Pro Helvetia avec une officine touristique de luxe qui aurait pour vocation de diffuser l'image d'une Suisse propre en ordre.

Alors, tout cela « *découle-t-il d'une censure à caractère politique ou signale-t-il plutôt la distorsion croissante entre l'image de la Suisse que débite une certaine officialité et la réalité culturelle de ce pays* »³⁹ ?

On peut discuter des choix de Pro Helvetia, mais sur le fond, l'art et la satire, même impitoyables, sont un droit et une nécessité. Nous estimons donc que la culture doit être soutenue, sans quoi elle risque de sombrer dans la médiocrité ou la dépendance de la culture de masse importée. Dans tous les cas le « scandale Hirschhorn » au Centre Poussepin aura suscité bon nombre d'opinions et de questionnements parmi lesquels : faut-il continuer à subventionner la culture ? Les artistes sont-ils des assistés de la société ? Quel est le rôle d'un organe de diffusion de la culture suisse à l'étranger ? Qui décide des soutiens publics ? Et selon quels critères ? Des questions qui méritent réponses et non pas la menace d'un parabellum.

2.4) Les subventions pour la culture en Suisse

Nous n'irons pas plus avant dans ces considérations polémiques. Ce qu'il en ressort c'est que certains Parlementaires conçoivent, bon gré, mal gré, une certaine culture d'Etat - celle qui est subventionnée par leur bon vouloir - culture, donc, conçue comme une vitrine de notre beau pays et qui devrait vraisemblablement être plus docile que celle d'un artiste comme Hirschhorn. Cependant, ces subventions paraissent presque dérisoires au vue de ce qui est effectivement dépensé en Suisse en matière de culture et ce, sans même compter le secteur privé (qui représente quelque 80 % des fonds culturels).

³⁷ Bernard Comment, écrivain, in : *Le Temps*, 09.12.04.

³⁸ Pierre Keller, directeur de l'ECAL, in : *24 heures*, 08.12.04

³⁹ Jean-Louis Kuffer, journaliste, in : *24 heures*, 03.01.05

Les 35 millions de subvention concédés à Pro Helvetia par la Confédération ne sont effectivement pas grand-chose en comparaison de ce qui est dépensé pour la culture par l'ensemble des pouvoirs publics en Suisse. En effet, les quelques chiffres suivants, bien que n'étant pas extrêmement récents, illustrent bien ce propos.

En moyenne, les pouvoirs publics consacrent chaque année plus de 1,8 milliards de francs à la culture. 913,7 millions soit 50 % proviennent des communes, 682,2 millions soit 38 % des cantons, et 230 millions soit 12 % de la Confédération. Depuis 1996, la Confédération passe de 12 % à 18 %. Cette augmentation est due à l'effort consenti pour le secteur Mass médias⁴⁰.

De manière générale, il semble que les dépenses culturelles sont à la baisse. Par exemple, en 1996, les dépenses des communes ont été inférieures à celles de 1990. Cette évolution des dépenses culturelles contraste pourtant avec celle de l'ensemble des dépenses publiques qui, elles, augmentent toujours, quel que soit le niveau des collectivités publiques considérées.

On constate donc que ce sont bien les villes qui prennent le plus en charge les dépenses culturelles. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant dans un Etat fédéral qui concède une certaine souveraineté à ses cantons et ses derniers à leurs communes. Les villes ont donc la souveraineté culturelle, le rôle de la Confédération étant d'apporter une aide subsidiaire. Il s'agit d'avantage d'un accompagnement de la vie culturelle sans participation directe des pouvoirs publics fédéraux (du moins, en général).

2.5) La culture au sein de nos frontières : dimension nationale de la culture, une dimension critique

La culture a toujours été dépendante du bon vouloir des princes et des mécènes. Aux caprices des grands de ce monde se sont substituées les politiques culturelles. C'est plus démocratique, mais moins généreux. Car le système fonctionne selon le principe de la subsidiarité, de plus il faut visiblement aussi pouvoir plaire à certains censeurs.

On l'a vu, bien plus que l'Etat, entre nos frontières, ce sont les villes qui prennent en charge la grande majorité des dépenses culturelles pour ce qui concerne les arts vivants : théâtre, musique, danse. Or depuis le début des années 90, les villes se retrouvent avec des charges croissantes, alors que simultanément les recettes ont plutôt tendance à plafonner. Bref, elles se retrouvent de plus en plus en difficultés financières.

Les cantons investissent dans des infrastructures, mais sont très prudents à l'égard des arts vivants qui demeurent moins concrets et plus changeants. L'Etat n'assume donc qu'une faible partie de ses coresponsabilités. On imagine bien les limites du cadre culturel dans lequel l'art helvétique voit le jour et se transmet.

Cependant, depuis l'acceptation de la nouvelle Constitution fédérale en 1998, les choses ont un peu changé. En effet, l'article 69 - octroyé par nos autorités après deux échecs en votation populaire - bien qu'un peu évasif, confirme que la culture est du ressort des cantons, mais ajoute qu'elle peut avoir un intérêt national. Ce qui peut se traduire comme suit : certains produits ou institutions culturels deviendraient d'intérêt national et pourraient, par conséquent, être cofinancés par la Confédération (la culture considérée comme ciment social participant à l'identité d'une communauté, un facteur de cohésion nationale). Cet article constitutionnel bien que relativement désengagé a imposé une nouvelle politique et donner une pointe d'élan à l'Office Fédéral de la Culture.

⁴⁰ <http://www.pro-helvetia.ch>

Dans le domaine culturel, chacun a toujours travaillé dans son coin. De ce fait, la Confédération ne dispose encore que d'une image fragmentée des politiques culturelles cantonales et communales, dans le domaine de la culture, les données sont rares. Mais puisqu'on reconnaît des institutions d'importance nationale, Berne a décidé de les inventorier. Aussi, a-t-elle associé l'Office Fédéral de la Statistique à l'Office Fédéral de la Culture pour créer une sorte d'observatoire, permettant de déterminer les critères d'appréciation des institutions d'intérêt national, en collaboration avec les services culturels des villes et ceux des milieux privés⁴¹.

L'État pensait que grâce à ces mesures, les villes seraient satisfaites et les institutions aussi. Cependant, certains responsables se sont inquiétés à raison : une liste de quatorze institutions, classées d'intérêt national, serait alors sortie en sous-main, obligeant les services culturels des villes à réagir pour en arrêter la diffusion. Ceux-ci se sont interrogés et ont soulevé quelques problèmes : en effet, selon quels critères déterminer la liste ? Le nombre de spectateurs, les succès critiques, la reconnaissance des milieux privés, l'obédience ? Un théâtre n'est pas un monument historique, il est donc impossible de l'évaluer de façon définitive.

Une telle logique, visant à découper le territoire culturel en zones de compétence nationale, imposerait le déclassement, voir même la disparition des institutions non retenues. Décider que l'opéra est à Zurich, la musique à Genève, et le théâtre à Lausanne (et les autres ?) revient en effet à envoyer aux oubliettes les institutions non inventoriées, qui recevront moins de subventions, tant du côté des collectivités publiques, que du côté des sponsors privés ayant connaissance de la liste. Si cette tendance sert à donner quelques millions de plus à l'Opéra de Zurich, alors, c'est inutile (pour les responsables romands).

Posons, en première analyse, que la culture doit rester le fait du prince, c'est-à-dire des villes. Celles-ci doivent être activement soutenues tant par les cantons que par la Confédération. Un observatoire de la culture semble être une bonne idée pour évaluer les dynamiques cantonales et communales, mais à vouloir trop en faire, Berne risque de se transformer en bailli culturel. Cela contribuerait à diminuer l'éventail des possibles et à condamner la floraison de nombreuses initiatives privées.

La politique culturelle relève donc essentiellement des politiques communales. Les villes sont responsables de leur patrimoine et de leurs activités culturelles. Aujourd'hui, les municipalités développent de plus en plus une gestion locale de la culture, elles sont véritablement maîtresses de leur politique culturelle et n'en ont d'ailleurs pas le choix. Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte de la Suisse fédérale.

3) Les villes et les politiques culturelles

Plus que le fait de l'Etat, la culture est le fait des villes. D'ailleurs, toute nation procède forcément de la ville, d'un ensemble de villes, de leurs populations et de leurs territoires alentour. Et finalement, on se sent peut-être plus appartenir à la Cité qu'à l'Etat.

⁴¹ <http://www.admin.ch/ch/f/por>

3.1) La ville, mère des civilisations, la culture, mère de la ville - Du concept anthropologique aux politiques culturelles

Selon ce qui a été dit précédemment (1.1), la culture (ou les cultures) est le propre de l'adaptation de l'homme au milieu, elle résulte d'un processus de regroupement et de cohésion sociale. Sa manifestation la plus probante se trouve dans la ville. Elle incarne une de ses résultantes, un facteur sine qua non de son existence. C'est au sein de la ville que naissent les innovations et qu'évoluent le plus les sociétés humaines et leurs traits culturels. On peut voir ses traces au sein de la cité. On peut lire l'histoire et les mœurs dans les murs et les rues de cette dernière, au travers l'importance de son patrimoine. La ville est productrice de la culture et, à l'inverse, la culture est productrice de la ville, ou l'œuf qui pond la poule. L'une ne va pas sans l'autre. En résumé, une ville sans culture n'en est pas une. **La question se pose alors de savoir dans quelle mesure chaque ville génère sa propre culture et sa propre politique culturelle.**

F. Lucchini (2002), en parlant de la France, pose que l'échelle territoriale de la ville paraît aujourd'hui mieux adaptée à une étude des différentes cultures que celles de subdivisions administratives comme les régions ou les départements. En effet, les villes ont des projets individualistes. Elles veulent être connues ou reconnues, sorte de quête d'une identité transposée aux lieux. Ainsi, « *une ville est un système particulier qui se réfère à un lieu, à une histoire, à un développement propre. Même si chaque ville forme elle-même un milieu hétérogène fait d'individus et de groupes aux choix et comportements culturels différents, il est sans doute possible de déceler au cours du temps une certaine pérennité de l'image sociale ou économique, lorsqu'on la compare aux autres villes* »⁴². Ceci doit être d'autant plus vrai dans un pays comme la Suisse.

La ville est le lieu de la « culture » au sens large, mais aussi le lieu de la « culture » dans le sens artistique du terme. C'est sa fonction. La culture est un domaine d'autonomie qui a un effet identitaire. Les villes élaborent souvent des stratégies et ciblent les priorités. Elles font des choix au travers une politique culturelle.

À ce propos, certaines villes bénéficient d'une étiquette de lieux de culture ou d'art, destinations privilégiées des touristes culturels.

3.2) « Ville de culture » et « ville d'art »

On parle souvent de « ville de culture » ou de « ville d'art » qu'est-ce donc et pourquoi ce terme ? On pense à Rome, Paris, Barcelone, etc., des villes à fort rayonnement international. Ainsi, les notions de « ville d'art » et de « culture dans la ville » doivent-elles être uniquement le propre des métropoles ?

Il nous a paru intéressant d'accorder un chapitre à ces réflexions. La partie qui suit est basée sur un article de C. Raffestin⁴³, que nous avons résumé en le paraphrasant en grande partie. Celui-ci a une vision de la culture que l'on pourrait qualifier de mystique, référence pour nous au quatrième topique de N. Babey.

La ville qu'est-ce que c'est ? On ne parvient toujours pas à la définir de manière univoque, mais on peut dégager les principes qu'on retrouve à l'origine de toutes les villes : créations politico-religieuses, à l'origine, elles procèdent, selon C. Raffestin, de six principes : la centralisation, la concentration, la verticalisation, l'hétérogénéisation, la médiatisation et la mécanisation.

Les villes ont été très vite le lieu de l'artisanat, et elles ont même dû être le lieu de l'art. Mais qu'est-ce qu'une ville d'Art au sens contemporain du terme ? On pense à Florence ou à Sienne, mais qu'en est-il, par exemple, de Turin ? Pour cette dernière, il ne semble pas que l'étiquette de « ville d'Art » soit admise de manière générale.

⁴² F. Lucchini, *La culture au service des Villes*, p.15

⁴³ C. Raffestin, *Le rôle de la ville d'Art dans l'avènement d'une économie de la contemplation*, in : *Cahiers de géographie du Québec*, p.61-66

Raffestin prend cet exemple, car il constate une faible fréquentation touristique de cette cité. Pourtant, c'est une ville qui a de nombreuses richesses artistiques.

Ainsi, une ville d'Art n'est pas « donnée », elle est « produite », elle n'existe que si sa représentation collective est suffisamment forte. Il importe peu que la ville soit effectivement riche ou non en objets d'art. Ce qui importe c'est qu'il y ait de riches intersections entre la représentation, la cristallisation de la mémoire sociale, et la ville en tant qu'elle est. La substance artistique est donc une condition nécessaire, mais pas suffisante pour qu'émerge une ville d'Art, sinon Turin en serait incontestablement une.

La ville, susceptible de devenir « d'art », est le « produit » de représentations. Mais quelle est la place de ces représentations dans notre système économique et social ? Pour C. Raffestin, elles sont la conséquence de besoins esthétiques plus ou moins satisfaits, entre autres, par la contemplation.

Bon nombre de penseurs ont souligné que le besoin de beauté est universel, et que les besoins esthétiques couronnent l'édifice dynamique des besoins humains. La contemplation, entendue comme activité régulatrice conduisant à la satisfaction des besoins esthétiques, n'a pas pendant longtemps, sauf pour les classes privilégiées, été considérée autrement que comme une dépense improductive, car l'humanité « *se reconnaît le droit d'acquérir, de conserver ou de consommer rationnellement, mais elle exclut en principe la dépense improductive* »⁴⁴. Ainsi, cette satisfaction des besoins esthétiques, devient une concession, c'est-à-dire un délassement dont le rôle serait subsidiaire, et qualifié à tort de « loisirs ».

Plutôt que loisir, Raffestin lui préfère le terme de contemplation. Le loisir est considéré dans nos sociétés comme un temps interfonctionnel, un temps de récupération de soi-même. La contemplation, en revanche, est un temps régulateur, un temps de création de soi-même. La dimension contemplative pourrait même être une manière de faire échec à la réification de l'homme, mais aussi à la destruction de l'environnement.

Notre économie productiviste et son principe de réification a favorisé la réduction des dépenses improductives. L'information fonctionnelle, utile à la production des objets, l'a emporté sur celle régulatrice de la préservation des êtres et des choses. L'information régulatrice devrait servir à régler l'usage de l'information fonctionnelle qui, par sa conjugaison avec la recherche du rendement, contribue à détruire l'environnement humain et non humain.

Quoi qu'il en soit, l'économie actuelle a découvert que la mémoire cristallisée dans l'Art était une ressource (un « gisement culturel »). Malheureusement, la façon dont elle est gérée laisse perplexe. La ville d'Art en tant que lieu privilégié du tourisme culturel n'est pas découverte par un effort contemplatif, mais parcourue, usée, voire abusée.

L'avènement d'une économie de la contemplation est l'avènement d'une économie qui valorise toute l'information produite par le corps social et pas seulement celle qui est utile à la production des choses. Une satisfaction esthétique est de nature relationnelle. La contemplation tisse avec les choses un réseau de relations nouveau. C'est par ce réseau que l'homme se produit lui-même, pas par les choses qu'il a « vues » ; ce sont les relations qui l'enrichissent, car elles constituent son être même. La ville d'art est un produit de représentations, c'est-à-dire de modèles de relations dynamiques. Si les contenus sont indispensables, il n'en demeure pas moins que ce sont les relations multiples qui se nouent avec ces contenus qui font la ville d'art.

L'économie de la contemplation ne vise pas la croissance des choses mises à disposition de l'homme, mais la croissance des rapports que l'homme entretient avec les choses dans l'optique d'accroître son autonomie et sa liberté. L'avènement d'une économie de la contemplation, auquel les villes d'art peuvent contribuer, est une garantie pour la qualité de l'environnement. Exploiter l'information plutôt que les choses : c'est sans doute la révolution socio-économique que nous allons connaître par une prise en compte accrue des besoins d'ordre

⁴⁴ C. Raffestin, *Le rôle de la ville d'Art dans l'avènement d'une économie de la contemplation*, in : *Cahiers de géographie du Québec*, p.61-66

esthétique. « *La véritable révolution aura lieu, lorsque nous aurons compris que la part « inutile » devra être considéré comme une dépense productive de l'être lui-même qui, par une participation accrue aux historicités passées, saura se réconcilier avec son historicité présente.* »

Certaines villes sont privilégiées par l'image qu'elles ont su se donner. D'autres, tout aussi bien pourvues en richesses culturelles ne jouissent pas de la même aura, comme si nous avions affaire à des images figées et consensuellement admises. De manière générale, il semble que le touriste culturel cherche souvent plus à voir ce qu'il a envie de voir tel qu'il se l'imagine (que se soit Mona Lisa ou l'Acropole, tout le monde s'en fait une idée a priori), de voir des choses communément admises comme prestigieuses, que de réellement découvrir. Alors, la question se pose de savoir si nous sommes encore capables d'avoir un jugement critique ? Question qui restera ouverte car dépassant une fois de plus les limites de ce travail.

Dans tous les cas, l'art participe à la construction de l'individu, à son enrichissement. Il n'est pas directement utile à la production des choses, et est ainsi souvent perçu comme inutile, mais il reste fondamental à la multiplication des rapports que l'être humain entretient avec ce qui l'entoure. L'art et sa contemplation nous confèrent une certaine liberté.

Évitons l'écueil de l'éternel questionnement : « l'Art c'est quoi ? », qui a fait et fait encore couler des quantités d'encre astronomique. On peut, cependant, poser que tout le monde n'est pas sensible aux mêmes choses, aux mêmes formes, aux mêmes sons, etc. L'art est donc, encore une fois, multiple et son public aussi.

3.3) Les implications sociales de la culture : quelques éléments sociologiques

Sans prendre en compte les a priori conflictuels que les différenciations culturelles et leurs frontières pourraient impliquer, tenons nous en au phénomène de création artistique et à ses implications sociales.

Les anthropologues ont rapporté que dans une société humaine de taille limitée et traditionnelle, la participation et la création symbolique sont partagées par tous. En effet, comme le faisait remarquer Claude Lévi-Strauss : « *il existe encore des sociétés (...) où tout le monde est sculpteur; les hommes sculptent à leurs moments perdus; avec des inégalités de talent, sans doute, mais tous sont capables de produire ces objets que nous plaçons dans nos musées* »⁴⁵. Cette capacité à produire un capital culturel et symbolique est vraisemblablement une richesse pour une population. Elle permet l'expression, elle donne du sens et une certaine cohésion sociale.

Aujourd'hui, avec la complexification du mode de production et de l'organisation sociale, notamment dans les sociétés (post)industrielles, cette identité originelle entre culture mode de vie et culture production est altérée. Ainsi, comme l'a très judicieusement formulé Olivier Moeschler (2000) dans son travail sur les publics de la culture à Lausanne dans nos sociétés : « *il se forme un groupe de spécialistes de la production symbolique, les artistes. Mais aussi dans la consommation : les individus, structurés par l'ordre social de manière différentielle, consomment des produits culturels différents (...) La culture ou production symbolique se trouve de même que la consommation – fragmentée en divers sous-ensembles concurrents et de légitimité inégale. Paradoxalement donc, l'art, le monde du Vrai et du Beau, plus haut bien de l'humanité, est séparé d'une partie de cette dernière : devenu un luxe, il a perdu de son évidence et occupe une position désormais hautement ambivalente au sein de la société* ».⁴⁶

Effectivement, Pierre Bourdieu a déjà suggéré que la culture procède de l'individu, qu'elle se confond avec la personnalité, la sensibilité, les adhésions sociales, etc. Chacun consomme donc certaines formes de culture selon ses envies, ses connaissances, son éducation, ses possibilités financières, son appartenance à un sous-groupe de la collectivité, etc⁴⁷ : la culture comme pratique distinctive (premier topique de N. Babey).

⁴⁵ C. Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, p.4 1

⁴⁶ O. Moeschler, *Publics de la culture à Lausanne*, p.8

Il est une fois de plus nécessaire de distinguer différents types de culture au sein de notre définition. Pour ce faire, nous nous sommes notamment basés sur le travail d'O. Moeschler⁴⁸ :

- La **culture large** s'étendant aux cinémas, concerts rock ou institutions privées.
- La **culture subventionnée**, la culture légitime dont fait partie les musiques actuelles, le Jazz, et les fêtes et festivals.
- La **culture cultivée**, ou *classique*, très valorisée, elle se centre sur les humanités classiques, c'est-à-dire les musées, théâtres, concerts classiques et la danse qui sont souvent financés par la collectivité publique.

Ces différents aspects peuvent se séparer en une culture « off », « alternative » et une autre officielle que certains sociologues appellent culture « légitime » ou « établie », plus encore, une « culture cultivée ». Cette dernière branche est valorisée socialement. Elle s'oppose à la culture alternative et à la culture de masse ou populaire. Différents concepts, donc, sans que l'on ne puisse cristalliser définitivement ces définitions qui ne résistent pas toujours à l'analyse concrète des contenus ou de leurs publics spécifiques.

Cependant, la culture et sa consommation révèlent des dimensions différentielles et conflictuelles. Pour P. Bourdieu, les individus occupent différentes positions dans le champ social, déterminées par le revenu et le capital économique, ainsi que par le niveau de formation. Ces inégalités socio-économiques structurent en grande partie leurs horizons de possibles, et notamment leurs goûts et leurs dégoûts.

La consommation culturelle serait donc moins un acte individuel que proprement social. La consommation culturelle est un rapport de distinction. L'accès inégal à la culture reflèterait donc l'organisation de la société et ses inégalités. En effet, les contraintes sociales sont responsables de la pérennisation d'un non-public et de comportements culturels spécifiques à des groupes sociaux, et ce malgré une certaine volonté de démocratiser la culture. La mise en place de politiques culturelles doit notamment chercher à pallier ces inégalités.

4) « Faire de la culture », quels enjeux pour la ville ?

4.1) Les buts de l'étude et leurs objets : De l'utilité de la culture dans chaque centre

Sans vouloir prétendre faire de chaque centre une « ville d'art », il est important d'y trouver son potentiel créatif ou historique, créer de l'attrait, de l'intérêt, éveiller des sensations. Faire de la culture de proximité, encourager des artistes, multiplier les manifestations, théâtres, musique, etc. Encourager aussi la population à s'investir dans des loisirs constructifs, bref faire de la culture quelque chose de plus « culturel » au sens anthropologique du terme : des formes de cohésion sociale et de rencontres ! Il faut pour cela que l'on reconnaisse plusieurs sous-cultures, auxquelles on laisse les moyens de se développer et de coexister. Il s'agit plutôt d'une politique de valorisation culturelle du tissu social que d'une véritable intention de démocratiser la culture. Par exemple, une bonne partie de la population reste imperméable à la culture « cultivée » et l'on ne va pas les forcer à se rendre à des concerts classiques sous prétexte de démocratisation... Ce dernier terme est un slogan, un faux problème : la culture, en général, ça coûte et l'on ne peut pas faire les billets gratuits. Cela impliquerait d'augmenter à

⁴⁷ P. Bourdieu et A. Darbel, *Les musées d'art européens et leur public*

⁴⁸ O. Moeschler, *id.*, p.10

outrance la part des subventions. En revanche, l'autorité peut tenter de familiariser la population et permettre l'émergence de différents modes d'expression.

Chaque ville doit instaurer une politique culturelle qui lui est propre. Il faut prendre en compte et valoriser les différentes aspirations et appartenances et leur permettre d'exister et de s'exprimer dans le respect des valeurs démocratiques.

« La politique culturelle doit favoriser des programmes d'action où chacun puisse reconnaître une empreinte locale, elle n'est plus seulement portée sur les domaines reconnus légitimes, et ne poursuit plus seulement le but idéal d'élargir le public, qui servait bien souvent d'unique justification de la politique culturelle locale. Les pratiques culturelles au sens large sont dorénavant considérées comme des éléments essentiels de la vie collective et de sa qualité. L'augmentation et diversification de la consommation culturelle des particuliers en témoigne ces dernières années. » (Lucchini, 2002).

Visiblement, ce qui dans cette étude française est clairement posé et admis l'est beaucoup moins dans notre pays. Il n'y a pratiquement pas de politique culturelle fédérale et bon nombre de centres urbains n'en ont pas vraiment non plus, ou alors elle reste très mal définie et mal ciblée.

4.2) Le marketing de ville : culture et ordre marchand

Les villes, en tant qu'entité, se mettent de plus en plus en scène pour attirer de nouveaux habitants et de nouveaux investisseurs. Elles vantent leur beauté, leur convivialité, leur centralité, leur savoir-faire technique, ... et aussi leur Culture. Bref, elles vantent leur mérite et leur qualité de vie. L'urbanisme se met à la page et participe à cet effort publicitaire en essayant de répondre aux slogans imaginés par les bureaux de communication et le politique. Il participe à conférer à la ville une nouvelle image. La notion de qualité de vie devient dès lors une direction à la transformation du paysage urbain⁴⁹.

Les activités culturelles possibles au sein d'une ville participent de sa qualité de vie et ainsi des équipements culturels sont créés – théâtres, musées, salles de concerts, etc. – pour parfaire l'offre à l'intention de citoyens potentiels. Plus encore que d'attirer ceux-ci, les aspects culturels d'une ville peuvent faire pencher la balance pour l'implantation d'entreprises. Pour séduire leurs cadres et leur pouvoir d'achat, la ville doit pouvoir leur offrir certaines activités de qualité dont font partie les activités culturelles. Remarquons qu'à ce niveau-là, l'offre est souvent faite à l'intention d'une *upper class* (cadres et dirigeants d'entreprises).

La ville est ainsi de plus en plus gérée comme une entreprise. Elle se dote de nouveaux outils d'intervention, tels ceux du « new public management », outils principalement importés des modes d'organisation de l'entreprise. La mise en valeur d'activités culturelles fait partie de cette logique. L'émergence de pratiques managériales et du marketing dans la gestion urbaine en vient à complexifier le débat autour de la culture, voire à durcir ce dernier. Comme nous l'avons déjà dit, l'objet culturel est susceptible d'être traduit dans des valeurs marchandes. Selon N. Babey, « la littérature spécialisée dans le marketing des arts, procède d'abord par élimination, en évacuant tout discours de sens ou de valeur sur la culture, et en véhiculant un simple principe : le marketing a pour but l'optimisation de la relation d'échange entre l'entreprise et le client, et la maximisation de leur satisfaction mutuelle ».⁵⁰ L'objet culturel serait donc un produit de consommation comme un autre, auquel on peut soumettre des méthodes de ventes (troisième topique N. Babey). Plus encore qu'une valeur intrinsèque et fondamentale de la ville, la culture devient pour cette dernière un argument de vente. La culture devient donc instrumentalisée par les autorités communales dans un but qui n'est pas forcément propre à satisfaire le plus grand nombre. Parler en termes d'image uniquement, c'est risquer de tomber dans la logique du sponsoring.

⁴⁹ N. Babey, *La publicité du territoire*, p. 13-15

⁵⁰ *id.*, p. 270

« Trop de collectivités locales se prennent pour des entreprises, en adoptent le langage et les arguments dans leur "compétition" et le jeu médiatique. Devrait-on rappeler que la finalité d'une collectivité locale n'est pas le profit, et n'est même pas la croissance du nombre de ses habitants, mais leur bien être et la bonne gestion du territoire ? Certaines municipalités de villes moyennes (ou grandes), qui s'épuisent en compétition, "communication" et leurrés, auraient sans doute intérêt à opérer un retour sur soi, et à comparer l'art de l'être à l'art du paraître. »⁵¹

Pour beaucoup, le mécénat moderne, c'est l'Etat, les privés ne se souciant que de leur satisfaction personnelle. Les autorités, garantes de l'argent des collectivités publiques, se doivent d'être guidé dans leurs choix par d'autres valeurs que celles du marché. La culture, certes, ça coûte, mais il ne faut pas chercher à tout prix à en quantifier les retombées, ce qui est d'ailleurs pratiquement impossible.

4.3) La culture, ça coûte, mais ça rapporte aussi

La culture, ça coûte cher et ça fonctionne toujours à perte d'un point de vue strictement économique. Quelques bourrus aux visions étroites pensent d'ailleurs que ça ne sert à rien, voir même que c'est dangereux ! On gaspille de l'argent pour des artistes qui feraient mieux de se mettre au travail, c'est-à-dire un « vrai » travail ! En outre, la culture n'intéresse qu'une minuscule partie de la population, quelques passionnés de classes supérieures qui ont visiblement du temps à perdre ! Ces arguments de café de commerce ne sont pas loin de ceux de certains de nos Parlementaires. Mais nous n'entrerons pas plus avant dans des considérations d'ordre éthique et philosophique. Alors concrètement, quels intérêts à faire de la culture ?

Du point de vue économique 1 fr. investit génère un flux financier de 3,50 frs à Lausanne d'après une étude d'Antonio Cunha (1989)⁵². Il y a en effet bon nombre de frais induits et connexes et la circulation de ce franc dynamise l'économie locale. Cette étude est souvent prise comme cheval de bataille par des défenseurs ou des promoteurs de la culture en Suisse. La question est de savoir si, effectivement, la culture rapporte en termes financiers. Entendons-nous, la culture ne rapporte pas grand-chose aux caisses de l'Etat, sur 1 fr. investit, seulement 20 cts viennent en retour, il y a donc 80 cts à investir par la collectivité. Le « franc culturel » ne rapporte que 20 centimes à l'Etat, y compris avec les effets indirects et induits. Cependant, ce franc culturel, une fois entré en circulation, va changer de mains et circuler dans l'économie locale, il ne tombe pas dans un gouffre.

Ce franc voyage donc dans l'économie, il ne rapporte pas, mais est transféré d'une personne à une autre, d'une institution à une autre, d'une entreprise à une autre, ... D'après A. Cunha, ce franc finit sa circulation dans l'économie lausannoise une fois qu'il a changé trois ou quatre fois de mains, ensuite il sort.

Alors certes, ça coûte, mais pour l'Etat, cet argent n'est pas totalement perdu car il entraîne des effets en cascade qui résultent sur un retour sous forme d'impôt divers de 20 cts. De plus, cet argent contribue à la dynamique de l'économie locale, parce que ce franc va continuer à circuler dans différents circuits économiques.

L'étude du Pr Cunha s'occupe de Lausanne, la question est donc de voir si cela reste valable pour des villes plus petites. Malheureusement, il ne semble pas que ça fonctionne aussi bien. Pour les petits centres, comme le nombre potentiel de transfert du « franc culturel » est plus petit, et comme ils sont plus dépendants de l'extérieur en approvisionnement, ce chiffre est nécessairement plus faible. Plus la ville est petite, plus le franc a des chances de sortir vite. Les effets seront reportés vers l'extérieur (effet de fuite). On peut donc poser qu'à priori, ce franc va sortir beaucoup plus rapidement car l'économie d'un petit centre est beaucoup plus ouverte et dépendante de l'extérieur.

Culture, politique et économie forment un trio ambigu mais complémentaire : les retombées financières directes sont souvent faibles (ou à perte), mais indirectement considérables.

Schématiquement, on peut résumer en trois facteurs les intérêts pour une ville à promouvoir la culture :

⁵¹ Roger Brunet, *Villes moyennes: point de vue de géographe*, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p. 16

⁵² A. Cunha, *Culture et économie à Lausanne*, 1989

Facteur économique

Le secteur culturel est constitué d'un ensemble d'activités possibles hétérogènes et abondantes répondant à des demandes diverses. Certaines d'entre elles attirent du monde de l'extérieur engendrant un flux financier net qu'il ne nous a pas été possible de chiffrer. Dans tous les cas, il y a, pourrait-on dire, une **rentrée d'argent extérieure** par le pouvoir d'achat des touristes culturels. En effet, on paye le prix de l'entrée, les consommations, l'achat de marchandise, on mange et l'on dort parfois sur place, on utilise les transports locaux, on paye le parking, ou l'amende parce qu'on n'a pas payé ce dernier, etc.

Il va sans dire que les bénéficiaires les plus directs de ces retombées sont les différents acteurs culturels (artistes et créateurs, organisateurs culturels). Mais ils ne sont pas les seuls. Les ménages bénéficient indirectement des retombées économiques de ce secteur, car celui-ci crée des emplois.

Les pouvoirs publics aussi, bien qu'aidant financièrement « à perte » les institutions culturelles, bénéficient directement ou indirectement des retombées de la culture. En plus de l'aspect de **marketing urbain** pur, ils récupèrent une partie des fonds investis par le biais d'impôt sur le revenu d'employés du secteur culturel. Cette circulation d'argent favorise de plus la dynamique économique locale. Cela étant, il ne nous a pas été possible de rendre compte de l'impact économique du secteur culturel, le traitement et la collecte de ces données s'étant révélé trop complexe et difficile. En outre, les lois générales de l'économie en matière d'économie culturelle ne fonctionnent pas toutes. Selon Yvette Jaggi⁵³, les lois de l'offre et de la demande sont inversées : c'est le contraire de la loi des séries. L'offre induit la demande - cas particulier inverse aux lois du marché. L'offre ne cesse d'augmenter et la demande suit à peu près. On constate de plus que ce sont souvent les mêmes personnes qui tournent d'un lieu à un autre.

Facteur humain

La culture participe à l'identité du lieu. Celui-ci joue un rôle dans la formation des consciences individuelles et collectives. Les êtres humains, sujets et agents géographiques, reçoivent et perçoivent, construisent et revendiquent des identités cristallisées dans leurs représentations et leurs interprétations des lieux et des relations spatiales⁵⁴. Il y a un besoin d'appropriation du lieu, pour former l'identité du groupe qui y vit. Celle-ci passe par le partage d'un espace commun, des réseaux de sociabilité, la participation à l'économie, au politique ou à la morale qui assure la cohésion de la collectivité. Et l'art demeure fondamentalement un facteur de rapprochement, car il stimule le débat et le sentiment d'appartenance.

C'est un facteur de cohésion sociale et d'ouverture d'esprit. Le beau, ça fait du bien, se divertir, apprendre, réfléchir ou admirer et contempler. L'envie de découvrir une page d'histoire, le goût de lire d'avantage procède souvent d'une révélation, d'un coup de foudre pour un spectacle ou une œuvre d'art. La culture est donc un atout précieux pour susciter le désir d'apprendre.

Nous sommes dans un monde chaotique, contradictoire, complexe, violent, et qui n'est dominé par aucune pensée structurante comme c'était le cas par exemple au XVI^e s. avec la religion catholique. La culture transmet des savoirs, élargit les perceptions, étoffe la réflexion; elle aiguise le sens critique. C'est un outil très utile aussi pour les jeunes submergés par un flux quotidien et massif d'informations contradictoires.

Facteur de prestige

En suivant la logique du marketing de ville, le rayonnement d'un centre urbain dépend en partie de son offre culturelle. Il se fait connaître ainsi, et cela peut-être un atout pour attirer des touristes, certes, mais aussi de

⁵³ interview privé, 06.12.04

⁵⁴ M. Le Bossé, *Géographie et culture* no 31, p.116

nouveaux habitants et pourquoi pas de nouvelles entreprises. Une ville culturellement riche peut en effet être un gage de qualité et de dynamisme.

L'aire de rayonnement d'une ville est généralement fonction de la rareté et de l'efficacité des biens ou des services offerts. Mais il faut en outre tenir compte des aires d'influences des villes proches. « *L'aire de rayonnement d'une ville est une complexité organisée qui résulte de l'addition-combinaison des aires d'influence propres à chaque bien et service* »⁵⁵. Cela doit s'avérer vrai aussi pour le domaine culturel et son public.

4.5) Bilan

Analyser les faits culturels n'est pas chose simple. Nous avons dû faire de nombreux détours pour en souligner les implications artistiques, sociales, anthropologiques, économiques, politique, etc. Autant de questions qui peuvent paraître, de prime abord, hors contexte dans une étude géographique pure, mais qui n'en demeure pas moins fondamentale pour une compréhension approfondie du sujet et des problèmes qu'il suscite.

Au vue du propos qui précède, on peut admettre qu'il existe des cultures régionales au sens large, mais qu'il est difficile de délimiter de manière précise. À un niveau plus fin, on peut encore se demander si tel est le cas au sein des villes. Dans tous les cas, on peut déjà affirmer que dans chaque centre, plusieurs cultures coexistent, ou du moins, plusieurs formes de culture sont consommées et produites. En effet, la dynamique et la structure d'une entité géographique, par exemple une région ou une ville, sont produites par les interactions entre des comportements individuels⁵⁶. De même, chaque individu a des affinités différentes pour chaque mode d'expression, ou chaque « culture » (culture classique, alternative, ...). De plus, leur appartenance peut être multiple. De même que l'on peut être à moitié jamaïcain et suédois, on peut aussi bien apprécier un concert classique que de rock, et pourquoi pas les deux. Ainsi, il est dans tous les cas trop restrictif de parler d'**une** culture propre à un lieu, ou de formes culturelles qui seraient univoques, surtout au jour d'aujourd'hui. Au niveau des Arts c'est aussi le cas.

On l'a vu, la culture est principalement le fait des villes. C'est aux communes de faire l'effort pour avoir une vie culturelle, la Confédération n'ayant qu'un rôle subsidiaire. Aujourd'hui, les centres urbains se dotent de stratégies - les politiques culturelles - pour valoriser leurs atouts et en créer de nouveaux. Ces stratégies doivent éviter l'écueil de trop instrumentaliser la culture. En effet, l'imbrication du monde marchand et du monde culturel ne va pas sans poser quelques questions d'ordre éthique et de valeurs.

À un niveau plus terre-à-terre, cela semble notamment influencer sur un hypothétique partage uniforme des manifestations et des équipements au sein du territoire. Peut-être que les villes périphériques, ou trop petites, ne peuvent avoir qu'un rôle de relais-dortoir, ou à l'autre extrême de centre traditionnel folklorique. Toutefois, il est clair que ce n'est pas le cas, ou du moins, que ce n'est vraisemblablement la volonté d'aucune commune. La question se pose alors de savoir qui s'occupe de ces questions au sein de chaque administration communale.

Pour la suite du travail, nous restreindrons clairement la notion de « culture » à son acception artistique et de création locale. Nous chercherons à voir si les villes de moyenne importance s'intègrent dans un système de complémentarité, au sein d'une région, pour pallier une certaine « précarité culturelle ». En effet, on peut imaginer que les villes créent ou produisent certaines spécialisations dans tel ou tel registre, particulièrement si elles sont de taille réduite.

⁵⁵ J.-B. Racine et M. Cosinschi, *Les espaces urbains, villes et réseau*, in : *Nouvelle Géographie de la Suisse et des Suisses*, p.401

⁵⁶ J.-B. Racine, *Géographie urbaine*, p.104

5) Villes moyennes et réseaux de villes

Tout d'abord, avant de parler de complémentarité et de mise en réseau, il nous faut définir ce que l'on entend par « ville moyenne ». En effet, c'était bien ce type de centre urbain qui était en premier lieu le sujet de ce travail. Si le concept de « ville » nous paraît totalement anodin et clair dans son sens commun, il est pourtant difficile d'en avoir une définition englobant ces multiples facettes. Les villes au fond qu'est ce que c'est ? Un concept géographique aux multiples définitions et qui exige un noyau bâti continu.

5.1) Les villes moyennes en Suisse

D'un pays à un autre, les qualificatifs de petites, de moyennes ou de grandes villes ne concernent pas les mêmes données quantitatives. En France, on estime qu'une ville moyenne se situe entre 20'000 et 100'000 habitants, dans le contexte européen la fourchette peut être élevée de 50 à 200'000, voire 300'000 habitants⁵⁷.

En Suisse, certains chefs-lieux de canton comme Altdorf, Sarnen, Stans, Glaris, Appenzell ne sont pas considérés comme « ville » par le recensement fédéral, car ayant moins de 10'000 habitants et n'étant pas intégrée à une agglomération.

Ainsi, on décompte cinq grandes villes (agglomérations) : Zürich (940'000 hab.), Bâle, Genève, Berne et Lausanne (295'000 hab.); quatre villes moyennes entre 50'000 et 100'000 hab. : Winterthur, Saint-Gall, Lucerne et Lugano; et 87 villes oscillant entre 10'000 et 50'000 hab.

La hiérarchie urbaine helvétique est complétée de toute une série de niveaux inférieurs, agglomérations moyennes, petites, petites villes isolées, etc. Ces niveaux inférieurs sont pourtant pétris d'urbanité. Le taux d'urbanisation entendue dans son acception la plus courante (proportion d'habitants implantés dans des communes de plus de 2000 âmes) signifie que la Suisse était déjà urbaine à 32 % en 1850, 68 % en 1950, 85 % en 1980 (Piveteau, 1986)⁵⁸. En effet, la structure fédéraliste de la Suisse a maintenu beaucoup plus sensiblement que dans une nation centralisée, une large animation économique jusqu'au niveau des plus petites cellules territoriales : elle a servi de ce fait de frein à la différenciation (Piveteau, 1995)⁵⁹.

Pour ce travail, nous admettrons qu'une ville moyenne en Suisse romande est un centre urbain qui a une population supérieure à 10'000 habitants et inférieure à 50'000.

La ville peut être défini par son nombre d'habitants, mais pas uniquement. On peut la définir par sa position au sein du territoire et aussi par ce qui s'y passe et s'y trouve (ceci découlant de cela et inversement). La définition de la ville moyenne, plus encore qu'un nombre d'habitants, doit s'établir autour de son aspect et du mode de vie qu'elle autorise. En effet, comme le fait remarquer J.-B. Racine : « *la situation géographique, ou mieux la position dans le réseau, est beaucoup plus importante pour rendre compte de la croissance différentielle des villes. Mais encore une fois, difficile de découvrir une vérité particulière ou générale pour les villes moyennes* »⁶⁰.

⁵⁷ F. Tomas, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p.476

⁵⁸ J.-B. Racine et M. Cosinschi, *Les espaces urbains, villes et réseau*, in : *Nouvelle Géographie de la Suisse et des Suisses*, p.379

⁵⁹ J.-B. Racine, *Les villes moyennes en Suisse: une centralité à défendre et à réinventer*, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p.197

⁶⁰ J.-B. Racine, *id.*, p.201

5.2) Ville et territoire

En Suisse, Etat fédéral à l'esprit de décentralisation, l'urbanisation est complexe. Au XVIIIe siècle déjà, elle était couverte de petites villes et bourgades entourées de fortifications médiévales. Il n'est donc pas étonnant que Jean-Jacques Rousseau identifia le territoire helvétique comme **une** cité, décrivant la Suisse en 1763 comme « une seule ville », une ville multicentrée, une ville à noyau multiples⁶¹. Les centres urbains du territoire helvétique interagiraient entre eux formant ce que l'on pourrait définir comme le concept de « métropole suisse ».

La ville n'est pas un vase clos, elle est ouverte vers les autres et sur son territoire. La ville moyenne a notamment un rôle de pivot dans la dynamisation de son espace rural. Face à la crise des grandes villes, la ville moyenne s'approprie progressivement l'image d'un centre urbain resté à taille humaine et préservant au mieux une certaine qualité de vie. Elle apparaît alors de plus en plus pour les ruraux comme une référence et un modèle de développement⁶². Une capitale régionale participant d'un territoire relativement homogène. La ville moyenne est un fédérateur. Elle apparaît comme le premier niveau de pertinence où les projets de développement locaux qui émanent de son territoire sont crédibilisés et validés.

Dans le domaine culturel aussi, de nos jours, on peut s'attendre à ce que les gens vivant en campagne aillent au théâtre, visitent un musée ou écoutent un concert. Le centre moyen le plus proche (leur capitale régionale) doit pouvoir offrir certains produits allant dans ce sens.

Grossièrement, on peut distinguer trois temps longs dans les relations entre les villes et les territoires⁶³.

- 1) Une première période allant de l'Antiquité à la pré-révolution industrielle, où la ressource « urbaine » est « l'encadrement du territoire ». Avant d'être un lieu de commerce et de collecte, la ville est d'abord un lieu de défense, donc un lieu de concentration du pouvoir politique et religieux étendant son influence sur son territoire proche, qu'elle domine autant institutionnellement qu'économiquement.
- 2) À partir de la révolution industrielle, la ville renforce son pouvoir économique en s'appuyant sur sa ressource première : les hommes. La ville organise son bassin de main d'œuvre pour nourrir son industrie, installée sur ses marges, définissant ainsi une agglomération unique mais ségréguée, entre la périphérie accueillant les usines et son centre réservé à la vitrine de l'industrialisation et au pouvoir financier.
- 3) Le troisième temps des rapports entre villes et territoires donne comme ressource organisatrice la compétence et la qualité. La ville devient le lieu de concentration privilégié des services, de l'innovation, de la recherche et aussi de l'offre culturelle et associative. Elle est devenue le support d'une économie plus immatérielle que par le passé, elle subit parallèlement une transformation majeure dans son rapport avec l'espace environnant : elle doit partager ses pouvoirs avec les autres villes qui, elles aussi sont organisées pour capter des compétences, des savoirs faire. Comme les entreprises, les villes ne peuvent plus vivre seules.

Les villes sont toujours mises en relation les unes avec les autres par de multiples réseaux de communication et d'échanges. Elles constituent des systèmes fortement interdépendants. Selon leur taille, ce système est un territoire plus ou moins vaste (régional, national, mondial dans le cas des métropoles).

En Suisse, les petites et moyennes villes maintiennent, grâce au fédéralisme et à leurs activités de service, leur influence sur leurs cantons ou districts respectifs : non seulement les valeurs historiques, culturelles et politiques expliquent le dynamisme de ce type de ville, mais aussi les raisons économiques. Ces centres possèdent une

⁶¹ J.-B. Racine, *id.*, p.194

⁶² C. Rolland-May, *Le rôle des villes moyennes dans la dynamisation des espaces ruraux fragiles*, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p.138

⁶³ D. Royoux, *Réseaux de villes et politiques publiques locales*, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p.158

véritable « urbanité » et malgré le développement hiérarchique du réseau de métropoles, ils ont gardé des activités de proximité variées (service, transport, culture, commerce, etc.).

5.3) Les réseaux urbains et théorie des lieux centraux

Walter Christaller fut l'un des premiers à chercher une explication générale de la taille, du nombre et de la distribution des villes dans un espace donné. Dans ce dessein, il s'est interrogé sur les rapports de commerce et de services entre villes et campagne, et sur les mécanismes assurant leur régulation. Il réussit ainsi à expliquer la régularité frappante de la disposition des villes et de leur organisation en réseaux hiérarchisés au travers des phénomènes économiques qui les lient. Son modèle théorique montre « *qu'en zone homogène, la ville la plus grande, dispensatrice des biens de tous les niveaux, se situe au centre, entourée de centres moyens, eux-mêmes entourés de centres de niveaux inférieurs, selon une hiérarchie régulière de centres et d'aires emboîtées de services, le nombre de centres de même niveau étant d'autant plus élevé que ce niveau est bas. (...) Dans la théorie des lieux centraux, les centres dominent les centres de niveau moins élevés, dans la mesure où y sont concentrées un plus grand nombre et une plus grande variété d'activités tertiaires. Les consommateurs habitant l'arrière-pays se rendent dans ces centres pour une quantité de raisons* »⁶⁴.

On peut considérer les activités culturelles comme étant des activités tertiaires, un produit de consommation ou un service proposé à la population. Celles-ci prennent de multiples formes et peuvent parfois toucher un public pointu (cave à Jazz) ou alors attirer des foules grâce à son prestige (Louvre de Paris). Ces différentes formes auront, bien entendu, plus de chance de se réaliser dans des lieux centraux que dans des villes périphériques. Ainsi, et ça paraît être le cas, plus la ville est grande, plus l'offre culturelle est importante et variée.

Dans le cadre d'une métropolisation européenne croissante, on peut penser que les villes ont la nécessité de s'organiser entre elles, particulièrement les villes moyennes. C'est dans ce cadre que sont nées les premières démarches de « réseaux de villes », idée actuellement à la mode. N. Babey le remarque : « *les voix politiques s'élèvent pour réclamer fusions communales, départementales, voir régionales pour rationaliser les projets d'aménagement du territoire et économiser les coûts de fonctionnement dus à une administration vue comme pléthorique et obsolète* ».⁶⁵

On peut imaginer que ces fusions et ces réseaux ont aussi une valeur dans le domaine culturel. En effet, nous voulons vérifier si les villes moyennes créent des synergies pour survivre ou du moins être plus efficace dans le domaine culturel, notamment en créant un système de complémentarité, celles-ci ayant un potentiel trop restreint pour offrir un large panel d'activités culturelles.

5.4) Mise en réseau des villes moyennes

Pour que certaines villes se mettent en réseau, il faut des pré-requis indispensables : la proximité spatiale, la proximité temporelle et la complémentarité fonctionnelle.

La **proximité spatiale** est un « *seuil psychologique relevant de la géographie de la perception, qui fait que des acteurs potentiels de la mise en réseau bornent leur horizon à un rayon de 50 km autour de leur cité. Au-delà, commence le vide sidéral...* »⁶⁶ Cette citation de C. Jamot est basée sur l'analyse de villes française. La situation

⁶⁴ J.-B. Racine, *Géographie urbaine*, p.82

⁶⁵ N. Babey, *La publicité du territoire*, p. 15

⁶⁶ C. Jamot, *Mise en réseau des villes moyennes et réseau christallérien : compatibilité ou antinomie ?*, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p.48

en Suisse est un peu différente, les distances entre les centres étant plus restreintes. Toutefois, la proximité spatiale est un pré requis qui reste indispensable.

Le **temps** est un autre seuil psychologique : on accepte le contact à condition de ne pas perdre trop de temps en déplacement. La multiplication des liaisons autoroutières joue un rôle fondamental et le chemin de fer devient un élément tout aussi déterminant. L'idée est qu'il faut un système relationnel complet et efficace qui doit exister au préalable entre deux centres, matérialisant le flux et les tentatives d'échange.

La **complémentarité** est aussi fondamentale. Pour qu'une relation s'établisse entre deux villes, il faut concrètement avoir des choses à échanger, d'où une certaine complémentarité fonctionnelle. L'idéal serait que ce qui manque à une ville lui soit offert par une autre et vice-versa. Le nouvel ensemble ainsi constitué, plus complet, serait alors susceptible d'occuper dans la hiérarchie urbaine un positionnement supérieur à celui de chacune des deux villes. Un réseau de villes permet de renforcer leur poids dans la concurrence urbaine grandissante, en captant à plusieurs des équipements nouveaux qui auraient échappé à chacune des villes si elles avaient agi seule. Ainsi, cela permettrait de combler des lacunes, d'offrir un échelon supplémentaire à une région. L'échange est ainsi perçu sous la forme d'une réciprocité entre des partenaires égaux, ce qui sous-entend un certain équilibre entre ces villes. Dans les faits, il semble que la perception de l'autre relève plutôt d'un état de concurrence, à travers les aires d'influence.

Pour les élus, la mise en réseau de villes est une politique qui est un moyen d'accroître une ligne budgétaire ou de réaliser une œuvre concrète apte à favoriser leur réélection.

La mise en réseau d'activités culturelles peut être un secteur porteur, sa gestion relevant aussi bien du secteur public que du secteur associatif et privé. On peut songer à des échanges de spectacles, à une communication plus soutenue entre les centres (pour que la population de chacun soit au courant de ce qui se passe chez son voisin) et à une complémentarité dans les équipements.

L'union fait la force ! Quatre villes de 60'000 habitants pourraient en faire une de 240'000 si elles partageaient équipements et services; on pourrait donc organiser la spécialisation des villes⁶⁷. Comme le fait remarquer C. Jamot, la limpidité du réseau cristallin du réseau urbain paraît en contradiction totale avec l'idée de « réseau de villes ».

Pour que ça marche, il faudrait mettre en mouvement une coopération entre territoires bien organisés autour des villes dotées de services et d'équipements, plus que de tisser des liens ponctuels à distance dans un espace considéré comme évanescent, sans espaces intermédiaires suffisamment structurants; surtout si ces liens sont organisés uniquement en fonction des intérêts du moment. Face à la métropolisation qui semble appauvrir les échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine, les réseaux de villes pourraient permettre de corriger les inégalités territoriales. Dans tous les cas, pour que la réseautique marche, il faut qu'une circulation simple et massive des hommes soit possible entre les villes, ce qui ne va pas sans poser de nombreux problèmes (horaire, temps, argent).

Imaginer une spécialisation des villes dans le domaine culturel a donc des aspects très positifs, mais il faut faire attention...

⁶⁷ Roger Brunet, *Villes moyennes: point de vue de géographe*, in : *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, p. 17

5.5) Bilan

Il semble que les villes d'importance moyenne, qui ne peuvent assumer une offre diversifiée, mettent naturellement l'accent sur une spécificité, une niche culturelle qu'elles développent plutôt qu'une autre.

On l'a déjà vu, c'est à chaque ville de créer sa politique culturelle. Cependant, les villes moyennes font souvent face à un manque de moyen financier. Une politique plus large, englobant plusieurs centres urbains, devrait permettre de palier à ce manque. Ainsi, les synergies entre centres devraient permettre la mise sur pied d'activités culturelles plus variées et de meilleures qualités. En outre, cette mise en réseau devrait permettre de créer l'identification d'une région plus vaste et cohérente.

Quatre villes de 60'000 habitants peuvent-elles en former une de 240'000 ? Cette vision, sans être absurde, est vue par bon nombre comme exagérément technocratique et réductrice, se fondant à l'excès sur une idéologie d'entreprise. On l'a dit, les lois de l'économie ne marchent pas dans le domaine culturel, les synergies entre villes semblent difficilement réalisables : il n'est déjà pas sûr d'améliorer le rendement en fusionnant deux entreprises. Il y a encore beaucoup moins de chance que ça marche dans le domaine culturel.

Face à la métropolisation qui semble appauvrir les échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine, les réseaux de villes doivent corriger les inégalités territoriales et non risquer de les renforcer. Dans le domaine culturel, il s'agit d'abord de répondre aux aspirations régionales ou locales avant de considérer comme prioritaire l'identification de politiques culturelles complémentaires fondatrices d'une image cohérente de la région pour « l'extérieur ». En outre, on l'a vu, il est dangereux de considérer la culture comme un vulgaire produit de consommation.

Notons enfin que selon Denise Pumain (1994)⁶⁸, les recherches récentes ont permis la mise en évidence d'un certain nombre de lois du changement urbain, certains invariants. On assiste ainsi à une stabilité des dimensions relatives des villes d'un même système sur la longue durée. Il existe par ailleurs des spécialisations différenciant durablement les profils économiques et sociaux des villes, les représentations collectives gardant peut-être plus longtemps encore que les structures socio-économiques, la mémoire de l'image des villes associée à leur spécialisation. C'est dans ce contexte d'intelligibilité du devenir urbain que s'inscrivent nos interrogations.

6) Hypothèses

Ayant défini la culture qui nous concerne par réductions successives et ayant délimité la notion de ville moyenne et de réseau, il s'ensuit un certain nombre de questions - déjà énoncées dans la problématique - auxquelles nous pouvons maintenant apporter, sous forme d'hypothèses, des éléments de réponse.

6.1) Une première hypothèse (production de l'offre culturelle)

L'offre et les développements des équipements et des pratiques culturelles sont fonction de la taille et des moyens et s'inscrivent dans un ensemble de liaisons privées et publiques. Elles ont des visées différentes, dont celle, à côté de satisfaire des besoins, de contribuer à l'image de la ville. La demande culturelle est une demande de biens et de services qui est satisfaite par une offre polyvalente et hétérogène.

L'offre et les équipements culturels peuvent en effet être considérés comme des produits de consommation ou des services. Suivant la théorie des lieux centraux, de manière générale, cette offre est belle et bien fonction de la centralité, de la taille. Cependant, toutes les collectivités de villes moyennes ne disposent pas du même capital, ni des mêmes aspirations, ce qui peut expliquer des différences notoires entre centres urbains de taille

⁶⁸ D. Pumain, *La dynamique des systèmes de villes*, courrier du CNRS no 81, p.13

équivalente. En outre, le secteur privé investit de manière inégale suivant les lieux. Certaines villes bénéficient ainsi, ou non, de certaines activités grâce à des investissements individuels.

Pour la ville, la culture a différentes visées, en plus de répondre à un certain nombre d'attentes (éducation, loisir, etc.), elle répond aussi au besoin de donner une image positive. Positive pour sa population, mais aussi pour l'extérieur (les touristes culturels potentiels et les entreprises cherchant un lieu où s'implanter). Si l'attrait touristique tombe sous le sens, l'attrait d'entreprises privées peut à priori être dérisoire, celles-ci cherchant plutôt à accroître leurs bénéfices et minimiser leurs dépenses. Cependant, il semble que le dynamisme d'une ville sur le plan culturel est de plus en plus vu comme un atout majeur pour l'implantation d'entreprises. Un dynamisme culturel fort devient synonyme d'une économie florissante, ou du moins qui se porte bien. L'investissement des acteurs politiques locaux dans la culture reflète une situation de confiance et de bonne entente avec la population, ainsi qu'un certain sens critique. L'ouverture d'esprit des élus se constate notamment au travers cela, ce qui peut créer un état de confiance et de respect.

De plus, l'entreprise ne recherche pas seulement un cadre simplement et directement favorable à la production, elle pense aussi au bien être de ses employés, à les attirer mais aussi à les garder. Peu de cadres seraient d'accord de vivre dans un lieu où il ne se passe rien. Ça fait partie d'une stratégie de culture d'entreprise : travailler dans un cadre agréable et vivre dans un lieu accueillant qui offre des possibilités sur le plan culturel. Les offres culturelles revêtent de nombreuses formes, on l'a vu. Nous allons donc concentrer notre attention sur l'offre uniquement en termes d'équipement culturel et de subventions.

Il va sans dire que ce sont les grandes agglomérations qui disposent du plus d'équipement, du fait de leur taille démographique et de leur position de place centrale. Maintenant, dans le cadre de nos villes moyennes, allons-nous trouver des spécificités ou des spécialisations ou allons-nous plutôt être confronté à un certain consensus, c'est-à-dire faire un peu de tout mais de manière moins aboutie ? Doit-on s'attendre à des situations uniformes ou plutôt diverses ?

On le verra, malgré des différences notoires, la situation paraît plutôt uniforme, et pour cause : il faut offrir le plus d'activités possibles, mais avec peu de moyens. La culture dans les villes moyennes cherche d'abord à satisfaire le public local en lui offrant des services diversifiés. C'est l'empreinte culturelle de la ville sur ses citoyens qui importe généralement.

Un centre spécialisé dans une forme artistique impliquerait de laisser tomber bon nombre d'autres activités. Cette logique prendrait forme au sein d'un réseau de villes qui serait assez vaste et où chaque entité urbaine remplirait pleinement son rôle culturel. Mais ce ne serait qu'un rôle, impliquant qu'il faudrait se déplacer pour pouvoir « consommer » d'autres formes d'activités artistiques. C'est une logique de tourisme culturel qui priverait la population d'une diversité dont elle a besoin au sein de sa localité. En termes de marketing de ville, cette logique n'est sans doute pas très rentable. On attirerait certes des visiteurs de l'extérieur par une certaine spécialisation, cependant, bon nombre d'habitants n'y trouverait pas leur compte et il est possible que l'on assisterait à une fuite de ces personnes et d'entreprises aussi.

Dans le domaine social ce serait donc un échec. Une politique culturelle valable doit penser à créer des activités au sein de la cité. La spécialisation à outrance limite d'avantage encore le public potentiel dans la ville. Le facteur éducationnel se trouve fortement appauvri, et la culture comme facteur de cohésion sociale et de rencontre devient pratiquement inexistant.

En outre, bien que la population ait aujourd'hui les moyens d'être assez mobile entre les différents centres, forcer les gens à se déplacer au sein d'une réseautique culturelle limiterait malgré tout l'accès à la culture, car tout déplacement ne va pas sans frais.

6.2) Une deuxième hypothèse (localisation des lieux culturels)

Ces équipements culturels s'adressent à une demande variée dans l'extension, selon le niveau de rareté (le « pointu », lieux centraux) comme dans la qualité des spectateurs. Ils obéissent aussi à des règles de localisation plus ou moins précises ou aléatoires, dont la récupération des friches industrielles, lieux plus ou moins efficaces pour attirer les gens et contribuer à la protection du patrimoine.

Les équipements culturels les plus « pointus » se trouvent généralement dans les grands centres. Là où se trouve un public potentiel assez large pour avoir des amateurs de tel ou tel genre artistique. Il est clair que plus le niveau de rareté est haut, plus on aura de chance qu'il se réalise dans une ville d'importance. Cela suit la logique des lieux centraux. Une activité culturelle originale peut notamment attirer un public avertis de l'extérieur et de très loin, suivant le niveau de rareté.

Ces « spécialités » sont le fait d'individus. Les autorités cherchent quant à elles généralement à satisfaire le plus grand nombre. Cependant, dans une logique de marketing urbain, elles cherchent aussi à attirer des personnes à revenu élevé et de ce fait elles visent de préférence des activités prestigieuses ou du moins, d'un certain standing. On l'a vu, la consommation culturelle est un acte de distinction sociale. La ville construit une image positive au travers la culture, elle gagne en notoriété.

Au niveau de la localisation, il y a généralement une volonté politique de mettre la culture au centre de la ville. La culture c'est beau, c'est prestigieux, ça donne une image positive et dynamique et ça attire du monde. En principe, les bâtiments emblématiques de la vie culturelle, tels que théâtres, opéras, musées des Beaux Arts, se trouvent au centre, dans un rayon assez proche de l'hôtel de ville.

Dans une ville moyenne, on peut se déplacer à pied et ainsi situer les différentes attractions possibles. Flâner dans les rues, dans un espace construit pittoresque ou prestigieux... On remarque effectivement que les musées et théâtres se trouvent souvent dans des bâtiments qui ont une valeur patrimoniale ou alors une architecture contemporaine intéressante. Tout cela participe au charme de la cité et à une certaine qualité de vie. Encore une fois, la ville est un espace vécu.

À un niveau économique, le regroupement d'activités culturelles induit des externalités positives. S'ils sont centrés, le public peut aisément passer d'un musée à un autre. En plus du prix des entrées et du merchandising, ils font aussi marcher le commerce local. Après une première visite, on se promène et les vitrines des boutiques nous accompagnent, on s'arrête manger dans un restaurant, etc. Ainsi, de l'argent extérieur est injecté dans l'économie locale.

Dans le contexte de ville moyenne, les distances d'un lieu à un autre sont courtes et les déplacements s'en trouvent favorisés. Rien n'est loin du centre. Cependant, certains seuils de distances psychologiques perdurent.

La culture alternative se situe généralement plutôt en marge de la ville. Elle utilise le plus souvent la récupération d'espaces désaffectés comme les friches industrielles. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas, on peut trouver des lieux alternatifs au centre, comme l'Arsenic à Lausanne... À partir du moment où ils ont un lieu pour s'installer, qu'ils sont admis et gagnent une certaine crédibilité, ils s'institutionnalisent.

6.3) Une troisième hypothèse (signification de la culture)

Elle porte sur les significations de cette culture (bourgeoise, populaire, place de la culture alternative ?) Culture de masse ou culture d'élite ? Quels liens éventuels existent entre les deux pôles ? La culture, telle que mise en scène par la ville, n'est pas toujours représentative des tendances de la population et n'est pas toujours apte à convenir aux plus nombreux.

Les acteurs culturels interrogés, dans les centres abordés dans le cadre de cette étude, sont presque tous d'accord pour dire que les différents aspects culturels sont bien représentés dans leur ville (Fribourg, Chaux-de-

Fonds, Yverdon, Martigny). Pour bon nombre, le public potentiel est très restreint en comparaison de la population (5 % ?), et souvent stéréotypé (formation supérieure, revenus aisés, etc.) C'est aussi les résultats obtenus par P. Bourdieu dans son étude, réalisée en 1964, sur la fréquentation des musées en France⁶⁹. Pour lui, les inégalités d'accès à la culture s'expliquent en grande partie par les différences de niveaux d'instruction (éducation et cadre familial), les catégories sociales les plus favorisées demeurant les plus nombreuses à avoir une consommation culturelle.

Pourtant, en nous référant à l'étude d'O. Moeschler sur les publics de la culture à Lausanne, on voit que le « public culturel » dans son stéréotype ne se retrouve pas. En effet, à Lausanne, les profils socio-démographiques des publics des différents domaines s'avèrent assez variés. Aucun d'entre eux « *ne rassemble des valeurs extrêmes pour l'ensemble des variables socio-démographiques* »⁷⁰. En outre, il remarque que le public des institutions de « culture cultivée »⁷¹ ne suit pas non plus le stéréotype attendu (public essentiellement féminin, âgé, bien formé et aisé).

Loin de la valeur de 5 % de la population, O. Moeschler trouve que la fréquentation moyenne de « culture cultivée » concerne un peu plus du quart de la population (27 %), c'est-à-dire, un public se rendant plus d'une fois tous les 2 mois dans un musée, théâtre, concert classique ou spectacle de danse à Lausanne. 17 % de son échantillon fréquente une fois par mois en moyenne les institutions mentionnées, et 6 % seulement y vont deux fois par mois ou plus. Il reste ainsi 50 % de la population à faire partie du public occasionnel ou du non-public. Toutefois, le public culturel stéréotypé existe bel et bien du côté de la frange des personnes les plus assidues. Cependant, il est d'une étendue limitée au sein du public culturel dans son ensemble⁷².

L'étude nous montre que les domaines qui ont le plus d'attractivité, les domaines les plus rassembleurs sont le cinéma, les fêtes et festivals et les musées. À l'inverse, les domaines les moins rassembleurs sont la danse et le jazz. Il est à noter que cela dépend de la taille des domaines, plus précisément, cela dépend du nombre d'institutions ou de productions et de la taille des salles. De plus, les différents domaines sont relativement ouverts. C'est-à-dire que même s'il remarque qu'il y a certains liens, par exemple entre le public de musique classique et celui des musées (culture légitime), le brassage se réalise relativement bien.

Cependant, notre chercheur remarque tout de même des différences notables entre publics de « culture cultivée » et de culture alternative, sans pour autant qu'une frange ou l'autre ne parvienne à réunir des valeurs extrêmes. Le public alternatif « *se distingue en général par une différence caractéristique entre son niveau de formation élevé, et ses revenus, plus modestes (...)* La frange dominée de la classe dominante qui, alliant un capital culturel important à un capital économique plus modeste occupe une position critique et ambivalente dans la société. Ce public est particulièrement disposé à la consommation d'œuvres culturelles non conventionnelles, qui occupent en général (...) une position incertaine au sein du champ culturel d'une ville ».⁷³

Le public « cultivé » se compose quant à lui plutôt de personnes relativement âgées, bien formées et aisées. De plus, plus le public culturel est assidu, plus il fréquente l'ensemble des domaines légitimes. Quoi qu'il en soit un certain brassage a lieu, loin du stéréotype pessimiste que colportent certains n'accordant à la culture qu'un public élitaire, quantitativement négligeable et coupé de la société.

Les obstacles relevés envers d'avantage de sorties culturelles sont les prix, le manque de temps et l'angoisse de n'être pas à sa place. Ainsi, l'accès facile à la culture reste tout de même le privilège de certains individus. En effet, le public récent qui se rend régulièrement dans les musées, théâtres, concerts classiques et autres

⁶⁹ P. Bourdieu et A. Darbel, *Les musées d'art européens et leur public*

⁷⁰ O. Moeschler, *Publics de la culture à Lausanne*, p.30

⁷¹ La « culture cultivée » regroupe les musées, le théâtre, la musique classique et la danse

⁷² O. Moeschler, *id.*, p.32

⁷³ O. Moeschler, *Publics de la culture à Lausanne*, p.35

spectacles de danses reste minime. En se limitant aux franges les plus assidues du public, on se rapproche inévitablement de la caricature du public culturel telle que véhiculée par le cliché. Il semble qu'il y ait tout de même une société à deux vitesses dans la fréquentation des lieux culturels.

Ainsi, il y a un lien entre l'accès inégal à la culture et les inégalités qui caractérisent plus généralement la société. Le goût ou pas pour la culture et la facilité ou pas d'accès aux musées, théâtres, concerts classiques et danses, le désir de se rendre dans ces institutions ou le mépris de la culture, trouvent leur origine et leur principe de reproduction dans l'organisation globale de la société.⁷⁴ On peut élargir cette réflexion en englobant aussi les musiques actuelles, ces remarques sont aussi pertinentes à ce niveau.

Un des défis majeurs de la politique culturelle serait de faciliter l'accès aux productions artistiques et ce pour une population élargie. On peut penser, comme le dit O. Moeschler, que « *si l'on croit à un réel potentiel créatif et créateur de la culture, on doit déduire qu'une transformation ici ne serait pas sans conséquences : qu'elle amènerait, en toute logique, un bouleversement au niveau des déséquilibres et clivages de la société globale* ».⁷⁵

Un point soulevé dans la conclusion de cette étude est le fait paradoxal selon lequel une société hypothétique totalement égalitaire, notamment dans son accès à la culture, ne pourrait plus être productrice de « Culture ». En effet, la Culture telle que nous la connaissons perdrait sa raison d'être, pour redevenir « culture » mode de vie. Il n'y aurait effectivement plus de contestation ou de critiques possibles dans l'œuvre, nous serions aliénés par un monde trop parfait, pourrait-on dire.

Autrement dit, ou comme le pense notre chercheur, « *une politique qui se donne comme tâche de faciliter l'accès à la culture œuvre par la même, paradoxalement et à terme, à la disparition pure et simple de l'objet de ses soins*⁷⁶ ». Nous nuancerons pourtant ce propos, en séparant bien l'acte créateur de celui de la contemplation simple. Certains se contentent de cette dernière, d'autres peut-être s'ignorent tout bêtement en tant que créateur... Notre bagage culturel est important et évolue toujours, le fait d'ouvrir les possibilités à la création et à la découverte ne changera rien au fait que certaines personnes seront plus talentueuses et plus motivées que d'autres. Elles gagneraient ainsi en reconnaissance, ce qui permettrait un enrichissement de la production et pourquoi pas encore plus de renouveau ! De là à penser bouleverser totalement les façons de penser de nos sociétés postmodernes et le système en place, il y a tout de même un pas des plus utopiques. En effet, l'accès à la culture nous semble simplement plus que bénéfique pour tout un chacun, sans tomber dans la pensée unique. Il ne faut juste pas perdre de vue que ses expressions sont multiples et que c'est à chacun d'y trouver son bonheur. En plus d'enrichir les individualités, de les sensibiliser et de les occuper intelligemment, le simple fait d'élargir le public fournit des retombées positives aussi bien économiquement que socialement à une société. En outre, elle permettrait une reconnaissance accrue des artistes et de leurs œuvres.

L'expression artistique suit l'air (l'erre, l'ère et l'aire ?) du temps, elle évolue et se transforme. S'il est vrai que certains artistes ont, semble-t-il, été plus productifs dans un état extrême d'adversité et de misère, ce ne fut pas forcément toujours le cas. Il faut remettre les choses dans leur contexte, à cet égard nous ne sommes plus à l'aube du XXe s., les génies n'ont pas forcément à dormir sous les ponts et à avoir une reconnaissance post-mortem. L'expressionnisme, la violence artistique, ou les œuvres critiques plus douces auront certainement toujours leurs places et leurs raisons d'être dans des sociétés qui restent imparfaites. Qu'en est-il dès lors à l'échelle de nos villes « moyennes » et « romandes » ?

⁷⁴ *id.*, p.41

⁷⁵ *id.*, p.41

⁷⁶ *id.*, p.41

2^{ème} partie : mise en perspective de quelques cas concrets

1) La culture dans les villes moyennes en Suisse romande

Outre les considérations précédentes, l'histoire des villes a son importance pour la compréhension des aspects culturels qui leur sont propres. Ce sont des espaces vécus. Elles ont des physionomies et des lieux symboliques souvent riches de sens. De plus, leur plan et leur patrimoine sont fonction de décisions prises souvent il y a fort longtemps. Ceux-ci influent directement sur la perception urbaine du lieu et sur le vécu de ses habitants.

Il faut prendre en compte leurs aspects sociaux, économiques et politiques. Autant de renseignements qui sont explicites des activités de la ville et de ses habitants. Quel a été le rôle historique de la ville ? Avons-nous affaire à une ville ouvrière ou plutôt bourgeoise ? De quelle confession, etc. ? De nombreuses questions auxquelles nous allons apporter quelques éléments de réponses de manière concise. Les propos qui suivent sont lapidaires, il ne s'agit que d'un survol rapide pour contextualiser un peu ces différents lieux.

1.1) Les différents centres abordés dans ce travail

Sans revenir sur le choix méthodologique des villes moyennes, il nous a paru bon de prendre un éventail de villes différant dans leur importance administrative et démographique, leur localisation dans le tissu urbain. Ce sont quatre villes dans quatre cantons distincts et dans des situations géographiques différentes.

Nous aborderons les villes suivantes : Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Yverdon-les-Bains et Martigny. Chacune d'elle est une ville moyenne à l'échelle de la Suisse. À part pour Fribourg, ce sont des centres de seconde importance cantonale. Ce sont toutes des villes qui devraient être plus ou moins périphériques ou décentrées.

Deux d'entre elles sont les communes-noyaux d'une agglomération (Yverdon et Fribourg) et les deux autres sont des villes isolées (Chaux-de-Fonds et Martigny).

D'après l'annuaire statistique 2003 de l'Union des villes suisses (OFS), les différentes villes étudiées dans ce travail ont une population résidante moyenne en 2002 de :

- Fribourg 35'547 hab.;
- Chaux-de-Fonds 37'016 hab.;
- Yverdon 23'787 hab.;
- Martigny 14'076 hab.

Il faut faire attention au fait que ces communes font partie - ou sont le centre - d'agglomérations plus large (chiffres pour 2000) :

- Fribourg 94'867 hab. agglomérations comprises (41 autres communes);
- Chaux-de-Fonds 47'545 hab. " " (1 autre commune);
- Yverdon 29'774 hab. " " (6 autres communes);
- Martigny 32'469 hab. fait partie de l'agglomération Monthey-Aigle (4 autres communes).

Le phénomène d'agglomération autour de la ville de Fribourg est le seul à être vraiment important, triplant pratiquement le nombre d'habitants de la commune centrale. Pour Yverdon, il est nettement moins significatif, mais augmente tout de même de 20 % la population de la commune centrale.

Dans le cas de la Chaux-de-Fonds, le Locle est considéré comme appartenant à la même agglomération, mais il n'y a pas de continuité de l'espace bâti. Pourtant, vu leur position décentrée et proche l'une de l'autre, les habitants du Locle se rendent fréquemment à La Chaux-de-Fonds (travail, soins, achats, sorties, etc.).

Dans l'Annuaire statistique des villes suisses 2003, Martigny est considérée comme faisant partie de l'agglomération Monthey-Aigles. Monthey est approximativement aussi importante en termes de population que Martigny. On ne peut pas réellement considérer ces trois centres comme une agglomération : ils sont relativement distants et occupent les trois, dans une certaine mesure, un rôle de centre régional.

Nous allons maintenant rapidement passer en revue l'histoire et les politiques culturelles propres à ces lieux. Nous énumérerons les équipements culturels « officiels » en nous référant aux données de leurs services culturels ou offices du tourisme (brochures touristiques, sites Internet, listings). Une fois de plus, nous le répétons, cette liste ne pourra se prétendre exhaustive de ce qui se passe sur le plan culturel. Ce qui est pris en compte est l'accès à une information directe, sorte de « vitrine attestée » de ces villes.

1.2) Fribourg (FR)

Fribourg est la **capitale de son canton**. C'est une ville bilingue et universitaire qui peut être vu comme une **zone tampon entre Alémaniques et Romands, entre Berne et Lausanne. Son centre est relativement restreint, mais son agglomération est nettement plus importante** que pour les autres villes abordées. C'est une ville dans une **situation de nodalité** (situation carrefour dans un réseau de relations) relative, du moins en comparaison aux autres centres abordés. Elle jouit donc d'une **certaine centralité et d'une bonne desserte en transports publics**.

Son centre médiéval est relativement important et abrite de nombreux lieux culturels. Il y a continuité de l'espace bâti très dense jusque dans les communes voisines. **Fribourg semble avoir une volonté expansive et de déconcentration, bien que le centre historique demeure la zone principale culturellement parlant.**

Histoire

Site habité depuis les temps néolithiques. Cependant, jusqu'au Moyen Age, ce ne fut jamais une ville. En effet, avant Fribourg, deux autres agglomérations de première importance ont eu tour à tour la prédominance. À deux pas de la ville actuelle, Châtillon-sur-Glâne d'abord, centre à vocation avant tout commerciale du VI^e siècle avant J.-C. qui jalonnait la route de l'étain, reliant la Grèce à la Grande-Bretagne. Glâne ensuite, tout à côté du premier, est devenu après les invasions germaniques un centre politique et administratif fort influent, et ce jusqu'au milieu du XII^e s. C'est à ce moment, vers 1157, que Fribourg prend la prédominance en tant que ville. C'est Berthold IV de Zaehringen qui décide d'édifier une ville sur ce site. Celui-ci se trouve, sur la carte, sur un point d'une extrême importance stratégique et militaire, puisqu'il permettait un passage sur la Sarine (les points auxquels elle peut-être passée avec facilité étant peu nombreux, en raison de l'escarpement des falaises). C'était un endroit parfait pour y fonder une ville : éperon rocheux pris en tenaille dans un méandre de la Sarine avec un passage facile pour la franchir. Outre son caractère de passage obligé, le site de Fribourg fait partie, avec la Suisse romande actuelle, du royaume de Bourgogne incorporé à partir de 1032 au Saint Empire romain germanique.

Fribourg se trouvait donc à la limite des possessions bourguignonnes, face au reste de l'immense empire germanique : un œil de la Bourgogne en direction de l'Allemagne. Elle se localise donc sur une frontière militaire,

linguistique et culturelle. Cette situation linguistique aussi bien que géographique, jointe aux vicissitudes politiques, fit alterner, et parfois coexister, les influences allemandes et françaises dans le domaine des arts comme dans celui de la culture (Nord : Haut-Rhin, Suisse; Ouest et Sud : Bourgogne, Savoie et Vaud)⁷⁷.

À la fin du XVIe s., on assiste à une renaissance de l'esprit catholique avec la Contre-Réforme et la création du collège Jésuite. Durant la première moitié du XVIIe s., d'autres fondations religieuses renforcent la position de Fribourg dans ce domaine.

Cette ville, qu'on peut sentir comme conservatrice, sera hermétique plus longtemps que les autres à l'industrialisation. Les changements auront tout de même lieu et des transformations importantes et rapides toucheront profondément la vie économique, sociale et culturelle surtout à partir des années 1950, selon le concept de la « décentralisation concentrée ».

Sans entrer dans le détail, Fribourg était une ville qui avait essentiellement le rôle de « ville de route », conçue dans l'optique zaehringienne⁷⁸, sorte de trait d'union entre Berne et Lausanne.

Le site accidenté facilitait la défense, mais s'opposa longtemps à son développement. Les terrasses ont déterminé la localisation des quartiers. C'est une ville gothique remarquablement conservée. Elle présente aujourd'hui encore les principaux caractères d'une cité médiévale. À l'exception de la forteresse disparue, le plan de fondation est demeuré intact.

Un aspect important de Fribourg, qui la démarque des autres villes étudiées, est qu'elle est une capitale cantonale et une ville universitaire. Ainsi, c'est une ville qui draine un bassin de population important et souvent jeune.

En outre, elle est de confession catholique, ce qui a vraisemblablement entravé le développement du théâtre et favorisé l'essor de la musique (exclusivement chrétienne durant un temps). On a longtemps soupçonné le théâtre d'être un lieu de corruption et de débauche, amoral. En effet, celui-ci a été sous-représenté pendant longtemps, cependant il connaît un essor remarquable depuis quelques années.

La politique culturelle de la commune

Fribourg a une véritable politique culturelle d'agglomération. Elle possède un service culturel et un délégué à la culture.⁷⁹ L'accès aux informations est très efficace et une sorte d'émulation culturelle semble se créer - ou du moins se montre - depuis l'instauration de ce poste. L'artistique est presque palpable lorsqu'on se promène dans le centre. La *chartre de Fribourg* comble un manque au niveau national, à savoir : « le politique peut soutenir ou non une manifestation mais ne pourra jamais agir sur le contenu ». **Cette ville a la volonté de se démarquer et d'être reconnue sur le plan culturel, en tant que chef-lieu du canton, ville bilingue et universitaire. Elle a souvent été considérée comme un simple relais entre Berne et Lausanne, mais veut aujourd'hui s'affirmer. Cette reconnaissance passe par la mise en place d'une politique culturelle qui se donne les moyens de faire évoluer les choses pour tenter d'égaliser leurs rivales dans la mesure du possible, ou plutôt de se distinguer de celles-ci. Leur but est de créer un cadre dans lequel les acteurs culturels, amateurs et professionnels, puissent travailler librement et ainsi contribuer au développement d'une nouvelle identité régionale.**

La ville de Fribourg compte neuf musées selon l'Office du tourisme, quatre théâtres permanents de petites tailles (si tout va bien, bientôt un de grande taille⁸⁰), trois salles de concerts de musique actuelles et de jazz, une

⁷⁷ M. Strub, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, tome 1 : la ville de Fribourg*, p.6

⁷⁸ M. Strub, *id.*, p.27

⁷⁹ M. Markus Baumer

⁸⁰ Le projet est en suspend, et sera voté en juin 2005 par le Conseil général de la ville. Affaire à suivre...

multitude d'églises et d'aulas pouvant accueillir des concerts classiques et religieux, et quatre cinémas dont un bplex et un triplex.

1.3) La Chaux-de-Fonds (NE)

La Chaux-de-Fonds est le deuxième centre le plus important du canton de Neuchâtel. Installée à près de 1000 m d'altitude dans le Jura, c'est une ville très périphérique, proche de la frontière française. Elle a une histoire très courte par rapport aux autres centres pris en compte. C'est en fait avec l'industrialisation et grâce à l'horlogerie que la ville se développe. **C'est une ville essentiellement prolétaire qui a connu une période propice au développement d'une riche bourgeoisie.**

La ville dispose d'un plan quadrillé, selon le modèle de l'école de Chicago. Autour de l'artère principale, l'avenue Léopold-Robert traversant la ville d'est en ouest, se situent la plupart des commerces et des activités culturelles. On constate cependant, en observant sur une carte les différents lieux culturels, un deuxième axe qui semble se dessiner du nord au sud sur lequel se trouvent bon nombre d'entre eux.

Histoire

Zone de montagne, elle se peuple tardivement. Les particularités géographiques de la région expliquent à elles seules ce retard : relief accidenté, climat rigoureux, sol peu productif. La colonisation du Haut Jura à des origines complexes et nous n'entrerons pas dans le détail. Celle-ci est entamée sous l'impulsion des seigneurs de Valangin entre le XII et le XIIIe s. C'est au XIVe s., que l'on mentionne les premiers colons à la Chaux-de-Fonds. La démographie n'évoluera pas rapidement : on compte 45 tenanciers installés à demeure à la Chaux-de-Fonds vers 1510⁸¹. Il s'agit de paysans et artisans. Il faudra attendre le début du XVIe s. pour que ceux-ci s'organisent en une véritable communauté (église, embryon d'organisation politique et administrative), et le XVIIe s., pour qu'elle existe en tant que commune (entité administrative).

A l'exception des traditions populaires, la culture reste essentiellement religieuse ou utilitaire. Etant partiellement coupés du monde, tous les paysans s'adonnent au travail du bois ou du fer. Beaucoup de fermes sont équipées d'une forge rudimentaire. Une industrie métallurgique se développe donc dans la région. Il existe ainsi dans ces montagnes des artisans qualifiés et inventifs, parce que rompus à toutes sortes de travaux. Le village grandira un peu jusqu'au XVIIIe et connaîtra ensuite le début d'un énorme essor avec l'arrivée de l'industrie. En 1874 pourtant, le feu détruit le centre et la majeure partie du village. Après ce tragique incendie, le plan de la Chaux-de-Fonds sera totalement repensé et modifié. Avec l'industrialisation et la montée du libéralisme, l'aménagement favorisera les alignements de rues à angle droits : quelque chose de simple, réfléchi et rationnel.

L'horlogerie, activité déjà traditionnelle à l'époque, va être révolutionnée par l'industrie de la montre. Le village connaîtra une extension et de nombreuses évolutions (nouvelle route, poste et de nombreux travaux d'utilité publique). Avec le temps, celui-ci deviendra une véritable petite ville industrielle et se gonflera de nombreux habitants attirés par la « prospérité horlogère » qui évoluera toujours. S'en suivra l'établissement des nouveaux atouts du progrès (chemins de fer, les moyens de communication performants, etc.), véritable âge d'or de la Chaux-de-Fonds. A la base, relais de l'influence de Neuchâtel sur le haut du canton, elle prendra son autonomie.

La riche bourgeoisie qui sera issue de cette forte industrialisation dans le domaine horloger développera la culture dans la ville de plusieurs manières. Celle-ci a des rêves de hautes civilisations et de belles lettres et développera les premières institutions culturelles, bien que la grande majorité de la population soit prolétaire. On trouve notamment de nombreux témoignages de l'époque Art nouveau disséminés dans la ville, elle-même issue d'une certaine « poésie industrielle ».

Au XXe s., avec l'apparition des idées socialistes la gestion de la commune revient à la gauche, ce qui reste encore aujourd'hui une véritable tradition. Du point de vue confessionnel, la Chaux-de-Fonds est de tradition protestante, mais à part presque égale avec les catholiques. A noter qu'elle a accueilli une population juive relativement importante (souvent composée de riches industriels)⁸².

⁸¹ R. Cop, Histoire de la Chaux-de-Fonds, p.31

⁸² C'est notamment par leur biais que la Chaux-de-Fonds s'est ouvert à la "Culture" à la fin du XIXe et début du XXe s.

Ces dernières décennies, les activités d'horlogerie ont été de plus en plus décentralisées, ce qui a créé un chômage important. La population jeune a tendance à s'en aller. Le niveau démographique a de la peine à augmenter dans cette région, voir même à rester stable.

La politique culturelle de la commune

La ville est dotée d'un service culturel dynamique avec à sa tête un délégué culturel.⁸³ L'accès aux informations est clair⁸⁴ et l'on sent **une envie croissante de s'affirmer culturellement en envisageant, pourquoi pas, des synergies à un niveau régional (qui n'est pas totalement défini). Il y a, à la Chaux-de-Fonds, une réelle volonté d'exister en tant que ville et de ce fait de créer des activités culturelles conséquentes.** Face à une démographie stagnante, voir en baisse, il est d'autant plus essentiel de dynamiser la vie locale. On trouve des attractions relativement nombreuses et quelques particularités, mais cela ne semble pas suffire. Un des problèmes est qu'il n'y a pas de centre historique avec une « place du village » conséquente. De par son plan, il y a somme toute peu d'espaces publics conviviaux.

Selon l'Office du tourisme, la ville de la Chaux-de-Fonds compte cinq musées, trois théâtres permanents, deux salles de concerts de musique actuelles et de jazz, quelques salles et hall pouvant accueillir des concerts et expositions, et cinq cinémas.

1.4) Yverdon-les-Bains (VD)

Yverdon a un **rôle de relais régional. C'est la capitale du Nord vaudois, deuxième centre du canton. Plantée au centre du Moyen-pays romand, elle est relativement bien située sur les axes ferroviaires et autoroutiers et jouit ainsi d'une certaine nodalité.** Une de ses spécificités est qu'elle est une des villes des trois lacs à avoir accueilli l'Expo.02.

C'est une ville qui semble repliée sur elle-même. Son centre médiéval restreint fait toujours office de centre-ville. C'est là que se situe la grande partie des lieux culturels et des commerces. Le reste de la ville ne semble être qu'une vaste zone d'habitation. Bien que la ville s'étende tout autour, on constate qu'il n'y a pas de volonté de sortir les activités culturelles ou de commerce du centre, hormis sur l'axe de la rue de la Plaine et de l'avenue des Bains - direction Lausanne - où se trouve le centre thermal.

Le centre historique est petit en comparaison à l'étendue de la ville, pourtant ni les autorités, ni la population ne semble vouloir créer d'autres zones d'attraction. Preuve en est la démolition du nuage « Blur » qui aurait dynamisé un bord de lac qui est encore aujourd'hui un no man's land (nous y reviendrons tout à l'heure).

Histoire

Le site est habité depuis le néolithique. Durant l'Antiquité, c'est un lieu de passage, un carrefour commercial entre, d'une part le Rhône et le Rhin par la route Lausanne-Avenche et d'autre part entre la Gaule et l'Italie. A l'époque, c'est un petit centre qui vivote et subit des destructions à répétition durant des siècles. Il faudra attendre l'arrivée de Pierre de Savoie pour en faire véritablement une ville. Yverdon a longtemps été un lieu stratégique. Entourée par deux cours d'eau et le lac, cette place sera fortifiée. A partir du XV^e s., les premiers faubourgs prennent forme hors de l'enceinte médiévale. Le château demeure le seul véritable témoin de cette époque. Cependant, le plan de la vieille ville est resté assez proche de ce qu'il a été durant la période médiévale, les bâtiments en moins...

⁸³ M. Hugues Wülser

⁸⁴ Bien qu'un gros manque subsiste au niveau internet

À partir de la deuxième moitié du XVIII^e s., les Bains thermaux, déjà exploités par les Romains, connaissent un regain de faveur : la belle société les fréquente et loue ses vertus. Ceux-ci attireront semble-t-il quelques personnalités prestigieuses, et permettront le fleurissement de lieux et de productions culturels. En 1898, un casino - salle de spectacle et de bals - est construit (aujourd'hui le théâtre Benno Besson). Salle à l'italienne, confortable, à caractère baroque, façon « ville d'eau » qui accueillera la bonne société de la cité et les curistes aisés de passage.

Après ses fonctions militaires, puis balnéaires, Yverdon est devenue une ville essentiellement industrielle et s'est développée au XX^e siècle avec l'implantation des ateliers CFF et de Hermes Precisa. Cette dernière qui a fermé ses portes depuis quelques décennies, à laisser bon nombre de chômeurs derrière elle. C'est une ville essentiellement prolétaire et qui a connu des heures difficiles.

Selon les statistiques, la ville a un taux de chômage et de bénéficiaire d'aides sociales anormalement haut par rapport à la moyenne Suisse.

Au plan confessionnel, c'est une ville à majorité protestante, mais au sein de laquelle la religion catholique est presque aussi bien représentée.

Expo.02

Yverdon a accueilli, avec Neuchâtel, Bienne et Morat, l'exposition nationale de 2002. Il ne reste rien de cet événement si ce n'est l'hôtel Art et Plage qui a été déplacé et transformé en chambres « petit budget » pour étudiant.⁸⁵

Un projet voulait faire du nuage « Blur » la nouvelle Maison d'Ailleurs. Avec un remaniement de sa structure, celle-ci aurait bénéficié de locaux plus vastes et d'un bâtiment original qui n'aurait pas été sans rappeler une soucoupe volante les pieds dans le lac. La Maison d'Ailleurs, ou plutôt la ville, aurait ainsi pu accéder à une crédibilité culturelle pour l'extérieur et donner une image spécifique dynamique et novatrice. Cependant, le projet soumis en votation communale en 2003 a été refusé à près de 80 % par les habitants, ce qui dénote un certain conservatisme, une simple envie de statu quo. Ce bord de lac est peut-être destiné à rester une place vide désaffectée, en tout cas l'opportunité « Blur » est aujourd'hui ratée puisqu'il a été détruit.

La politique culturelle de la commune

Rien de très dynamique, ni de grosses prétentions : on veut **faire un peu pour tout le monde. On est conscient de n'être qu'une petite ville et du peu de moyen dont on dispose.** L'information n'est pas très claire, voir même parfois difficile à trouver. **Il n'y a pas de Service culturel, ni de délégué remplissant réellement ce rôle.**

Une spécificité de la ville est la Maison d'Ailleurs, seul musée de sciences-fictions en Europe. Cependant, le projet de rénovation, récupération du nuage de l'Expo.02, ne s'est pas fait. Ainsi, Yverdon a raté le coche d'en faire une institution importante en lui offrant l'infrastructure nécessaire à son développement et à une crédibilité sur le plan international.

Le théâtre est bien subventionné, peut-être parce qu'il découle d'une relativement longue tradition. En revanche les autres formes d'expression artistique sont peu représentées. La musique en particulier ne bénéficie pas d'infrastructures et de subventions conséquents. On en programme à l'Echandole, salle qui a plutôt une vocation théâtrale et à l'Amalgame, salle de musiques actuelles qui peine à survivre tant les subventions qu'on lui

⁸⁵ Qui sont d'ailleurs scandaleusement cher vu leur qualité et leur taille

accorde sont inexistantes.⁸⁶ A Yverdon, nous avons affaire à **une politique de l'attentisme, un peu résignée et sans prétention.**

La ville compte trois musées selon l'Office du tourisme, trois théâtres permanents, une salle de concerts de musiques actuelles et de jazz⁸⁷, quelques églises et aulas pouvant accueillir des concerts ou représentations théâtrales ou fêtes populaires (dont la Marive), et trois cinémas.

1.5) Martigny (VS)

Elle se situe au pied des Alpes, dans le bassin du Rhône. C'est une ville périphérique au sein de la Confédération, mais bien **centrée pour l'Europe, sorte de carrefour entre la France, l'Italie et la Suisse. C'est une ville qui connaît beaucoup de passage et de nombreux touristes grâce à sa situation privilégiée. Elle abrite une institution culturelle de renommée mondiale : la fondation Gianadda.**

Martigny est une ville de commerce depuis toujours, elle a un aspect « privé » et est très peu institutionnelle. Elle est en concurrence, presque traditionnelle, avec Sion la capitale du canton

Histoire

Site habité depuis l'Antiquité, Martigny est déjà connue à l'époque romaine comme un centre de commerce important (nombreux vestiges dont un amphithéâtre). Première cité romaine derrière la barrière alpine, lieu stratégique qui a été de tout temps traversé par les voyageurs. Le site est occupé durant le Moyen-âge et se verra surplombé par la tour de la Bâtiaz à partir du XIIIe s, construite par Pierre de Savoie. Elle est le témoin d'une époque féodale extrêmement tourmentée qui opposa les comtes de Savoie et les évêques de Sion. Martigny a été et demeure un carrefour important à travers les Alpes : sur l'Italie par le col, puis le tunnel, du Grand-Saint-Bernard et sur la France par le col de la Forclaz.

Le plan de la ville est longitudinal, les rues principales suivent parallèlement le cour d'eau de la Dranse. Ouvert sur la plaine du Rhône, il se ferme à l'autre extrémité sur la forêt du Mont-chemin et un coteau de vigne en terrasse. Le centre historique est très restreint, mais multicentré. En effet, Martigny se sépare en deux le long de la voie ferrée CFF (Martigny-Ville et Martigny-Bourg). On trouve quelques vieilles bâtisses autour de la place centrale à Martigny-Ville, entre le site de la cité antique et la Bâtiaz. A partir du XVIIe s., le Bourg se développe pour devenir le chef-lieu de nombreux villages avoisinants. Au XIXe s., celui-ci domine économiquement la région et est aujourd'hui un des anciens quartiers les plus typique de Martigny. L'arrivée du train dans la plaine marque la fin de cette hégémonie et le début de l'expansion de Martigny-Ville.

On trouve dans pratiquement tout Martigny-Ville des monuments ou des œuvres récentes. L'artistique (plastique) est mis en scène et visible partout, que ce soient les nombreuses sculptures ou simplement les innombrables affiches de la fondation Gianadda, tout est fait pour nous rappeler que nous sommes dans la capitale artistique du Valais (d'après l'Office du tourisme), haut lieu culturel.

C'est une ville à l'allure prospère. Elle vit en partie du tourisme de par sa situation au cœur des Alpes et aux pieds des stations hivernales. L'impact de Gianadda sur celui-ci est notamment à prendre en compte. Nous sommes dans le canton du Valais et Martigny est à large majorité catholique.

⁸⁶ Bien que celle-ci aient été quelque peu augmentées cette année (2005)

⁸⁷ Nous avons considéré l'Echandole comme un théâtre

Gianadda

La fondation Gianadda est un lieu phare de la culture en Valais. Elle a été fondée en 1977 par Léonard Gianadda à la mémoire de son frère décédé à la suite d'un accident d'avion. Le bâtiment d'exposition, construit sur un terrain appartenant à son fondateur, a déjà accueilli plus de six millions de visiteurs depuis son ouverture, ce qui correspond à quelque 660 entrées par jours en moyenne ! Même plus, ces dernières années la fondation accueille en moyenne environ 1000 visiteurs par jours. L'exposition qui a attiré le plus de monde, Van Gogh (juin-novembre 2000), a accueilli à elle seule près de 450'000 personnes. De plus, l'activité artistique de la fondation ne se limite pas à des expositions. En effet, des concerts classiques s'y tiennent régulièrement, un musée de l'automobile a été ouvert en 1981, les jardins de la fondation se sont transformés en parc de sculptures (1989) et elle abrite aussi une collection d'objets archéologiques.

D'après une enquête réalisée par la fondation, les visiteurs viennent pour la grande majorité des cantons de Vaud et de Genève. En outre, à peu près 15 % des visiteurs viennent de l'étranger, particulièrement de France (vous trouverez une liste des expositions ainsi leur nombre de visiteurs relatif en annexe 5).

Il va sans dire que la fondation Gianadda est un atout pour la ville de Martigny. C'est au travers elle que cette dernière rayonne sur le plan culturel. Sa présence est immanente à la ville pourrait-on dire. Les affiches d'expositions sont partout et le parc de sculpture déborde de l'enceinte de la fondation, pénétrant dans les rues de manière expansive. En effet, chaque année L. Gianadda offre une sculpture à la ville, souvent placée sur un rond-point, comme si tous les chemins mènent à la fondation. La commune ressemble à un vaste centre thématique où les autres attractions culturelles ne font que pâle figure, juste satellite de la planète Gianadda.

Le risque c'est que tout ceci semble dépendant du bon vouloir d'une seule personne et qu'il ne tiendrait qu'à lui de s'installer ailleurs...

La politique culturelle de la commune

Il n'y a pas de Service culturel, ni de véritable délégué à la culture. Il n'y a pas vraiment de politique culturelle. Les choses se passent très bien comme ça pour l'instant et il n'y a pas de raison que ça change, semble dire le Conseiller communal à la culture et aux sports. Les choses se font toutes seules à l'**initiative de certains privés**.

La culture est présente et bien présente. L'accès à l'information est relativement aisé, mais il est parfois difficile de repérer autre chose que la fondation Gianadda. Les prospectus touristiques sont fait conjointement entre celle-ci et la ville de Martigny et tout est axé d'un seul côté de la gare : autour de la prestigieuse fondation. Martigny-Bourg n'apparaît même pas sur le plan de ceux-ci. On remarque même quelque chose d'étonnant : si pour Mme de Wolf, porte-parole de la fondation, la commune ne verse que des subsides dérisoires en comparaison du sponsoring privé, en se référant aux dépenses communales en matière de culture, c'est à la fondation qu'est versée la somme la plus importante avec quelque 660'000 frs par années pour un budget culturel total de 2'200'000 frs. Plus encore, cette fondation semble regrouper à elle seule de nombreux aspects de la culture de Martigny : multiples expositions, concerts, archéologie.

La politique culturelle de la ville est clairement celle de l'attentisme. À terme cela peut être dangereux, la culture étant visiblement dépendante en grande partie d'un acteur privé.

La ville de Martigny compte quatre musées, un théâtre permanent de petite taille, une salle de concerts de musiques actuelles et de jazz, quelques églises et aulas (dont Gianadda) pouvant accueillir des concerts classiques et religieux, et deux cinémas

1.6) Première comparaison

On peut résumer schématiquement certains traits importants par lesquels ces villes se différencient ou se ressemblent :

- **Fribourg**, FR, catholique, à la limite des anciennes terres zaerhingienne, bilingue, ville universitaire, capitale cantonale, agglomération importante, bonne desserte en transports publics, nodalité, à majorité PDC, politique culturelle en place.
- **Chaux-de-Fonds**, NE, plutôt protestante, histoire récente, capitale régionale, pas d'agglomération, très périphérique, à majorité PS, politique culturelle existante.
- **Yverdon**, VD, plutôt protestante, anciennes terres savoyardes, capitale régionale, petite agglomération, relativement bonne desserte en transport public, nodalité relative, à majorité PS, politique culturelle inexistante.
- **Martigny**, VS, catholique, terres anciennement savoyardes, mais à l'histoire très tourmentée, pas de réelle agglomération, périphérique pour la Suisse, mais nodale en Europe, à majorité PRD, politique culturelle inexistante.

Ces différentes villes ont chacune leur passé durant lequel elles ont subi des influences multiples et parfois similaires, faites d'opportunités spécifiques, ponctuelles et diverses, ou alors fruits de grandes vagues d'expansions culturelles et de nouveaux technologiques (Empire romain, Christianisme, Savoie ou Zhaeringen, Révolution industrielle, etc.). Elles ont aussi un certain nombre de représentations de ce que devrait ou pourrait être leur devenir, comme ce lien que nous avons cru pouvoir saisir à la Chaux-de-Fonds ou à Fribourg, entre l'idée de culture et le fait de devenir une « vraie ville ».

Nonobstant, nous n'aurons pas la prétention d'établir une histoire des idées et du développement des aires d'influences culturelles et artistiques au travers les siècles. Et dans tous les cas, la diversité des situations culturelles urbaines se nourrit, certes, de l'histoire des villes, mais pas uniquement.

Bien qu'étant situés dans des cantons différents, les centres abordés ne semblent pas extrêmement dissemblables culturellement parlant. Les traditions ne sont plus aussi persistantes et vigoureuses qu'elles ont pu l'être d'antan et les anciens baillages ne jouent plus de rôles prépondérants, ni même la confession. Si différence il y a sur ce plan, j'hésiterais personnellement à y insister, du moins sur la base des indications recueillies, sinon pour signaler peut être le rôle particulier des multiples chorales fribourgeoises (tradition catholique). D'ailleurs, à quelques différences près et malgré des spécificités notoires, ces quatre centres offrent des domaines d'activités à peu près similaires, mais à des échelles et à des fréquences distinctes. En gros, la situation est plutôt uniforme. Effectivement, chacun cherche à offrir le plus d'activités possibles avec peu de moyens. La culture dans ces villes vise d'abord à satisfaire le public local en lui offrant des services diversifiés. C'est l'empreinte culturelle de la ville sur ses citoyens qui importe généralement, bien que pour Martigny la situation soit sensiblement différente.

En effet, la fondation Gianadda attire beaucoup de gens de l'extérieur et la culture, dans cette ville, s'exhibe plus clairement visant le tourisme culturel. Fribourg se démarque aussi des trois autres de par sa plus grosse importance démographique et son rôle de capitale. Elle veut clairement faire son trou culturel (aussi au niveau de la production) pour exister en tant que telle et a ainsi mis en place une véritable politique culturelle. La Chaux-de-Fonds semble vouloir faire de même, mais avec une situation qui s'y prête moins bien. Yverdon reste visiblement la moins « culturelle » de ces quatre villes : malgré quelques spécificités, on fait un peu de tout pour tout le monde et pas grand-chose ne se passe. C'est visiblement ce qui arrive lorsqu'il n'y a ni investisseurs, ni acteurs privés de renom, ni réelle volonté politique.

Les traits qui semblent aujourd'hui révélateurs des politiques culturelles mises en place dans ces différentes villes sont surtout l'importance de l'agglomération et sa situation dans le réseau des villes (lieux centraux), les tendances politiques, mais aussi les conjonctures économiques et les volontés politiques.

Loin des préoccupations historiques et géographiques, il est difficile de comparer de manière factuelle ces différents centres. Le nombre de musées, par exemple, n'est pas forcément révélateur de leur qualité. Il faudrait prendre en compte les financements de chaque institution, le nombre de leurs employés, la qualité de leur contenu, leur originalité, les buts, les démarches et un certain niveau de réussite, dans quelle mesure le secteur privé a son apport dans les différents projets, ainsi que leur positionnement dans la ville, etc. Des éléments qui se prêtent relativement mal à l'analyse. En outre, pour bien faire les choses, il aurait fallu s'immiscer dans chacun de ces centres pour découvrir réellement leurs vies culturelles, autre que celles qu'elles offrent en vitrine. Nous avons préféré ne pas perdre trop de temps à énumérer et à évaluer les différents équipements et institutions, ce qui aurait forcément une large part d'arbitraire et aurait amené à des résultats trop schématiques et simplistes. D'ailleurs, bon nombre de lieux culturels sont à emplois multiples ce qui complique leur identification de manière simple. Pour être révélateur et digne d'intérêt, un travail basé sur une collecte énumérative aurait été beaucoup trop compliqué, tous les lieux de culture n'ayant pas les mêmes visées et n'étant pas promu par les Offices du tourisme.

Pour donner de la matière à ce mémoire, nous avons tout de même relevé des données sur le terrain. Dans ce dessein, nous avons pris contact et interviewé différents acteurs culturels dans les quatre villes qui nous intéressaient. En effet, un autre aspect important des différentes situations culturelles urbaines, sans être exclusif, est le poids des personnalités qui construisent la politique culturelle et les activités qui en découlent. De plus, ceux-ci semblent être les plus à même de parler de la culture dans les lieux qu'ils habitent et à laquelle ils contribuent. Notre analyse portera concrètement sur des entretiens réalisés durant l'année 2004.

2) Interview et questionnaires : les entretiens

Le questionnaire se présentait sous forme ouverte et la moins directive possible pour laisser un libre cours relatif aux idées des différentes personnes questionnées. Ce type de questions ont permis à chacun de s'exprimer librement sur les différents sujets abordés. Nous avons la volonté de laisser les interviewés développer le sujet à leur guise. Le but était de les laisser aller un maximum pour comprendre leurs intérêts et leurs visions en matière culturelle, bénéficier des vues personnelles de chacun d'entre eux. Il nous a parfois fallu intervenir pour relancer la discussion tout en apportant le moins d'éléments nouveaux possibles. Il a aussi fallu, parfois, réorienter la discussion, l'interlocuteur s'éloignant trop de la question, ou préciser certains points, notamment dû au fait que certaines questions étaient mal comprises, surtout en ce qui concerne les définitions du terme « culture » ou « culturel ».

Le grand problème auquel nous avons été confronté, hormis l'indisponibilité de certains de nos interlocuteurs, a été l'analyse des données ainsi recueillies. En effet, l'entretien ne fournit pas des résultats très « scientifiques », ils sont subjectifs et les variables ou les données fournies ne sont pas toujours contrôlables, ni quantifiables. Il semble qu'il n'y ait pas de grande ligne générale ou de véritable théorie à formuler face aux cas abordés. Nous sommes, en effet, confronté à une série de cas particuliers. Quoi qu'il en soit, le but était plus de recueillir des impressions et des opinions personnelles, de voir les envies et les problèmes auxquels sont confrontés les différents acteurs interrogés. Cela nous a permis de cerner bon nombre de thèmes qui sont récurrents dans les discours de ces différentes personnalités.

Les interlocuteurs ne donnent pas de « vérités » à proprement parler, mais en revanche de nombreuses opinions complémentaires. De cette confrontation de points de vue résulte un catalogue, certes, peu homogène mais très riche et nuancé. Cela devrait permettre de mettre à jour les points d'accrochage et les oppositions, et pourquoi pas, de ressortir certaines idéologies.

Les entretiens ont été enregistrés, ce qui nous a permis d'en faire une transcription détaillée que l'on trouvera en annexe à la fin du mémoire (annexe 1).

Notons encore que ces entretiens sont trop limités pour tirer des conclusions scientifiquement valables, en effet, vu le nombre de villes étudiées et le temps à disposition, nous avons dû restreindre le champ d'investigation à seulement quelques personnalités par agglomération. Pour que l'enquête soit complète, il aurait fallu élargir le champ à plus d'acteurs culturels et politiques et aussi interroger la population, autant le public assidu que le non-public. Cela aurait impliqué d'avoir un échantillon très large et donc de faire une étude de longue haleine.

Pour cette étude, nous regarderons ce que chacun a répondu et nous dégagerons les récurrences autant que les points d'affrontements, ainsi que les ambiguïtés ou les non-sens de leurs discours respectifs. Cela devrait nous permettre, non pas d'avoir une idée claire de ce qu'est la culture dans la ville moyenne, mais de dégager certaines tendances selon les cas spécifiques à chaque ville.

2.1) Les différents interlocuteurs

Ils sont les suivants :

- 1) M. Markus Baumer, chef du service culture et tourisme de la ville de Fribourg et délégué culturel régional.
- 2) M. Michael Kinzer, programmateur de musiques actuelles (Fri-son, Inferno, Petzi, Expo.02, ...).
- 3) M. Hugues Wülser, délégué culturel de la Chaux-de-Fonds.
- 4) M. Thomas Sandoz, délégué culturel, organisateur de conférences et animateur du Club44 de la Chaux-de-Fonds.
- 5) M. César Conforti, conseiller communal responsable de la culture et des sports à Martigny.
- 6) Mme Corinne Arter, directrice du théâtre de l'Alambic et de l'école de théâtre de Martigny.
- 7) Mme Antoinette de Wolf, porte-parole et guide conférencier pour la fondation Gianadda à Martigny.
- 8) M. Pierre Bauer, directeur du théâtre Benno Besson et coordinateur culturel pour la ville d'Yverdon.
- 9) M. Daniel Von Siebenthal, municipal de la culture à Yverdon.
- 10) Mme Brigitte Romanens-Deville, directrice du théâtre de l'Echandole à Yverdon, comédienne, membre et présidente de plusieurs associations culturelles.
- 11) Mme Yvette Jaggi, présidente de Pro Helvetia, 18 ans de politique active et ancienne syndic de Lausanne, à la tête des affaires culturelles de la ville.

2.2) Le questionnaire et son contenu

Nous présentons ici les différentes questions posées et les attentes que l'on s'est fixées. La thématique tourne, bien entendu, sur le lien entre ville, culture et politique. Les questions portaient sur la production, la localisation et la signification de l'offre culturelle, en d'autres termes sur les trois composantes fondamentales de la structure hypothétique sur laquelle est construit toute cette recherche. Une part du questionnaire pose des questions générales, une autre aborde des sujets financiers et de subventionnement et finalement nous voulions mettre en exergue les complémentarités de ces villes moyennes, voir s'il y a effectivement des synergies et des mises en réseaux. Mises ensemble les réponses à nos questions, dans leurs convergences éventuelles, devraient nous permettre d'évaluer la pertinence de nos hypothèses initiales.

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Cette question se fixait pour but de situer succinctement le curriculum des différents acteurs interrogés. En regardant leurs parcours, on a pu dégager leurs centres d'intérêts premiers et de quelle manière la problématique culturelle les a accompagnée ou pas dans leur cursus. En plus, cela a permis une mise en confiance et a directement créé de l'intérêt pour l'entretien.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Cette question très ouverte et générale a permis à chacun d'aborder le couple ville-culture et son importance dans leur opinion et selon leur échelle de valeur. En effet, ce couple nous semble indissociable. Cela nous a permis de voir à quel niveau c'est effectivement le cas pour les personnes interrogées. Elle sous-entendait les questions suivantes :

La culture qu'est-ce que c'est à vos yeux, et quelle importance pour une collectivité donnée (au niveau social, économique, politique, ...) ? Notamment, la culture peut-elle être un facteur d'identité et de cohésion sociale dans la ville ?

3) Et dans votre ville ?

Même chose que pour la question 2) mais dans le cas concret et spécifique de leur rapport avec leur ville. Cette question impliquait la représentation qu'ils avaient de la culture dans leur ville, ses atouts et ses manques.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Il a souvent été intéressant de voir dans quelle mesure ces acteurs mettent en rapport ces deux définitions de la culture et dans quelle mesure ils ont conscience du lien intime qui les unit.

Votre ville et sa région a-t-elle une culture propre ? Cherchent-ils à développer une culture propre au lieu ?

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Cette question voulait comprendre les différentes motivations en œuvre et dégager pour chacun les priorités en la matière. Le but de la question était de voir cela à leur niveau, au sein de leur institution et de manière plus générale pour leur commune. Comment font-ils la promotion du secteur dont ils dépendent ? En filigrane, nous espérions qu'ils ressortiraient les grandes lignes des politiques culturelles locales, leur fonctionnement, leurs aspects positifs ou négatifs. Il devrait y avoir un élu se chargeant des affaires culturelles, dirigeant un service composé de professionnels qui élaborerait une politique culturelle suivant des orientations stratégiques. Les autres acteurs culturels (responsables et artistes) devraient y être associés. Cette imbrication se déroule certainement différemment dans chaque ville, mais il serait intéressant de savoir si un comportement commun se dégage de l'ensemble de ces particularismes urbains.

Au niveau des stratégies, on a cherché à savoir quelles en sont les attentes, si elles répondent aux besoins culturels des citoyens, si elles dynamisent l'économie locale, si elles créent des emplois, si elles attirent des entreprises, si elles mettent en avant une identité locale, si elles développent une cohésion sociale. Ainsi, on pourra voir quels aspects sont mis en avant, des différences et donc des particularités urbaines.

On entend souvent que « la culture, ça coûte cher » et certains n'en voient pas l'utilité directe, qu'en pensez-vous ? Répondez-vous à une demande de la collectivité ? La culture est, semble-t-il, un aspect important pour l'image que veut se donner une ville. Cela est-il effectivement le cas ? Cherchez-vous à faire dans la proximité ou à attirer un public extérieur ?

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

Cette question pouvait s'entendre de deux manières : les bénéficiaires et les laissés pour compte peuvent être compris, d'une part au niveau des publics potentiels - ceux qui consomment la culture - et de l'autre - au niveau des acteurs culturels - ceux qui « font la culture ». On a ainsi, cherché à voir pour qui ces personnes travaillent, s'il y a des partis pris (culture classique ou populaire).

Les acteurs sont-ils axés sur leurs problèmes relatifs ou se sentent-ils investis d'une mission. Se sentent-ils concernés et quels problèmes cela soulève-t-il ? Nous cherchions notamment à savoir s'il y a des liens entre les différents pôles culturels comme les milieux alternatifs et d'autres plus officiels. Dans tous les cas cette question devrait permettre de cerner des idéologies divergentes, des prises de consciences différentes et véhiculant notamment certains a priori.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Cette question a une problématique plus clairement géographique. Nous avons cherché à dégager les raisons pour lesquelles les activités culturelles s'implantaient à tel ou tel endroit en termes de centralité, d'histoire ou de hasard. Nous avons cherché à voir quelles ont été les raisons et les circonstances de ces implantations. Dans quelle mesure y avait-il récupération de friches industrielles, contribution à la protection du patrimoine et quelle efficacité cela avait-il pour attirer les gens ?

On pouvait répondre à cette question en termes de lieux centraux, qu'ils soient au sein de la ville ou dans le concert des différents centres urbains.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

On le sait, les financements pour la culture revêtent de nombreuses formes (public : national, cantonal, communal, privé : sponsoring, etc.) Cette question avait pour but de cerner les différences et les enjeux qu'ils reflétaient, hormis l'amour de l'art et le bien être de la population que l'on entend généralement, on voulait vérifier dans quelles mesures il y avait des buts inavoués de la part des acteurs politiques et économiques. On a cherché à voir qui sont les parents pauvres de la culture et qui sont les privilégiés, et dans quelle mesure il y a attente d'un retour sur investissement. Les cas sont multiples, mais on devrait pouvoir dégager des grandes lignes dans les modes de subventionnement.

Au plan local, le financement municipal reflète l'engagement politique et le poids accordé à la culture par les autorités. Le poids des dépenses culturelles nous renseigne sur l'importance prise par ce secteur dans la vie de la cité.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Il y a de moins en moins de mécénat, les financements privés sont de plus en plus ciblés et les caisses des collectivités de plus en plus vides, alors où va la culture ? L'idée est de voir les différentes opinions et leurs visions de l'avenir. Ce problème devrait soulever des polémiques et des perspectives futures entre marchandisation à outrance ou retour à la véritable créativité.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ? Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

En partant de notre problématique de base nous avons cherché à dégager les stratégies de ces communes moyennes pour exister sur le plan culturel (s'il y en a...) Ainsi, sont-elles plus créatives de par leurs possibilités financières limitées et leur public potentiel plus restreint ?

Ont-elles une volonté de survivre et de tirer leur épingle du jeu en matière culturelle ou sont-elles fermées sur elles-mêmes ? Sous-jacent à cette question, nous verrons s'il y a volonté d'attirer des gens de l'extérieur ou si on préfère faire dans la culture de proximité.

Les centres plus petits se mettent-ils en réseau, créent-ils des synergies, des partenariats et peut-être simplement sont-ils plus créatifs avec moins de possibilités financières et un public souvent plus restreint ? Qu'en pensent-ils et est-ce effectivement le cas dans leur ville ? Et si oui avec qui ?

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

On le sait et cela va de soit, les grands pôles culturels appartiennent aux grands centres. Cette question a pour but de voir si nos acteurs se sentent lésés ou plutôt motivés par ce qui se passe dans les villes plus importantes, voir si nous sommes dans une dynamique de complémentarité ou de concurrence.

12) Y a-t-il, selon vous, une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Cette question avait une double attente, d'une part voir s'il y a une culture régionale ou locale propre à chacune des villes étudiées, dans l'opinion des différents interlocuteurs, et si les différentes villes s'intègrent dans un système de complémentarité qui pousserait la population à être plus mobile entre ces centres. A l'inverse, est-ce que chacun offre les mêmes prestations et ainsi, trouve-t-on tout ce qu'il faut dans chacun des centres urbains ?

Y a-t-il complémentarité entre différentes villes ou n'y a-t-il aucune coopération ? Y a-t-il concertations entre ces centres pour créer des spécificités et cibler des aspects culturels propres à chacun ?

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Dans l'optique d'une globalisation et d'une rationalisation des dépenses et dans un contexte de métropolisation, les petits ont tout intérêt, semble-t-il, à être efficaces pour survivre. La régionalisation semble revenir très fort, alors sommes-nous dans une perspective de sauvegarde des particularismes ou allons-nous tous nous fondre dans une certaine norme ?

De manière détournée, aujourd'hui tout le monde parle de réseau, qu'en est-il au niveau des centres urbains. Y a-t-il spécialisation des villes en réseau ?

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Nous pensions à priori que le thème des synergies serait naturellement abordé par nos interlocuteurs, étant donné que nous posions cela comme une condition sine qua non pour qu'un large panel d'activités culturelles soit offert dans un contexte de villes moyennes. La question est ainsi clairement posée si le sujet n'a pas encore été abordé par nos interlocuteurs.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Toutes les communes abordées ne font pas partie d'une agglomération à proprement parler. Cependant, d'autres petits centres urbains ou villages sont proches et peuvent donc bénéficier des infrastructures et des services proposés dans nos communes.

Cette question nous a permis de mettre à l'épreuve les synergies existantes à un niveau local. Le financement d'équipements et de services à la population est-il rationnel ? Qui paye et qui en sont les bénéficiaires ?

2.3) Analyse des questionnaires

Les questions sont restées le plus ouvertes possibles, cependant il nous a souvent fallu relancer la discussion et l'orienter en affinant le questionnement. Ainsi, on trouvera dans le suivi du questionnaire, des questions complémentaires directement transcrites sur ceux-ci. Les différents interlocuteurs ne répondant pas tous la même chose, le questionnement varie un peu d'une personne à une autre. A noter encore que les questions posées lors de l'entretien avec Mme Jaggi étaient quelque peu différentes en raison de son statut de présidente de Pro Helvetia. Elle n'est donc pas un acteur culturel qui agit dans une ville particulière.

Dans un premier temps, nous explorerons les divers entretiens sans différencier les quatre centres abordés, comme si toutes nos villes, considérées en situation « moyenne », pouvaient être confrontées à des problématiques analogues, regroupées d'abord par grands thèmes généraux, tels que saisis par les différentes questions. On notera que les intervenants, considérés comme autant d'agents culturels et/ou politiques actifs sont pourtant l'expression de parcours personnels très différents, parcours qui jouent peut-être un rôle dans les représentations spécifiques des uns et des autres, tels qu'elles seront analysées dans un deuxième temps.⁸⁸

⁸⁸ Le lecteur pourra consulter les réponses sur les entretiens situés en annexe. Notons encore que la présentation des parcours de ces différentes personnes (question 1) ne se trouvent qu'en annexe. Chaque cas étant particulier nous ne les avons pas intégré directement dans le mémoire.

1) La culture et la ville

Sur le thème de l'importance de la culture pour la ville, tout le monde tombe d'accord pour souligner son aspect essentiel, notamment car c'est un argument de qualité de vie. Bon nombre d'interlocuteurs mettent en avant son utilité sociale : elle répond à un « *besoin d'équilibre social et personnel* » pour Michael Kinzer et favorise dans tous les cas les contacts humains (Conforti, Arter, Wülzer, Bauer, Romanens et Baumer). Elle peut même provoquer un sentiment d'appartenance et de fierté au travers des manifestations qui rayonne hors de la ville pour Markus Baumer, et c'est un droit du citoyen.

L'argument économique a aussi été évoqué par presque tout le monde. En effet, pour bon nombre d'entre eux les retombées économiques sont très importantes ou du moins la culture « *génère des flux financiers dans la région* » (Baumer).

En termes de marketing urbain, la culture a une place de choix. C'est un facteur de prestige, un atout promotionnel (Sandoz, de Wolf, Romanens, Jaggi), une carte de visite et une preuve de dynamisme. L'image provoque un retour financier secondaire (Wülzer), c'est un aspect important pour attirer des entreprises et c'est ce qui permet aux villes de se différencier (Wülser).

Les arguments sont sensiblement pareils pour tout le monde. Il y a ainsi en gros trois aspects développés : la cohésion sociale et les rencontres, les flux financiers induits et le marketing de ville. Les deux réponses les plus complètes ont été fournies par M. Wülzer et M. Baumer, tous deux délégués culturels respectivement de la Chaux-de-Fonds et de Fribourg. Il est à noter que ce sont les seuls à endosser le rôle de délégué culturel pratiquement à plein temps.

Pour Mme Jaggi, la culture remplit une fonction importante et qui est simplement la sienne : l'ouverture, la diversité et la tolérance.

2) La culture et leur ville

Bon nombre de nos interlocuteurs ont répondu à la question 2) en faisant exclusivement référence à leur commune respective. Chaque acteur y va de son particularisme et met en avant presque exclusivement son domaine d'activité en restreignant souvent le champ à l'institution dans laquelle il travaille.

3) Des formes d'expressions propres à certains lieux

Le rapport entre culture identité et culture artistique n'a pas été bien compris par tout le monde. Certains ne tissent aucun lien, car ils envisagent la culture comme étant purement « cultivée » et ainsi ne représentant qu'une part minime de la population (une certaine élite) de n'importe quelle ville confondue. Ainsi, de nos jours, il n'y a même plus d'identité dans les villes, dû à l'énorme brassage de population auquel on assiste (de Wolf). Certains ont plutôt l'impression que la culture est devenu un produit de consommation comme un autre (Von Siebenthal). M. Von Siebenthal dénote pourtant qu'il y a une culture romande et qu'il faudrait avoir une dynamique propre à chaque lieu pour favoriser le développement créatif.

En revanche, pour bon nombre des personnes interrogées, il y a une explication historique aux activités culturelles dominantes dans leur commune. « *Il y a certainement un lien entre le bagage culturel de la population d'un lieu et ses formes d'expression artistique* » (Kinzer). Par exemple, à Fribourg on a une culture de la musique et une absence du théâtre pendant très longtemps, ceci est peut-être dû à la confession catholique de ce que certains appellent la « Rome suisse ». La Chaux-de-Fonds a quant à elle une culture ouvrière et anarchiste prononcée selon M. Wülser. « *On ne fait pas la même culture à la Chaux que dans d'autres villes (...) chaque cas est particulier* » (Sandoz). Pour Mme Romanens, en Suisse, il y a de nombreuses différences de sensibilités, dû notamment aux différentes régions linguistiques, mais pour elle, il est difficile de définir des cultures propres pour chaque centre, cependant on pourrait parler d'une culture suisse romande.

Pour Mme Jaggi, la culture identitaire est le fait de tout le monde et est donc en majeure partie le fait d'amateurs, tandis que la culture artistique est faite de professionnels. « *Cette différence mise à part, la nourriture mutuelle et*

la sensibilité à l'un ne peut que s'accompagner de la sensibilité à l'autre ». En revanche, elle n'envisage pas une culture suisse romande.

4) Des objectifs et des stratégies municipales

Pour la plupart, il n'y a pas de stratégie, c'est surtout le cas à Yverdon et à Martigny. Elles n'ont pas de délégué culturel à plein temps, mais un municipal chargé, entre autre, de la culture et une simple commission à la culture. « À Yverdon, on n'a pas de délégué culturel, il n'y a pas de cahier des charges avec une mission culturelle » (Bauer). « Martigny n'a pas vraiment de stratégie mais une politique évolutive » (Conforti). C'est-à-dire qu'il y a un soutien aux initiatives locales, et une volonté d'occuper la jeunesse qui représente « un retour direct sur investissement » (Conforti).

Yverdon a surtout développé le théâtre et tente d'équilibrer un peu les choses en investissant plus dans les musées et dans le soutien à la création (Von Siebenthal). Il n'y a donc pas de politique culturelle. Cet état de fait est ambivalent. Mme Romanens regrette parfois « qu'il n'y ait pas une personne qui puisse avoir une définition, des envies, des objectifs clairs, etc. » Mais d'un autre côté cela semble l'arranger « comme ça je suis très libre et ça me va bien ». Cependant, elle avoue que de manière plus idéologique, elle pense que « ça manque, parce que la volonté politique parfois manque aussi ». Les stratégies culturelles se font au niveau des institutions, plus qu'au niveau de la ville.

À La Chaux-de-Fonds, il y a une certaine volonté à faire des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. La véritable stratégie est d'ordre financier, c'est-à-dire qu'il faut cibler ce que l'on subventionne pour être efficace, et parfois fusionner certaines institutions (Wülzer).

Fribourg semble être le seul centre sur les quatre qui a une réelle politique culturelle, avec des domaines d'affectation et de compétence clairement marqués. La stratégie serait de mettre en avant certains aspects de manière forte et ciblée, garder un équilibre artistique au sein des différentes institutions (Kinzer), et ainsi attirer des gens de l'extérieur. Markus Baumer établit clairement deux versants à la stratégie locale en matière culturelle : créer une politique qui renforce le milieu créatif local en initiant et en éduquant la population, soutenir des institutions professionnelles et élargir l'accès des citoyens aux domaines culturels. D'un autre côté, il s'agit de promouvoir les échanges avec l'extérieur, ceci impliquant un besoin d'infrastructures de qualité. Tout cela contribue à exporter une image positive de la ville.

Pour Mme Jaggi, avoir une stratégie et donc une politique culturelle est une exigence que devraient avoir tous les Parlements locaux. On ne peut pas distribuer les fonds au hasard. Il faut donc faire des choix qui découlent de stratégies.

5) Répondre aux attentes du public

En réponse à la question « fait-on de la culture pour tous ? », certains sont optimistes et estiment que c'est effectivement le cas (Conforti). Pour ce qui est du public, Corinne Arter remarque que le théâtre est très fédérateur, qu'il crée un brassage de personne, le prix des places étant abordable : « Si le spectacle est bon, n'importe quelle couche sociale apprécie ». Notons tout de même qu'elle parle de son théâtre spécifiquement.

Pierre Bauer préfère le terme de « culture citoyenne », celui de « culture pour tous » faisant référence à un mouvement d'après guerre voulant démocratiser la culture, mouvement qui s'est effiloché, car « on ne peut pas forcer les gens à devenir cultureux » (Bauer). Il remarque encore que c'est un idéal qui va à l'encontre du néolibéralisme. Au niveau du théâtre en ville d'Yverdon, il y a une politique sur le prix des places, pour avoir des billets le moins cher possible. D'une manière générale, l'accès à la culture est tout de même devenu moins élitaire, cependant il constate la présence d'une certaine bourgeoisie culturelle, mais moins clichée qu'on ne le croit souvent. Quoi qu'il en soit le « culture pour tous » n'est semble-t-il pas réalisable dans des centres moyens, car ces derniers ne sont pas armés financièrement comme dans les grandes villes.

Dans tous les cas, M. Wülzer souligne la volonté, au niveau des politiques culturelles, de faire un éventail le plus large possible selon les attentes du public, car c'est avec l'argent de la collectivité que l'on finance la culture. Il note encore que le public est de plus en plus diversifié et se mélange de plus en plus entre les différents pôles.

M. Von Siebenthal remarque que l'on croise toujours les mêmes personnes dans les lieux culturels. Par contre, il y a aujourd'hui une plus grande volonté de faire sortir la culture de ses bâtiments, de la descendre dans la rue pour offrir des manifestations qui soient plus accessibles à la population. Il y a une volonté d'accroître la palette de personne qui pourrait accéder à la culture. C'est aussi à quoi travail Mme Romanens, mais comme elle le dit « *tout ça coûte un certain prix et il faut que l'on puisse nous aussi équilibrer nos comptes* » Ainsi, sans un gros effort financier de la Commune, cela semble difficile. Pour Mme Jaggi, c'est une vieille préoccupation, mais aussi un faux problème : les différentes répartitions entre élitaires et populaires ne tiennent pas debout et dans tous les cas, la culture a un prix et par conséquent, on ne peut pas faire de billets gratuits.

Pour Mme de Wolf et M. Sandoz, la réponse est clairement non. Mme de Wolf remarque que l'on retrouve toujours les mêmes personnes et que beaucoup de gens n'ont aucun intérêt pour la culture, bien qu'elle admette qu'il y ait une sensibilisation accrue. Cependant, au niveau de l'offre, elle estime qu'il y en a pour tout le monde, après c'est à chacun de s'y intéresser ou pas. Thomas Sandoz estime que la culture est clairement créée pour les classes moyennes et supérieures. Ces deux interlocuteurs ont une vision élitaires de la culture, ce qui peut paraître paradoxal dans le cas de M. Sandoz, car il nous dit que la Chaux-de-Fonds a une culture historiquement ouvrière et alternative.

Pour Michael Kinzer, il y a toujours des gens qui ne trouvent pas leur compte. Certaines niches culturelles très pointues ne peuvent pas trouver leur place dans des centres urbains trop restreints, par manque de public potentiel : « *une ville ne peut pas soutenir une culture absolument pour tous* » (Kinzer). Cependant, lorsqu'on a des intérêts ciblés pour telle ou telle forme d'activité culturelle, on est prêt à bouger d'un centre à un autre.

Au niveau des acteurs culturels, M. Wülzer explique qu'il y a des laissés pour compte. Les bénéficiaires sont les professionnels qui ont déjà fait leurs preuves et prouvé leur talent. On peut alors se demander quelle place il reste pour les nouveaux venus et notamment les jeunes créateurs dans un système qui ne prend pas de risque et semble privilégier ce qui est déjà en place. « *On ne prête qu'aux riches* » (Sandoz). Les exigences de qualité sont de plus en plus demandées ce qui semble disqualifier les débutants et les amateurs.

Nous laisserons le dernier mot à Markus Baumer pour qui la tâche de la collectivité n'est pas de « faire de la culture », mais de donner les conditions cadre qui permettent aux privés et aux professionnels de la culture de s'exprimer. Il faut laisser la possibilité de créer sans influencer sur le contenu, permettre l'émergence d'idées nouvelles qui répondent à un besoin. Bref, pour les plus conscients de ces implications sociales, ce qui importe c'est d'assurer au citoyen l'accès à la culture et pas forcément de subventionner les artistes tous azimuts.

Pour ce qui est des liens entre différentes niches culturelles (alternative, populaire, bourgeoise, etc.), il semble qu'il n'y ait que peu d'échange, chacun faisant ses projets dans son coin. Les échanges se font au niveau horizontal, entre gens de même « standing ». C'est le cas, par exemple, de la Fondation Gianadda qui entretiens des rapports avec des musées bien cotés situés dans d'autres villes (ex. : l'Hermitage à Lausanne), mais qui refuse d'être liée avec des institutions estimées moins bonnes au sein de son agglomération.

6) Appropriation de lieux par les mouvements culturels

Pour ce qui est des localisations des lieux culturels, si certain ne savent pas, la plupart des interlocuteurs tombent d'accord pour dire qu'elles dépendent du hasard, que cela se fait au gré des circonstances. Ce sont toujours des volontés privées. Ainsi, « *c'est, et ce sera toujours au mouvement culturel de s'approprier des lieux* » (Baumer). Il n'y aura même jamais de localisation précise selon M. Kinzer. Cela semble donc indépendant de la politique locale, du moins il ne semble pas y avoir de plan à ce niveau-là. Pour M. Baumer, il pourrait même être dangereux de vouloir créer à l'avance des lieux pour tel ou tel type d'activité ou de personne. Ceux-ci

pourraient se sentir décalés ou n'être pas à l'aise, pas à leur place (typique avec les jeunes). À Fribourg, on va cependant construire un grand théâtre au centre ville (pas encore sûr !), cela découle d'un consensus et d'une volonté politique. Symboliquement on veut mettre la culture au centre de la ville. C'est d'ailleurs la première fois que les autorités deviennent acteurs culturels en créant des lieux. Mais le cas est différent, c'est un lieu qui se crée à l'initiative de la collectivité publique, généralement ce sont des individus (le côté dynamique de la culture), qui s'approprient des lieux (Baumer).

Yvette Jaggi remarque que dans le contexte urbain européen la culture est souvent au centre ville (bâtiments emblématiques). Mais de nombreux lieux culturels sont aussi « *issus de reconversions industrielles ou commerciales et se trouvent généralement plus éloignés du centre, ce qui a diversifié considérablement l'implantation des lieux culturels* » (Jaggi).

Il est à noter que le fait que l'on se trouve dans un contexte de ville moyenne fait que tout est relativement proche et peut se faire à pied (Bauer, Romanens). Dans les faits on remarque que le plus souvent la culture institutionnalisée est presque toujours au centre ville (dans des bâtiments à valeur patrimoniale) et que les milieux alternatifs sont souvent en marge (récupération de friches industrielles) (Kinzer, Romanens).

M. Conforti remarque de manière plus générale et au niveau cantonal que les localisations dépendent d'un certain niveau de rareté régional. Ainsi, ils ne vont pas construire un grand théâtre à Martigny car il en existe déjà un non loin de là, à Monthey.

7) Mécénat et sponsoring, les financements

Commençons par le mécénat, sur lequel pratiquement tout le monde est d'accord pour dire qu'il n'existe pratiquement plus, notamment « *à cause de la récession économique* » (de Wolf). Pour ce qui est du sponsoring, nos interlocuteurs s'accordent tous pour dire que le financement des entreprises privées a clairement un but de rentabilité économique et qu'il n'est de loin pas désintéressé, d'où une certaine instrumentalisation de la culture. Les financements des industries s'orientent sur les aspects élitaires et surtout événementiels de la culture (musique classique, arts plastiques, grands événements et festivals) (Wülzer). Le retour sur investissement n'est pas toujours garanti et difficilement calculable, ainsi, les sponsors se concentrent sur les événements très médiatisés. Un festival ponctuel a donc plus de chance de trouver des sponsors qu'un lieu qui fonctionne à l'année.

L'économie ne se porte pas à merveille et la plupart des personnes interrogées semblent s'inquiéter de la baisse du sponsoring. Dans le cas de la Chaux-de-Fonds, M. Wülzer déclare que depuis 10 ans la ville souffre de la fin du sponsoring industriel, l'horlogerie étant tombée dans les mains de firmes internationales n'ayant plus aucun lien avec la région. En effet, les capitaux et les centres décisionnels ont déménagé dans les grandes métropoles internationales. M. Baumer le dit aussi : « *aujourd'hui tout se décide à Zürich dans le cadre d'une stratégie nationale (...) il y a une perte de proximité, les décideurs ne connaissent plus les lieux et les organisateurs* ».

La seule personne à n'être pas touchée par cela est Mme de Wolf de la Fondation Gianadda. En effet, dans ce cas précis, les privés semblent être très motivés à faire du sponsoring. « *Les gens se bousculent pour nous sponsoriser, car c'est une fondation prestigieuse et qu'ils ont beaucoup à y gagner.* » (De Wolf). Les privés étant prêts à investir dans une fondation de renommée internationale, le financement de la ville en comparaison est totalement dérisoire.

Ainsi, à part pour quelques exceptions, le financement privé a clairement pris le chemin de l'événementiel au détriment des travaux permanents. C'est donc aux collectivités publiques de privilégier les autres fonctions culturelles. Dans tous les cas, vu que le sponsoring n'est jamais désintéressé, il serait dangereux qu'il soit la seule source de subventionnement. « *Le privé va privilégier la culture de masse plutôt que la diversité* » (Baumer). L'argent public semble d'ailleurs de plus en plus demandé pour M. Kinzer. Il doit y avoir discussion

entre le privé et le public et un partage des tâches. L'Etat, les cantons et les villes doivent intervenir là où le privé ne le fait pas. Ce sont des investissements qui ont moins d'impacte, mais qui peuvent être beaucoup plus important à moyen ou long terme sur la qualité de vie et l'éducation (Baumer). Pour Pierre Bauer, le financement public est une garantie de stabilité et de liberté (dans un certain cadre économique), il est complémentaire au financement privé. Mme Jaggi le souligne aussi, « *les institutions, par définition, reposent, pour tout ce qui est de leur financement de base, sur les fonds publics. En revanche, pour ce qui est de leur programme, c'est beaucoup plus équilibré* ».

Si certains pensent que le subventionnement public par les décideurs politiques est totalement désintéressé et n'a aucun intérêt d'un point de vue électoraliste (Wülser), d'autre y voient une part de démagogie, avec « *parfois une volonté de coller au mieux aux soucis de ses administrés, d'où une préoccupation d'image* » (Bauer). « *La culture peut être un enjeu politique à un moment donné* » (Romanens). Le risque de soutenir une forme de culture qui lui convienne pourrait faire tendre la culture vers une propagande étatique, sur le chemin de la dictature, selon Markus Baumer. Cependant, cela reste théorique et ce n'est visiblement jamais le cas dans les centres abordés dans cette étude. M. Sandoz souligne encore que, même de la part des autorités publiques, il y a une certaine attente de retour sur investissement en termes de prestige et d'image. Notons encore que bon nombre de nos interlocuteurs ont cité la Loterie Romande comme représentant une grosse part de l'argent injecté dans la culture.

On remarque encore que Fribourg a une particularité : en plus de sa charte⁸⁹, elle a une loi qui définit les domaines de compétence : La commune s'occupe du soutien aux organisateurs culturels. Le canton subventionne prioritairement la création, la production, les créateurs et artistes. L'Etat dépend de Pro Helvetia (échange culturel entre les différentes régions et promotion vers l'étranger) et de l'OFC (spécificité dans le cinéma, en effet, le festival du film est largement subventionné, mais c'est aussi le cas de lieux comme Fri-art). La Loterie Romande est très importante. À Fribourg, elle représente 10-20 % des budgets des institutions.

8) Autant de raisons de s'inquiéter que de se réjouir

Concernant la question de l'avenir de la culture, les avis ont été très divergents. Certains sont inquiets comme Mme de Wolf qui voit un sombre avenir. C'est aux pouvoirs publics, notamment à la Confédération de pallier au manque qui se crée. Cependant, « *les coupes budgétaires commencent toujours dans le culturel* », et vu l'état des finances publiques, on a de quoi se faire du souci. De plus, pour elle le dynamisme culturel relevant d'individus motivés et compétents comme M. Gianadda, elle s'interroge sur le moment où ce dernier ne sera plus. En effet, elle souligne l'aspect de plus en plus individualiste et désengagé de la jeunesse appelée un jour à reprendre le flambeau.

Pour d'autres, « *la culture ne disparaît absolument pas, elle devient de plus en plus agressive, commerciale et professionnelle, ce qui correspond aussi aux médias et à la culture de masse. Elle devient plus tape-à-l'œil* » (Sandoz). On assiste donc à une marchandisation croissante de la culture et une volonté de faire de l'audimat. Ainsi, concrétise l'idée que la culture peut rapporter globalement plus d'argent qu'elle n'en coûte (Von Siebenthal).

M. Bauer constate, comme la plupart, le désengagement des entreprises à investir dans le domaine culturel. « *Il faut faire attention de ne pas faire seulement dans ce qui marche, sinon la culture se résumera bientôt à la Star académie (...) le danger face à la déferlante néo-libérale* ». En revanche, il nous dit que les politiques s'intéressent de plus en plus à la culture et les acteurs culturels sont de plus en plus respectés. Ainsi, « *il y a autant de raison de s'inquiéter que de se réjouir* » (Bauer). C'est donc le statu quo, les collectivités assument ce que les privés ne payent plus, la culture n'étant plus perçue comme un luxe, mais comme une nécessité (Wülser). Mais il faut rester prudent : « *Il y a de plus en plus de gestionnaire de la culture qui ne sont pas des artistes et qui font des choix très importants. Mais il est trop tôt pour dire si ça va aller ou pas* » (Bauer). Ils sont

⁸⁹ Le politique peut soutenir la culture, mais il ne pourra jamais agir sur le contenu.

rationnels, connaissent les chiffres, etc. Le risque c'est que les choses deviennent trop rationnelles, mais pour Ms Sandoz et Bauer, si tel est le cas, ça s'épuisera et l'on reviendra en arrière.

Selon M. Kinzer, le manque d'argent fait qu'il y aura de plus en plus une culture de marge qui va se recréer et se redynamiser, car « *la passion reste intacte* ». Les manifestations seront plus petites et plus ciblées. C'est un phénomène qui a aussi été abordé par M. Sandoz qui a « *confiance en la restauration des habitudes : plus on va aller dans l'élitisme et le professionnalisme et plus il y aura un renouveau parallèle qui finira par reprendre le dessus* ». C'est ainsi que cela fonctionne, le culturel a peut-être même besoin d'une certaine adversité (Kinzer, Conforti).

Quelques-uns de nos interlocuteurs sont en revanche très positifs. Pour M. Conforti, chaque entité locale assume sa culture et ses manifestations. Les grandes villes subventionnent énormément la culture et, à l'inverse, la proximité qu'offre les plus petites facilite les contacts et le bénévolat. Dans un cas comme dans l'autre la culture se porte bien.

M. Sandoz est lui aussi optimiste. Pour lui, la culture se porte même trop bien : « *dans le cas de la Chaux-de-Fonds, on assiste à une vie culturelle très dense, à tel point qu'elle est même étouffée* ». Selon lui, « *il y a trop par rapport au bassin de population susceptible de se déplacer (...) pour pratiquer des arts un peu élitistes* ». On constate donc une certaine ambivalence : il y a trop, mais relativement à la petite part de la population s'intéressant aux arts. Dans une optique d'ouverture pour tous de la culture, il ne faut en effet pas oublier de prendre en compte l'éducation de la population, ainsi que les activités culturelles autres que celles de la « culture cultivée », comme le populaire et l'alternatif.

Un gros problème subsiste dans tous les cas : il n'y a pas de base légale dans la plupart des cas étudiés (à part pour Fribourg). Les rôles ne sont pas définis, il n'y a aucune obligation juridique ou politique. Pour M. Bauer, il faudrait une base légale nationale, comme c'est le cas en France.

9) La ville moyenne en tant qu'entité culturelle

Tout le monde semble d'accord pour dire que les stratégies mises en œuvre dans le domaine culturel doivent être plus fines que dans les grands centres, mis à part les personnes interrogées à Martigny. À ce propos, Markus Baumer nous donne quelques chiffres : à Zürich, l'Opéra reçoit 65 millions de subventions par année; à Genève, le Grand théâtre 42 millions par année, ce qui représente 20 fois le budget pour toute la culture à Fribourg ! « *Il n'y a donc pas de concurrence possible, mais il y a possibilité d'élaborer d'autres produits. Je pense à des créations de niche, financièrement abordables, comme des créations contemporaines dans des espaces restreints ou qui ont besoin de moins de fonds. Il faut donner des outils de travail notamment pour attirer des artistes.* » Ainsi, en plus de vouloir des infrastructures efficaces, mais abordables, il y a une volonté de mettre en avant les différents avantages de qualité de vie propre à la ville : pour Fribourg « *c'est le calme et le temps, un lieu paisible pour travailler* ». Donner la possibilité de créer et se présenter ailleurs. Pour cette ville, cela va dans le sens de devenir un pôle de compétence artistique, mais gardant une vision objective des choses et un sens de la mesure.

Quoi qu'il en soit, ce qui ressort le plus souvent c'est qu'on ne peut pas avoir de tout partout, surtout dans un contexte de ville moyenne. Cependant, il faut un éventail d'activités possibles dans une certaine proximité. En effet, « *une ville n'est pas une ville si elle n'a pas au moins une petite salle de théâtre, au moins quelques cinémas et une église dans laquelle on peut faire de la musique convenablement* » (Jaggi).

On a donc besoin d'une certaine concentration d'activités « généralistes », sans pouvoir se permettre d'aller dans les extrêmes, dans le trop pointu : « *faire bien et un peu pour tout le monde (...) On est un peu comme des médecins de campagne* » (Bauer). L'avantage est que dans les petites villes « *tout le monde se connaît, il y a beaucoup d'entraide, du système D souvent, et l'on trouve des moyens de faire des choses qu'on ne pourrait pas faire si on devait les payer comme on paye ailleurs* » (Von Siebenthal).

Il y a aussi un besoin croissant de concertation et d'échange entre acteurs culturels pour ne pas trop se marcher les uns sur les autres, éviter de faire deux programmations le même soir susceptibles d'attirer un même public. « *Il faut être attentif à ce que font les autres* » (Sandoz). Cette culture de proximité va prendre différentes formes selon les lieux et les aspirations des populations ainsi que selon celles des acteurs culturels et politiques.

Pour M. Wülser, ce sont les différences qui sont à exploiter et il faut favoriser les déplacements entre les centres. Cependant, il revendique une culture de proximité et de moindre coût. C'est la question du droit à la culture, un service public, une richesse pour la population qui participe de la qualité de la vie. Les lieux culturels permettent de se rencontrer, d'avoir une certaine appartenance à la ville (Romanens). Effectivement, il est très important d'avoir des activités culturelles sur place. D'ailleurs, M. Kinzer remarque que les gens ont de moins en moins de temps et ne veulent pas en perdre en déplacement.

10) Un théâtre qui marche fait marcher son voisin

Pour ce qui est de savoir si les petits bénéficient des retombées des grandes villes, les réponses ont pratiquement toutes été négatives. Nos interlocuteurs n'y croient pas, surtout les acteurs de villes très décentrées. Néanmoins, pour quelques-uns ce qui se passe dans les grands centres urbains au niveau culturel participe quand même à l'intérêt général et à une certaine émulation (Kinzer, Von Siebenthal, Romanens, Jaggi).

Seul M. Bauer a répondu par l'affirmative. D'après lui, les grandes villes attirant des gens de l'extérieur provoquent certes une perte d'un certain public potentiel en ville moyenne, mais en revanche « *on n'en souffre pas. Quand la culture est florissante dans un grand centre cela rayonne tout autour. Un théâtre qui marche fait marcher son voisin, ça crée de l'intérêt.* »

11) Cohérence : entre cohésion et organisation

Concernant la cohérence d'un espace culturel romand, les réponses ont été fort diverses. Pour certains il n'y en a pas. « *La Romandie n'existe pas (...) C'est un mythe que cultivent certains avec une persistance qui n'a d'égal que leur entêtement* » (Jaggi).

Au-delà de d'une cohésion culturelle, pourrait-on dire anthropologique, la seule cohérence effective semble relever des concertations entre acteurs des différentes branches culturelles. C'est le cas des théâtres romands qui entretiennent des échanges et des rapports continus, notamment au travers le « pool des théâtres romands ». En outre, les échanges se font de manière informelle. Il y a donc échange entre acteurs culturels, du moins dans le milieu théâtral. Cependant, M. Bauer remarque qu'« *il n'y a pas vraiment de concertations politiques* ».

La cohérence semble moindre au niveau des musées, « *il y a souvent trois vernissages en même temps. Il n'y a pas de dialogue dû à notre cantonalisme* » (de Wolf). Ainsi, il y a une multiplication de l'offre au détriment d'une certaine qualité. C'est un problème pour Mme de Wolf qui estime qu'il faudrait pousser les gens à être plus mobile. M. Kinzer remarque cela aussi, mais selon lui c'est dans l'intérêt de chaque ville d'offrir un peu de tout. Ainsi, il n'y a pas de réelle complémentarité. « *On ne peut pas voir la Suisse romande comme un ensemble cohérent. Il n'y a pas de spécificité très forte* » (Kinzer). En substance, c'est ce que pense aussi M. Von Siebenthal pour qui chacun fait une offre de même nature. Pour M. Wülser non plus il n'y a pas de réelle cohérence, même l'école n'est pas unifiée dans un concept romand global. En revanche, il y a une amorce de régionalisation, entraînant certaines coopérations.

Pour M. Conforti, il y a une cohérence de fait, les manques se remplissant tout seul à un niveau régional : on trouve de tout dans un certain périmètre relativement facile d'accès. Pour M. Sandoz aussi, on trouve de tout et les gens savent où chercher selon les différentes étiquettes que l'on colle aux centres urbains.

La seule personne à avoir abordé la question des identités culturelle est M. Bauer. Dans le cas d'Yverdon, il y a, selon lui, une fierté régionale, une identité yverdonnoise. C'est un facteur qui pousse à développer des activités culturelles pour avoir une image positive vis-à-vis de l'extérieur. « *C'est aussi pour ça que le théâtre marche. On ne veut pas être des ploucs.* »

M. Baumer, quant à lui, croit en l'avenir des régions, donc à une autonomie et une identité culturelle. Pour lui, à Fribourg, il faudrait mettre le bilinguisme en avant.

12) La culture : vers une possible rationalisation de sa distribution sur le territoire

Spécialiser les villes en réseau est beau en théorie, mais visiblement utopique. Et d'ailleurs personne ne s'est présenté de son propre chef sur ce thème. Nous avons dû le leur suggérer. Tous les interlocuteurs tombent d'accord pour dire qu'un système de synergie est alléchant, hormis ceux de Martigny qui se sentent peu concernés. Notons aussi que Mme Romanens reste résolument contre une complémentarisation des villes, puisque à ses yeux, chacune d'elle doit bénéficier d'une certaine palette d'activités culturelles possibles et ce dans des lieux qui puissent être investis par les habitants, des lieux que l'on puisse s'approprier. Dans le même ordre d'idée, Michael Kinzer pense que l'on peut créer des synergies au sein des agglomérations, mais qu'à un niveau plus vaste ça ne marche pas.

Concrètement, ce qui ressort le plus souvent, c'est qu'il y a certes quelques échanges entre délégués culturels et communaux au travers la « *Conférence des villes suisses en matière culturelle* » (dont participent Fribourg et Chaux-de-Fonds). Mais ceux-ci en sont à leur balbutiement et ne sont pas très efficace. Les seuls réseaux qui semblent exister et qui se révèlent vraiment compétents s'établissent entre acteurs culturels de telle ou telle branche, selon leurs individualités, goûts, aspirations, etc.

Spécialiser les villes en réseau est une bonne idée aux yeux d'Yvette Jaggi, pour autant qu'on la sectorialise. Elle remarque cependant, elle aussi, que les villes ne sont pas en réseau (compétition, affirmation de l'autonomie communale) et que ce sont les professionnels de la culture qui le sont. Elle nous met d'ailleurs en garde : « *la politique culturelle est une politique de facilitation et pas une politique de production. C'est ce qu'il faut absolument bien réalisé et que le Parlement lui-même confond régulièrement* ». En effet, elle croit à l'individualisme des villes.

Pour certains, ces réseaux de villes en sont certes à leur début, mais pourraient s'avérer efficaces. En effet, M. Von Siebenthal est très favorable à une mise en réseau des villes de la région des trois lacs, mais « *les politiques se heurtent aux peurs et aux refus des acteurs culturels* ». M. Wülser a lui aussi un enthousiasme certain concernant les mises en réseau. Pour lui, il faut créer un réseau régional. La situation très périphérique de la Chaux-de-Fonds peut expliquer cela. Il y a une volonté de rationaliser la région de l'arc jurassien pour permettre une « *concurrence* » avec l'arc lémanique : « *si chacun fait son truc dans son coin, on est mort !* » (Wülser). Il voit le canton de Neuchâtel comme une grande agglomération, ce qui pourrait s'approcher de la réalité avec la création du RUN. Il faudrait ainsi supprimer les doublons et développer les équipements qui existent déjà, sans tout refaire partout. Bien qu'étant anti-néo-libéral, notre interlocuteur pense raisonnable de créer des liens, à un niveau plus large que celui de la ville, pour rationaliser l'équipement, être plus compétitif et favoriser plus de déplacements au sein des régions.

Pour M. Baumer, les déplacements se font naturellement et les centres de compétence aussi. « *Si vous voulez le faire de façon normative et dirigée par le haut, ça ne va pas fonctionner.* » Il faut développer les spécificités déjà existantes : Il y a par exemple 125 chorales à Fribourg ! « *Mais ce serait une aberration de ne pas faire de théâtre, la culture doit aussi être de proximité.* » Il reconnaît, en outre, que si on veut du « Grand », il faut aller à Genève ou à Zürich. Cependant, « *la proximité n'exclut pas la qualité, et le prix non plus* ».

Le cas de Martigny est semble-t-il particulier. En effet, c'est une ville qui malgré sa petite taille semble rayonner dans le domaine culturel au-delà des frontières nationales. Cela est vrai, mais grâce à la fondation Gianadda. À tel point que les autres institutions ou fondations de la ville ont tendance à s'éclipser. Elles cherchent à s'affilier à celle-ci pour son rayonnement extraordinaire. En effet, Gianadda attire tellement de monde de l'extérieur que tous les autres en bénéficient aussi. « *C'est une richesse pour la ville qui n'est pas chiffrable* » (Conforti). Le Conseiller communal qui s'occupe de la culture pense dans tous les cas que ce sont les grands centres urbains qui ont le plus développé leurs politiques culturelles, ce qui est vraisemblable. « *Il n'y a pas de réelle volonté dans cette ville de faire une politique culturelle claire. Les choses vont très bien comme ça* » (Conforti). Un aspect culturel intéressant et un peu cliché semble faire des Valaisans des gens qui ont créé des liens collectifs forts et informels : « *ici tout le monde se connaît* » (Arter). D'un autre côté, ils semblent proches de leur terroir et chaque collectivité réclame son individualité, créant une sorte de concurrence entendue entre les villes. Il n'y a donc pas de mise en réseau et visiblement aucune volonté de le faire. C'est plutôt la politique du « *laissé aller les choses* ».

Alors quoi ? Et bien, il n'y a pas encore de véritables synergies au niveau des villes étudiées. En revanche, les acteurs culturels sont en réseau et cela semble être particulièrement le cas dans le domaine théâtral, car contrairement à d'autres secteurs, il a moins besoin d'exclusivité.

Pour certains, il faudrait que chacun ait des pôles d'excellence et spécialise les villes d'un réseau. Rationaliser le territoire pour pouvoir trouver de tout et de bonne qualité pas trop loin autour. « *C'est ça la perspective d'avenir, pour qu'il n'y ait pas que deux pôles en Suisse (Lémand et Zürich) et que le reste disparaisse* » (Wülser). Plus modérément, « *les théories rationalisantes sont intéressantes, en tout cas à un niveau régional* » (Conforti). Ce serait effectivement une façon d'avoir de l'argent de manière plus ciblée. Comme le rappelle Mme Arter : « *au niveau professionnel, pour créer il faut de l'argent. La culture c'est un métier* ».

Dans tous les cas, les synergies et mises en réseau sont des discours qui séduisent de prime abord, mais lorsque l'on se rend compte que la rationalisation implique la perte de certains domaines, plus grand monde n'est d'accord. Dans les faits et concrètement ces réflexions ne vont jamais très loin. Pour M. Bauer, c'est le système fédéral suisse qui veut ça. Il y a un manque de ligne, chacun gérant les choses dans son coin selon ses opinions et les politiques en place. Une démarche de mise en réseau devrait être logiquement initié et mené par l'entité politique « *supérieure* », soit le canton ou le cas échéant un regroupement intercantonal. Mais au niveau politique il y a peu de vision, peu de propositions, si ce n'est un consensus mou que la politique du saupoudrage (peu d'argent pour le plus grand nombre) devrait bientôt être abandonnée (Kinzer).

De toute façon, selon M. Sandoz, trop rationaliser la culture ne marcherait pas. C'est une combine de politicien pour faire des économies, mais elle n'aura pas d'incidence sur la créativité. Tant que ce sera des individus qui feront progresser la culture, ils continueront à faire vivre les lieux de façon indépendante. Et l'initiative ne disparaîtra jamais, c'est elle qui fait vivre, dynamise et est novatrice. Les créateurs individuels ne peuvent être qu'insensibles à toute forme de rationalisation.

La question, ou du moins la réalisation d'une « *réseautique culturelle* » n'est donc pas à l'ordre du jour...

13) Complémentarité et synergie : le fait des programmeurs et des artistes

Les synergies entre villes, dans les cas étudiés, sont inexistantes. Il y a échange d'informations entre délégués culturels, mais rien au niveau financier ou au niveau de gros projets. Il existe certes des instances et des séances qui regroupent les délégués culturels des villes romandes, mais sans qu'elles soient très opératoires. Il est davantage question de synergie et de concurrence entre organisateurs ou acteurs culturels qu'entre villes et politiques. En effet, comme M. Von Siebenthal nous le dit : « *on a jamais fait de séance entre les municipaux de la culture ne serait-ce que dans le canton de Vaud. Ça se fait entre les directeurs de théâtre, mais au niveau politique il n'y en a pas.* »

Ainsi, les acteurs culturels sont déjà en réseau, ça dépend de leurs caractères, de leurs ambitions, de leurs sensibilités et de leurs moyens. « *Il n'y a pas de concertations entre les centres mais en revanche il y en a entre les acteurs culturels* » (Arter). On recherche donc des informations et une certaine cohérence entre acteurs culturels. Mais pour réaliser ce projet, « *il manque les municipaux de la culture qui seraient les plus à même (...) de mettre tout le monde en rapport* » (Bauer).

Pour Mme de Wolf, il n'y a pas de partenariat, pas de concertation entre les centres valaisans et ça ne serre à rien. Pour M. Conforti, il serait bon d'avoir une bonne collaboration avec les villes autour, mais rien ne se fait... À nouveau on tombe dans le cliché valaisan selon lequel on fait plutôt dans le chacun pour soit, loin d'un état de partenariat.

M. Baumer doute de la possibilité politique de créer des synergies. Pour lui, il faut créer les conditions cadres et ensuite c'est aux acteurs culturels de faire leur travail. « *S'ils ont envie de créer des échanges avec d'autres ville c'est à eux de le faire. Il est clair que nous soutiendrons ces volontés.* » Les synergies se font pour de bonnes raisons, « *on ne peut pas les faire de manière surfaite* ».

En effet, nous avons assisté à l'échec monumental de *Festillac*, projet réalisé par les autorités des quatre villes d'Expo.02. Il ne suffit donc pas d'avoir la volonté de faire des choses ensemble, encore faut-il y mettre un contenu... Bref, nos différents interlocuteurs cherchent avant tout à consolider ce qui existe, mais pour la plupart c'est une prochaine étape hypothétique, une idée intéressante qui mériterait développement.

« *Il nous faut déjà trouver notre spécificité, notre identité... Si après on trouve d'autres lieux qui ont d'autres spécificités alors on se mettra en réseau. Mais à Fribourg il nous faudra encore quelques années, c'est encore un peu tôt. D'abord, il faut créer l'agglomération et ce qui y manque* » (Baumer).

M. Wülser semble quant à lui le plus motivé, parmi les personnes interrogées, à mettre sa ville en liens avec d'autres proches, créer une région qui soit rationnelle aussi au niveau de l'offre culturelle. Il y a quelques prémices puisqu'il travaille avec Neuchâtel et le canton, cependant tout cela semble rester pour l'instant à un niveau théorique.

Finalement, les synergies existent entre acteurs culturels, mais c'est tout. Il n'y a pas de réelle volonté d'en créer. Les villes sont plus proches d'un état de concurrence que de complémentarité. En outre, la concurrence est parfois saine, comme le fait remarquer Mme Romanens.

14) Vers une possible participation financière des villages à proximité

Dans les cas abordés, les communes alentours ne payent absolument rien et c'est surtout vrai concernant la culture. Les politiques semblent en discuter, mais les communes persistent dans cette voie. En effet, elles ne semblent pas avoir quelque chose à y gagner dans l'état actuel des choses. Il est difficile de demander un financement pour des infrastructures existant déjà. En revanche, « *si on crée quelque chose ensemble, si on arrive à créer une dynamique autour d'un projet, ça peut se passer relativement bien* » (Von Siebenthal).

Seule l'agglomération fribourgeoise a entamé le débat et commence à en cueillir les fruits. Ainsi, plusieurs communes adjacentes commencent à participer financièrement. « *5 à 8 communes participent au financement et aux décisions de la politique culturelle de l'agglomération, mais il reste encore du travail à faire dans ce sens. Certaines communes de l'agglomération manquent encore à la participation, surtout du côté Suisse allemand (...)* En matière de promotion des activités culturelles, Fribourg agit de manière autonome. Lors de la réalisation de projets d'importance régionale, elle coopère avec les communes voisines » (Baumer).

Bref, nous pourrions résumer cette partie comme étant un melting-pot de beaucoup d'informations, de nombreux avis et de multiples visions des choses quelque peu en vrac... Cet ensemble de propos peut néanmoins être clarifié et regroupé sur un autre mode, non plus simplement informatif, mais cette fois, réflexif et critique.

2.4) Les grands thèmes sous-jacents au questionnaire

Cette partie propose un concentré des idées de nos différents interlocuteurs (énumérées par points) ainsi que des compléments découpés en grands thèmes.

A) Le couple ville - culture, sa place et son importance

Les personnes interrogées sont conscientes des multiples implications de la culture pour une ville. Cela va de soit étant donné leurs différentes fonctions.

La culture est essentielle dans les centres urbains moyens pour de multiples raisons :

- qualité de vie;
- image de la ville, dynamisme, marketing de ville;
- répond à un besoin d'équilibre social et personnel;
- éducation;
- favorise les contacts humains, la cohésion sociale et provoque un sentiment d'appartenance à un lieu;
- les retombées économiques sont importantes.

On pourrait raisonner par l'absurde : que serait la ville sans activités culturelles (pour autant que l'on définisse la culture comme un ensemble d'activités) ? Sans celles-ci, elle ressemblerait grossièrement à un grand dortoir ou à une grande usine. Donc c'est dire le caractère essentiel des activités culturelles dans une cité. Elles contribuent certainement à réaliser le lien social au sein d'une société fortement urbanisée, du fait qu'elles agrémentent toute une partie de nos activités qui ne sont pas directement liées au travail (activités de loisir, de construction personnelle et de lien social). Au-delà de ces aspects qui ont à voir avec le fonctionnement de la société elle-même, dont la nécessité pour chaque individu de se réaliser en tant que personne (notamment au travers ces pratiques culturelles), il y a l'aspect économique. Les activités culturelles sont nécessaires en termes d'attractivité de la ville, aussi bien en termes de personnes résidentes qu'en termes d'activités économiques. Elles constituent donc un rôle essentiel de ce qui relève du cadre de vie urbain.

B) Le lien entre culture identité et culture artistique

- Certaines personnes ne voient pas la culture comme un facteur d'identité des citoyens à leur ville. Ils envisagent la notion de culture sous son acception de « culture cultivée » ou « classique ». Elle ne correspond qu'à une certaine élite locale relativement restreinte, mais elle peut en revanche attirer de nombreux touristes culturels. Ils envisagent donc la culture sous son aspect de consommation individuelle différenciée.
- D'autres, en revanche, font un lien entre ces deux notions. Même, à un niveau historique, les différents centres urbains ont dû développer des modes d'expressions artistiques privilégiés et certaines spécificités.

Comme cela a déjà été suggéré plus haut, il nous semble que les activités artistiques présentes en ville remplissent un rôle identitaire fort. La culture, sous son acception artistique, représente une part non négligeable de notre bagage culturel identitaire, de notre patrimoine et des valeurs propres à notre société (une identité projective). Il y a ainsi reproduction et réinterprétation de notre patrimoine. D'autre part, comme déjà dit, elle peut favoriser la socialisation des individus.

L'ensemble des activités artistiques qui sont présentes dans une ville remplissent un rôle identitaire, parce qu'elles transmettent aux générations actuelles un patrimoine historique. Les œuvres sont réactualisées par chaque génération à partir de cet ensemble d'activité. Il y a donc réinterprétation et reproduction de notre système de valeurs, et de l'ensemble du patrimoine d'une société. De ce point de vue-là, on peut dire que génériquement elles contribuent au maintien d'une identité qui n'est pas seulement un support du passé, mais qui est aussi une identité projective, c'est-à-dire que chaque génération réinterprète les ouvrages et les patrimoines. Si ces activités sont créatives, elles parviennent à reformuler l'identité sous de nouvelles formes : non pas par une reproduction égale à celle du passé, mais par une réinterprétation en fonction des enjeux sociaux du moment ou de l'avenir. De ce point de vue, ces activités culturelles contribuent à la reproduction de la société sous l'angle de la culture, mais il est vrai que l'identité culturelle relève aussi d'autres mécanismes sociaux : la socialisation au sein de la famille, les groupes d'ami, les amicales, les syndicats, les sociétés, etc. Tous ces éléments contribuent à construire l'identité d'une région, d'une ville. Il est pourtant clair que ces activités relèvent du lien social, c'est une représentation de l'ensemble des groupes qui se constituent dans une société. Indirectement, elles contribuent aussi à la reproduction d'identités, mais du point de vue de la socialisation de l'individu appartenant à des groupes qui participent de ces activités collectivement.

Donc, il y a deux points d'entrée : un qui relève des mécanismes de reproduction sociale à travers la socialisation et un autre qui relève des mécanismes de reproduction de la culture à travers ces activités, dont le rôle est essentiel pour maintenir et réinterpréter les ouvrages de toutes sortes qui constituent notre patrimoine.

C) L'importance accordée à la culture au sein de chaque entité urbaine : des stratégies différenciées ?

- Ce qui ressort, c'est qu'il n'y a souvent pas de stratégie, voir même aucune politique culturelle.
- On peut admettre que les stratégies sont purement d'ordre financier : il faut cibler certains aspects à mettre en avant pour être efficace avec le peu d'argent à disposition et ne pas distribuer tout azimut.
- Le grand problème qui se dégage de cette question est effectivement l'aspect financier. Les activités culturelles sont rarement rentables du point de vue économique, cependant elles le sont du point de vue

social. D'où l'importance des autorités et de la collectivité publique sans qui, elles seraient vouées à disparaître. Maintenant, il reste à définir des critères de subventionnement qui soient crédibles et équitables.

- Seul Fribourg a une politique culturelle définie. Elle cherche à créer une politique qui renforce le milieu créatif local en initiant et en éduquant la population, à soutenir des institutions professionnelles et à élargir l'accès des citoyens aux domaines culturels. D'un autre côté, il s'agit de promouvoir les échanges avec l'extérieur, ceci impliquant un besoin d'infrastructures de qualité. Tout cela contribuant à exporter une image positive de la ville.

Compte tenu du fait que ces activités ne sont pas rentables au sens économique du terme, si elles ne sont pas financées par la collectivité, elles sont vouées à disparaître. Elles pourraient être maintenues, mais le prix serait tellement exorbitant que l'accès à ces œuvres deviendrait limité à ceux qui pourraient le payer, donc à une petite classe très élitaires. Il est extrêmement important que l'Etat intervienne dans le financement d'un bien public, le financement ne peut être qu'assuré par la collectivité dans son ensemble, donc par la fiscalité de nous tous. Accessoirement, il y a d'autres façons de financer la culture : le mécénat, les billets d'entrée, etc. Mais là, on ne peut pas prétendre que toutes les activités qui relèvent de ce champ soient rentables au sens étroit du terme, même si elles ont une utilité collective. Il faut distinguer ces deux éléments : la rentabilité économique et l'utilité sociale, cette dernière est incontestable aussi bien à court qu'à long terme. Donc ces activités ne relèvent pas de l'ordre marchand, par conséquent les pouvoirs publics doivent intervenir.

Le débat de savoir si c'est de la « culture du haut » ou de la « culture du bas », des actions innovatrices ou traditionnelles, n'importe pas en soi puisque tout est nécessaire. Il y a une pesée d'intérêt qui doit se faire suivant des critères de qualité qui restent encore à définir.

D) Vers une possible culture pour tous ?

Il faut aborder ce thème de deux points de vue : celui du créateur ou de l'organisateur culturel et celui du public potentiel.

Au niveau du public :

- C'est un des aspects qui est à la base des politiques culturelles : la démocratisation de la culture. Permettre un accès plus aisé à la culture dite « cultivée », et aussi offrir un éventail d'activités le plus large possible selon les différentes attentes de la population.
- Pour quelques-uns, la culture n'intéresse que certaines classes sociales (moyennes et supérieures), une certaine élite, bien que l'on trouve de plus en plus de gens de tout bord.
- Il semble que l'on trouve de tout à condition de bien vouloir se déplacer et d'y mettre le prix...

Au niveau du créateur-organisateur :

- Il y a des laissés pour compte de par le peu d'argent à disposition et compte tenu de la volonté politique de ne pas disperser les subventions. Ainsi, on donne à ceux qui ont déjà fait leur preuve, d'où les grosses difficultés rencontrées par les nouveaux venus.
- Il n'y a que peu d'échange entre les différentes niches culturelles (bourgeois, alternatif, populaire).

L'idée d'une (ou plusieurs) culture pour tous devrait toujours guider les politiques culturelles : elle favorise la formation et la sociabilisation des individus. On constate, malgré les imperfections du système, qu'il y a une nette amélioration d'accès à la culture depuis le début du siècle. Aujourd'hui, l'accès aux biens culturels, du point de vue de la participation à des activités ou des manifestations et de l'ouverture de la société de loisir à un plus grand nombre de personnes, peut être considéré comme un progrès important au niveau social et économique. Cependant, cette ouverture est certainement fortement liée à l'évolution de la communication et des moyens de transport (créant un intérêt et un rapprochement géographique relatif), certainement plus que par les volontés politiques.

Les biens culturels ne sont pas réservés à quelque uns, du point de vue de la formation et de la socialisation des individus, nous devons rendre chacun apte à recevoir ce patrimoine et à l'utiliser (école, famille, création).

E) Les localisations des activités culturelles

- Elles dépendent du hasard et de la volonté d'individus passionnés.
- Il y a généralement une volonté politique de mettre la culture au cœur de la cité, mais très peu de réalisation ou de projets concrets qui auraient été commandité par les pouvoirs publics.
- Le contexte de ville moyenne crée de fait une concentration des activités culturelles de par les courtes distances à parcourir pour se rendre d'un lieu à l'autre de l'espace urbanisé.
- La « culture cultivée » est le plus souvent centrée, car elle est généralement officielle et donc fréquemment installée dans des bâtiments à valeur patrimoniale. L'alternatif est quant à lui souvent en marge car ne bénéficiant que de peu d'aide de la collectivité (récupération de friches industrielles).

Au sein des villes comme au sein des régions, les activités culturelles sont liées à la centralité. En effet, elles ont besoin d'un public pour pouvoir fonctionner, et puisqu'elles ne sont pas rentables économiquement, il faut faire en sorte de créer un certain nombre d'externalités positives : les rassembler pour offrir l'accès au plus grand nombre en limitant les coûts, en gardant à l'esprit que ces activités vont de pair avec les commerces, la restauration, etc.

C'est une consommation qui n'est pas indépendante d'autres types de consommation qui se font aussi souvent collectivement. Donc l'idée de centralité va de pair avec la notion d'activités culturelles. Elles ne peuvent pas fonctionner autrement que par les frais de financement qu'elles engendrent pour la société.

Cependant, la société urbaine est différenciée socialement et les individus consomment des biens culturels de manière très différenciée aussi. On pourrait donc imaginer des localisations pour certaines activités culturelles qui obéiraient à d'autres facteurs. Ce pourrait être une manière d'activer des centres secondaires dans une ville. Il faut tenir compte que la ville, aujourd'hui, n'évolue pas de manière monocentrique et que des noyaux secondaires se constituent autour des villes qui obéissent à ce même critère de seuil critique. Ainsi, on pourrait voir émerger des activités nouvelles ou pour des publics différents.

F) Les financements de la culture

- Pour la plupart, le mécénat a pratiquement disparu
- Pour ce qui est du sponsoring, l'Office Fédéral de la Statistique relève quatre raisons de ce qui motive une entreprise à soutenir la culture : la responsabilité envers la société, l'image et le marketing, la motivation des collaborateurs et l'amour de l'art⁹⁰. C'est bien joli, mais en réalité le sponsoring est en baisse. Les privés investissent encore beaucoup mais de plus en plus suivant la logique de l'audimat, et surtout dans l'événementiel. Malgré certains beaux discours, le retour sur investissement est impératif.
- Les subventions publiques ont augmenté, voir doublé en 10 ans. Ceci est révélateur de l'importance grandissante que les politiques accordent à la culture. L'Etat, le canton, la ville prennent en charge ce à quoi les privés ne s'intéressent pas.
- Ces différents modes de financement sont complémentaires. On assiste cependant à une marchandisation croissante de la culture et à une volonté accrue de faire de l'audimat. Mais il reste vital de ne pas seulement financer ce qui marche avec une idée de retour en termes de marketing ou d'argent. La création doit rester libre et il faut lui donner les moyens d'évoluer et parfois aussi de déranger.

⁹⁰ *Financements de la culture par les entreprises*, OFS 2003, p.40

- Les privés sont moins intéressés aux aspects culturels de telle ou telle commune, car les entrepreneurs sont fortement détachés des tissus locaux. Quant aux finances publiques, elles ne sont pas au mieux et l'idéologie néo-libérale ne semble de loin pas répondre à un idéal de liberté créative à financièrement à perte et de démocratisation de la culture. Il faudrait donc rétablir l'équilibre entre le marchand et le non marchand.
- Malgré tout, il semble que les villes étudiées assument leur culture. Peu des personnes interrogées se sont plaint de la situation. Pourtant, il n'y a pas de base légale dans la plupart des cas étudiés (à par pour Fribourg). Les rôles ne sont pas définis, il n'y a pas d'obligation.

L'individualisme et la marchandisation de la société sont un véritable rouleau compresseur, mais peut être n'est-ce qu'une conjoncture défavorable et que les choses peuvent changer. Aujourd'hui nous sommes dans une conception - du point de vue idéologique - très individualiste et très marchande, mais si l'on regarde avec un certain recul historique, ce n'est peut-être qu'une situation particulière. On peut donc rester optimiste, bien que le mécénat des acteurs privés rétrécis et qu'ils investissent leur argent dans des supports publicitaires qui sont plus rentables à court terme.

Il y a actuellement, pourrait-on dire, un déficit de civisme dans nos milieux économiques, un déficit de préoccupation sur le fonctionnement de la société globale. Cela risque d'être nuisible à long terme et y compris pour ces activités-là. On aurait tout intérêt à être plus « généreux », c'est-à-dire avoir un sens plus large du rôle de l'entreprise au sein de société. L'entreprise n'est pas seulement une machine à faire du profit, elle doit aussi s'intégrer dans un tissu social et culturel. Mais aujourd'hui, elles sont de plus en plus globales et de moins en moins territorialisées. Le message du mécène du point de vue de la reconnaissance, de l'identité personnelle n'est plus reçu de la même manière parce que nous sommes face à des organisations anonymes. Tout cela milite en faveur d'un retrait de ces personnes du mécénat. C'est aux universités et aux écoles, qui forment les gestionnaires, d'avoir un rôle prépondérant pour enseigner une autre culture (d'entreprise).

G) Les stratégies de villes moyennes dans le domaine culturel

- Il n'y a souvent pas de stratégie
- On a pourtant conscience aujourd'hui de l'importance de la Culture pour une ville, en terme d'image et d'attractivité.
- Les villes moyennes ont beaucoup moins d'argent que les grands centres et ne peuvent pas rivaliser. Il y a un rapport entre la centralité des lieux et le type de fonction que l'on peut y installer.
- On ne peut pas avoir de tout partout, notamment dans un contexte de ville moyenne. Il est cependant nécessaire d'avoir un éventail d'activités de proximité le plus large possible. Ensuite, il faut savoir exploiter les différences et favoriser les déplacements entre les centres.
- De plus, besoin des conditions cadre pour favoriser la création et attirer des artistes.
- La culture de proximité va prendre différentes formes selon les lieux et les aspirations des populations ainsi que selon celles des acteurs culturels et politiques. Il faut savoir exploiter ses spécificités. Malgré le peu de liquidité des villes moyennes, il faut offrir des activités qui satisfassent le plus de personnes possibles. C'est le droit à la culture, un service public qui participe de la qualité de la vie.

Il y a fort à penser qu'un orchestre symphonique ne peut être viable dans une petite ville, et que celle-ci puisse en même temps maintenir un grand théâtre et d'autres types d'activités. Rationnellement, nous sommes tributaires d'un effet de seuil pour viabiliser ces activités. Une fois de plus, il y a un rapport entre la centralité des lieux et le type de fonction que l'on peut y installer. Il y a une distribution selon le public. Il faut tenir compte de la demande, de l'offre et de la viabilité de ces actions. En revanche, si le public des contribuables d'une ville particulière, qui soit petite, veut absolument porter une activité considérée comme importante pour l'identité de cette région et pour son fonctionnement, il ne faut pas s'empêcher de la financer. On ne peut pas décider d'avance que l'on va tout concentrer ici ou là. Cela impliquerait d'ailleurs de savoir qui va tout concentrer sur les

grandes villes, de qui parle-t-on ? À moins que la Confédération ait une politique très incitative et une politique d'ensemble, il semble que cette affaire soit inconcevable. On l'a vu, dans la situation de la Suisse et du financement des activités culturelles, cela paraît difficilement envisageable.

Un certain nombre de ces activités, dans les circonstances actuelles, ne sont viables que dans les grandes villes qui peuvent recourir à différentes sources (fédérale, cantonale, communale), mais il se peut que certaines villes moyennes dans certaines activités puissent avoir un rôle dominant. Par exemple, la fondation Gianadda marche très bien et arrive à attirer un public très large. On trouve donc aussi de la créativité, des créneaux particuliers et pointus. En effet, on peut notamment penser à l'originalité d'un musée comme celui de la Maison d'Ailleurs à Yverdon.

Les villes moyennes ne peuvent pas tout faire, mais on ne peut pas dire que certaines activités et équipements soient réservés aux grandes agglomérations : il y a la dimension de ces activités et des politiques de créneau. Cependant, la viabilité d'un ensemble de grands équipements est de facto réservé aux grandes agglomérations.

Quoi qu'il en soit, il faut aider l'initiative créative. Des villes moyennes et même petites peuvent avoir une chance si elles parviennent à occuper des segments de l'activité culturelle avec une certaine visibilité et une certaine qualité.

H) Réseaux et synergies

- Personne n'est venu de son propre chef sur le thème de la mise en réseau ou des synergies.
- Il n'y a pas de réelle complémentarité entre villes. On assiste en revanche à une multiplication de l'offre, synonyme pour certains d'une perte de qualité. Il est vrai que dans un cadre aussi petit que la Suisse romande, on pourrait pousser les gens à être plus mobile. Permettre une meilleure répartition entre centres et créer plus de spécialisation. On pourrait imaginer développer les spécificités déjà existantes et créer des pôles d'excellence. Ainsi, on peut plaider en faveur d'une construction complémentaire, notamment, compte tenu des moyens très faibles dont disposent les régions périphériques.
- Dans les faits, il y a certes quelques échanges entre délégués culturels et communaux, notamment par l'intermédiaire de la « Conférence des villes suisses en matière culturelle », mais ceux-ci n'en sont qu'à leurs débuts. Dans le domaine politique, il y a peu de vision, peu de propositions, si ce n'est un certain consensus qui veut éviter de trop disperser les financements. La seule cohérence effective relève des concertations entre acteurs des différentes branches culturelles, selon leurs caractères, leurs ambitions, leurs sensibilités et leurs moyens.
- Dans un des cas étudié (Chaux-de-Fonds), on a tout de même remarqué une amorce de régionalisation, entraînant certaines coopérations, une volonté de rationaliser la région de l'arc jurassien pour permettre une « concurrence » avec l'arc lémanique. Le canton de Neuchâtel est de plus en plus perçu comme une grande agglomération, ce qui pourrait s'approcher de la réalité avec la création du RUN. Pour que cela existe, il faut que les accessibilités soient rapides, que les réseaux soient de proximité.
- Il est fondamental que l'on garde et développe une culture de proximité, cela n'exclut pas forcément la qualité, ni n'implique des prix exorbitants. Il est important de consolider ce qui existe déjà, trouver des spécificités, une identité. On ne peut pas imposer cette dernière de manière surfaite.
- Il n'y a donc pas encore de véritables synergies au niveau des villes et la question n'est pas à l'ordre du jour pour nos interlocuteurs. Les synergies entre villes, dans les cas étudiés, sont pratiquement inexistantes. Il y a des bribes d'échange d'informations entre délégués culturels, mais rien au niveau financier ou au niveau de gros projets. Les instances qui regroupent les délégués culturels des villes romandes ne semblent pas très opératoires. Ainsi, il est davantage question de synergie et de concurrence entre organisateurs ou acteurs culturels qu'entre villes.

- Les synergies et mises en réseau de centres urbains selon des spécificités culturelles sont des discours qui séduisent toujours de prime abord, mais lorsqu'on se rend compte que la rationalisation implique la perte de certains domaines (supprimer les doublons), plus personne n'est d'accord : on ne peut pas aller contre le politique et la population. Dans les faits et concrètement ces réflexions ne vont jamais très loin. C'est aussi le système fédéral suisse qui veut ça.
- Trop rationaliser la culture ne marcherait pas. C'est une façon de faire des économies qui n'est pas opératoire. Il ne faut pas oublier que ce sont les individus qui font progresser la culture, et les créateurs ne peuvent être qu'insensibles à toute forme de rationalisation.

Les activités culturelles, forcément centrales, devraient être financées par un ensemble de collectivités qui relèvent du bassin de « consommation » de ces biens. Mais à ce niveau il n'y a pas de réelle synergies entre centres

Une spécialisation trop pointue ou excluant d'autres formes culturelles semble impossible, elle n'est pas cohérente dans l'optique de l'accès essentiel à une culture de proximité, et ce malgré notre mobilité. Une spécialisation en réseau pourrait cependant être imaginée dans le cadre restreint d'un canton ou d'une région, mais d'avantage dans le domaine de la conservation du patrimoine (musées, monuments, etc.), que des arts vivants. Une telle démarche doit toutefois être logiquement initiée et menée par l'entité politique « supérieure », soit le canton ou le cas échéant un regroupement intercantonal. Visiblement, les synergies ne peuvent être opératoires qu'au sein des agglomérations, comme c'est le cas à Fribourg ou pour des territoires restreints.

À un niveau plus vaste, ça ne marche pas. Cette spécialisation serait également incohérente compte tenu des efforts déjà fournis, des infrastructures et des acteurs culturels déjà en place. Enfin, elle devrait être initiée par un syndicat (inter)cantonal, voir par la Confédération, ce qui rend la démarche plus que compliquée. Il y a donc un gros doute qui plane sur la possibilité politique de créer des synergies sur le plan culturel. Faire cela de façon normative et dirigée par le haut risque de ne pas fonctionner. Les villes sont plus proches d'un état de concurrence que de complémentarité et, il n'y a pas de réelle volonté d'en créer.

Finalement, ce qui importe c'est de donner les conditions cadres pour le développement culturel dans les différents lieux, ensuite c'est aux artistes et organisateurs de faire leur travail. Effectivement, les seuls réseaux qui semblent fonctionner sont ceux qui se créent entre artistes et/ou organisateurs. Plus encore, les projets valables dans ce domaine procèdent souvent d'une émulation artistique et de rencontres informelles entre acteurs culturels.

Conclusion

Finalement, on peut admettre qu'il existe des cultures régionales au sens large, mais qu'il est difficile de délimiter de manière précise. On peut en outre affirmer que dans chaque centre plusieurs cultures coexistent, ou du moins, plusieurs formes de cultures sont consommées et produites. En effet, la dynamique et la structure d'une entité géographique, par exemple une région ou une ville, sont produites par les interactions entre des comportements individuels⁹¹. Chaque individu a des affinités différentes pour chaque mode d'expression, ou chaque « culture » (culture classique, alternative, ...) et leur appartenance peut être multiple. Il est donc trop restrictif de parler d'une culture propre à un lieu, ou de formes culturelles qui seraient univoques.

Plus clairement, nous admettons que la culture contribue au sens du lieu, en terme d'image, mais aussi de facto pour les habitants, pour qui les activités culturelles sont des moyens de rencontre, d'échange et de découverte. L'analyse de ces quelques cas de ville moyenne en Suisse, en contextualisant le sujet, nous a fourni de nombreux éclairages sur les dimensions de la culture de notre pays. Politiquement et économiquement, c'est aux communes de faire l'effort pour avoir une vie culturelle, la Confédération n'ayant qu'un rôle subsidiaire.

Au niveau local, les traits qui semblent aujourd'hui révélateurs des politiques culturelles mises en place, du moins dans les différentes villes étudiées, sont l'importance de l'agglomération et sa situation dans le réseau des villes (lieux centraux), les tendances politiques, les conjonctures économiques et les volontés politiques, mais aussi, et surtout, le poids des acteurs culturels et leurs compétences.

Depuis un moment déjà, un appui de la commune à la culture est consenti et vu comme nécessaire. Cependant, une politique culturelle réelle, pour être efficace, doit se doter d'un organe de promotion et de gestion des subventions. On l'a vu, celui-ci n'existe de loin pas toujours. Idéalement, il serait chargé de mettre le politique et le culturel en rapport sur des bases légales et définies. Il devrait être apte à garantir une meilleure répartition des subventions selon des critères réalistes et concernés, et assurer une gestion consciente des implications sociales, artistiques et historiques du domaine culturel. Une politique culturelle positive ne doit pas être guidée par une logique de profit et de prestige uniquement ni par une volonté trop rationalisante : elle doit donner des conditions cadres à la création, aux manifestations et assurer un accès à la population. On ne donne pas une identité surfaite à un lieu, celle-ci est construite par un sentiment d'appartenance : bien-être de la population et affinités collectives. La culture n'est pas qu'une image pour l'extérieur.

Les synergies entre villes, dans les cas étudiés, sont inexistantes. Il survient quelques échanges d'informations entre délégués culturels, mais rien au niveau financier ou au niveau de gros projets. Et pour cause, par exemple, le borbier administratif et financier dans lequel s'était empêtré *Expo.02* est assez significatif du manque de clarté et de ligne d'une quelconque politique culturelle suisse ou régionale. Le résultat fut certes séduisant, les infrastructures et la forme étaient belles, mais l'inconsistance de son contenu pousse à douter d'une soi-disant identité suisse ou de la compétence des politiques à créer ou organiser une manifestation culturelle. *Festri-lac*, fantôme de cette émulation artistique suisse en est aussi le pâle témoin : reproduction des errances de la première, toute proportion gardée. Cependant, ce sont des idées intéressantes qui mériteraient développement.

Dans le domaine culturel, il s'agit d'abord de répondre aux aspirations locales avant de considérer comme prioritaire l'identification de politiques culturelles complémentaires fondatrices d'une image cohérente de la région ou du pays pour « l'extérieur ». En outre, on l'a vu, il est dangereux de considérer la culture comme un vulgaire produit de consommation. Attention donc aux nouveaux gestionnaires de la culture !

⁹¹ J.-B. Racine, *Géographie urbaine*, p.104

On l'a dit, les villes restent individuelles et une « réseautique culturelle » semble illusoire. Lorsque celles-ci sont assez grandes pour avoir une offre de qualité dans les quatre grands Arts de la scène, elles le font pour elles et font circuler les productions de leurs institutions, sans partager. Hypothétiquement, si fusionner deux cultures fonctionnait quand même, on perdrait en temps tout ce que on aurait éventuellement gagné en budget. Les synergies ne marchent donc pas entre villes au niveau culturel, mais elles existent entre lieux culturels (entre programmeurs et artistes). Ainsi, les réseaux existent entre acteurs culturels et les complémentarités se font automatiquement, naturellement.

Si la classe politique est souvent pleine de bons sentiments, il n'en demeure pas moins qu'elle a parfois une vision un peu floue, voir désincarnée de la culture. Cette dernière existe grâce à ceux qui la créent et la programment au travers diverses institutions, fondations ou associations. Et ces personnes n'ont généralement pas attendu l'aide ou la reconnaissance des autorités pour apporter leur touche au monde culturel, d'où leur compétence.

Parallèlement, le milieu privé demeure le plus gros investisseur en matière culturelle. Cependant, au travers du sponsoring, il a tendance à instrumentaliser la culture, et lorsqu'il joue les organisateurs, la distribution des fonds et la programmation laissent souvent à désirer, voir même songeur... C'est le cas du pourcent culturel Migros, par exemple, au travers des *M4Music*, soit disant grand messe musicale suisse. Les fonds alloués à cette manifestation sont visiblement pris en charge par des gestionnaires et non pas directement par des acteurs culturels. On peut aisément imaginer le manque de consistance culturelle qui en découle.

De manière plus générale, au niveau de la production, toutes les formes d'expression artistiques ne sont pas viables en Suisse. C'est un petit pays, de quelque 7'000'000 d'habitants. Cela représente un marché minuscule, le public potentiel pour telle ou telle forme d'expression étant très restreint. L'exportation sur le marché européen, ou autre, se révèle obligatoire. Et ce n'est pas chose facile, du fait que l'on ne soit pas dans l'EEE. L'espace économique suisse est trop petit pour permettre une vie autarcique des arts. Les artistes helvétiques doivent viser d'autres marchés.

Plus encore, le marché suisse se trouve fragmenté. Les formes d'expressions artistiques utilisant la langue comme support se heurtent aux différences linguistiques du pays. Il est par exemple difficile de programmer une pièce de théâtre en allemand en Romandie... Les Arts plastiques semblent les seuls à échapper à cet état de fait. Les musiques actuelles aussi, dans une certaine mesure (musique électronique ou anglophone). On peut penser que les arts plastiques trouvent leur marché, car ils s'adressent souvent à une élite économique. Et la Suisse est un pays qui regorge de millionnaires et de personnes aisées qui peuvent se permettre d'investir dans des tableaux de maîtres et sculptures.

Malgré cela, la politique culturelle suisse est quasiment inexistante et l'aide aux créateurs aussi. Les artistes sont sans statut juridique et il n'y a pas de motivation officielle pour que la population s'essaye à une forme d'expression quelconque. Les choses commencent pourtant à changer : on se rend de plus en plus compte qu'il y a un manque au niveau fédéral. Mais il faut attendre les résultats concernant la LEC et son hypothétique mise en place...

Bon nombre de mesures d'encouragement à la culture, justifiées sur le plan culturel, sont politiquement irréalistes. Et inversement, une décision pragmatique n'est pas nécessairement fondée dans la nature des choses. C'est aussi en raison de ces paradoxes que la politique culturelle de l'État a besoin du débat public. Il est fondamental de comprendre que la politique culturelle doit être une politique de facilitation et non pas une politique de production, ce que beaucoup de gens confondent constamment. La tâche de l'État ne consiste pas à établir une culture « étatique », à réaliser ses propres visions artistiques, à jouer au critique culturel, et surtout pas à entraver de quelque manière la liberté de la création artistique, ou à instrumentaliser l'art. Une politique culturelle intelligente devrait aider prioritairement ceux qui en ont véritablement besoin, ainsi que les instances favorisant la stimulation de la demande.

Notre économie productiviste et la chosification de l'art qui en découle favorise la réduction des dépenses « improductives ». La culture, domaine difficilement quantifiable, en paye alors le prix. Comme le dirait C. Raffestin, la production des objets l'emporte sur la préservation des êtres et des choses. Plus encore, celle-ci complétée par la recherche du rendement, contribue à détruire l'environnement humain et non humain. La marchandisation de la culture est en soi nuisible puisqu'une logique économique de profit financier ne vise en rien la richesse de son fondement, de sa multiplicité, de son essence.

Aujourd'hui, notre société est hyper individualiste et très peu solidaire. Nous assistons, pourrait-on dire, à une acculturation de celle-ci. L'illusion d'une réciprocité et d'une cohésion nous est bientôt uniquement conférée par notre pouvoir d'achat.

Face à la globalisation et à l'uniformisation qui en découle, il est essentiel de garder à l'esprit l'importance de la multiculturalité. Au sein ou hors des frontières nationales, c'est la richesse de l'humanité qui est mise en cause.

Bibliographie

Ouvrages généraux

COLLECTIF, *Culture pour tous*, Paris : Bérénice, 2002

BAILLY Antoine & BEGUIN Hubert, *Introduction à la géographie urbaine*, 7^e éd. revue et augmentée, Paris : Armand Colin, 1998

BASSAND Michel, *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1997

BASSAND Michel & HAINARD François, *Dynamique socio-culturelle régionale*, Lausanne : Presses Polytechniques Romandes, 1985

CLAVAL Paul, *Géographie culturelle, une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris : Armand Colin, 2003

COMMERÇON Nicole & GOUJON Pierre (sous la direction de), *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine*, Lyon : Presses Universitaires, 1997

COMMERÇON Nicole, *La dynamique du changement en ville moyenne, Chalon, Mâcon, Bourg*, Lyon : Presses Universitaires, 1988

CUNHA Antonio & BOTH Jean-François, *Métropolisation, villes et agglomérations. Structures et dynamiques socio-démographiques des espaces urbains*, Recensement fédéral de la population 2000, Neuchâtel : OFS, 2004

JACCOUD Christophe, SCHULER Martin & BASSAND Michel (sous la direction de), *Raisons et déraisons de la ville. Approches du champ urbain*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1996

KAESER Philippe, *Validité et relativité d'un espace régional : le cas de la Suisse romande*, travail de diplôme en géographie conduit sous la direction du Professeur Jean-Luc Piveteau, Université de Fribourg, 1993

LABORIE Jean-Paul, *Les petites villes*, Paris : C.N.R.S., 1979

RACINE Jean-Bernard, *Géographie urbaine. Matériaux pour les cours et séminaires*, Lausanne : Institut de géographie, 1991

RACINE Jean-Bernard, *La ville entre Dieu et les hommes*, Anthropos, Paris : Economica, Genève : Presses Bibliques et Universitaires, 1993

RACINE Jean-Bernard & RAFFESTIN Claude (sous la direction de), *Nouvelle Géographie de la Suisse et des Suisses, vol. II*, Lausanne : Payot, 1990

ROSSI Angelo A., *Concurrence territoriale et réseaux urbains. L'armature urbaine de la Suisse en transition*, Zürich : Hochschulverlag AG an der ETH, 1995

SCHULER Martin et coll., *Atlas structurel de la Suisse*, Zürich : Verlag Neue Zürcher Zeitung, Bern : OFS, 1997

SEILER Daniel-L. et KNUSEL René (sous la direction de), *Vous avez dit Suisse romande ? Une identité contestée : 29 personnalités s'interrogent*, coll. Cartes sur tables, Lausanne : 24 heures, 1989

Ville, économie et culture, politique culturelle

AMIROU Rachid, *Imaginaire du tourisme culturel*, in : *Le tourisme local, une culture de l'exotisme*, Paris : l'Harmattan, 2000

BABEY Nicolas, *La publicité du territoire*, Neuchâtel : Institut de Géographie, 1999

CUNHA Antonio & GIGON Nathalie, *Tourisme et économie dans la région lausannoise*, Lausanne : Office d'études socio-économiques et statistiques de la Ville, 1992

FARCHY Joëlle & SAGOT-DUVAUROUX Dominique, *Economie des politiques culturelles*, Paris : PUF, 1994

FAURE Alain & NEGRIER Emmanuel (sous la direction de), *La politique culturelle des agglomérations*, Paris : La Documentation française et DATAR, 2001

LUCCHINI Françoise, *La culture au service des Villes*, Anthropos, Paris : Economica, 2002

MOESCHLER Olivier, *Publics de la culture à Lausanne*, Lausanne : bureau lausannois de statistique, étude mandatée par le Service des Affaires Culturelles, 2000

ORIGET du CLUZEAU Claude, *Le tourisme culturel*, Que sais-je ?, Paris : PUF, 1998

RAFFESTIN Claude, *Le rôle de la ville d'Art dans l'avènement d'une économie de la contemplation*, Cahiers de Géographie du Québec, vol. 32, no 85, 1988

TSCHOPP Peter, *Identités culturelles et contraintes économiques*, in : *Union et division des Suisses*, publié sous la direction de P. du Bois, Lausanne, 1983

Sociologie, anthropologie

AUGE Marc, *L'Impossible Voyage. Le tourisme et ses images*, Paris : Payot & Rivages, 1997

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte, 2001

BARTH Frederik, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, in : *Théories de l'ethnicité*, Paris : PUF, 1995

BOURDIEU Pierre & DARBEL Alain, *Les musées d'art européens et leur public*, Paris : Minuit, 1979

LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, coll. : Terre humaine, Paris : Plon, 1996

Articles

BATAILLON Claude, *Quelles cultures pour quels espaces ?*, in : *Géographie et culture*, no 5, 1993

CHEVALLAZ G.-A., *Pouvoir et vie culturelle*, in : *Alliance culturelle romande*, cahier no 11 – juin 1968

-
- CUNHA Antonio & RACINE Jean-Bernard, *Villes, économie, société et dynamiques culturelles*, Commission U.G.I, systèmes urbains, conférence de Beijing 1990, Chine, Université de Lausanne, 1990.
- GARAT Isabelle, *Vivre à Bayonne intensément. Mise en scène de l'identité et de la citoyenneté urbaine à travers la fête*, in : *La ville en question (2)*, sciences de la société, no 31, Toulouse : I.U.T., Université de Toulouse III, 2000
- GILBERT Guy, *Les temporalités budgétaires des villes*, in : *La ville*, le courrier du CNRS no 81, Meudon : CNRS, 1994
- GUENGANT Alain, *Finances locales et gestion de villes*, in : *La ville*, le courrier du CNRS no 81, été 1994, Meudon : CNRS, 1994
- KOUBI Geneviève, *Démocratie locale et pluralisme socioculturel*, in : *La ville en question (2)*, sciences de la société, no 31, Toulouse : I.U.T., Université de Toulouse III, 2000
- LE BOSSE Mathias, *Les questions d'identité en géographie culturelle, quelques aperçus contemporains*, in : *Géographie et culture*, no 31, 1999
- MABILEAU Albert, *Les nouvelles élites politiques locales*, in : *La ville*, le courrier du CNRS no 81, été 1994, Meudon : CNRS, 1994
- PADDISON Ronan, *City Marketing, Image Reconstruction and Urban Regeneration*, in : *Urban Studies*, vol. 30, no 2, 1993
- PALARD Jacques, *Stratégie politique, action culturelle et intégration socio-spatiale*, in : *La ville en question (2)*, sciences de la société, no 31, Toulouse : I.U.T., Université de Toulouse III
- PUMAIN Denise, *La dynamique des systèmes de villes*, in : *La ville*, le courrier du CNRS no 81 Meudon : CNRS, 1994
- RACINE Jean-Bernard, *Villes et dynamiques culturelles, Le pacte du futur, économie-culture-communication*, Colloque international CIC Genève 26/27 oct. 1989, Université de Lausanne, 1989
- RITAINE Evelyne, *Gouverner dans la complexité*, in : *La ville*, le courrier du CNRS no 81, été 1994, Meudon : CNRS, 1994
- SIMARD Martin, *Communautés locales et espace-monde*, in : *Géographie et culture*, no 36, 2000
- SIMBILLE Jocelyne, *La politique de la ville : Fruit et ferment du renouveau du service public*, in : *La ville en question (2)*, sciences de la société, no 31, Toulouse : I.U.T., Université de Toulouse III
- WEBER-PERRET Pierre, *Aspects d'une politique culturelle*, in : *Alliance culturelle romande*, cahier no 11 – juin 1968
- WEHRLI-SCHINDLER Brigit, *Le rôle des villes dans la Suisse urbaine*, in : *Forum du développement territorial*, no 2, Berne : ARE et DETEC, 2003
-

La Chaux-de-Fonds

BARRELET Jean-Marc & RAMSEYER Jacques, *La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère*, Chaux-de-Fonds : d'En Haut, 1990

COP Raoul, *Histoire de la Chaux-de-Fonds*, Chaux-de-Fonds : Conseil communal, 1980

Fribourg

STRUB Marcel, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, tome 1 : la ville de Fribourg*, Bâle : Birkghäuser, 1964

VON ARB Giorgio & SCHÖNI Armin, *Fribourg, une ville en images*, Zürich : OZV Offizin, 1991

Martigny

FARQUET Philippe, *Martigny, chroniques, sites et histoire*, Martigny : Ville de Martigny, 1953

Yverdon-les-Bains

DE RAEMY Daniel & AUDERSET Patrick, *Histoire d'Yverdon III, De la Révolution vaudoise à nos jours*, Yverdon : Schaer, 1999

Internet

www.culture-suisse.admin.ch

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index.html

www.efv.admin.ch/f/finanzen/subven/h_rubrik.php?details=303

www.admin.ch/ch/f/pore/va/index.html

www.dire.vd.ch/serac

www.pro-helvetia.ch

www.yverdon-les-bains.ch

www.fr.ch/ville-fribourg

www.martigny.ch

Annexes

1) Entretiens

Les entretiens se sont tous déroulés durant l'année 2004. On trouve entre parenthèse, dans le corps du texte, des informations résumées - qui n'ont donc pas été entièrement retranscrites - leur contenu sortant du domaine légitime par cette étude.

MARKUS BAUMER

FRIBOURG

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Depuis août 2000 chef du service culture et tourisme de la ville de Fribourg à 30 % et délégué culturel régional de 5 à 8 communes (50'000 hab.), en fait j'ai 2 fonctions avec 2 chefs (le conseil communal et le préfet du district de la Sarine). Je joue un rôle de transmission entre le politique et le milieu culturel, entre la réalité du monde politique vis-à-vis du monde culturel. Il faut apprendre à se connaître, faire dans le possible. Un bon nombre d'activités ne peuvent pas être rentables, d'où des problèmes de politique culturelle.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Elle a une importance à plusieurs niveaux. Économiquement d'abord : des études prouvent que des activités culturelles génèrent des flux financiers dans la région qui sont d'un facteur multiplicatif de 3 ou 4. C'est une façon de promouvoir le cercle économique régional.

En termes de marketing régional, c'est aussi l'image d'une ville ou d'une région vis-à-vis de l'extérieur, c'est un aspect de plus en plus important pour attirer des entreprises. C'est une question de qualité de vie, les entreprises prennent de plus en plus en compte ce facteur, même plus que pour des raisons d'avantages fiscaux : ce sont des possibilités de loisir, de divertissement et d'éducation qu'on trouve dans une certaine région. C'est pour cela qu'on encourage des activités de type artistique et culturel, car c'est cela qui aura un impact direct sur l'image en termes d'innovation ou de dynamique d'une ville ou d'une région.

Pour la collectivité elle a une valeur sociale - pouvoir se retrouver ensemble dans des événements - de plus, ça a une importance symbolique, provoquant un sentiment d'appartenance et de fierté au travers de manifestations qui rayonnent de façon nationale ou internationale. De plus, c'est le droit du citoyen : le droit à l'accès à la culture. C'est la volonté de la politique culturelle à offrir une diversité la plus large possible, du plus conservateur ou traditionnel au plus pointu et avant-gardiste. Il ne faut dénigrer ni l'un ni l'autre, il faut disposer d'une plate-forme au sein de laquelle chaque citoyen puisse trouver des réponses à ses propres besoins. D'autant plus qu'aujourd'hui les publics sont de plus en plus mélangés. Il y a beaucoup plus d'interaction qu'avant.

3) Et dans votre ville ?

(aborder dans la question 2)

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Elle a une valeur sociale clairement unie avec la culture, l'identité. Un rôle de cohésion. De plus, certains aspects des activités culturelles semblent être typiquement fribourgeoise : dans notre ville il y a une tradition musicale qui est profondément enracinée (sociétés de chants, chœurs de paroisse, ...)

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Il faut toujours partir de l'analyse de la situation existante, en fonction des besoins et des manques. A Fribourg, il n'y a jamais eu de réelle politique, il y a eu une éclosion de plein d'activités sans direction ou cadre défini, ce qui a amené un milieu culturel très dynamique d'un côté, mais de l'autre il n'y a jamais eu de soutien spécifique, il y a eu une dispersion des moyens avec moins d'impacte.

Concrètement, il y a deux versants : nous voulons créer une politique qui renforce le milieu culturel local, selon les besoins locaux et promouvoir les échanges avec l'extérieur.

Pour l'échange avec l'extérieur nous avons besoin d'infrastructures. C'est pourquoi l'agglomération construit deux salles pour le théâtre.

Il y a un encouragement de la création artistique ?

Oui ! Selon 3 volets : initiation à la culture et éducation, pratiques amateurs (chœur mixte, ...) et soutien des institutions professionnelles, accès du citoyen à l'un ou à l'autre.

L'initiation doit être de proximité, elle doit se faire au niveau local (chœurs, bibliothèques, loisirs, ...) Par contre, nous avons aussi 26 institutions d'intérêt régional à Fribourg (organisateur culturel), dont le rayonnement dépasse le niveau communal, qui ont une reconnaissance des milieux et des médias, surtout professionnel, financé par la ville et les communes.

La tâche de l'Etat ou de la collectivité publique n'est pas de « faire de la culture » à proprement parler, mais de donner les conditions cadres qui permettent aux privés ou aux professionnels de la culture de s'exprimer. Ce n'est pas à la ville d'organiser, mais de permettre aux citoyens et artistes de chaque région de travailler et de s'exprimer librement. Laisser la possibilité à chacun de créer ce qu'il pense

manquer, soutenir de nouveaux projets et aussi éviter les doublons... Il est clair qu'une agglomération de 80'000 hab. n'a pas besoin de 23 clubs de jazz subventionner, un ou deux suffisent. D'autres peuvent le faire, mais tant que ceux qui ont été choisis par la commune font leur travail correctement, il n'y a pas de raison de changer. Il faut cependant se donner les moyens de permettre l'émergence d'idées nouvelles qui répondent à un besoin.

En répondant à une demande de la collectivité ?

Le but n'est pas de subventionner l'artiste parce qu'il est artiste, mais d'assurer l'accès du citoyen à la culture. Du coup on arrive à soutenir la création et l'organisation.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ? Culture Bourgeoise ou alternative...

Les deux sont indissociables. Le noyau est la culture de « relecture », comme par exemple un opéra classique, c'est le noyau dans lequel on puise, de l'autre côté il y a la culture de « recherche », qui elle innove. Mais vous êtes obligé de vous inspirer de l'existant pour faire du neuf. Il y a interaction entre les deux, il n'y a pas de mouvement avant-gardiste qui ne s'appuie sur des codes existants. Les deux se stimulent mutuellement.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Non, se sont toujours des initiatives privées : des gens ont une idée et se créent des lieux, là où ça se prête (réaffectation de lieu abandonner, location à des privés ou à des collectivités). Généralement c'est toujours le côté dynamique, donc les personnes qui font la culture qui s'approprient des lieux. C'est toujours au mouvement culturel à s'approprier des lieux. Il est dangereux de vouloir créer des lieux pour certaines personnes et qui après ne s'y sentent pas à l'aise. C'est typique avec les jeunes. Ils se créent des espaces là où ça leur chantent. Du moment que ce sont des espaces qui peuvent éclorent dans un cadre légal, c'est là que nous intervenons. Par exemple, Frison, ils se sont créé tout seul, 20 ans d'existence et ils ont acheté le lieu, il y a 2 ans.

C'est différents des lieux qui se créent sur l'initiative des collectivités publiques (comme les deux salles susmentionnées). C'est la 1^{ère} fois à Fribourg que les autorités deviennent acteurs culturels en créant des lieux. Il y a eu une décision politique, une volonté de mettre le grand théâtre au cœur de la ville, symboliquement la culture au cœur de la ville. Et le centre de création à Villars-sur-Glâne a été un arrangement entre les deux plus grandes communes - mais bon c'est à 7 min de bus du centre...

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

A Fribourg, on a une particularité : une loi définit les domaines de compétence : le canton subventionne prioritairement la création, la production, les créateurs et artistes... la commune s'occupe du soutien aux organisateurs culturels. L'Etat dépend de Pro Helvetia (échange culturel entre les différentes régions et promotion vers l'étranger) et de l'OFC (spécificité dans le cinéma, en effet, le festival du film est largement subventionner, mais c'est aussi le cas de lieux comme Fri-art).

La Loterie romande aussi, elle est très importante. A Fribourg, elle représente 10 à 20 % des budgets des institutions.

Qu'en est-il du sponsoring ?

C'est difficile à Fribourg car c'est une région périphérique. Le sponsoring a clairement pris un chemin événementiel au détriment de travaux permanents, ce qui oblige aussi les collectivités publiques à se repositionner - privilégier les autres en fonction de ça. Il faut une intervention de l'État là où le privé ne le fait pas car ayant moins d'impact événementiel, mais qui par contre peut être beaucoup plus important à moyen ou long terme sur la qualité de vie et l'éducation.

Avec la globalisation, on assiste à des fusions... les centres de décisions par rapport à un budget de sponsoring sont partis des régions vers les centres nationaux. S'il y a dix ans il y avait encore des centres décisionnels par région, aujourd'hui tout se décide à Zürich dans le cadre d'une stratégie nationale. Il y a donc perte de proximité, les gens qui décident ne connaissent plus les lieux et les organisateurs locaux. Beaucoup de privés sont partis en faveurs de ce qui se fait dans les grands centres.

Un autre trait original est qu'on a un arrangement avec le casino de Fribourg. Il existe depuis deux ans avec la condition qui garanti une part de ses bénéfices pour les projets d'infrastructures culturelles. Ainsi, on a 50 % du bénéfice du casino pour les deux théâtres.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Le mécénat n'existe pratiquement plus (désintéressé et anonyme). Très clairement, le sponsoring a toujours un intérêt direct de retour sur investissement - d'instrumentalisation de la culture dans ses propres buts c'est la nature même du privé et du capitalisme : créer de la richesse.

Les acteurs politiques risquent quant à eux de soutenir une forme de culture qui leur convienne. On tend vers une culture étatique - sur le chemin de la dictature. D'où la charte de Fribourg : le politique peut soutenir ou non une manifestation, mais il ne pourra jamais agir sur le contenu.

La culture a aussi le rôle du fou du roi extrêmement important, c'est un miroir de la société. Se payer le luxe, pour un politique, d'avoir des artistes qui le critique, il n'y a pas de meilleures preuves d'un système de liberté d'expression, donc démocratique et d'une société saine. Une société qui fonctionne, où on se sent à l'aise, peut aussi être un facteur pour attirer les entreprises. En son sein le business va être plus simple. L'économie a besoin d'une société libre et démocratique pour fonctionner, elle ne fonctionne pas dans les dictatures.

Le responsable n'a pas les contraintes de l'acteur politique ou économique, il peut influencer les décisions en fonction d'autres critères.

C'est dangereux quand c'est le privé qui décide de la forme de culture ou de la diversité de la plate-forme. Le privé va privilégier l'événementiel et la culture de masse plutôt que la diversité. Le problème du politique, c'est la politique de l'arrosoir qui n'est pas très efficace. Il doit y avoir discussion entre privé et public et partage des tâches.

Il y a moins de fond privé aujourd'hui. Mais en revanche, il n'y a jamais eu autant de projets culturels que maintenant à Fribourg, ainsi que de volontés politiques d'investir dans des projets culturels.

- 10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ? Sont-ils en synergie ?

Ça se fait tout seul. Il y a création d'infrastructures, mais pas pour une troupe fixe. Par exemple à Zürich, l'Opéra reçoit 65 millions de subventions par année, à Genève, le Grand théâtre 42 millions par année, ce qui représente 20 fois le budget pour toute la culture à Fribourg. Il n'y a pas de concurrence possible, mais il y a possibilité d'élaborer d'autres produits. Je pense à des créations de niche, financièrement abordables, comme des créations contemporaines dans des espaces restreints ou qui ont besoin de moins de fonds. Il faut donner des outils de travail notamment pour attirer des artistes. Une force de Fribourg c'est le calme et le temps : un lieu paisible pour travailler - créer ici et se présenter ailleurs.

Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres, la mobilité permettant cela ?

Les déplacements se font naturellement et les centres de compétence aussi. Si vous voulez le faire de façon normative et dirigée par le haut, ça ne va pas fonctionner.

Fribourg est une terre musicale, Lausanne a 14 théâtre, par contre, on a 125 chœur à Fribourg ! On a déjà des centres de théâtre, mais ce serait une aberration de ne pas faire de théâtre, la culture doit aussi être de proximité. Si vous voulez du « Grand », il faut aller à Genève et Zürich. Mais la proximité n'exclut pas la qualité, et le prix non plus (Keith Jarrett au Victoria Hall ou un super concert de jazz dans un bistrot peut être très bien aussi).

- 11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Non, pas vraiment, si ce n'est que ça crée un certain intérêt général.

- 12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Il y a des échanges au niveau politique comme la conférence des villes suisses en matière culturelle (Fribourg, Chaux-de-Fond, ...), il y a des échanges, des concertations. Par contre, les réseaux se font au niveau des acteurs culturels. Chaque personne choisit avec qui et où travailler.

- 13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Ne pas disparaître entre les géants Berne et Lausanne ! Une spécialisation, mais pas de manière délibérée, si ça se fait naturellement : oui. Ça ne peut pas être exclusif. Je crois en l'avenir des régions, donc à une autonomie et une identité culturelle. A Fribourg, il faut mettre le bilinguisme en avant. Son rôle de pont qui a été extrêmement mal exploité - et qui pourrait être une spécificité - devrait lui éviter de disparaître en termes de ville, région et de pôle culturel.

- 14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Je ne sais pas, de toute façon Fribourg ne peut pas rivaliser avec Lausanne et Berne.

Y a-t-il des échanges avec Berne ?

Je ne crois pas. Je doute sur la possibilité politique de créer ça. Il faut créer les conditions cadres et ensuite les gens, les acteurs culturels font leur boulot. S'ils ont envie de créer des échanges avec d'autres villes c'est à eux de le faire. Il est clair que nous soutiendrons ces volontés. Ils se font ou pas, car il y a des raisons, on ne peut pas le faire de manière surfaite. On essaye déjà de consolider ce qui existe. Mais c'est peut-être une prochaine étape. Il nous faut déjà trouver notre spécificité, notre identité... Si après on trouve d'autres lieux qui ont d'autres spécificités alors on se mettra en réseau. Mais à Fribourg il nous faudra encore quelques années, c'est encore un peu tôt. D'abord, il faut créer l'agglomération et ce qui y manque.

Mais il n'y a pas de concurrence à proprement parler. On essaye déjà d'attirer les gens de la région qui représentent environ 100'000 personnes. Les habituer à sortir dans le centre et on peut déjà faire un bon bout !!

- 15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Cinq à huit communes participent au financement et aux décisions de la politique culturelle de l'agglomération, mais il reste encore du travail à faire dans ce sens. Certaines communes de l'agglomération manquent encore à la participation, surtout du côté Suisse allemand. En matière de promotion des activités culturelles, Fribourg agit de manière autonome. Lors de la réalisation de projets d'importance régionale, elle coopère avec les communes voisines.

MICHAEL KINZER

FRIBOURG

- 1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Michael Kinzer, je baigne dans le monde de la programmation, spécialement des musiques actuelles, depuis une dizaine d'années. Membre du festival Inferno et de l'association Petzi entre 97-98, programmateur artistique du Fri-son entre 96 et 99, programmateur et coordinateur des Events (musiques actuelles) de l'Expo.02, directeur exécutif de Angus MG à Lausanne jusqu'en 2004, et finalement administrateur de la fondation Arc-en-scène à la Chaux-de-Fond. (Aujourd'hui il est toujours membre du comité de Fri-son.)

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Elle est essentielle. Elle répond à un besoin d'équilibre social et personnel, elle est importante pour le développement de chacun : rencontres, vie amoureuse, découvertes, ...

Historiquement, elle dépend de deux instances : les services publics et l'initiative privée. Les premiers répondent à un besoin de la population, aux besoins de divertissement. On donne beaucoup pour le théâtre et la musique classique qui existent depuis longtemps et sont officiels ou institutionnalisés. La musique actuelle était vue comme une contre-culture il y a encore quelques décennies, mais aujourd'hui elle rentre aussi dans la volonté politique, elle est acceptée. Les autorités soutiennent les initiatives nées de la passion des gens. En revanche, l'initiative privée a souvent plus une tendance de club commercial que de lieu bénévole.

Tout cela est nécessaire pour avoir un équilibre culturel, pour le bien de la population.

3) Et dans votre ville ?

La culture a toujours été très importante à Fribourg. Son histoire est empreinte de musique. Chaque ville a créé une forme artistique particulière, et ce surtout dans les villes moyennes, par exemple le théâtre à la Chaux-de-Fond. Cela pour des raisons historiques, les politiques ont tout intérêt à bâtir sur ce qui existe déjà. C'est naturel. Ça crée aussi une certaine statique, mais c'est positif car ça donne une forme dominante. Pour l'aura d'une ville, il est plus efficace d'avoir un pôle.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Il y a des raisons historiques aux formes d'expression dominantes... Ensuite, on se base sur ce qui existe déjà.

Tout ce qui est développé est d'initiative privée, et c'est normal, il faut la passion pour avoir un développement artistique. Lorsque c'est le politique qui développe c'est qu'il y a un manque, ou alors pour des raisons touristiques. Ce n'est pas de la passion et le contenu est souvent plus faible (ex. : Festrilac). Il en va de même pour le théâtre à Fribourg, ça prendra du temps pour rattraper le retard que la ville a à ce niveau.

Ainsi, même à ce niveau-là, il y a certainement un lien entre le bagage culturel de la population d'un lieu et ses formes d'expression artistique. A Fribourg, nous avons la chance d'avoir Markus Baumer comme délégué culturel, et les dossiers évoluent.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

La plupart des villes ont une aura extérieure par les événements culturels qu'elle propose (artistiques ou sportifs). C'est par ce vecteur qu'on connaît les villes, il n'y a qu'à voir Nyon et le Paléo festival. Une vie culturelle forte donne l'impression d'une qualité de vie, celle-ci dépendant aussi d'autres facteurs comme la situation géographique, ...

Une ville a tout intérêt à soutenir la culture de manière forte et ciblée. Il faut qu'elle sache ce qu'elle veut et qu'elle mette en avant certains aspects, avoir une certaine vision pour ne pas distribuer tout azimut. Mais de toute manière, la culture est souvent la dernière roue du char concernant les financements. La politique culturelle est du ressort du Conseil communal - via son délégué Markus Baumer. Le préfet est notamment très impliqué (question de personnalité), il est aussi président de Coriolis Promotion, organe qui s'occupe de la promotion culturelle et artistique de la région fribourgeoise. Le Canton de Fribourg a un fonctionnement très moderne à ce niveau. Le canton soutient les artistes, et encourage la création artistique (mais je ne sais pas s'il y a assez...), et Coriolis soutient les organisateurs. Le système est très efficace, chacun reste dans sa spécialité. Mais c'est la Loterie romande qui donne le plus d'argent.

Dans le cas de Fri-son, nous disposons d'un grand espace, il nous a donc fallu attirer les gens de l'extérieure. Pour faire marcher une salle c'est le prix d'efforts, il faut un comité fort qui ait une certaine vision. Nous proposons une programmation à la fois pointue et éclectique, avec le souci de garder un équilibre artistique, une conscience entre pointu et la nécessité de remplir la salle. Il faut cibler le public, rester dans son créneau, même si parfois, on est obligé de faire des choses qui nous correspondent moins. Fri-son est trop grand pour suivre une ligne très pointue qui n'attirerait que des habitués. Cela est possible dans des clubs de 200-300 personnes.

Aujourd'hui, après 20 ans, Fri-son est bien implanté, on a gagné la confiance du public. Jusqu'à récemment, c'était un club mal subventionné, la commune payait la salle et c'est tout. Maintenant, les autorités politiques se rendent compte que c'est important. Et ce ne sont pas les seuls : la Loterie romande nous versait 100'000 fr par année pour un budget d'un million. Maintenant, ils versent 200'000 fr pour un budget de 1'250'000.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

Oui et non, il y a toujours des gens qui ne trouvent pas leur compte. Mais lorsqu'on cherche quelque chose, il faut être prêt à bouger. De toute façon, plus la niche est pointue, plus les gens s'y intéressent ou y appartenant sont prêts à bouger. Une ville ne peut pas soutenir une culture absolument pour tous.

Fribourg soutient un peu de tout, et ça fonctionne assez bien. Je crois que c'est vrai pour toutes les villes. Il faut juste voir comment les gens parlent aux autorités - il faut une véritable volonté de dialogue. C'est tout le travail d'une association, avoir des contacts professionnels. L'esprit alternatif n'est pas dans le refus et la rébellion, on doit s'efforcer d'avoir de bons contacts.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Non et il n'y en aura jamais ! C'est dû au hasard. On peut remarquer tout de même que généralement l'institutionnel se trouve au centre alors que l'alternative est en marge...

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

Il subsiste très peu de mécénat, à par pour quelques fondations... Le sponsoring est lui chargé par le souci de rentabilité, et l'économie ne va plus aussi bien qu'il y a quelques années. Beaucoup d'endroit ont de la peine à en trouver, car le retour sur investissement n'est pas garanti et difficile à calculer. Les sponsors se concentrent sur les événements très larges et médiatisés. Un festival ponctuel a plus de chance qu'un lieu qui fonctionne à l'année.

Les collectivités publiques sont d'ailleurs de plus en plus demandées.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

A mon avis, il y aura de plus en plus une culture de marge qui va se recréer et se redynamiser, car la passion reste intacte. Ce sera des manifestations plus petites, plus ciblées et plus passionnées. On a peut-être besoin d'adversité... Mais bon, on a quand même besoin d'argent pour produire. La population a aussi le droit de consommer sa part de culture.

Il n'y a pas de subvention des formes émergentes, alors que quand on est une institution, il n'y a pas de problème. Par exemple un musicien, s'il est assez bon pour tourner à l'étranger et représenter son pays - et d'y travailler à plein temps - il peut en vivre, sinon pas.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines en matière de culture que les grands centres pour pouvoir survivre ?

Oui, on a besoin de cibler.

Mais, ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

C'est la question du droit à la culture : c'est un service public. Toutes les villes sont des pôles culturels. La population a besoin de culture. C'est une richesse pour le développement de la personnalité, elle apporte une qualité de vie. Sans cela, les gens ne se déplaceraient pas, ils n'ont pas le temps et l'ont de moins en moins !

Les centres plus petits sont-ils en synergie ?

Il n'y a pas de synergie entre villes. Il y a des échanges entre délégués culturels et communaux... Dans tous les cas la mobilité n'est pas assez forte pour permettre cela. Par contre les acteurs culturels sont en réseau : les théâtres travaillent ensemble, par exemple. Dans d'autres secteurs, il y a un besoin d'exclusivité alors que pour le théâtre ça marche assez bien.

On peut créer des synergies au niveau de l'agglomération, mais à un niveau plus vaste ça ne marche pas. On le voit dans le projet de la région des trois lacs : ça marche au niveau touristique et promotionnel, mais pas culturel.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Non, si ce n'est qu'il y a des choses qui se passent dans les grandes villes et que cela participe à l'intérêt général, mais bon ...

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Non, à un moment chaque ville a intérêt à offrir un peu de tout. Il n'y a pas de réelle complémentarité. On ne peut pas voir la Suisse romande comme un ensemble cohérent. Il n'y a pas de spécificités très fortes. Quoique si l'on trouve quelque chose de très spécialisé à quelque part, d'autres ne vont pas s'y attaquer.

Il y a une cohérence dans le fait que chaque ville de même grandeur a un panel culturel à peu près similaire (théâtre, centre alternatif, etc...). Il y a donc des similitudes. Je pense que chacun travaille un peu pour soi.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Une spécialisation en réseau pourrait être imaginée dans le cadre restreint d'un canton ou d'une région, mais d'avantage dans le domaine de la conservation du patrimoine (musées, ...) que des arts vivants. Une telle démarche doit toutefois être logiquement initiée et menée par l'entité politique "supérieure", soit le canton ou le cas échéant un regroupement intercantonal.

Sinon, une spécialisation qui va au-delà me semble impossible. Elle n'est pas cohérente dans l'optique de l'accès essentiel à une culture de proximité, et ce malgré notre mobilité. Elle serait également illogique compte tenu des efforts déjà fournis, des infrastructures et des acteurs culturels déjà en place. Enfin, cette spécialisation devrait (dans la même logique que ci-dessus) être initiée par un syndicat intercantonal, voir par la Confédération, ce qui rend la démarche plus que compliquée.

Sinon, j'ai assisté hier soir à un débat public sur la liberté et la politique culturelle en ville de Neuchâtel - avec la présence des candidats de chaque parti au conseil communal. Ce qu'on en tire c'est qu'il y a peu de vision, peu de propositions, si ce n'est un consensus mou que la politique du saupoudrage (peu d'argent pour le plus grand nombre) devrait bientôt être abandonnée.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Comme discuté, il est davantage question de synergie et de concurrence entre organisateurs ou acteurs culturels qu'entre villes. Il y a par exemples des synergies entre organisateurs d'un même domaine artistique : Corodis pour le théâtre, l'association Petzi pour les clubs, ...

Difficile donc de répondre, si ce n'est qu'il existe des instances et des séances qui regroupent, par exemple, les délégués culturels des villes romandes. Markus Baumer connaît ça logiquement bien mieux que moi, mais je peux imaginer qu'il s'agit davantage de partage d'informations et de travail en commun pour certains projets intercantonaux ou fédéraux.

15) Le problème des agglomérations : qui paye

A Fribourg, plusieurs communes adjacentes commencent à participer financièrement. C'est un problème auquel Markus Baumer sera plus à même de répondre.

HUGUES WULSER**LA CHAUX-DE-FONDS**

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Hugues Wülser, délégué culturel de la Chaux-de-Fonds depuis 15 ans. Le poste fut créé en 1980.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Le portrait type de la ville a certains éléments (Hôpital, piscine, ...) Ce qui les différencie c'est la façon dont elles considèrent les activités culturelles et comment elle les vend.

Aujourd'hui la culture, au même titre que l'éducation ou la santé est un élément de vente de marketing urbain (sorte de vitrine), car qui n'a pas de culture n'a pas d'identité - ni d'attractivité pour de nouveaux habitants. C'est un investissement coûteux et qui ne rapporte pas de retour sur le plan financier, mais qui en revanche rapporte en termes d'image. Il y a tout de même un retour financier secondaire, mais il n'est pas calculable.

Les activités culturelles sont très importantes pour la collectivité au niveau de la vie quotidienne. Ce sont des activités qui ne touchent pas plus de 10-15 % de la pop. On retrouve d'ailleurs toujours les mêmes personnes.

3) Plus spécifiquement, son importance dans votre ville ?

C'est un élément fort pour la Chaux-de-Fonds qui est coupée du monde. C'est une façon de s'ouvrir au monde et de permettre au monde d'y venir. La Chaux a un atout environnemental, mais elle a aussi un problème de climat et de situation périphérique. Face à cela la culture peut donner une certaine offre de qualité de vie qui n'est plus considéré comme du luxe ou du superflu. De plus, la ville a connu l'influence de la communauté juive du début du XXe-fin XIXe qui a fait fortune grâce à l'horlogerie et qui a souvent eu un sens des responsabilités et de l'éthique - qui fait qu'ils se sont investis pour redonner quelque chose à cette région qui les avait accueillis - notamment en développant des institutions culturelles (musée des Beaux Arts, scé de musique, Club 44). Cette diaspora est à l'origine du goût des Chaux-de-fonniers pour la culture - culture très élitaire et qui après c'est ouverte aux ouvriers. Il y a une grande importance de la culture, elle est très vivace et c'est un facteur d'unification très important.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Ici, c'est une culture qui n'est pas mondaine (direction politique de gauche, ville d'immigrant, ouvrière), mais plus sociologique et anarchiste : on aime ruer dans les brancards : on trouve pas mal de chose avant-gardiste ou alternative.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Il n'y a pas vraiment de stratégie. En revanche, il y a une volonté politique : faire des événements qu'on ne trouve pas ailleurs, faire pour le plus grand nombre. C'est un facteur de liant social qui n'exclut personne, même si tout le monde n'y vient pas. C'est un facteur de tolérance entre les communautés qui peut palier à la xénophobie.

Cela fonctionne selon deux choses : la structure communale (musée, bibliothèque) et les structures privées et subventionnées (théâtre, ABC, Bikini, Club 44, ...). Je suis le lien, l'interface entre politiques subventionnant et ces institutions subventionnées. Sans nous elles ne survivraient pas, mais on n'intervient pas dans leur choix. Ensuite, la politique culturelle doit choisir ce qu'elle subventionne, elle est dépendante de l'argent à disposition.

Les politiques ne sont pas très courageux. Autant à investir dans les choses nouvelles que de laisser tomber des vieilles institutions devenues des branches mortes (ne répondant plus à un public mais qui continuent à être subventionné).

Pour être plus efficace, on peut imaginer la fusion de certaines institutions : c'est le cas de la fondation (très démodée) Musique à théâtre (théâtre ancienne formule) qui a été rapprochée du PTR (théâtre de création plutôt gauchiste, plus avant-gardiste). Elles ont deux histoires différentes, ça a créé quelques tensions, mais c'est la seule solution pour survivre. Sinon, crevez dans votre coin... C'est pas toujours évident à faire comprendre (raison économique, de synergie, de masse critique) pour des raisons d'infrastructure qui se créent un peu plus loin (théâtre du Passage, théâtre de Bienne, Benno Besson). Il faut se donner les moyens de créer... Les institutions sont des êtres biologiques comme les autres (naissance, grandit, maladie et meurt).

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous existe-t-il vraiment ?

Il faut des activités culturelles pour tous - dont le contenu est indépendant de l'Etat - pour cela il faut donner les infrastructures pour qu'elles puissent se développer. Subventionner sur des critères de faisabilité, correspondant à une attente et ne pas influencer le contenu.

Y a-t-il des laissés pour compte ?

Oui, en vue de l'explosion du terrain culturel ces dernières années, certaines personnes sont bénéficiaires car elles ont prouvé leur talent...

On a aussi le rôle de soutenir ce que le privé ne veut pas soutenir, mais présentant un intérêt, une originalité.

La culture bourgeoise n'a pas besoin de nous, elle survit toute seule. Peu importe entre riche et pauvre, opéra et fanfare, si l'attente existe sur le terrain, c'est avec l'argent de la collectivité que l'on fait. Il faut donc garder la diversité.

Y a-t-il des liens entre les différents pôles ?

Il y a des moments de regroupement, par ex. les festivals en plein air regroupent des gens d'âges et de classes sociales différents, des familles... La saison théâtrale va tout azimut entre classique (sans trop de risque) et avant-garde (ABC et Bikini).

On fait des abonnements très diversifiés qui mettent en relation différents lieux et différents publics, pour se faire l'oreille à autre chose. Il y a donc des cultures pour tous, on sent d'ailleurs de moins en moins les différences entre publics.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Non, la distribution se fait au gré des circonstances, mais on sent un certain nombre d'axes dus au hasard. Aujourd'hui on s'en rend compte, alors ce n'est plus un hasard. Il y a un axe qui part du Bois du Petit Château jusqu'à beat, qui passe par la bibliothèque, le conservatoire, le théâtre, les musées, manèges, le TPR, et Beausite. C'est sur cet axe que se situent la plupart des institutions culturelles, selon un axe nord-sud.

Y a-t-il récupération de friches industrielles ou de patrimoines ?

On n'a pas de friche industrielle - si ce n'est la récupération des vieux moulins pour Bikini.

Les bâtiments de musée sont effectivement classés.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

Les enquêtes ont montré que les industries - ici - vont plutôt s'orienter sur les aspects « élitaires » (classique, grands événements, arts plastiques dans les musées). Les collectivités publiques doivent prendre en charge ce qui n'a pas de rayonnement très fort. Les industries attendent du retour... Depuis 10 ans, on souffre de la fin du sponsoring industriel car toute l'industrie horlogère est tombée dans les mains de firmes internationales qui n'ont aucun lien avec la région (centre de compétence à Londres, Pékin, New York, Milan qui n'en ont rien à secoué de ce qui se passe dans la ville). Les aides ont disparu de la part de ces industriels.

9) Quel est l'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Le domaine culturel n'est pas très intéressant pour le politique, d'un point de vue électoraliste. Les privés quant à eux cherchent un intérêt, une contre-prestation (pub, accès à des infrastructures, ...) , mais le mécénat n'existe plus, en tout cas ici.

Alors quel avenir ?

Quand les privés ne payent plus c'est la commune qui fait l'effort. En quinze ans, le budget pour la culture a doublé. Elle est vue aujourd'hui comme une nécessité et non plus comme un luxe.

Pour l'argent que cela induit ?

Ça marche pour Zurich et Lausanne, pour les grandes villes, pour nous le rapport n'est pas le même. Les grandes villes attirent plus facilement les gens de l'extérieur. Pour nous, on sait qu'on ne peut pas faire venir des immenses populations de visiteurs, c'est illusoire. On y croyait encore il y a quinze ans, mais ce n'est pas vrai. On est trop décentré, on doit tabler sur des choses que les autres n'ont pas : Corbusier, horlogerie, campagne ... Mais qui ne déplace pas des foules. On ne sera jamais une ville touristique.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture que les grands centres pour pouvoir survivre ?

Oui, les différences sont à exploiter. On a par exemple de nombreux témoignages de la période Art Nouveau, il y avait beaucoup d'argent au début du siècle (industriels). Notre terrain c'est le patrimoine, le design, ...

Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

Je suis anti-néolibéral. C'est très bien que les gens se déplacent, car on ne peut pas tout avoir partout, mais on ne peut pas laisser certaine population sans rien, il faut une certaine proximité.

Sinon, on fait dans le 10 % de la population a les moyens de se payer de la « culture » et les autres allez-vous faire foutre !

La standardisation, c'est McDonalds. C'est l'échec total comme dans les villes en France où les zones piétonnes françaises sont toutes pareilles ! Il faut de la diversité.

Les centres plus petits sont-ils en synergie ? Y a-t-il une mise en réseau ?

Oui, on est obligé d'être inventif, mais on ne peut pas jouer uniquement dans sa petite ville. Il faut créer un réseau régional : l'arc jurassien. La seule possibilité de survie dans les dix ans avenir, serait de faire un centre de création régional, qui englobe le théâtre du Passage, le théâtre populaire, des troupes indépendantes, ... On peut imaginer faire cela pour Neuchâtel, Chaux-de-Fond, Yverdon, Bienne, ... le Jura et son pied, faire qqch. qui soit en « concurrence » avec l'arc lémanique sinon, si chacun fait son truc dans son coin, et on est mort.

La rivalité entre le haut et le bas du canton a disparu. Le canton de Neuchâtel est une grande agglomération (trois villes reliées les unes aux autres), et il faudra supprimer les doublons.

Il faut utiliser les équipements que l'on a - on ne va pas tout refaire - et aussi greffer d'autres choses : ouvrir les esprits pour maintenir de la création dans cette région-là.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Non, je ne crois pas. En tout cas pas ici.

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Pas vraiment, ça dépend des secteurs. Il y a des liaisons dans une perspective d'échange entre artiste. Il n'y a pas de concept romand, même l'école ne l'est pas ! C'est pas encore ça, mais on va dans cette perspective de régionalisation. Il y a quand même une certaine coopération. Maintenant on se parle, avant c'était plutôt la guerre. Mais il y a toujours des rivalités (Lausanne-Genève, Neuchâtel-Chaux, Berne-Fribourg).

13) Quelles sont les perspectives ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Il faut tout de même que chacun ait des pôles d'excellence, on ne peut pas tout faire partout. Il faut spécialiser les villes du réseau, ainsi, si elles doivent laisser tomber quelque chose, il faut pouvoir le trouver pas trop loin ailleurs.

C'est ça la perspective, pour qu'il n'y ait pas que deux pôles en Suisse (Léman et Zürich) et que le reste disparaisse, comme une sorte de grande zone industrielle où il ne se passe rien. C'est là qu'on va si on ne laisse pas la possibilité de créer des choses.

Manque-t-il quelque chose dans votre ville ?

Non, peut-être une salle de moyenne capacité (350-400), on a des salles très grandes et d'autres très petites. Mais sur le plan des activités culturelles même, ça va bien (diversification et services).

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Rien avec le Locle. Ils viennent ici, mais ne participent pas financièrement. Ils ont développé le Casino du théâtre grâce à Cuche et Barbeza. On leur laisse le créneau du rire. À moyen terme les deux villes n'en feront plus qu'une.

On travaille aussi beaucoup avec la ville de Neuchâtel au niveau du culturel, et on travaille aussi beaucoup avec le canton.

On a des liens privilégiés avec Winterthur et Zoug, aussi parfois avec le centre régional de Franche-Comté et aussi au sein de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (organisme qui réunit 18 villes aujourd'hui, pour discuter des politiques culturelles. Ce sont les délégués culturels de chacune de ces villes qui participent à la conférence).

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

La Chaux-de-Fond n'a pas d'agglomération si ce n'est le Locle, mais c'est une autre ville. C'est un bassin de population d'env. 60'000 hab. Mais ils ne payent rien pour ce qui se fait chez nous.

Et avec la création du RUN ?

La partie culturelle doit y prendre part... S'il se fait équitablement pourquoi pas, si tout ne se fait pas au bord du lac... On a toujours donné plus au canton que ce qu'il ne nous redonne (apport fiscal plus dépensé en bas qu'en haut). Le canton de Neuchâtel pourrait être pensé comme une grande ville d'une centaine de milliers d'habitants.

Dans cette logique de rationalisation régionale, pourquoi pas au niveau national ?

Oui, je ne suis pas non plus le défenseur des petits particularismes. L'Etat doit garder le rôle de correcteur de garant de l'équité. Mais on n'en est pas là.

Même au niveau régional il faut donner à chacun de la culture pour avoir une certaine qualité de vie, maintenant il faut quand même composer avec les autres. Il faut garder un théâtre, des concerts, des cinémas, ... Car avec ça se crée plein d'autres choses : votre vie affective, votre vie sociale, des relations d'affaire, un attachement au lieu. C'est ce qui se passe dans la quotidienneté qui est important.

THOMAS SANDOZ

LA CHAUX-DE-FONDS

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Thomas Sandoz, écrivain, épistémologue et Dr en psychologie. Je suis arrivé au Club 44 par hasard - de par ma formation éclectique. C'est en fait un espace de conférence et de séminaire. Le Club 44 cherchait qq qui sache parler plusieurs langages : le langage de la culture, celui des sciences et de l'économie. C'est pour cela que j'ai été choisi pour ce poste qui consiste à jongler avec ces univers très différents. Je suis un délégué culturel, cela consiste à organiser des conférences et animer le lieu : trouver les bonnes personnes pour un bon public. Rôle de programmateur pourrait-on dire.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Elle est essentielle. Je préférerais parler de création culturelle que de culture (terme un peu vague). La création est essentielle et il faut avoir de bons outils pour donner à voir ou à entendre. De plus, ça apporte un certain prestige.

Et pour la collectivité ?

Je fais partie de la Commission neuchâteloise des répartitions des bénéfices de la loterie romande et il y a toujours cette question de savoir à qui, combien et pourquoi on donne. Même si la loterie ne discute jamais de la qualité des projets, elle discute quand même d'une sorte de visée générale. Quelque chose m'a d'ailleurs toujours frappé : il y a une disproportion totale entre les frais qu'engendre le théâtre et la population cible, ça n'a aucun sens dans une économie de marché. Ça coûte énormément pour un public minime. Ce qui s'y fait est d'excellente qualité, mais... Parfois je me dis, avec un esprit de café de commerce, qu'il y a un peu trop. Ici, nous avons deux

magnifiques théâtres. C'est ambigu car il y a ça d'un côté qui est fortement subventionné et de l'autre je fréquente beaucoup de théâtres de création au sein desquels on ne peut pas toucher. Par exemple, en tant qu'écrivain, je remarque que l'on subventionne beaucoup la poésie, parce que notre culture pense que les poètes sont nécessaires à la cité. On donne beaucoup d'argent pour des gens qui sont très mal publiés et qui ne sont absolument pas lus. Mais personne n'oserait dire en public que les poètes sont inutiles. De la même façon, personne n'osera jamais dire qu'un théâtre est inutile.

Il y a des choses auxquelles on ne peut pas toucher. Par exemple, en tant qu'écrivain, je remarque que l'on subventionne beaucoup la poésie, parce que notre culture pense que les poètes sont nécessaires à la cité. On donne beaucoup d'argent pour des gens qui sont très mal publiés et qui ne sont absolument pas lus. Mais personne n'oserait dire en public que les poètes sont inutiles. De la même façon, personne n'osera jamais dire qu'un théâtre est inutile.

A-t-elle un rôle de cohésion sociale ?

Les institutions se posent la question de savoir comment séduire pour atteindre un public un peu plus large. Il faut prendre le risque de perdre son côté vieille dentelle pour que ça ouvre. Il y a sans doute une réflexion de ce type à se faire pour toutes les institutions culturelles locales.

3) Et dans votre ville ?

Pour une ville comme la Chaux-de-Fond de 35'000 hab., le bassin de population culturelle est estimé à 1500 personnes, et sur ces 1500 personnes, ils ne sont pas tous à aimer le théâtre. On le maintient pour quelques centaines de personnes parce qu'il le faut, peut être pour des raisons de prestige. Il y a aussi le fait que si on l'ôte, on n'a peur que par la suite il n'y ait plus rien et que tout le monde aille au Passage à Neuchâtel.

Y a-t-il une culture propre ?

Oui, on le dit : un style un peu ouvrier. Le théâtre indépendant est très brechtien, ils ont beaucoup de choses à défendre (théâtre de gauche). Le cinéma ABC - seul cinéma indépendant du canton - programme beaucoup de films indépendants, mais ça n'attire pas les gens de l'extérieur. Les gens qui vont à l'ABC sont les mêmes qui viennent au Club 44 et au théâtre.

C'est une toute petite partie de la population qui s'y intéresse, mais je pense qu'ailleurs c'est la même chose. La seule différence c'est que géographiquement on est isolé. Dans ma jeunesse, il n'y avait pas encore le tunnel, on ne pouvait pas aller ailleurs, on faisait tout ici. Il y avait une sorte de communauté liée par le fait que l'on soit ceinturé (géographiquement, climatiquement). On se sent isolé, mais cela crée des liens. Le fait que ce soit une sorte de « gros village », fait que les acteurs de la communauté culturelle se connaissent presque tous.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

A l'heure actuelle, on ne fait pas la même culture à la Chaux que dans d'autres villes, pour les raisons susmentionnées. Le théâtre indépendant est plus engagé, un peu différent. Il n'y a pas les mêmes confrontations, les mêmes influences. Il y a un petit côté autarcique qui doit donner une couleur aux créations culturelles locales. Cela tient aussi aux personnes, à leurs individualités et influences.

Plus historiquement, la Chaux-de-Fond est une ville ouvrière. Toutes ses institutions culturelles, elle les doit à la classe supérieure qui a offert des outils culturels à la ville. Ainsi, la Chaux a bénéficié des largesses des grands patrons (théâtres, Club 44 : né en 1944 dans un contexte de guerre, de sous-information, mais en même temps de renouveau des idées. Il fut tenu à bout de bras par un mécène qui voulait amener dans la ville des débats pour animer et développer l'esprit des concitoyens et surtout de ses proches, ...) C'était d'abord pour un cercle, mais c'est typique. Il y a aussi la communauté juive qui a été très puissante et qui a donné la couleur culturelle locale, sinon on aurait été une ville ouvrière standard avec une ou deux petites institutions.

Il y a un décalage entre une culture élitiste qui est maintenue et qui peut paraître étrange ici où il y a de plus en plus d'usines vides, de vitrines de magasin vides... Il y a une exigence élevée. Le TPR (théâtre populaire romand) - p. ex. - à la base, était une bande de jeunes - il y a une génération et demi - qui voulait vraiment faire qqch. de populaire et qui se déplaçait volontiers dans les théâtres régionaux, mais avec les années, c'est devenu un lieu où on fait du théâtre quasiment d'avant-garde. On en est très fière.

Ce sont des paradoxes, chaque cas est particulier. Mais à l'heure actuelle je vois mal quelqu'un y programmer du théâtre de boulevard. Sorte de décalage entre l'outil à disposition et la population qui aurait peut-être envie d'autre chose que d'un théâtre magnifiquement rénové dans lequel on n'ose plus rien faire.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Apporter d'autres outils pour apprivoiser le monde, d'autres images, d'autres visions, d'autres manières de représenter sa position... Le message est différent des médias de masse. En ce sens c'est nécessaire.

À la Chaux-de-Fond, il y a une stratégie culturelle, mais elle est surtout comptable. On la fait pour la population locale.

M. Wülzer, le délégué culturel, coordonne essentiellement les aspects financiers, c'est le nerf de la guerre, mais ensuite les institutions restent relativement indépendantes, et chacune d'entre elles, autant qu'elles le puissent, mènent leur propre petite vie.

Encourage-t-on la population, notamment les jeunes ?

Oui, ça fonctionne bien. Les gens ne sont jamais contents, mais c'est très facile ici de trouver des locaux pour faire de la musique ou autre, ...

Y a-t-il une culture propre ?

Non, plutôt la crainte d'être trop stigmatisé, d'où une volonté de créer des choses exportables.

Cherchez-vous à répondre à une demande ?

Non, c'est plutôt nous qui proposons... La collectivité s'en fiche. Elle veut des salles pour faire des assemblées générales, des expositions, des choses comme ça, mais c'est tout. Ils veulent les lieux et organiser eux-mêmes. Ils veulent plus de la forme que du contenu, alors que nous, nous avons la prétention d'amener du contenu.

En termes d'image, c'est aussi important - image extérieure - pourtant on a aucune chance d'attirer un public externe. C'est peut-être juste pour notre propre estime... Ça reste local.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous existe-t-il vraiment ?

Non, on la crée pour les classes moyennes et supérieures. La culture populaire est différente, comme le sport par exemple.

Et la culture alternative ?

A la Chaux-de-Fond, il n'y a pas de place pour la culture alternative, ou plutôt, elle intégrée à la culture de la ville. Il n'y a pas de gros blocs séparés comme dans d'autres villes. On est tous dans le même bateau. On a tous les mêmes soucis. On se connaît bien, on fréquente les mêmes lieux. Il y a donc des liens, mais il pourrait y en avoir encore plus.

Qu'en est-il du Bikini Test ?

C'est un cas à part, ils ont encore une autre manière de fonctionner.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

A la Chaux-de-Fond, elles sont dues au hasard, pour des raisons bêtement historiques. Les locaux vides sont pris. Pour les villes moyennes, la question ne se pose pas vraiment car les distances sont courtes.

Friches industrielles ?

Aujourd'hui, il y a encore beaucoup de volumes vides, mais pas grand-chose se fait. Ils sont plutôt reconvertis en loft pour classe moyenne.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

Il y a différents enjeux. La question de la liberté artistique est liée à l'argent. Le sponsor qui fournit le plus de liberté c'est la loterie romande, et c'est elle qui fournit aussi le plus d'argent pour la culture. Sans eux tout disparaîtrait ici.

Les sponsors privés attendent forcément un retour sur investissement. Le financement de la collectivité publique laisse une certaine liberté, mais un peu moindre, car le volume financier est moindre. Elles font donc des choix sur des critères : « on ne prête qu'aux riches ! » On a tendance à aider qqn qui à déjà fait qqch., qqn de sûr. Il y a une certaine attente de retour sur investissement. Notre ville est petite et se sont toujours les mêmes qui tournent.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Je ne suis pas un pessimiste de la culture, elle se porte très très bien. La Chaux-de-Fond a une vie culturelle très dense, elle est même étouffée, il y a trop par rapport au bassin de population susceptible de se déplacer en soirée pour pratiquer des arts un peu élitiste (théâtre, musique classique, conférence, ...) Il y a trop pour ces gens.

On va passer une période où les exigences de qualité seront supérieures et les amateurs et débutants seront disqualifiés pendant un moment, il faudra son papier. Au théâtre, les comédiens qui auront une légitimité n'auront pas de problème et les autres seront sur la touche. Partout on demande des diplômes... Mais j'ai confiance en la force de restauration des habitudes : plus on va aller dans l'élitisme et le professionnalisme et plus il y aura un renouveau parallèle qui finira par reprendre le dessus, etc... Ça fonctionne comme ça.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ?

Oui, tout à fait. A la Chaux, il y a un souci de clarifier les choses, les rendre plus pratiques pour que le message passe mieux. On ne peut pas faire deux belles programmations le même soir. Il faut être attentif à ce que font les autres. Il y a un respect et une loyauté entre les gens de la communauté. Mais la concertation doit être encore améliorée. En effet, il y a un peu une surcharge.

Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

Non, nous ne sommes pas vraiment petit, si ce n'est par rapport au monde... Il y a un besoin local, même si l'offre est un peu moins prestigieuse que dans les grands centres.

Les centres plus petits sont-ils en synergie ?

Il n'y a pas de partenariat ou alors seulement pour des raisons pratiques. Ce sont les acteurs culturels qui sont en réseau, mais pas les autorités. On a vu que la conférence « Les états généraux de la culture » a été un échec total. L'Etat ne peut rien y faire. Il oriente juste un peu à travers ses financements.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Non, en tout cas pas chez nous, on est trop décentré. Et les Chaux-de-fonnier ne vont pas non plus voir Béjart...

C'est toujours à nous les programmeurs à aller chercher les gens.

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Je ne sais pas. A priori, il semble cohérent. Si on cherche un certain type de spectacle ou d'expo, on sait dans quel lieu, dans quelle ville le trouver. Les étiquettes sont assez claires. Maintenant, certaines institutions tirent un peu trop la couverture à elle et font de l'ombre (théâtre de Vidy ou Béjart). Elles ont beaucoup d'attentions à tel point que l'on pourrait penser que c'est les seules. Elles sont très clairement soutenues par les autorités et on en parle beaucoup. Mais c'est inévitable et c'est un simple constat.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ?

La culture ne disparaît absolument pas, elle devient de plus en plus agressive, commerciale et professionnelle ce qui correspond aussi aux médias et à la culture de masse. Elle devient plus tape-à-l'oeil. Nous sommes dans une situation de marché de la culture où il n'y a pas de restriction, sinon financière.

Mon seul souci est qu'il y a de plus en plus de gestionnaires de la culture qui ne sont pas des artistes et qui font des choix très importants. Mais il est trop tôt pour dire si ça va aller ou pas.

Ils sont rationnels, connaissent les chiffres, ... Tant qu'ils restent entourés de gens qui fonctionnent avec leurs tripes c'est bon, sinon attention ! Dans tous les cas je reste optimiste. Pour l'instant il y a une bonne ambiance ici. Si les choses deviennent trop rationnelles, ça ne fait rien, ça s'épuise et on reviendra en arrière.

Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Je n'y crois pas. La tendance serait plutôt le modèle chaux-de-fonnier : avoir trop de choses, mais de moyenne qualité; tout le monde veut son théâtre, son expo, sa scène hip-hop, ... Tout cela amène du prestige. Il y a une fierté locale à avoir un beau théâtre. Chaque ville a envie d'avoir ses « jouets », trop rationaliser la culture ne marcherait pas. C'est une combine de politicien pour faire des économies, mais elle n'aura pas d'incidence sur la créativité. Tant que ce sera des individus qui feront progresser la culture, ils continueront à faire vivre les lieux de façon indépendante. Et l'initiative ne disparaîtra jamais, c'est elle qui fait vivre, dynamise et est novatrice. Les créateurs individuels ne peuvent être qu'insensibles à toute forme de rationalisation.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Il y a une synergie d'information qui fonctionne bien (le qui fait quoi), mais pas au niveau financier ni de grands projets. Les délégués culturels sont constamment en discussion avec leurs voisins. Nous sommes en relation avec la région proche (montagnes neuchâteloise, Franche-Comté).

La Loterie Romande est extrêmement fédératrice, il y a des discussions permanentes et l'info passe.

Il y a des discussions permanentes entre les villes au niveau cantonal concernant les grands théâtres pour éviter les jalousies dans le partage des subventions. Ça roule et c'est très diplomatique.

Vous êtes en concurrence ?

Il y a très nettement une concurrence un peu infantile : « tiens, regarde ce que j'ai dans mon galeta... » Vu l'état des finances c'est une concurrence un peu veine, c'est un peu un jeu.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

A la Chaux-de-Fond, à part le Locle, la question ne se pose pas, mais je ne crois pas qu'ils participent au financement culturel de la Chaux.

DANIEL VON SIEBENTHAL**YVERDON-LES-BAINS**

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Daniel Von Siebenthal municipal de la culture et de l'éducation à Yverdon-les-Bains, géographe de formation.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

En Suisse, nous sommes gâtés car nous avons des politiques culturelles très développées, même dans des villes de moyenne importance comme Yverdon. Et puis, c'est sûr qu'on a un réseau extrêmement dense de théâtres et d'animation. Par ce fait-là, la politique culturelle a une importance qui est encore confirmée par les dispositions légales qui donnent aux villes une compétence et une responsabilité importante, parce que la Confédération s'occupe essentiellement de cinéma, enfin c'est un peu ça... le canton développe aussi des politiques culturelles selon certains axes, mais les communes dans ce domaine-là ont une compétence importante. Le budget culturel que nous avons à Yverdon-les-Bains est de notre ressort uniquement, on est seul maître à bord à quelque part. Pour une ville comme Yverdon s'est important surtout dans le cadre de son rôle de centre régional et c'est pour ça qu'on développe une offre assez importante.

3) Quelle est la politique culturelle dans votre ville ?

L'axe de la politique culturelle à Yverdon est né il y a 25 ans. On a développé surtout le théâtre d'accueil pour permettre à la population de la région de pouvoir accéder à ces spectacles sans devoir aller à Lausanne, à Genève ou ailleurs en Suisse. Prioritairement, c'était donc pour offrir quelque chose à cette population dans le domaine du théâtre essentiellement, et puis au fil du temps, l'offre s'est diversifiée avec l'ouverture de l'Echandole, deuxième théâtre, ensuite il y eut l'ouverture de la salle des expositions, le développement des musées. Alors évidemment, il y a l'offre pour que les gens puissent y accéder et puis il y a la volonté aussi d'avoir une vision assez générale de la culture régionale : développer la création, la dynamique culturelle interne et pas seulement faire l'accueil d'artistes qui viennent de l'extérieur, mais aussi donner la possibilité à des artistes régionaux de trouver un biotope favorable pour développer leur art. Il y a aussi une volonté

d'intégration des différentes formes d'expressions artistiques et donc des différentes communautés qui sont à Yverdon et donc de jouer sur les deux tableaux : culture un peu plus élitaire et culture populaire, on a vraiment ces deux axes.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

C'est un vaste débat. Parfois j'ai l'impression que l'offre culturelle devient un produit de consommation comme un autre. Quand il y a une manifestation populaire, on invite des artistes, et s'il n'y a pas de gestion professionnelle des choses, on a très vite le sentiment que les artistes sont des guignols, des fous du roi qui viennent juste pour animer la galerie. Ça devient juste du divertissement sans réelle attache - qui me paraît importante - à la culture d'une société, à ce que représente véritablement la culture. Dans les spectacles plus pointus comme au théâtre, on a cette dimension très directement. On la trouve moins dans le spectacle populaire. L'équilibre est difficile à trouver. Moi je soutiens la culture pas pour faire du divertissement, il faut un lien avec ce que l'on est, ce que l'on pense, ce que l'on croit, ... Ça fonctionne relativement bien, mais il y a toujours cette tendance et surtout des demandes qui viennent de l'extérieur : « Ah t'aurais pas un artiste qui aurait envie de venir, parce qu'on a une assemblée... » C'est un peu ce style-là. Je ne peux pas refuser toujours, et les artistes ont besoin de survivre aussi et acceptent aussi eux-mêmes, mais il ne faudrait pas que ça devienne une tendance majoritaire.

Pensez-vous que l'on peut avoir une culture propre dans une ville moyenne ?

Je ne vois pas tellement ça, si ce n'est qu'il y a une culture romande, en gros. On est dans un espace très restreint et on pourrait se dire que ça se développe à Lausanne, Genève, Fribourg ou Yverdon, c'est égal. Moi je crois beaucoup qu'il faut avoir une dynamique propre à chaque lieu finalement, même si la mobilité a explosé, les gens vivent quand même à un endroit - pour la grande majorité - où ils ont leurs racines, un espace de vie à cet endroit-là. Il me paraît important qu'il y ait un processus de création à cet endroit. On ne se pose pas en contre-poids aux grands centres du pays, mais on peut quand même modestement favoriser le développement créatif chez nous. Ma crainte c'est que si on laisse trop aller les choses sur l'arc lémanique, pour nous c'est la mort. La région va devenir de moins en moins attractive. Ça fait partie d'une dynamique générale de la région.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Comme je l'ai dit, il y a une histoire du développement des salles de théâtres qui sont les deux piliers à l'origine de cette politique culturelle qui avait été initiée par Pierre Duvoisin. Ensuite, ouverture de la salle d'exposition qui permettait à des artistes plastiques d'exposer leurs œuvres, parce que dans une ville comme Yverdon, il y a peu de galeries privées. Il n'en reste qu'une, parce qu'elles n'arrivent simplement pas à survivre dans ce contexte-là. Et puis ces dernières années, on a surtout travaillé sur le développement des différents musées (Maison d'Ailleurs, Musée d'Yverdon et région, et musée de la mode) parce que c'était un peu les parents pauvres de la culture à Yverdon. On a développé, il y a quelques années, une véritable politique en la matière en améliorant très nettement le soutien à ces institutions. Aujourd'hui, on essaye de toujours travailler dans le domaine des musées qui ont toujours des problèmes, donc c'est vraiment travailler sur le patrimoine de la ville, et puis développer aussi l'offre que je qualifie plutôt de culture populaire avec les festivals comme les Jeux du Castrum tous les deux ans, ou maintenant, dès cette année, Festri-Lac en collaboration avec les autres villes qui ont accueilli l'exposition nationale. Et puis il y a aussi une politique de soutien à la création dans la région qu'on essaye de consolider depuis quelques années, mais c'est plus difficile (par des subventions ponctuelles à différents artistes qui ont besoin de financement pour développer des projets culturels).

Selon quels critères ?

Ils restent encore à définir, mais la qualité - principe de l'artiste professionnel ou amateur élite - donc une approche qualitative et puis il y a aussi une volonté d'être diversifié dans les soutiens. On soutient - très modestement ces dernières années - des troupes théâtrales, des groupes de musique et des artistes plastiques, car on a un budget pour l'acquisition d'œuvre d'art pour la ville, c'est aussi une forme de soutien.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

C'est vrai que quand on fréquente les lieux culturels, on remarque qu'il y a toujours un noyau, la même population qui consomme la culture, en tout cas celle-là, que se soit dans la salle d'exposition, dans les musées, le théâtre, on retrouve toujours un peu les mêmes personnes et on atteint pas toutes les couches de la population. Par contre, avec les récents développements et l'ouverture de la culture, une volonté de sortir des bâtiments culturels d'une part de lieux où les gens ont peur d'aller, descendre dans la rue, aller sur les places et offrir une palette de manifestation qui soit accessible à tout le monde. On a aussi travaillé ces dernières années, en faveur d'Expo.02, avec les communautés étrangères qu'on ne voyait pas beaucoup en ville et qui maintenant ont un espace pour présenter leur culture et ça marche relativement bien. Pendant l'Expo, on a fait une soirée qui a extrêmement bien marché avec un public mélangé. C'est aussi une volonté d'accroître la palette de personne qui pourrait accéder à l'offre culturelle, mais c'est pas évident.

Y a-t-il des laisser pour compte ?

La population qu'on ne voit jamais. C'est une population qui ne va jamais nul part, ce n'est pas lié à l'offre culturelle. Bien sûr qu'on essaye d'avoir toujours la plus large palette possible d'offre, mais il y a toujours des gens qui ne s'y intéressent pas. Par ailleurs, les moyens sont limités, on fait ce qu'on peut.

Et trouve-t-on des liens entre les différents pôles ?

Les liens sont les personnes. Dans une petite ville comme la nôtre, c'est souvent les mêmes personnes qui font tout. On se connaît tous, ce qui facilite le travail. Il n'y a pas de conflit majeur entre les personnes, car ils sentent bien qu'il faut travailler ensemble que se soit dans un domaine ou un autre. Chacun naturellement défend son espace, son programme. On a une coordination générale au niveau de la culture, on fait quelques séances par années avec pas tous les acteurs, mais un bon nombre des acteurs culturels de la ville pour évoquer les problèmes, parler de projets, etc. Ça se passe relativement bien.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Certains lieux culturels sont localisés historiquement proches du centre-ville comme la plupart des salles de spectacles, les théâtres et musées. D'autres sont un peu à l'extérieur en fonction des locaux disponibles.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

A Yverdon, on a peu de problème finalement parce qu'on a très peu de sponsoring privé. La taille de la région et de la ville est telle que ça n'intéresse que très marginalement les sponsors. Le problème qui se pose c'est que les sponsors ne s'intéressent qu'à des manifestations populaires, donc qui attirent beaucoup de monde, et tout le reste de la culture est laissé pour compte. On a eu des contrats de partenariat avec des banques ou des sociétés privées - pour le théâtre notamment - mais progressivement ils se sont retirés parce que sur le plan marketing ce n'était pas très intéressant.

On a encore des sponsors média, mais qui n'offrent pas d'argent, seulement un support publicitaire. Sinon, tout le reste est financé par la collectivité. C'est clair que si l'on veut garder une certaine indépendance, les pouvoirs publics doivent intervenir de manière prépondérante dans le soutien à la culture, sans quoi toute une frange du paysage culturel va disparaître.

L'attente c'est donner une bonne image de la ville, donner une animation qui contribue au développement économique de la ville. Mais ceci n'a pas d'influence sur les domaines culturels un peu plus pointus. C'est-à-dire qu'il y a un accord tacite que la culture n'est pas rentable directement donc tout ce qu'on crée n'a pas un impact immédiat, il faut voir dans une perspective plus générale. On intervient pas sur la programmation, il y a une bonne compréhension de l'importance d'avoir une offre diversifiée, mais tout le volet plus populaire (large public) bénéficie d'un soutien assez important du politique. Moi, je n'ai jamais eu de problèmes à défendre des budgets pour les Jeux du Castrum par exemple.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

C'est une vaste question... Pour l'instant, au niveau communal (à Yverdon-les-Bains en tout cas), les budgets sont maintenus, donc l'avenir à court ou moyen terme est garanti. Pour défendre la culture auprès de certains interlocuteurs, il faut toujours rappeler que la culture rapporte globalement plus d'argent qu'elle n'en coûte. Pour l'instant, ces arguments sont toujours entendus.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ?

C'est sûr que les moyens à disposition sont contraignants, on a moins de marge de manœuvre que les grands centres, on a moins de diversité dans la culture, ça c'est certain. Donc je pense qu'il y a une part de vrai dans ce que vous dites dans le sens où l'on doit être beaucoup plus fin, et on peut l'être. On est en lien direct avec les acteurs culturels, en prise directe et quotidienne avec les gens qui travaillent dans la ville. On utilise les moyens au mieux. On a fait des comparaisons avec d'autres villes et avec des moyens beaucoup plus limités comparativement, on fait les mêmes choses. Par exemple, au théâtre Benno Besson, il y a une secrétaire et un directeur qui font tout, alors que si on regarde dans d'autres théâtres, il y a une équipe plus importante. Donc on arrive à mieux gérer, à mieux allouer les ressources. Ça tient aussi à ce réseau où tout le monde se connaît alors il y a beaucoup d'entraide - du système D souvent - où l'on trouve des moyens de faire des choses qu'on ne pourrait pas faire si on devait les payer comme on paye ailleurs. Donc c'est un avantage chez nous. Après il y a la question de l'offre culturelle diversifiée qui ne peut pas aller beaucoup plus loin que ça.

Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

Ce qui est très différent entre les grandes villes et les petites, pour moi, c'est le soutien à la création, c'est-à-dire que nous, on fait peu de soutien à la création, on bénéficie des subventions cantonales pour le faire dans le domaine du théâtre, c'est 100'000 frs par année qui nous sont alloués pour ça, mais à par ça il y a très peu de soutien, alors que les grands centres le font. Evidemment, on rêve tous d'avoir un grand orchestre, ... mais ça c'est pas possible, alors on laisse ça aux grands centres et ça fonctionne bien comme ça. Pour le reste, il y a le problème de l'accueil. Nous ne pouvons plus nous permettre d'accueillir des troupes françaises de prestige qui sont hors de prix, alors on laisse ça de côté. C'est repris par les théâtres des grands centres qui en ont fait leur ligne comme Beausobre et qui sont dans un bassin de population plus important, ou à des organisateurs privés qui organisent des choses comme ça à la Marive, chez nous. Mais je dirais que ça n'a pas d'importance sur la qualité de ce qui est présenté chez nous. La difficulté, c'est d'attirer le public qui vient parce qu'il y a des têtes d'affiche, mais on arrive quand même à avoir des spectacles dans tous les registres, de qualité et moins cher. Par le fait qu'on est petit, on a des rapports plus étroits avec les artistes. On arrive à avoir des prix concurrentiels, à faire venir des gens parce que leur lieu leur plaît : l'Echandole est souvent très apprécié des artistes français qui viennent chez nous et ils acceptent des cachets moindres. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait un rapport direct entre moyens et qualité.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Indirectement oui - parce qu'il y a un environnement culturel général qui se développe - mais directement non, il y a plutôt de la concurrence qu'autre chose.

Les créations qui se développent dans les grands centres peuvent aussi venir chez nous. On profite des subventions à la création que les grands centres donnent à la culture.

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Dans le domaine du théâtre, on voit que chaque ville a maintenant son théâtre. Il y a un réseau très dense et chacun fait un peu la même chose, il n'y a pas de spécificités. Je ne crois pas qu'il y ait des cultures spécifiques, chacun fait une offre qui est un peu de même nature,

dans tous les domaines je dirais. Il n'y a pas de complémentarité, si ce n'est dans la taille. C'est-à-dire qu'on a un réseau très dense de théâtres d'accueil et moins dense pour le théâtre de création. C'est plutôt à ce niveau-là qu'il y aurait complémentarité.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Je suis très favorable à ça. On a eu des discussions entre Bienne, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds. On s'est dit qu'on a chacun un programme, une saison de théâtre de qualité. Est-ce qu'on peut commencer une collaboration ? C'était extrêmement modeste : faire un abonnement commun. Avec les moyens de transport actuel, il n'y a aucun problème, en moins d'une heure on est à la Chaux-de-Fonds, c'est pas un problème et ça permet aux gens d'aller voir d'autres lieux indépendamment de la programmation, sans toucher au contenu. L'idée que l'on voulait développer par la suite était de développer des moyens supplémentaires à plusieurs puisqu'on arrive à un seuil intéressant de 150'000 personnes à peu près pour les quatre villes concernées, pour développer un soutien à la création par exemple ou alors de dire que nous avons tous des orchestres classiques qui vivent plus ou moins, l'idée aurait été de dire est-ce qu'on peut pas imaginer avoir un orchestre pour les trois lacs ? Je crois qu'il y a des choses à faire. Cependant tous les directeurs de théâtre se sont opposés à ça, c'est-à-dire qu'il y a eu une volonté politique d'aller de l'avant, mais on a fini par laisser tomber, parce qu'ils ont peur que ce soit la porte ouverte à des réductions de moyens à terme, ce qui n'a jamais été notre idée à l'origine, mais peut-être qu'on y serait venu par la force des choses. Leur idée aurait plutôt été de débloquer des fonds importants pour les créations qui auraient pu ensuite tourner dans les différentes villes - c'est une autre approche. Je comprends un petit peu leurs soucis, mais on reviendra à la charge.

Les réseaux existent dans chacun des domaines, entre acteurs culturels. C'est un microcosme, la région romande est petite et on tombe toujours sur les mêmes personnes.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

On collabore au niveau des programmations. Je me fais souvent la réflexion. Je rencontre des collègues dans le domaine des écoles par exemple et je sais qu'il y a des rencontres entre les municipaux de police ou dans d'autres domaines, mais on a jamais fait de séance entre les municipaux de la culture ne serais-ce que dans le canton de Vaud. Ça se fait entre les directeurs de théâtre, mais au niveau politique il n'y en a pas. Les seuls échanges que moi j'ai eu, c'est dans le cadre de la collaboration des villes de l'Expo.02, pour développer des budgets culturels communs. Chaque ville et sa région proche est trop petite, et nous essayons de développer un concept régional culturel au niveau des trois lacs, pas dans tous les domaines culturels, mais de faire au moins quelques actions dans ce domaine-là pour voir si l'idée d'une région un peu élargie a un sens pour la population. On est en train de monter ce festival (Festri-lac), mais il faut voir sur la durée, dans cinq ans-dix ans s'il y a vraiment un esprit régional, une identité régionale qui s'est créée, donc une culture. Sur le plan historique, on sait que c'est une région qui a la même histoire, mais aujourd'hui c'est difficile à dire...

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Le seul domaine sur lequel les communes contribuent, c'est le musée d'Yverdon et région parce que c'est clairement un lieu qui a une vocation régionale. Mais ça reste très branlant. On a fait un partage financier entre le nombre d'habitants par commune, mais ça donne des résultats mitigés. Les petites communes bénéficient des infrastructures de la grande, mais elles ont des difficultés à ouvrir leur porte-monnaie. Dans notre région, la différence entre les petites communes et le centre est telle qu'il est difficile de collaborer sur des domaines où les choses existent déjà. Si on crée quelque chose ensemble, on arrive à créer une dynamique autour d'un projet et ça peut se passer relativement bien. On essaye déjà de la faire sur des infrastructures sportives.

PIERRE BAUER

YVERDON-LES-BAINS

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Pierre Bauer, directeur du théâtre Benno Besson depuis 1992 et coordinateur culturel pour la ville d'Yverdon. Comédien à la base, j'ai participé au mouvement des années 70, ce que l'on pourrait appeler la 1^{ère} vague de théâtres off ou alternatifs, jeune compagnie contestataire de la culture établie.

Mon goût prononcé pour l'administration et la gestion m'ont fait basculer dans des rôles de responsable de troupe, puis de metteur en scène. J'ai été ensuite assistant, puis co-directeur du théâtre de Vidy où j'ai travaillé pendant 12 ans.

Mon rôle de directeur du théâtre Benno Besson prend le 90 % de mon temps professionnel, le rôle de coordinateur ne représente que 10 %. Ce dernier sert de relais entre les acteurs politiques et culturels. Les deux postes étaient conjugués, ce qui est possible dans des petites villes, c'est aussi le cas à Monthey avec le Crochetemps et à Morges à Beausobre...

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

On assiste à un formidable développement ces 30 dernières années. A la base, la culture ne bénéficiait que des miettes du budget (incompréhension). Ensuite, prise de conscience progressive que c'est un fait à développer en soi, que c'est une partie intégrante de la ville, que la culture est porteuse d'idée, d'économie et de liens sociaux... Il est aujourd'hui admis que c'est un aspect de gestion municipale. On a, bien entendu, des volumes budgétaires et des structures beaucoup moins importants que dans d'autres domaines (école, police, ...), mais tout de même nettement plus important qu'à l'époque.

La ville utilise l'argument culturel pour se développer, pour attirer des décideurs économiques à s'installer dans la ville. C'est un argument de qualité de vie.

Aujourd'hui on a une reconnaissance du phénomène culturel comme étant un aspect important de la vie de la cité, on voit p. ex. que bon nombre de théâtre se sont créés dans des petites villes !

3) Et dans votre ville ?

Yverdon est une ville pionnière dans le théâtre, et de ce fait on n'est pas forcément les mieux lotis. Les nouveaux théâtres qui s'ouvrent bénéficient d'un certain recul, d'une analyse de ce qui s'est fait. Ici, nous ne sommes plus à la pointe au niveau des moyens et de la technique (infrastructures).

Le Casino (nouvellement théâtre Benno Besson) était à l'origine un lieu de rassemblement municipal, d'association et d'activités citoyennes. Depuis les années 70, on a gentiment laissé tomber l'aspect associatif et de bénévolat et l'on a donné plus d'importance aux spectacles professionnels. La 1^{ère} programmatrice professionnelle engagée à plein temps a été engagée en 1981, Christiane Vincent qui a commencé à mettre sur pied le système actuel et ce jusqu'en 1991.

J'ai fini le travail de faire de ce lieu un instrument totalement professionnel (à part de temps en temps). La priorité va au programme, avant c'était l'inverse. Ceci a été rendu possible grâce à la construction de la Marive.

Y a-t-il une culture propre ?

Partiellement, mais doit-on faire dans tout ce qui est amateur et local ou plutôt amener de grands spectacles ? Les deux aspects cohabitent, mais pas toujours très bien, ils ne s'alimentent pas l'un l'autre et sont plutôt en confrontation. On peut pousser les gens à en faire, faire des spectacles de rues, ... Le côté professionnel nous permet de voir ce qui se fait ailleurs. Malheureusement, les gens prennent généralement partie pour l'un ou l'autre.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Les deux aspects coexistent dans certains nombres de cas : spectacles des écoles, troupes locales, prêt de la salle pour des activités associatives (au fil de l'autre, école de danse, ...) On donne des coups de mains sans être le moteur. C'est un théâtre d'accueil pour professionnels. Ce ne sont pas les mêmes personnes qui sont les programmeurs de spectacle, et celles qui travaillent à l'animation culturelle d'une population, qui donnent des moyens de créativité (théâtre de rue, atelier, ...), et qui tissent des liens entre les différentes communautés de la ville. Il y a un manque de synergie, mais ça ne peut pas être les mêmes personnes, ce n'est pas la même trajectoire.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

C'est au municipal de la culture de choisir la politique. Il délègue et fait confiance à des conservateurs de musée ou des directeurs de théâtre pour concrétiser cette image que la ville veut se donner de la culture. A Yverdon, on n'a pas de délégué culturel, il n'y a pas de cahier des charges avec une « mission culturelle », chacun défend le mieux possible sa programmation pour le bien de la population. On ne cherche pas non plus à tout prix à faire dans le politique, il n'y a pas de charge culturelle.

Yverdon est une ville plutôt pauvre, largement endettée, ainsi elle ne peut pas être très généreuse. Le théâtre Benno Besson reçoit trois fois moins de subventions que le théâtre de Monthey ou celui de Vevey. Au bout d'un moment on n'a plus rien, on ne peut pas satisfaire tout le monde : les écoles, les communautés étrangères, le non-public, ...

Nous avons de très bons rapports avec la ville. Nos demandes passent sans problèmes. Les gens n'ont plus une vision de la culture qui coûte cher et ne sert à rien. Elle sert à faire rayonner l'image de la ville au même titre que les autres acteurs de la ville, mais on a tous des envies différentes (Y-parc, Bains thermaux, théâtre, ...) Il ne faut en outre pas oublier l'aspect éducatif de la culture, c'est le « miroir de monde ». C'est aussi du divertissement, ça a un côté attractif, surtout dans une petite ville.

Dans une grande ville où l'on peut trouver jusqu'à 50 théâtres, chacun aura sa couleur artistique, le spectateur va de l'un à l'autre selon ses envies. Dans une petite ville, nous sommes peu nombreux et il faut quand même répondre aux besoins de toute une population, n'oublions pas que nous sommes au service de tous les citoyens, tout en gardant une identité, faire en sorte que la programmation ne devienne quand même pas une soupe indigeste de choses qui ne vont pas ensemble. On ne peut pas aller dans les extrêmes, le trop pointu (Arsenic), ni trop faire pour l'audimat, il faut un savant dosage entre les deux.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

Je préfère le concept de « culture citoyenne ». On a conscience qu'on est un carrefour d'idées à travers notre programmation, ce qui n'est pas la même chose que de la culture commerciale.

Le concept de « culture pour tous » est un peu abstrait. Cela part de bonnes intentions : action sur le prix des places, faire des spectacles dans les usines, ... C'est un terme d'après guerre. Un beau mouvement qui s'est effiloché, une culture plus « intellectuelle » a pris le relais. La culture populaire est un vieux cheval de bataille pour la gauche communiste à l'ancienne... C'est dommage, mais on avait probablement atteint la limite de cela. On ne peut pas non plus forcer les gens à devenir « cultureux ». C'est un idéal qui ne correspond pas au néo-libéralisme.

La politique sur le prix des places perdure toujours dans notre ville (les billets sont souvent moins chers qu'ailleurs pour un spectacle similaire).

On remarque que les gens qui fréquentent le théâtre ont changé. Ils sont plus décontractés, on ne vient plus habillé classe, on vient comme on est. Il n'y a plus d'aspect cérémonieux.

Y a-t-il des laissés pour compte ?

Oui, certainement. On n'est pas armé financièrement comme dans les grandes villes. On essaye de développer les différents pôles (bourgeoisie, populaire, alternatif), mais on y n'arrive pas vraiment. Il y a une certaine bourgeoisie culturelle, mais elle n'est pas aussi clichée qu'on le pense, il n'y a pas de systématisme. Certes, on cible certains publics (jeunes, aînés nostalgiques, ...). Je suis attentif à avoir un certain éventail, mais on ne peut pas tout faire non plus, on a aussi besoin d'un fil conducteur.

Liens entre ces différents pôles ?

Oui, parfois, de manière ponctuelle : l'Amalgame co-produit certaine manifestation avec l'Echandole, ou ce dernier avec les Citrons Masqués. Ce n'est vraiment pas tous les jours, mais la rencontre se fait.

On essaye à travers « les états généraux de la culture », réunion trois-quatre fois par année qui sert de plate-forme de rencontre entre les différents acteurs culturels. Cela a conduit à certaines collaborations, p. ex. entre le théâtre et la bibliothèque qui a abouti à la publication de l'encyclopédie De Félice.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Je ne sais pas. Ce sont des aspects historiques. A Yverdon, on peut tout faire à pied, tout est au centre ville. Ainsi, les lieux de culture sont bien centrés. L'Amalgame est un peu décentré dans la friche industrielle.

C'est aussi un choix : dans les années 70, on décide de construire la Marive, de mettre le théâtre au cœur de la cité et les activités associatives à côté du lac. Aujourd'hui on ferait plutôt le contraire.

Je voudrais bien casser les images établies, faire par exemple un théâtre de création, mais on se heurte très vite aux impossibilités économiques, sociales - la population étant souvent conservatrice - et politiques. Il faudrait faire comprendre à ces derniers qu'il faudrait trois fois plus d'argent. Cela marche déjà, mais de là à accepter que l'on aurait besoin d'une phase de transition, que l'on fonctionnerait à perte pendant un moment... Ce serait pourtant nécessaire pour créer un autre rapport entre le citoyen et le théâtre.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

Le financement public est garanti de stabilité et de liberté, il correspond à une juste finalité.

Le financement privé est dicté par l'image, par l'intérêt financier. Les deux sont complémentaires.

Les buts des privés sont clairs et très intéressés. Celui des politiques sont quant à eux plus délicats. Ils sont sans arrière-pensées, mais ont quand même leurs sensibilités propres. Il peut aussi y avoir une part de démagogie. Parfois une volonté de coller au mieux aux soucis de ses administrés, d'où aussi une préoccupation d'image. Ils ont aussi parfois de véritables visions culturelles. C'est toutes ces forces centrifuges et centripètes qui se complètent et s'affrontent et qui sont le propre de la démocratie.

A Yverdon, c'est un plaisir de travailler, il y a un climat de confiance avec le politique. On a une liberté totale de programmation. Une liberté dans un certain cadre économique... Mais dans certaines communes que je ne citerais pas, il y a une réelle censure.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Tout à fait, il y a un désengagement depuis quelques années. Aujourd'hui les sponsors recherchent plutôt les événements de masse comme le marathon de Lausanne. C'est une autre image à développer pour un public beaucoup plus large.

Au théâtre, on a perdu la moitié de ce qu'on nous donnait il y a encore quelques années. Et c'était déjà pas grand-chose...

Certaines pistes font peur et d'autres sont encourageantes. Lorsque le politique donne de l'importance à la culture, on peut penser que l'avenir est entre les mains les plus sûres (si les finances publiques le permettent). Il faut faire attention de ne pas faire uniquement dans ce qui marche, sinon la culture se résumera bientôt à la star académie. C'est le danger face à la déferlante néo-libérale.

L'aspect positif est que les politiques s'y intéressent de plus en plus et que les acteurs culturels sont de plus en plus respectés. Le fait aussi que le management culturel devienne une formation universitaire donne de l'épaisseur à ces métiers. On reste confiant, mais cela peut aussi faire peur.

Ainsi, il y a autant de raisons de s'inquiéter que de se réjouir... Il y a un mélange des deux attitudes, entre l'angoisse de la culture de l'audimat et l'espoir (schizophrénie !)

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ?

Oui, tout à fait. Dans les petites villes, on doit tout concentrer. Il n'y a pas ou peu de communes qui font des choix pointus. On essaye de se tenir à mi-chemin des extrêmes en faisant des choses variées et de qualité. Faire bien et un peu pour tout le monde, viser à la meilleure image et à de la qualité.

C'est une idée intéressante, mais c'est un risque politique : un municipal risque de se faire shooter pour avoir pris des risques... Nous, on fait un travail de généraliste qui rend possible une vie locale sans tomber dans des spécialisations qu'on ne peut pas assumer. On est un peu comme des médecins de campagne.

Les centres plus petits sont-ils en synergie ?

On le fait déjà un peu, dans une certaine mesure. C'est un discours qui séduit toujours de prime abord, mais dès que les gens se rendent compte de ce qu'ils perdent ça ne va plus. Et l'on ne peut pas plaire à tout le monde, ainsi on continue comme on fait.

C'est le système suisse qui veut ça. En France, ils ont un ministère de la culture qui a une mission quasi étatique et où les recettes ne comptent pas. L'Etat gère la culture, les municipalités ne s'occupent que des théâtres de boulevard.

On regrette souvent le manque de ligne de notre pays, chacun gérant son truc dans son coin selon ses opinions et les politiques en place. Mais, on ne va jamais très loin concrètement dans ces réflexions.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Oui, on perd un certain potentiel de public, mais on n'en souffre pas. Quand la culture est florissante dans un grand centre cela rayonne tout autour. Un théâtre qui marche fait marcher son voisin, ça crée de l'intérêt.

12) Y a-t-il, selon vous, une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Il y a une concertation professionnelle : « le pool des théâtres romands ». On entretient des rapports continus, on échange des points de vue, on organise des tournées communes, on fait connaître aux autres nos découvertes, ...

En revanche il n'y a pas vraiment de concertations politiques à part l'Union des villes suisses - ça commence : notamment avec la création de la 1^{ère} école de théâtre suisse romande !

Mais, il n'y a pas de distributions des charges culturelles, il y a même parfois de la rivalité.

Trouve-t-on une culture propre ?

Il y a une identité yverdonnoise, une fierté régionale. C'est aussi pour ça que le théâtre marche assez bien. On ne veut pas être des ploucs. Il me semble même que les yverdonnois préfèrent Genève à Lausanne, mais on ne bouge pas beaucoup malgré l'autoroute. On veut une image positive pour l'extérieur, mais c'est une reconversion difficile depuis l'époque ouvrière, un positionnement difficile.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Comme déjà dit, c'est un mixe d'angoisse et d'espoir. Le problème c'est qu'il n'y a pas de base légale (ce qui existe dans certains cantons), les rôles ne sont pas définis, il n'y a pas d'obligation. Rien n'empêche un politique de dire : « on ne peut plus assumer tel ou tel projet ». Il faudrait une base légale nationale, comme c'est le cas en France.

Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

J'ai été de cet avis pendant longtemps, mais le militantisme s'est heurté aux problèmes d'argent et à certaines angoisses. On ne peut pas aller contre le politique et la population. Je continue tout de même à penser que dans un cadre aussi petit que la Suisse romande, on devrait être beaucoup plus mobile et qu'il y ait une meilleure répartition entre centre et plus de spécialisation, mais encore une fois personne ne veut renoncer à ce qu'il est. La question n'est pas à l'ordre du jour.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Il y a une synergie au niveau du Pool des théâtres romands qui est de plus en plus actif et reconnu. On organise une défense interprofessionnelle, des échanges et des réflexions. C'est un outil efficace, un vrai lieu de concertation.

La synergie existe entre les acteurs culturels. On recherche une cohérence. Mais il manque les municipaux de la culture qui seraient les plus à même que nous de mettre tout le monde en rapport.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Les autres communes ne payent absolument rien, et cela ne concerne pas que la culture. On voudrait le faire, mais ce n'est encore qu'un vœu pieu. C'est un problème que l'on retrouve partout. Les politiques en discutent, et les communes persistent, bien entendu.

BRIGITTE ROMANENS

YVERDON-LES-BAINS

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Brigitte Romanens-Deville, directrice du théâtre de l'Echandole à Yverdon. Etude et diplôme d'assistante sociale, parallèlement j'ai fait une école d'art dramatique et de mise en scène. Je suis comédienne, membre et présidente de plusieurs associations culturelles.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

C'est fondamental. C'est comme l'éducation. Elle est partout, c'est un vaste domaine qu'il est difficile d'isoler, c. à d. qu'il y a bien évidemment les institutions culturelles à proprement parler - comme un musée, un théâtre, une bibliothèque - et qu'on en fait aussi à l'école. Mais plus encore, elle fait partie de la vie, des citoyens au travers les institutions sociales aussi. Ce n'est pas pour rien qu'il existe des institutions sociales et culturelles. Ce n'est pas pour rien que j'ai une formation sociale et que je me retrouve à la culture. Pour moi, c'est lié, dans tout ce qui est prévention aussi. La culture a sa place parce qu'on a affaire à toute sorte de culture par le fait qu'il y a aussi des étrangers dans chaque ville. On doit aussi avoir la connaissance des différentes cultures. Il me semble que c'est omni présent dans tous les milieux et puis, c'est indispensable dans une ville.

Pourquoi est-ce indispensable ?

Parce que ça fait partie de notre histoire. On est fait par notre culture. Elle fait partie de notre environnement et c'est notre appartenance aussi à une cité, à un pays. Après elle s'exprime au travers d'institutions culturelles, par des expositions, des pièces de théâtre, des concerts, etc. Mais ça c'est l'expression de cette culture. La culture on en est fait.

En résumé, je suis ce que je suis car je suis né à Lyon et que j'ai évolué dans une ville européenne et citadine. Ça c'est mon appartenance et la culture, elle commence par là. Elle commence par ce que j'ai vécu, ce avec quoi je me suis fabriqué, par l'influence de ma ville, de ma nationalité, de ma religion etc, etc.

3) Et dans votre ville ?

A Yverdon, si l'on parle très clairement de l'histoire, de ce que j'en sais, de l'émergence des institutions culturelles, elle a pris énormément de place dans les années 80, mais je parle de l'histoire contemporaine, car pour ce qui est de l'histoire plus ancienne, je crois que c'était encore plus flagrant à l'époque où Yverdon était une ville prépondérante en Europe. La période de l'encyclopédie avec de Félice qui était une période très riche. Mais en ce qui concerne la période contemporaine, effectivement, depuis les années 80 il y a eu un développement important et ça a été confirmé ce week-end, puisque j'ai discuté avec Christiane Vincent qui a dirigé le Casino avant Pierre Bauer. Et c'est vrai que c'est à ce moment-là que la Maison d'Ailleurs a vu le jour, que l'Echandole s'est installé dans le château, que les abonnements ont commencé à se mettre en place, ou en tout cas qu'ils sont devenus une institution du théâtre Benno Besson avec qqn engagé pour la programmation et puis la galerie d'exposition aussi à ce moment-là. Il y a eu une émergence d'institutions culturelles et c'est vrai que pour une ville de cette dimension-là, je trouve qu'on bénéficie de beaux équipements, il y a un bel investissement de la part de la ville, une belle reconnaissance.

Maintenant, j'ai l'impression qu'à l'heure actuelle, il y a moins de développement. On vit sur des acquis, alors qu'on pourrait, ne serait-ce que du côté de l'Amalgame, avoir qqch. qui bouge plus au niveau de la culture alternative. On pourrait aussi créer d'autres événements. Il y a des essais comme ça, mais je pense qu'on pourrait aller plus loin encore. Ça stagne un petit peu ces dernières années, même si je suis très contente de ce qui se passe. On a des budgets qui n'ont pas diminué, qui sont toujours revotés. Ça, je trouve que c'est très important, mais j'ai le sentiment qu'il y a encore une grande partie du milieu politique qui ne réalise pas l'importance de la culture pour la valorisation de la ville, moi je pense que c'est très très important. D'ailleurs il y a eu une étude qui a été faite par les milieux économiques et qui a mis en avant que la ville d'Yverdon était connue d'abord par sa culture.

Y a-t-il une culture propre ?

Difficile à dire... j'ai du mal à définir ça, même si je pense qu'il y a un attachement certain. Si je pense à l'Echandole, aux vues de ce qui s'est passé ce week-end (anniversaire des 25 ans), c'est un lieu qui appartient aux yverdonnois, d'ailleurs c'était essentiellement des yverdonnois qui étaient là. Il y a un peu de public extérieur qui est venu, mais on se rend compte que même dans le courant des saisons théâtrales c'est le public d'Yverdon qui vient, qui fréquente les théâtres, et puis la population extérieure vient pour voir tel ou tel artiste, alors on draine le public de l'artiste, mais ce n'est pas le public de l'Echandole. Si on peut parler de culture yverdonnoise, l'Echandole en fait partie. En revanche, j'ai le sentiment que la Maison d'Ailleurs n'appartient vraiment pas à Yverdon, ça draine un public plus lointain. Je ne sais pas si ça attire les gens qui habitent ici... J'ai le sentiment que l'on met en avant la Maison d'Ailleurs, mais que ce n'est pas yverdonnois. C'est européen, c'est suisse romand, je dirais même que c'est plus européen que suisse romand. Il y a des artistes français qui viennent et qui disent : « ah c'est là la Maison d'Ailleurs ? » donc ils connaissent déjà en venant ici et c'est assez étonnant. Ça a une aura beaucoup plus internationale que locale.

Yverdon est une ville provinciale. Moi qui y suis depuis quatre ans, je sens qqch. de très fort dans la population. Il y a qqch. de très convivial, de très chaleureux, les gens se connaissent, il y a une réelle appartenance à cette ville. Mais peut être que c'est partout pareil dans ces villes moyennes... mais une réelle culture c'est difficile à dire, je n'ai pas ce sentiment-là, une culture du Nord vaudois, mais encore... Je crois qu'à l'heure actuelle les gens sont très mobiles, moi je parlerais plutôt d'une culture suisse romande, qui vit beaucoup au travers des médias, la presse écrite, la radio et la télé, mais vraiment une culture yverdonnoise, je ne crois pas. En plus, au niveau des artistes, il y en a beaucoup, mais ceux qui s'extraient - qui deviennent plus professionnels - ne vont pas forcément rester à Yverdon. Ce qui est normal. Les artistes s'expatrient, ils vont dans les centres citadins, là où ça se passe.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Celles qu'on fait dans les institutions sont un concentré, ou en tout cas un prolongement de la culture identitaire. L'expression artistique grossit le trait, le force. On exprime les choses différemment dans l'idée d'une diffusion, d'une communication. Mais elle est nourrie aussi de la culture identitaire, évidemment. Après dans les lieux, institutions culturelles, il y a la diffusion, il y a la création. A Yverdon, il ne s'agit que de diffusion, donc évidemment, elle est pluriculturelle, puisqu'on accueille toute sorte de spectacles de toute sorte de cultures identitaires différentes et puis, au niveau de ce qui est création à proprement parler, il faut se tourner plutôt vers des institutions de création comme le TPR, le théâtre de Vidy ou la comédie de Genève, où là, la création actuelle se nourrit de la culture identitaire suisse et s'exprime sur la scène par des créateurs d'ici.

La Suisse est un pays particulier. Pour le coup, l'identité culturelle de la Suisse, il faut y aller ! Avec quatre régions linguistiques différentes... Je me rends très bien compte de la différence de sensibilité d'une région linguistique à une autre. La Suisse romande est évidemment beaucoup plus tournée vers la France, le Tessin vers l'Italie, etc. Donc c'est vrai que la culture identitaire suisse est très difficile à définir. Ce qui fait que lorsqu'on parle de culture identitaire suisse romande, c'est effectivement très influencé par la France. Il y a effectivement quelques particularités, parce que je pense que c'est plus rural, qu'il y a une difficulté, je crois, d'appartenance à ce pays-là, parce que justement - par toute sorte d'influence - on se sent plus proche des Français que des Allemands, parce que c'est un tout petit territoire avec des régions très différentes. Donc c'est vrai qu'après, dans ce que l'on trouve dans les créations artistiques, il y a probablement qqch. qui est exprimé de cette difficulté de se raccrocher à qqch. de très claire. Il y a des influences un peu partout et en même temps il y a qqch. que j'ai un peu de mal à définir, mais il y a quelques similitudes. C'est comme quand on parle du cinéma suisse, il y a une espèce d'idée que l'on peut se faire du cinéma suisse, par rapport à des créations qui ont été mises plus en avant que d'autres, et puis au niveau du théâtre, il y a probablement la même chose aussi.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

La mission que je poursuis au travers l'Echandole, c'est l'enrichissement du public au travers la découverte de nouveaux spectacles, c'est le nourrir. C'est aussi le divertissement, la rencontre, entretenir des relations sociales au travers les rencontres dans un nouveau spectacle. C'est aussi - par rapport à certain spectacle - la connaissance d'autres cultures, la connaissance historique, géographique pourquoi pas. Si tu présentes la musique d'un certain pays, toute cette approche peut être faite. Donc il y a aussi une mission éducative.

Ça peut être aussi des missions préventives, puisqu'il existe aussi des spectacles de prévention. Par rapport au jeune public, il y a aussi apprendre à écouter, au niveau sensitif, tout le côté de rester assis et de pouvoir capter qqch. qu'on vous propose, de pouvoir regarder, sentir des émotions, de les vivre ! Ce sont des expériences fantastiques. De pouvoir appréhender une émotion à priori fictive, mais de pouvoir vraiment la vivre, ce sont des manières d'appréhender le monde aussi bien pour un jeune public que pour les adultes.

Vous répondez à une demande de la collectivité ?

C'est un doux mélange. En arrivant ici il y a quatre ans, c'était clair que j'investissais un lieu et qu'il fallait respecter son histoire. Je voulais apporter des choses que j'avais envie d'apporter, mais il y avait aussi tout ce qui s'était passé avant, avec un public fidèle à ce qui s'y faisait, donc il fallait qu'il y ait un apprivoisement mutuel qui puisse se faire. Après quatre années, j'ai très envie - et je l'ai déjà fait - d'apporter de nouvelles choses, être plus novateur et surprendre le public aussi, mais pour cela il fallait entretenir la fidélité du public avec la salle et c'est très subtil. C'est de plus en plus difficile maintenant parce qu'il y a pléthore de spectacles. C'est en même temps formidable et incroyable et en même temps ça pose beaucoup de questions. C'est se dire : comment faire maintenant pour aller plus loin - dans ce que j'ai expliqué tout à l'heure - et faire en sorte que le public continue à aller voir des choses et à être surpris.

Qu'est ce que ça rapporte à la ville ?

A Yverdon, la ville est aussi connue pour ça. Quand on promouvait l'Echandole, on promouvait aussi la ville. Et ça fait marcher l'économie, c'est une manière d'ouvrir la ville à des visiteurs, à développer le tourisme, et au niveau économique aussi, c'est évident.

Visez-vous un public local ou extérieur ?

Les deux choses. Moi j'ai toujours cherché à faire ça. Le public extérieur va venir parce que tel ou tel artiste est là. C'est un doux mélange. Faire une tête d'affiche à l'Echandole, pour moi, c'est un investissement promotionnel, parce que les cachets sont en conséquence de la notoriété des artistes, donc forcément je ne pourrais pas combler les charges liées à ça, mais d'un autre côté c'est un moyen de faire découvrir l'Echandole à des gens qui vont peut-être revenir voir quelque chose d'autre. Et puis la proximité s'est évident que c'est fondamental, puisque je dis toujours que ce théâtre appartient avant tout aux contribuables d'Yverdon.

Y y-t-il une politique culturelle claire et dynamique ?

Non, assurément, il n'y a pas de politique culturelle définie par la municipalité - c'est sûr que non. Quand je suis arrivé là, j'ai posé des questions pour savoir quelle était ma mission et c'était très évasif, donc c'est claire qu'il n'y en a pas. Maintenant, moi je tente d'en avoir une, mais c'est en lien avec mon lieu. Alors après je suis de plus en plus ambitieuse. On a commencé une collaboration avec l'Amalgame et j'aimerais bien poursuivre ça parce que pour moi ça fait partie de la ville. Je pense que c'est fondamental que ce lieu soit développé et je le soutiens et fait tout ce que je peux. Ça n'entre pas dans mon cahier des charges, mais voilà, pour moi c'est très important. Et c'est vrai qu'on se rencontre régulièrement avec les autres instances culturelles, et il y a des envies d'avoir des actions communes. On pensait une fois faire une nuit de la culture et j'ai envie de dire que même s'il n'y a pas théoriquement de ligne directrice édictée par la Ville, il y a des envies qui appartiennent aux représentants des différentes organisations culturelles, et il y a un dynamisme certain. Je pense que chacun, dans nos lieux, ont énormément de volonté et des objectifs très clairs par rapport à leurs propres lieux. Ce qui manque pour moi, dans la ville, c'est une politique culturelle qui serait proposée par un délégué culturel - qui n'existe pas d'ailleurs - mais qui à mon avis mériterait... il pourrait y avoir un poste à 50 % sans trop de problème, qui pourrait donner des lignes qui structureraient un petit peu mieux et qui donneraient une meilleure coordination. En même temps ce qui est bien, c'est qu'il y a une très bonne entente et communication qui fait qu'on ne se marche pas sur les pieds, une bonne répartition et des spécificités, des spécialités. On se complète bien. Cette politique est plutôt intuitive et instinctive, mais elle existe un peu quand même dans les faits. Des fois je regrette qu'il n'y ait pas une personne qui puisse avoir une définition, des envies, des objectifs, etc. en même temps ça m'arrange qu'il n'y en ait pas dans les faits, comme ça je suis très libre et ça me va bien. De manière plus idéologique, je pense que ça manque, parce que la volonté politique parfois manque aussi. Je me dis que ça pourrait apporter autre chose. Je ne sais pas comment ça va se passer ces prochaines années... on nous demande de ne pas faire d'excès budgétaires, on n'a pas du tout de marges de développement maintenant parce que la ville a des déficits. Et par ailleurs il y a des choses qui se mettent en place comme le festival *Festri-lac* et là je me dis que ce n'est pas cohérent. Je trouve qu'il y a des volontés politiques qui naissent d'opportunité et ce n'est pas du tout cohérent avec le reste. Je suis très fâchée de cet état de fait, car il y a eu à mon avis beaucoup de gâchis fait dans ce festival, alors qu'il y a des gens sur le terrain ici auraient pu être des interlocuteurs qui auraient pu faire les choses autrement et là il y a eu une dépense de moyens qui pour nous, qui réclamons des choses pour développer, ... c'est indécent. On se bat pour avoir des sommes relativement ridicule et d'un autre côté la municipalité dépense...

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

Oui bien sûr, c'est important, mais c'est difficile. Pour parler de l'Echandole, il y a forcément une image qui est véhiculée par ce lieu, qui peut correspondre à certaines personnes et à d'autres non. Spontanément, si on interroge dix personnes dans la rue, il y en a peut être quatre qui vont vous dire : « ah ouais, l'Echandole j'adore ça, j'y vais et tout », et puis il y en a d'autre qui ne vont pas connaître et d'autre vont vous dire : « ouais, mais c'est pas fait pour moi ». Une des choses, c'est d'amener un public qui ne viendrait pas spontanément à l'Echandole, c'est aussi pour ça que j'ai développé les labos du jeudi et jazz'o'château, avec une approche différente et des prix différents : entrée gratuite avec chapeau à la sortie. A priori, ça se veut plus populaire, dans le bon sens du terme, pour justement faire comprendre que le théâtre tout le monde peut entrer, tout le monde peut y mettre les pieds. Maintenant ce qui est difficile, c'est qu'au niveau des tarifs c'est très difficile, mais c'est peut-être quelque chose que je dois envisager... Tout ça coûte un certain prix et qu'il faut que l'on puisse nous aussi équilibrer nos comptes. C'est peut-être là que la politique de la ville pourrait entrer en matière. Par rapport à ça, je me sens très seule parce que c'est en mon âme et conscience que je vais décider telle ou telle chose et l'on m'a toujours dit qu'il fallait que ça reste dans une marge acceptable, mais ça veut dire quoi ? Même 27 francs qui est le plein tarif normal, ça peut être très cher pour

certaines personnes. Evidemment la culture pour tous, mais après il faut se donner les moyens. Et là, c'est effectivement les pouvoirs publics qui peuvent décider de donner.

Favorise-t-on une culture bourgeoise, populaire... ?

Difficile à dire, je pense qu'il y a toute sorte de choses qui se développent. Quand on voit les tarifs du théâtre de Beausobre, on peut se dire que la culture devient prestigieuse et quand on voit l'Arsenic, cette année, qui décide de faire tous ces spectacles à 13 francs, moi je trouve que c'est génial ! Et ça m'interroge ! S'ils s'en sortent c'est génial, on verra... donc c'est vrai qu'il y a toute sorte d'extrême. Mais après il y a aussi des réalités, je pense que Beausobre c'est ce prix-là parce que les spectacles qu'il achète doivent être très cher et qu'il a une salle de 800 places et qu'il doit la remplir. C'est peut-être facile de dire ça quand on dirige une petite salle, mais pour moi, l'idée n'est pas de forcément remplir, et c'est ce que m'a toujours dit M. Von Siebenthal. Il m'a toujours dit qu'il ne faut pas chercher à tout prix à remplir, bien sûr il ne faut pas que ça soit déserté. Je serais plutôt à penser à l'avenir à ouvrir à tous, plutôt que de chercher à tout prix à remplir et du coup à avoir des coûts plus chers parce qu'on a des spectacles qui marchent mieux, qui sont plus médiatisés.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Si on regarde à Yverdon tout est très centré, à part l'Amalgame qui est totalement excentré. En même temps c'est normal parce qu'à priori c'est de la musique alternative qui fait du bruit, donc il ne faut pas la mettre proche des habitants... A l'Echandolle on a de la chance parce qu'on est dans un château, alors on n'a pas de voisin et les murs sont épais ! Mais, à Yverdon c'est le cœur de la ville. Il y a la place Pestalozzi avec la Maison d'Ailleurs, le musée d'Yverdon, le musée de la mode, la salle d'exposition, le théâtre Benno Besson tout près, tout est là quoi. Ce n'est pas le cas partout, si on regarde Lausanne, il y a plein de choses qui sont centrées, mais d'autres non (si on regarde Vidy, Clébert-Méleau encore moins...) Je pense que la localisation des institutions dans une ville a forcément de l'influence sur les mouvements de population et puis la concentration... C'est une opportunité de lieu.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

La particularité de la Suisse c'est son principe de subsidiarité, on voit tout de suite que les lieux impliqués dans la culture sont les villes les plus généreuses pour la culture. A Yverdon, on est quasi entièrement subventionné par la ville, donc c'est un premier reflet de l'investissement de la ville au travers du financement de ces lieux. Evidemment les lieux qui sont le plus sponsorisés reflètent la plupart du temps des initiatives privées, comme des grands festivals. Donc voilà, soit c'est un lieu qui est soutenu par la politique de la ville, ou bien ce sont des initiatives privées qui doivent dépatouiller avec des sponsors et un petit peu de la ville et de la loterie romande et un peu de ceci et un peu de cela...

Pense-t-on au bien être de la pop., ou à l'amour de l'art ?

Par rapport à des lieux qui sont sponsorisés, c'est clair qu'on fricote avec le commercial et puis là c'est toujours un peu particulier. Je pense par exemple à des lieux qui sont soutenus par la Migro, et bien les gens de la Migro interviennent dans la programmation. C'est surprenant ! En même temps ce sont des gens qui sont formés. Je pourrais très bien avoir ce poste-là tout d'un coup. Mais c'est vrai qu'on ne peut pas s'empêcher de se dire qu'il y a quand même ce côté commercial et qu'on veut vendre au travers de la culture un produit. Donc pour moi, c'est toujours un peu suspect... En même temps on a certain événement, comme les 25 ans, où on a touché un petit peu d'argent de la Migro, un petit peu de notre fournisseur en boisson, ce n'est pas négligeable, et je n'ai pas l'impression d'avoir entaché l'image de l'Echandolle pour autant.

Ils n'ont pas influencé la programmation ?

Non, pas du tout. Là, je pensais à certaines institutions qui sont sponsorisées à l'année.

Et le financement public ?

La culture peut être un enjeu politique à un moment donné. De manière très concrète, il y a ce festival *science et cité* qui devrait voir le jour ici à Yverdon couplé avec la coupe de robotique. Et là, il y a des influences politiques évidentes. Certains municipaux montent aux barricades en disant qu'il faut faire ce festival pour promouvoir la ville d'Yverdon et en même temps promouvoir leur propre parti : « je suis impliqué là-dedans, etc., etc. » Et là ça me dérange beaucoup, parce qu'on peut y mettre n'importe quoi et ils s'en fiche et *Festri-lac* ça a été la même chose. C'est venu d'une initiative politique de Conseillers communaux de la ville de Neuchâtel qui ont voulu continuer à garder la synergie qui s'était créée autour de l'Expo.02. En soi c'est une très bonne idée, mais après le problème c'est que : ce qu'on y met dedans on s'en tape ! Ça pourrait être n'importe quel spectacle pourvu que ça marche et que ça remplisse. Et c'est là que moi je ne suis plus d'accord. L'idée n'est pas de faire du pognon... et ça n'a même pas été le cas. Il y a toujours cette idée de mettre en avant la ville et de s'enorgueillir de certaines actions, ça ne va pas. C'est difficile parce que c'est très à la mode la culture, donc effectivement on peut tomber dans ce piège et justement, ce bilan que je fais après quatre ans me fait apparaître ça aussi, plus ça va et plus j'ai envie d'approfondir les choses.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Je sais pas... justement comme je disais que la culture est à la mode. Etant donné que l'économie va un petit peu moins bien que dans les années 80-90 où il y avait beaucoup plus d'argent qui avait été mis là-dedans et que la BCV vendait son image au travers de la culture - ce qu'elle continue à faire d'ailleurs, mais différemment - c'est-à-dire qu'avant, elle s'impliquait plus - pour nous en tout cas - sur la saison, maintenant c'est sur un événement, mais ils continuent à le faire, donc c'est plus par rapport à des restrictions économiques que tout à coup des choses sont différentes. J'ai quand même l'impression que ça continue, qu'il y a encore des envies. Il y a aussi d'un côté la frilosité du moment. On ne sait pas trop comment ça va, j'ai envie de dire que la configuration politique internationale fait aussi que l'économie est moins florissante, donc les gens sont plus frileux, mais je n'ai pas l'impression que les gens se désintéressent de la culture, au contraire. Il y a plein de festival qui naissent dans tous les sens et les gens donnent encore de l'argent. Il le donne différemment, mais ils continuent à donner, surtout en Suisse. En France, c'est encore différent, le climat est tout autrement. Quand je vois tout ce qui se

pas, je pense plutôt qu'il y a tellement de choses, qu'il va y en avoir moins, parce qu'on a un réservoir de population quand même limité et que évidemment il va y avoir des déchets. On crée, on crée, on crée... en l'espace de dix ans le nombre de compagnie théâtrale « off » s'est multiplié par cinq, donc c'est incroyable, mais elles ne vont forcément pas toutes perdurer, car il n'y a pas les moyens pour tous ces gens-là. Il va y avoir une sorte de sélection naturelle qui va se faire. Des initiatives privées, des petits lieux qui n'ont pas beaucoup de moyen et qui vivent sur une équipe de bénévoles et de bonne volonté vont s'épuiser à un moment donné. Il y a tellement de choses qui se passent que forcément ça va diminuer. Honnêtement je ne suis pas très inquiète.

- 10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ? Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ? Les centres plus petits sont-ils en synergie ?

C'est un peu la question que je me pose maintenant. Avant, j'ai toujours cru que ce n'était pas possible de faire une programmation pointue à Yverdon, parce que j'ai une offre diversifiée pour pouvoir répondre à une demande du public local. En même temps c'est frustrant parce qu'on ne peut pas aller au bout des choses, parce qu'on reste très généraliste. J'aurai envie maintenant d'aller plus loin, mais c'est un grand questionnement, car je n'ai pas forcément les moyens, je ne peux pas me dédoubler non plus, donc aller voir plus de spectacles ce n'est pas possible... Spontanément, j'ai un peu l'impression que c'est impossible de faire les choses autrement. Dans les grandes villes, un lieu peut se permettre d'être très pointu parce qu'il a un public très large. En même temps, si on a une programmation hyper pointue, les gens vont venir de loin pour voir ça. D'un autre côté il n'y a que 5 % de la population qui va voir des spectacles et au cinéma. Ça c'est une réalité aussi ! Donc bon... Il faut élaborer des stratégies, oui. Lesquelles je ne sais pas. Ou alors rester très large. Ça peut être une stratégie que de rester très large.

Ne doit-on pas laisser le pôle culturel aux grands centres ?

Je trouve ça dommage. Même si, comme dit tout à l'heure je n'ai pas l'impression qu'il y ait une culture yverdonnoise, je pense qu'il y a une convivialité yverdonnoise. Dans le sens où les gens ont plaisir à se retrouver dans les lieux culturels, à s'y croiser et ça fait partie de la ville aussi. Donc je trouve que c'est dommage de perdre ça, à l'heure justement où on bouge beaucoup, on est très mobile, on déménage, etc. Ça, ça permet aussi d'avoir une certaine appartenance.

Pour moi qui ne suis pas d'Yverdon, le fait d'arriver dans un lieu comme celui-là (l'Echandole), m'a permis de m'intégrer plus rapidement que quiconque, forcément parce qu'on est plus à jour et public. Ça veut dire aussi qu'on s'intègre et moi j'ai l'impression d'appartenir à Yverdon aussi par là, donc évidemment pour moi ça serait une grosse perte. C'est comme les bistrot !

On peut être très créatif dans un petit lieu comme dans un grand, ensuite ça appartient à des démarches individuelles. On n'a pas de ligne directive de la Confédération, elle s'en tape complètement. Donc c'est l'individu qui reste au cœur de l'histoire et si on a la chance d'avoir quelques hommes politiques et quelques hommes de terrain qui ont envie de créer des choses et bien ça le fait, et puis sinon ça ne le fait pas. Je sens ça un peu comme ça.

- 11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Difficile à dire... Mais, quand on a un foisonnement d'activité c'est une bonne émulation. Ça crée des envies et des émergences de projets. Il est possible que ça crée une concurrence positive. Je pense par exemple aux labos du jeudi, ce n'est pas une idée qui est venue comme ça, à Lausanne, à Lyon ça existait déjà, dans pleins d'endroits. On peut se dire qu'il y a des idées qui émergent ailleurs, et on se dit pourquoi pas chez nous.

Après - les retombées négatives - c'est évident que les proches d'une grande ville, au niveau de la programmation, il y a toujours la difficulté de se dire : « houlà, machin il est passé à Lausanne, si je le passe la semaine prochaine chez nous on aura du mal, parce que tout le monde aura été le voir à Lausanne », mais bon... C'est aussi très relatif...

- 12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Si elle existe c'est vraiment par hasard ! Comme les choses proviennent plutôt des initiatives communales, au fond les projets émergent, voient le jour et après il y a une espèce de sélection naturelle qui va se faire et financière aussi. Difficile d'avoir deux Beausobre, un à Morges et un à Nyon, quelque chose comme ça... Dans les faits, est-ce qu'il y a une cohérence ? Je pense qu'elle est naturelle. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait une volonté globale, et puis de la part de qui au fond ?

Y a-t-il complémentarité entre les villes ?

Il y a des manques à Lausanne. Je me suis toujours posé la question de savoir s'il y avait l'équivalent de l'Echandole et je n'en ai pas l'impression. Si je dirigeais un lieu comme l'Echandole à Lausanne, je n'y ferais pas la même chose, parce que c'est un plus grand centre qu'Yverdon. Probablement que ce serait différent. Ce serait plus « option musique », comme il y a déjà plusieurs petits lieux de théâtre à Lausanne. Mais maintenant, s'il n'y en a pas, ça n'est pas parce qu'il y en a un à Yverdon, c'est pour d'autres raisons.

Ça appartient à l'identité de chaque ville, de ce qu'elle défend. Il existe certes une conférence des délégués culturels, mais je ne sais pas s'ils arrivent à parler de ce genre de choses. Je n'en ai vraiment pas l'impression. Je pense justement que ce sont des choses qui sont très liées aux contingences politiques et aux compagnies qui sont là. Les gens sont très individuels dans ce pays et ce qui m'a toujours étonné, c'est de voir la méconnaissance et des compagnies et du public genevois de ce qui se passe dans le reste du pays. Des Genevois se déplacent voir des spectacles ? C'est comme aller à la campagne ! Ils ne savent même pas que ça existe, Yverdon.

La complémentarité existe entre les lieux de programmation. Moi je travail beaucoup avec le Chat Noir à Carouge, avec l'Usine à Gaz à Nyon, aussi avec le Bilboquet à Fribourg, avec le théâtre du Passage, avec la Grange au Locle... Il y a cette mise en réseau qui existe entre les artistes et les programmateurs. On profite de la tournée d'un artiste pour que tout le monde en profite.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Certainement pas. Typiquement pour l'Amalgame, je trouve que ça manque à Yverdon. Le public de ce lieu a envie d'avoir son lieu à lui aussi avec des artistes locaux et des vedettes de temps en temps, parce que c'est l'appartenance à Yverdon. Alors peut être que, quand j'ai dit tout à l'heure qu'il n'y a pas de culture à Yverdon, probablement qu'il y en a une quand même par rapport à l'appartenance à la ville et effectivement c'est important d'entretenir cette culture-là, cette culture d'appartenance à la ville, c'est fondamental. Peut être que ce que je voulais dire tout à l'heure en disant qu'il n'y en avait pas, c'est que si je croise quelqu'un à Paris et puis qu'on cause, je ne pourrais pas dire : « tient, toi tu habites à Yverdon », sauf si on parle du lieu, mais spontanément ça va pas se lire sur lui qu'il vient d'Yverdon. Par contre un Parisien, dans la sensibilité ou autre est plus évident à repérer. C'est dans ce sens que je disais ça, mais évidemment qu'il y a des clubs qui sont aussi bien à Lausanne qu'à Payerne, mais s'il n'y en a pas à Yverdon, ça manque. Je ne pense pas qu'on puisse se dire : « ben tient, la ville d'Yverdon va donner du pognon à Lausanne pour son club parce que les yverdonnois iront là-bas ».

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

J'ai parlé tout à l'heure des échanges que l'Echandole entretenait avec d'autres théâtres. Quant à la concurrence en particulier, j'ai envie de dire qu'il n'y en a pas... Ou, dans tous les cas, la concurrence est parfois saine.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Certaines agglomérations fonctionnent avec des contributions de communes limitrophes comme à Lausanne. A Yverdon, pas à ma connaissance, mais ça pourrait se concevoir, faire un pro rata du nombre d'habitants... Il y a des écoles qui se déplacent, comme Yvonand par exemple, et les communes subventionnent les billets, mais c'est difficile d'avoir une idée du public drainé... ça peut se justifier, mais c'est difficilement réalisable.

CESAR CONFORTI

MARTIGNY

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

M. Conforti, Conseiller communal responsable de la culture et des sports. A Martigny, la commission culturelle est composée de trois des neuf conseillers communaux - dont moi même - et examine les dossiers.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Les retombées économiques des activités culturelles sont très importantes et c'est très important pour la population, pour les rapports humains. Elle est nécessaire à l'équilibre de l'homme.

Les sociétés sont très importantes au Valais (musique, sport). Martigny a deux fanfares avec environ 150 musiciens... en plus d'apprendre un instrument c'est aussi un lieu de rencontre. En plus, il y a bon nombre d'activités induites par la culture.

3) Et dans votre ville ?

C'est cela aussi.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

À Martigny, la culture nous confère une certaine aura, une identité dont nous sommes fiers. Cependant, la culture est plutôt le fait d'un petit nombre de personnes. Il n'y a pas vraiment de rapport, en général les gens préfèrent aller au match de foot ou de hockey qu'au musée ou au théâtre.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

On a pas vraiment de stratégie, mais une politique évolutive : soutien aux initiatives privées (financier, logistique et contrôle), appui aux manifestations comme le festival international du folklore (fait parler de Martigny dans toute l'Europe), ... De plus soutien aux sociétés locales (150 sociétés locales), formation et occupation de la jeunesse qui est un retour direct sur investissement.

La création ne peut pas être le fait de l'Etat. L'aide aux artistes locaux reste minime, environ 20'000 frs par année pour l'achat d'œuvres. En plus, nous avons un prix culturel de Martigny qui a valeur d'encouragement, de reconnaissance, l'aspect financier est dérisoire.

La seule institution culturelle qui dépend vraiment de la ville est le musée du Manoir, galerie d'exposition qui est gérée et financé par la commune. Mais c'est presque un accident. Il y a 40 ans, le bâtiment était à vendre et la commune n'a pas voulu le laisser détruire. Elle l'a racheté sans trop savoir quoi en faire. Ainsi, une galerie d'Art est née... A l'époque il n'y avait rien, pas de Gianadda. Aujourd'hui on ne le referait plus. C'est une galerie très contemporaine née de l'initiative communale et son directeur est employé de la commune.

Qui fait quoi ?

La commission à la culture décide si soutien il y a ou pas... Par exemple, le Théâtre de l'Alambic est soutenu financièrement par la commune, surtout pour l'école de théâtre. Beaucoup de locaux sont fournis par la ville (école de musique, conservatoire). La médiathèque est aussi gérée par la commune, le reste est privé.

Manque ?

Oui, mais rien de vital. Peut-être un super théâtre, mais ce n'est pas nécessaire. Il manque une salle de représentation pour les sociétés locales (musique, danse, ... mais elle n'est pas réclamée par beaucoup de monde). Il ne manque rien, mais on pourrait améliorer certaines infrastructures.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous existe-t-il vraiment ?

Oui, à Martigny en tout cas, elle ne se limite pas à tel ou tel aspect et elle n'est pas élitiste non plus. On ne laisse personne de côté, très peu de gens se plaignent.

Les choses se font toutes seules et on ne favorise pas spécifiquement. La société de développement de Martigny édite le prospectus de la ville.

Proportionnellement, il est clair que l'appui apporté à Gianadda est beaucoup plus important que celui apporté aux Caves du Manoir. Ce ne sont pas les mêmes besoins ni les mêmes enjeux. Le soutien à Gianadda n'est pas justifié uniquement par les aspects culturels. C'est un soutien économique dont il pourrait se passer aujourd'hui. Il en avait besoin au début et c'est resté. C'est un soutien important et justifié. Rien que le budget promotionnel de Gianadda est de 1 million, alors que le budget global de la société de développement est de 600'000 fr... Mais Gianadda nous fait de la pub partout.

On pourrait faire un peu plus au niveau de la coordination, mais il n'y a pas de demande au niveau des acteurs. On pourrait imaginer un billet combiné... mais la fondation n'est pas d'accord...

Les synergies doivent venir des acteurs culturels. Gianadda estime que ce qu'il fait est une classe au-dessus des autres et ne veut pas s'affilier avec d'autres musées à Martigny. Sur les prospectus de la fondation, tout en bas, on trouve trois lignes : n'oubliez pas de visiter l'Hermitage à Lausanne, le musée d'Art moderne à Genève, et une autre fondation à Bâle. Des institutions qui ont le même niveau d'exposition.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise

Elle est due au hasard, à l'histoire... Ce n'est pas la commune qui a construit.

Il y avait un projet de théâtre, mais on s'est fait devancer par Monthey, il n'y a pas la place pour faire survivre deux théâtres de cette importance si proche l'un de l'autre.

Y a-t-il récupération de friches industrielles ?

Il n'y a pas de friches industrielles, à par l'usine d'aluminium, mais elle un peu irradiée, ce n'est pas un lieu très sain. C'est une belle bâtisse, mais qui demanderait un financement énorme pour une réaffectation.

Mais en gros, on réagit aux demandes.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

Le financement privé répond à des critères économiques, il n'est jamais désintéressé (pub). C'est un financement qui est positif, mais il serait dangereux que ce soit la seule source. Le subventionnement public fait en sorte que la culture ne dépende pas de ça. C'est historique, ça a toujours été le cas (les rois puis les démocrates).

La création est subventionnée au niveau national et cantonal, la commune soutient plutôt la production. Mais bon, on fait ce que les autres ne font pas, on subventionne aussi ponctuellement la création de spectacles locaux.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

Les collectivités publiques continuent à remplir leur rôle. La culture romande est encore assez dynamique.

Martigny a un budget de 2'200'000 frs pour la culture (pour 2003), et c'est seulement l'apport financier sans la mise à disposition d'infrastructures.

320'000 pour les sociétés locales et écoles (musique...)

100'000 pour le conservatoire cantonal

400'000 pour la bibliothèque

200'000 pour le Manoir

660'000 pour Gianadda (en plus de quoi les terrains sont mis à disposition)

400'000 pour le centre de loisir

70'000 pour l'école de théâtre

25'000 Guéjorisse (archive de vieux documents sonores)

28'000 fondation Louis Moret

30'000 fondations Petit Sierre (expo liée à l'environnement)

Le budget des sports est tout aussi important.

Les privés ont un investissement très faible. Ils vont plus facilement vers le sport que vers la culture. Les gens s'intéressent plus au foot qu'au théâtre. Et il est beaucoup plus médiatique.

De toute façon, la création artistique ne doit pas nager dans l'opulence non plus. Un artiste ne doit pas rouler sur l'or, sinon il n'est plus créatif. Il ne faut pas inonder la culture d'argent.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ?

Ce n'est pas vrai. Les grandes villes subventionnent certes énormément la culture...

Mais voyez, à Martigny, Gianadda est une richesse pour la ville qui n'est pas chiffrable, notamment pour la formation de la jeunesse.

Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

La proximité qu'offre une petite ville facilite les choses. On peut compter sur la population, les problèmes de sécurités sont moindres... Dans une grande ville le travail assumé par la ville est beaucoup plus difficile. Les grandes villes ont plus de demande de par son bassin de population qui est plus grand.

Chaque entité locale doit assumer sa culture et ses manifestations.

Les gens de Martigny vont très peu à Gianadda, par contre elle amène du monde, et a un impact médiatique énorme, mais la culture à Martigny ne se résume vraiment pas à la fondation.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Non, a priori.

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Il y a une cohérence de fait. Le manque se remplit tout seul par le public, les données changent d'elles-mêmes. On ne peut pas piquer les idées des centres proches... On aurait pu imaginer la foire du vin à Martigny mais c'est Sierre qui l'a fait en 1^{er}. Le comptoir du Valais à Martigny, par exemple, est extrêmement populaire et marche très bien. Sion a essayé de faire de même, mais ça ne marche pas, un seul suffit. Sion la capitale ne supportait pas que ça marche à Martigny. Il y a une rivalité historique et politique entre les aristos Sédunois et le bas peuple de Martigny.

Les complémentarités se font entre les différentes salles de spectacles et les spécificités se font au gré du hasard.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Je ne sais pas, mais je n'ai pas d'inquiétude pour le futur.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Il n'y a pas de partenariat, pas de concertation entre les centres valaisans. Ça ne serre à rien. On le fait un peu au niveau de la promotion, mais c'est tout. On est plus proche d'un état de concurrence.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Martigny a 15'000 habitants, ce n'est pas une agglomération, c'est une ville isolée. Elle est aussi isolée au niveau politique au Valais. Chara avec 3-4000 habitants, Fully avec 5-6000 et Vernaya sont proches - moins de 5 km - mais il n'y a pas de zone urbaine continue. Seul Martigny Combes est collé à Martigny.

On a pas de politique, ni de structure d'agglomération. Les communes périphériques n'ont pas de raison de chercher ça, puisqu'elles bénéficient des infrastructures de Martigny sans en supporter le coût. Ces communes ne donnent aucune aide et surtout pas au niveau culturel.

Je crois qu'une certaine organisation régionale sera vite nécessaire. Pour les très grosses dépenses, c'est déjà régional (hôpital, cycle d'orientation). Par contre pour toutes les autres infrastructures notamment culturelles ce n'est pas le cas.

CORINNE ARTER

MARTIGNY

(l'enregistrement n'a été que partiel. Le MD étant malheureusement tombé en panne en cours d'entretiens, le compte rendu c'est fini à la main, d'où le fait qu'il y ait moins de précision dans la forme.)

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Corinne Arter, directrice du théâtre de l'Alambic. Formation de comédienne et de metteuse en scène. Il y a 16 ans, je décide de mettre sur pied une école de théâtre.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

La culture est primordiale. Pour une ville c'est une carte de visite, c'est la preuve d'un certain dynamisme. C'est une fenêtre sur les artistes du cru et aussi sur l'extérieur (une sorte de circulation d'énergie).

C'est important pour l'image. De plus, cela induit une circulation de personnes, des échanges et des contacts sociaux très importants.

3) Et dans votre ville ?

C'est pareil, elle a ses artistes comme les autres, mais avec une grande proportion de comédien.

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Un rapport direct, puisque le théâtre, par exemple, même très contemporain s'inspire de ce qui s'est déjà fait, de notre histoire, de notre société.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Ça fait travailler l'économie : selon certaine étude 1 fr. investit dans la culture induit un flux économique de 3 à 4 frs au niveau local... Mais il y a parfois des problèmes de gestion (trou financier).

A Martigny, M. Conforti est le responsable culturel. Sinon on travail beaucoup avec des sponsors privés.

Il n'y a pas vraiment de politique culturelle claire et dynamique, le canton n'est pas encore au point et il n'y a pas une volonté de faire bouger les choses.

Encourage-t-on la création artistique ?

Oralement oui, mais non. Il n'y a pas assez de structures pour permettre la création.

Gianadda soutient financièrement les autres structures. Le budget de l'Alambic est de 100'000 fr par année, c'est une association à but non lucratif. La ville donne 20'000 frs au théâtre, Gianadda 5000 frs ... La ville donne plus à l'école de théâtre qui est une fondation d'intérêt publique.

Nous avons la chance d'avoir un mécène local, M. Morand (des caves Morand) qui loue les locaux à très bon prix et ne fait pas payer l'électricité. En effet, le théâtre de l'Alambic se trouve dans d'anciennes caves.

Plus précisément, le théâtre c'est 150 élèves de 4 à 75 ans. Il y a clairement synergie entre l'école et le théâtre, on fait aussi parfois des expos en relation avec la médiathèque.

Répondez-vous à une demande de la collectivité ?

Oui, on a une programmation large (humour, musique, jeune public, ...). Le problème est qu'on a pas assez d'argent pour faire plus de spectacle (un spectacle par mois avec 2-3 représentations).

C'est intéressant de... enfin, on a remarqué que plus il y a de problème, plus les gens ont besoin de se divertir. La crise fait monter le taux de fréquentation du théâtre. Il faut peut-être se remettre en question !

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous existe-t-il vraiment ?

Je défends une ligne personnelle : la qualité. Il faut un bon rapport qualité/ quantité/ prix. Il faut en outre répondre à trois questions :

- le rêve
- la nécessité
- la faisabilité

Au théâtre, il n'y a pas de laissé pour compte car les prix sont abordables. Le public est d'ailleurs très mélangé, on peut y croiser Mme Couchepin aussi bien que des requérants d'asile... L'important, c'est de créer une émotion, du plaisir et des réactions. Si le spectacle est bon, n'importe quelle couche sociale apprécie.

Un point très positif au Valais c'est que tout le monde se connaît, on a un contact humain et directe, il y a une proximité immédiate.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Le théâtre est très centré, mais c'est un hasard pur (petite partie des caves Morand). On a une très bonne entente avec l'entreprise Morand. Elle ne nous donne aucune contrainte. C'est une famille qui donne de l'importance à la culture et qui est originale aussi dans sa façon d'aborder l'économie, c'est une des seule entreprise suisse à ne pas travailler avec les banques !

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

On a un partenariat artistique avec les médias. C'est un échange de bons procédés. Par exemple, Radio Chablais couvre la saison par différents spots et interview en échange de quoi on place un logo sur les affiches. On travail aussi avec la télé canal 9 et les journaux ...

Les sponsors sont des acteurs locaux, on ne se sent pas bouffer par eux. Ici c'est un cas spécial, ailleurs ça ne se passe pas forcément comme ça.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

L'important, c'est de garder la liberté artistique, mais je ne ferais pas de conclusion. La culture évolue toujours, et de l'argent il y en a.

Le sponsoring est plus pointu aujourd'hui : c'est un aspect positif je crois. Certain d'entre eux ne sont pas intéressés (Morand, Gianadda), ce sont des sortes de mécènes.

10) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centre pour pouvoir survivre ? Les centres plus petits sont-ils en synergie ?

Ça demande réflexion... Ici tout le monde se connaît. Le Valais est la plus grande concentration de théâtre amateur et ils ont un rôle primordial au niveau social.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Je ne sais pas.

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Oui clairement. Il y a même un manque d'incohérence ! Les choses s'équilibrent sans jamais s'équilibrer. Des millions sont dépensés dans les structures et les seuls permanents sont dans la gestion. A l'inverse, les artistes courent dans tous les sens et sont très mal lotis.

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?
Ce serait une bonne chose et je ne crois pas que ça tuerait la diversité. Au niveau professionnel, pour créer il faut de l'argent. La culture c'est un métier.

Manque-t-il quelque chose dans votre ville ?

Un grand théâtre ! et ça ne poserait pas de problème de fréquentation. Il faudrait en tout cas une saison plus importante. Se donner les moyens de créer doit correspondre à une demande collective... Il n'y a jamais tout ce qu'il faut.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Monthey a un théâtre plus prestigieux que le nôtre. C'est de la concurrence, mais qui a un aspect positif et stimulant. Cela fait qu'on collabore entre théâtre, on négocie des spectacles, ...

Les acteurs culturels sont déjà en réseau, ça dépend de leur caractère, de leurs ambitions, de leur sensibilité et de leurs moyens. Il n'y a pas de concertations entre les centres mais en revanche il y en a entre les acteurs culturels.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Martigny est une ville isolée, les villages autour ne paye rien et n'en ont certainement pas l'intention.

ANTOINETTE DE WOLF

MARTIGNY

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Mme De Wolf, guide conférencier à la fondation Gianadda (sert d'interface avec la presse, écrit des textes et articles), je fais des visites de la fondation depuis 19 ans et m'occupe d'une part de l'administratif. La fondation sort deux catalogues par année qui sont payés par la presse.

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

Dans certaine ville, on a une vraie volonté culturelle comme à Genève, sinon chacun y va de ses spécificités : par exemple Neuchâtel et l'ethnographie, Lausanne et l'archéologie à Vidy... Martigny est un cas exceptionnel, la fondation est un véritable conte de fée pour une petite ville de 14'000 hab. Cela est dû à la personnalité et au travail d'une personne : M. Gianadda, et non pas grâce à la ville. Il sait motiver les investisseurs (banques et assurances, ...) et arrive à tirer 500'000 fr par année en sponsoring.

Le musée attire en moyenne 600 personnes par jour, une expo comme celle de Van Gogh a attiré près de 500'000 visiteurs ! C'est une aubaine pour la ville car beaucoup de visiteurs profitent aussi de cette dernière (achats, vins, repas et nuitées, ...) Le restaurant gastronomique *Le Gourmet*, par exemple, marche grâce aux visiteurs de la fondation.

M. Gianadda est extrêmement dynamique. Il va lancer un musée des chiens du St Bernard, dans lequel il va investir 4 millions. Ceux-ci sont un véritable emblème ! Nombre de touristes (américains pour la plupart) répondent « le St Bernard » quand on leur demande ce qu'ils voudraient voir dans la région avant de retourner chez eux.

Et pour la collectivité ?

Il y a des retombées pour les commerçants. Les concerts organisés par la fondation ayant lieu le soir les hôtels font leur bénéfice, les taxis aussi, de plus cela fait connaître Martigny loin au-delà de nos frontières. Les gens peuvent par exemple découvrir le patrimoine romain. A chaque nouveau rond-point que construit la ville, Gianadda offre une sculpture (uniquement d'artistes suisses) et cela permet de continuer le concept du parc de la fondation dans la ville.

On a en plus un musée de l'auto, la plus grande collection de voitures suisses d'époque, certains modèles sont uniques ! De plus, Gianadda est parfait pour les familles (jardin, expo, archéologie, voitures).

3) Et dans votre ville ?

(aborder dans la question 2)

4) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

A Martigny, nous avons une saison musicale prestigieuse et une jeunesse dynamique...

Il n'y a pas de rapport. Martigny ne s'identifie pas spécialement à des institutions culturelles. Il n'y a pas une culture propre. Il n'y a d'ailleurs plus d'identité dans les villes aujourd'hui, on ne se connaît plus. Il y a d'énormes brassages de population.

5) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Martigny a une politique très commerciale. On le voit par exemple avec sa « foire du Valais ». Le CERM (centre économique de la région de Martigny) qui organise par exemple le festival international du folklore, ils sont très dynamiques et font venir des foires car l'infrastructure existe. De plus Martigny est véritablement un lieu de passage. On a la chance d'être au pied des Alpes. Quand il fait mauvais temps tous les étrangers des stations descendent, sorte d'habitude, de passage obligé.

Il y a aussi la fondation Louis Moret. C'était un mécène privé qui a conçu une salle d'exposition adjacent sa demeure. Elle est aujourd'hui gérée par ses descendants. Les caves du Manoir sont très bien aussi, elles sont gérées par la ville. Les deux font dans l'art contemporain.

On a une très bonne commission culturelle et bénéficions de beaucoup de bénévolat. On a beaucoup de demandes auxquelles on répond lorsqu'elles sont sérieuses et on a une politique très dynamique.

L'art et la culture sont important : « Une école qui ouvre c'est une prison qui ferme » (Victor Hugo). Oui ça coûte cher, mais pendant qu'on fait ça on ne fait pas dans la violence.

D'ailleurs, la culture a toujours existé (folklore et fanfare), c'est important pour la vie d'une ville.

Il y a même des gens qui s'installent ici car ils se rendent compte que Martigny est une ville dynamique.

6) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

Non, on retrouve toujours les mêmes. Il y a beaucoup de gens qui ne s'y intéressent pas, ils sont plus sport ou télé. Il y en a quand même pour tout le monde : culture populaire ou élitaire. Gianadda a tout de même réussi à sensibiliser des gens qui ne seraient sans doute jamais venu dans un musée. Les visiteurs sont cependant plutôt de professions libérales... les autres n'osent peut-être simplement pas venir, ayant peur de se sentir décalés.

Dans tous les cas on assiste à un dynamisme culturel exceptionnel dans toutes les villes, en tout cas au Valais (Monthey, Sierre, Sion, ...)

Trouve-t-on des liens entre les différents pôles (bourgeois, alternatif) ?

Gianadda oui, mais en tout cas pas avec l'alternatif. M. Gianadda table surtout sur les valeurs sûres et le succès.

7) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Je ne sais pas. Martigny a plus une vocation de « foire » que de « culture ». Pour ce qui est de la fondation, c'est un hasard, la volonté d'un individu.

8) Qui finance quoi et pourquoi ?

Un pourcentage du financement vient de la commune, mais il est dérisoire pour la fondation. La ville pense au bien être de la population. Les privés sont quant à eux très motivés, ils sponsorisent beaucoup. Ils se rendent compte que l'impact est fantastique. Mais il y a aussi, et encore, des gens altruistes.

Les gens se bousculent pour nous sponsoriser, car c'est une fondation prestigieuse et ils ont beaucoup à y gagner.

Le mécénat est de plus en plus difficile dû à la récession économique. Gianadda est un cas exceptionnel.

9) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

C'est un grand problème. Quand des gens comme Gianadda ne seront plus là... On a peur de la relève, les jeunes sont devenus trop individualistes.

D'où l'importance des pouvoirs publics. Une partie de leur fond doit être investi dans la culture. Cela vaut aussi au niveau de la Confédération.

Les coupes budgétaires commencent toujours dans le « culturel » et c'est normal, les gens dans le besoin doivent d'abord se nourrir. Je me fais beaucoup de souci pour l'avenir. Il risque d'être assez sombre tant que les finances publiques ne seront pas rétablies, et ce sont des trous abyssaux.

D'un autre côté, on assiste aujourd'hui à une véritable mode des visites de musée qui va crescendo depuis 15 ans (surtout ici, à Bâle et à l'Hermitage). Il y a en effet beaucoup plus de monde. Il y a encore 10 ans les musées étaient vides. C'est une véritable explosion due à la multiplication des événements et notamment grâce aux médias (journaux et TV), l'offre crée le besoin.

Une sorte de surconsommation ?

Oui, mais c'est une bonne chose. Cela réconcilie les gens, voir de belles choses ça fait du bien, de plus le public s'instruit.

101) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ? Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

On crée aujourd'hui des musées pour tout (musée du sabot et de la chaussette et que sais-je...) Il ne faut pas les multiplier à outrance. Créer une multiplicité culturelle est ridicule, mieux vaut développer ce qui existe déjà.

11) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Non, chacun fait son truc dans son coin. Il n'y a pas de mise en réseau. Et les petites villes ne bénéficient en aucun cas des retombées des grandes villes.

12) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Non, et c'est un problème. Il y a souvent trois vernissages en même temps. Il n'y a pas de dialogue dû à notre cantonalisme. Ainsi, on assiste à une multiplication des festivals et des théâtres, c'est de la folie ! Il faut pousser la population à être plus mobile (entre Monthey, Sion, ...). Il faut faire des investissements intéressants et dans des projets de meilleures qualités. Qui veut peut !

13) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

Oui et c'est déjà le cas. Ça se crée tout seul et par hasard. Par exemple, on pourrait faire l'Art à Martigny, le théâtre à Monthey, la musique à Sion... Les théories rationalisantes sont intéressantes, en tout cas à un niveau régional.

14) Avec qui êtes-vous en synergie ou en concurrence ?

Il faudrait avoir une bonne collaboration avec les villes autour, mais on n'en fait rien. Au Valais on fait plutôt dans le chacun pour soi.

15) Le problème des agglomérations : qui paye ?

Je ne crois pas que les communes alentour participent au financement de la culture à Martigny.

YVETTE JAGGI

PRO HELVETIA

Questions générales :

1) Qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Née en 41, études à Lausanne, Licence en Lettres et doctorat en sciences po (économie nationale), 2 ans à Berne au Fond national (défense des consommateurs), en 79 je suis élue au conseil national puis aux Etats (18 ans de politique active), puis directrice des finances entre 88-89, Syndic de Lausanne (deux législatures) jusqu'en 97, et 98 présidence de Pro Helvetia (jusqu'à fin 2005), entre autres choses...

2) Quelle est la place et l'importance de la culture pour la ville ?

C'est un domaine d'autonomie, en plus c'est un domaine dans lequel elles se sont traditionnellement illustrées, domaine dans lequel les villes concèdent plus de la moitié des dépenses publiques en faveur de la culture. Domaine dont elles peuvent faire à la fois un atout promotionnel, un effet identitaire et en même temps, tout simplement, remplir une fonction importante de la ville qui est celle de l'ouverture, de la diversité et de la tolérance.

3) Quel rapport entre culture (identité) et culture (artistique) ?

Disons que c'est la différence entre l'anthropologie et la sociologie. Je pense que l'anthropologie se nourrit de l'art. La culture identitaire est peut-être un produit croisé de la pratique artistique, souvent celle des autres, et la pratique propre qui est celle de tout un chacun qui vit dans une société et pas dans une autre.

En tout cas, je refuse la barrière définitive entre les deux. Il est clair que la culture identitaire est le fait de tout le monde, et donc en majeure partie le fait d'amateurs, tandis que la culture artistique est faite de professionnels. Cette différence mise à part, la nourriture mutuelle et la sensibilité à l'un ne peut que s'accompagner de la sensibilité à l'autre.

4) Quels enjeux y a-t-il à « faire de la culture » et quelles stratégies ?

Je pense que le mécénat est une tâche d'Etat et le sponsoring une tâche du privé. L'Etat se trompe lorsqu'il fait lui-même du sponsoring et le privé est provisoirement généreux quand il fait du mécénat. C'est tout. La différence entre le sponsoring et le mécénat est que le premier surf sur la culture, l'instrumentalise, alors que le mécénat l'encourage. Dans le mécénat ce sont les arts qui sont la finalité, alors que dans le sponsoring c'est la notoriété ou l'image de celui qui donne l'argent qui est la finalité. Alors quand l'Etat se comporte comme un sponsor, c'est quand, par exemple il instrumentalise la culture pour les droits humains, comme le fait Mme Calmi-Rey, ou pour la gloire locale comme toutes les villes sont tentées de la faire.

Quels enjeux pour l'entité "ville" ?

D'abord l'enjeu de jouer son rôle, sa fonction de ville. Ça a été de tout temps que la ville est - un lieu que les Américains appellent de récréation, mais que moi j'appellerais simplement - un lieu de manifestation culturelle : les tréteaux devant la cathédrale au Moyen Age, les spectacles en arène dans l'Antiquité, etc. La ville est un lieu de manifestation culturelle. Les musées fortement identitaires sont situés en ville et pas à la campagne, si ce n'est les musées ruraux justement. La ville quand elle fait une politique culturelle, fait ce qu'elle doit faire, rien de plus. Après ça, si consentant à faire des efforts dans ce domaine, comme elle l'a fait pour la qualité de l'air ou pour l'embellissement de ses parcs, ou facilité la circulation, ou je ne sais trop quoi, elle a le droit de le dire, ce n'est pas encore du sponsoring.

Les aspects stratégiques ne sont-ils pas ambivalents, voire absurdes ? N'est-ce pas instrumentaliser la culture forcément ?

S'il n'y a pas de stratégie, c'est qu'il n'y a pas de politique et s'il n'y a pas de politique, il vaut mieux ne rien faire ! Il y a assez de collectivités qui font de la culture sans faire de la politique culturelle et je suis la première à le leur reprocher, comme je suis la première à ne pas leur reprocher d'avoir une politique culturelle et donc d'avoir des objectifs stratégiques. C'est absolument indéniable et c'est une exigence que les Parlements locaux ont avec raison. J'entends, il faut faire des choix. Il n'y a pas de stratégie sans choix et il n'y a pas de choix sans stratégie. A partir de là, c'est normal qu'il y ait une stratégie. Ce n'est absolument pas absurde, au contraire, ce qui serait absurde c'est d'arroser comme ça, au hasard, sans priorité, sans rien.

5) La culture pour qui ? Le concept de « culture pour tous » existe-t-il vraiment ?

C'est une vieille préoccupation. Malgré tout les efforts - les musées écoles et tout ça - il y a que la moitié de la population se coupe ou est coupée, de facto, de la culture au sens non-libre-accès, parce que les musées sont payants et que le seuil psychologique est plus dur à passer que les deux francs d'entrée. On sait que du côté de l'offre, on s'illusionne, parce que l'on sait que plus il y a d'offre, plus il y a de

demande. L'offre induit la demande. C'est dans le domaine de l'économie sanitaire comme dans la politique culturelle. C'est deux cas très particuliers qui sont inverses aux lois du marché - heureusement à quelque part. Mais comme on croit qu'on augmente l'offre et qu'il y a toujours des spectateurs, on croit que ça augmente, mais c'est souvent les mêmes qui tournent et donc il faut aussi agir sur la demande, ce qui est beaucoup plus difficile. D'abord c'est plus difficile à formuler en lois. Comment est-ce que vous voulez faire autre chose des séances de cinéma, de théâtre, des visites de musée pour les enfants, etc. J'entends, un enfant qui a passé le seuil d'un musée entre quatre et six ans, il le passera des dizaines et des dizaines de fois dans toute sa vie. C'est clair que si ses parents ne l'emmènent pas et que sa classe l'emmène, c'est peut-être un peu moins bien, mais ça a le même effet en définitive, c'est-à-dire de faire franchir une fois le seuil. C'est la première fois qui coûte et si elle est réussie, c'est magnifique. Aujourd'hui avec les techniques de médiation qui existent, c'est en règle générale le cas. On fabrique des générations. Il faut dire qu'il y en a beaucoup qui sont coupés de l'art dramatique parce que c'est clair qu'écoutez du théâtre qui n'est pas dans sa langue, de lire des poèmes qui ne sont pas dans sa langue, c'est très très difficile. Là, il y a un problème, mais les choix sont faits en fonction de la qualité artistique. Ce sont les directeurs artistiques qui font les choix, ce ne sont pas les autorités qui font le choix programmatique. Quand l'autorité coupe un budget, elle fait un choix programmatique et elle se mêle de ce qui ne la regarde pas. Comme syndic, j'étais responsable des affaires culturelles et je ne suis jamais intervenu sur un choix, pourtant je connaissais le programme plusieurs saisons à l'avance. J'ai toujours considéré que ma mission était - celle de l'Etat - à savoir faciliter la réalisation. C'est tout. Après on peut dire : j'aime ou je n'aime pas, ça correspond plus ou moins à mon goût... Je ne me suis jamais ouverte publiquement, mais je ne me suis pas empêché de penser. A priori je n'ai jamais fait autre chose que de faciliter les choses.

N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour le non public? Démocratiser la culture ?

Encore une fois, je crois qu'à l'autorité on ne peut demander que de familiariser. Démocratiser qu'est ce ça veut dire ? Faire les billets gratuits lorsqu'ils sont payants ? Ça veut dire augmenter la part des subventions? D'autre part, quelque chose de gratuit n'est pas quelque chose d'apprécié. Il vaut mieux que ce soit un bas prix. Par exemple, à l'opéra il y a des gens qui ont - entre guillemets - des bonnes places qu'ils payent très chers, même si elles sont subventionnées. Ils payent pour ceux qui ont les moins chères, parce qu'on a un certain stock de places qui ne doivent pas dépasser 15 Fr. Ce qui est le prix du cinéma (indexé sur le prix du cinéma).

La "culture pour tous" est un slogan, c'est un faux problème. Je ne peux dire ni oui, ni non. Je peux vous dire que la distinction entre élitaire et populaire ne tient pas debout, parce que si vous passez en Italie, la discipline la plus populaire, le mode d'expression le plus populaire est celle qui passe ici comme étant la plus élitaire, c'est-à-dire l'opéra. Ces définitions et répartitions ne tiennent pas debout. Les arts de rue sont une culture pour tous et ils sont en grande progression dernièrement. Sauf que certains artistes s'imaginent que parce qu'ils se produisent dans la rue, ils n'ont pas besoin de la même formation qu'un artiste professionnel qui se produit en salle et sur scène. C'est un peu le problème. A part ça, c'est fort sympathique et en plein développement.

6) Les lieux culturels répondent-ils à une localisation précise ?

Evidemment. Généralement l'urbanité européenne prévoit une certaine centralité et comme une ville se définit, entre autre, par certains bâtiments emblématiques, il n'est pas rare que dans un rayon relativement proche de l'hôtel de ville, qui est en principe le cœur de la ville, se trouvent les bâtiments les plus emblématiques de la vie culturelle, à savoir les grandes scènes : théâtre, opéra, musée des Beaux Arts. Vous les trouvez généralement dans le centre. Evidemment, les lieux culturels issus des reconversions industrielles et commerciales se trouvent généralement plus éloignés du centre, ce qui a diversifié considérablement l'implantation des lieux culturels. Les lieux culturels, effectivement n'étaient pas au centre, que ce soit Vidy après l'Expo, Clébert-Mélau après l'usine à gaz, ... En règle général, les bâtiments reconvertis sont plus à l'extérieur.

Et la culture alternative, on la trouve plutôt à l'extérieur?

Non, l'Arsenic, il n'y a pas plus alternatif que ça. A partir du moment où les gens sont dans un lieu et ont un lieu à eux, ça à beau être Sévelin 36, ils sont institutionnalisés. Ils sont installés, ça fait gonfler leur budget. Les indépendants, à forcerie les alternatifs - il ne faut pas confondre - ne sont pas chez eux. Ils sont sans scène fixe, donc ils sont invités dans les différents lieux. Alors, il y a des lieux qui les invitent plus facilement que d'autres ou dans lesquels ils ont plus envie d'aller que d'autres.

7) L'avenir de la culture étant donné que les bourses semblent se fermer ?

C'est archi-faux, en Suisse surtout ! C'est archi-faux aussi aux Etats-Unis, où de toute façon il n'y a jamais eu de financement public (note a bene), parce que j'aimerais bien aussi que ceux qui vivent ici s'imaginent comment on vit ailleurs. Non ! Je rappelle que le 80 % des fonds culturels viennent du privé.

Mais le privé privilégie l'audimat...

Ça c'est autre chose. C'est clair que le sponsoring, son but n'est pas le soutien à la culture, mais le soutien à soi-même. Evidemment, ils ont plus intérêt de surfer sur quelque chose de prévenu que sur quelqu'un qui est critique, qui innove, qui est créatif, qui dérange, etc.

Si vous montez la Triavatta, vous n'avez aucun problème pour trouver des fonds privés, si vous montez le spectacle annuel d'opéra contemporain de la saison lausannoise, c'est entièrement à la charge de ville. Il n'y a personne, à part les sponsors à l'année.

On ne peut rien généraliser dans ce domaine-là. Les institutions, par définition, reposent, pour tout ce qui est de leur financement de base, sur les fonds publics. Pour ce qui est de leur programme, là c'est beaucoup plus équilibré. Que vous jouiez ou pas, il y a la maison qui tourne. Il faut payer le monde qui la fait tourner : frais d'exploitation à la charge du secteur public.

8) Les centres moyens doivent-ils élaborer des stratégies plus fines, en matière de culture, que les grands centres pour pouvoir survivre ? Ne devrions-nous pas laisser le pôle culturel aux grands centres la mobilité permettant cela ?

Oui, d'instinct, ils cherchent tous une spécialité, ils font une niche. Pour ce qui est des grandes institutions, c'est incontestable qu'elles ont leurs places dans les grands centres. Ceci dit, une ville n'est pas une ville si elle n'a pas au moins une petite salle de théâtre, au moins quelques cinémas et au moins une église dans laquelle on peut faire de la musique convenablement.

Les centres plus petits sont-ils en synergie ?

Il y a le cartel des petites salles, comme on disait dans le temps : le théâtre à Yverdon, Monthey, Nyon etc. Pour les concerts, il y a une telle demande que tout peut vivre, pour autant que ce soit sur une base non rétribuée au niveau des artistes. Ils sont contents de pouvoir jouer et s'exprimer parce que ce n'est pas leur métier.

Il y a des complémentarités automatiques. Entre Vevey et Montreux c'est très clair. Mais vous savez, encore une fois les lois de l'économie en matière d'économie culturelle, elles ne marchent pas toutes. La loi de l'offre et de la demande est inversée. Ensuite, vous ne pouvez pas quantifier les rendements, c'est l'arithmétique à Philibert : plus on joue, plus on perd. Donc c'est le contraire de la loi des séries qui est pourtant fondamentale en matière économique : plus vous allongez une série, plus ça coûte, plus vous la raccourcissez, moins ça coûte. C'est exactement le contraire de l'économie. Donc, une bonne partie des lois de l'économie ne joue pas, c'est pourquoi lorsque vous me parlez de synergie, je rigole. Ce n'est déjà pas sûr que lorsque vous concentrez deux entreprises, ou vous les restructurez chacune de leur côté vous vous en tirez mieux après qu'avant, mais c'est sûr que si vous faites la même chose en matière culturelle, vous perdrez des années à fusionner deux cultures - c'est le cas de le dire - et vous perdrez en temps tout ce que vous avez éventuellement gagné en budget.

9) Bénéficie-t-on des retombées des grandes villes ?

Peut-être que les moins grands centres, sur les franges du centre, sont les principaux bénéficiaires. C'est-à-dire que Pully bénéficie plus que Vevey. Tant qu'on est dans l'ordre contigu...

10) Y a-t-il, selon vous une cohérence dans l'espace culturel romand ?

Non, il n'y en a déjà pas dans l'espace économique romand, il n'y en a pas dans l'espace social romand... la Romandie n'existe pas, c'est tout à fait clair. C'est un mythe que cultive certains avec une persistance qui n'a d'égal que leur entêtement. Ce qui existe, ou devrait exister - ou être vécu - c'est la Suisse occidentale, c'est-à-dire les cantons romands totalement ou partiellement romands avec le canton de Berne et, idéalement, avec Soleure et les deux Bâle qui formeraient un contre-poids à la métropole zurichoise. Mais je pense que le moment est passé, les Romands n'ont pas su surmonter leur aversion vis-à-vis de la Berne fédérale et se mettre avec le politique contre l'économique à Zürich. Ils ont loupé le coche et maintenant le grand Zürich, qui est défini comme à moins d'une heure de transport, la communauté tarifaire qui va bientôt s'étendre jusqu'à Bâle y compris. Bâle a été incorporé dans le "Great Zürich area", le fameux "down town Switzerland", et là, le combat est pratiquement perdu. Là, les Romands sont entièrement coupable de leur propre marginalisation.

Si marginalisation il y a, il y aura forcément une certaine cohésion, ou identité qui va se créer ?

Non, parce que Genève ne se considère pas comme suisse et rêve d'adhérer à la Rhône-Alpes; le canton de Vaud se pense encore, comme du temps de sa gloire, le lieu géométrique de la Suisse romande et son principal représentant; le Valais se fout de tout; le Jura louche plus du côté de la France et de Bâle que du reste de la Suisse; Neuchâtel reste un pilier de la vie helvétique, mais elle est joliment seule de son avis; quant à Fribourg, il tire merveilleusement ses marrons du feu par une situation géographique idéale et le fait qu'ils maîtrisent bien l'Allemand, ce que ne font qu'une proportion insuffisante des Romands, d'où le fait qu'on va bientôt tous parler Anglais ensemble. Pour les Suisses allemands parler le bon Allemand, c'est une langue étrangère, alors langue étrangère pour langue étrangère, ils préfèrent parler l'Anglais, éventuellement le Français, mais en tout cas pas le bon Allemand, que les Romands s'obstinent à apprendre à l'école, avec force réticence d'ailleurs, sans apprendre le dialecte, qui est une langue orale pour laquelle il n'y a ni grammaire, ni vocabulaire.

11) Quelles sont les perspectives d'avenir ? Faut-il spécialiser les villes en réseau ?

C'est une bonne idée, pour autant qu'on la sectorialise. Si vous mettez la ville dans son ensemble, ça ne va pas. C'est vrai que les villes d'importance moyenne, qui ne peuvent pas assumer un front large, une offre diversifiée, tout naturellement mettent l'accent qui sur l'art contemporain, comme par exemple Thon, qui sur les arts de la scène, p. ex. Yverdon, qui sur les festivals, p. ex. Nyon, et ainsi de suite... Mais une ville qui fait dans l'art contemporain n'a peut-être pas grand-chose à dire à une ville où la musique domine nettement la situation. Les troupes et orchestres doivent pouvoir tourner. La mise en réseau doit se faire entre salles de théâtre, de musique, etc. Là, c'est parfait. Mais le réseau, c'est formellement entre institutions qui collaborent qu'il existe. Est-ce que c'est un réseau ? Oui, un réseau de professionnels. Au fond, les villes ne sont pas en réseau. A priori, rien n'empêche qu'elles le fassent, mais la compétition entre elles - et l'affirmation de l'autonomie communale, etc. - est un réflexe trop fort pour qu'elles n'y cèdent pas.

La politique culturelle est une politique de facilitation et pas une politique de production. C'est ce qu'il faut absolument bien réaliser et que le Parlement lui-même confond régulièrement.

Je crois à l'individualisme des villes, je crois au fait que lorsqu'elles sont assez grandes pour avoir une offre générale dans les quatre Grands Arts de la scène, elles le font pour elles et elles font circuler les productions de leurs institutions, mais elles ne les partagent pas, c'est évident.

Pro Helvetia :

Encouragement à la création : soutien à des œuvres relevant de la musique, de la littérature, du théâtre et de la danse (Pro Helvetia). L'OFC quant à lui s'occupe de soutenir le cinéma, les arts plastiques et appliqués, la vidéo et la photographie. Pro Helvetia fait connaître à l'étranger tous ces domaines et engage le dialogue avec d'autres pays.

Le grand problème est de savoir sur quels critères les subventions vont-elles être attribuées et quelle est l'importance du budget à disposition. Les réponses ne semblent pas très claires. On peut évoquer le professionnalisme des troupes... Cela comprend toujours une part d'arbitraire et de subjectivité. La tendance actuelle est de rationaliser les dépenses en évitant de faire de la politique de saupoudrage et d'avoir une dispersion des fonds.

- 1) Pro Helvetia se consacre à la présentation de la culture de la Suisse à l'étranger, à l'encouragement au dialogue entre les diverses régions du pays et à la promotion des arts dans un contexte supra régional. De quelle manière et avec quelles réussites ?

C'est 1/3 par-dessus les frontières intérieures linguistiques et 2/3 par-dessus les frontières nationales.

Vous visez le dialogue entre les diverses régions du pays, organe de cohésion nationale ?

Il est beaucoup plus difficile de passer une production de Vidy à Zürich qu'à Paris. Ce n'est pas facile d'être un organe de cohésion nationale. Mais bon, on réagit à des requêtes (4500 par an). Mais ce n'est pas facile, d'abord parce que les artistes ne sont pas tous zélés pour aller... enfin, ça dépend, les musiciens passent encore, mais ceux qui parlent un langage ne trouvent pas forcément un public. Enfin, il y a un public à Vidy : tous les mois, il y a des lectures en Allemand par des jeunes auteurs alémaniques. On est toujours les mêmes. Quelque 150 personnes à peu près et parmi ces personnes, il y a peut-être les 2/3 qui sont un stock de base et puis s'ajoute selon les personnalités qui viennent, ou selon les disponibilités - il y a grosso modo 50 personnes qui elles sont prises sur un stock beaucoup plus vaste.

En sens inverse quand un auteur Romand un tant soit peu intéressant va à Zürich ou à Bâle, il fait 500 personnes comme de rien. Le *Litteratur Haus* de Zürich pour la saison prochaine ont un tiers de langues étrangères.

Dans le domaine de la danse, les Romands sont leader et les alémaniques en sont très friands. A l'inverse, ceux-ci ont un peu plus de peine. En revanche, dans le rock il n'y a pas de problème. Le rap alémanique aussi est très vivant, comme toutes les expressions idiomatiques et dialectales. Le rap se prête très bien au Suisse allemand. Le rap alémanique a une scène très vivante et ils arrivent à se placer de tant à autre ici. Mais sans l'aide de Pro Helvetia, je dois bien vous le dire. En revanche, les soirées de "slam poetry", ça, Pro Helvetia le fait.

- 2) Les activités de Pro Helvetia se répartissent en deux types : soutien à des projets pour lesquels une requête est présentée (85 %) et la réalisation de projets lancés par la Fondation elle-même

Quels sont les programmes lancés par PH et quelle réussite ?

Il y a deux types de programmes : soit thématique et ensuite les projets des gens s'y insèrent ou pas, c'est un peu nous qui le déterminons. Et puis, il y a les projets géographiques : on prend chaque année quelques grandes manifestations, dont au moins une dans les quatre pays voisins et puis les autres à l'étranger.

Quant aux programmes nationaux, le petit dernier vient de démarrer, il s'appelle "Swix", et c'est sur la sixième Suisse (les étrangers qui vivent ici). Il encourage tout ce qui favorise la collaboration avec la sixième Suisse et son insertion. C'est un programme d'intégration, à forte connotation socio-politique. Un autre programme, qui arrivera à sa fin l'année prochaine, qui est le programme des Neat, qui accompagne la construction des galeries Lötschberg et Gothard qui représente une population particulière et un problème culturel très particulier aux deux bouts : tout d'un coup, vous avez des gens qui représentent entre 50 et 60 nationalités qui viennent se planter là, sur le chantier, et qui tombent dans un village où tout le monde est là depuis 15 générations et c'est très marrant ! Il se passe des choses très intéressantes culturellement, simplement, on les a un peu harmonisées, organisées, c'est un programme galerie (tunnel). Voilà, c'est ce genre de programme que l'on met sur pied... Ce sont des programmes difficiles qui ont des effets extrêmement positifs sur des formes de contact qu'on avait pas prévu... Disons qu'il faut rester humble et disponible, c'est l'attitude normale de l'Etat quand il s'en occupe. D'ailleurs, c'est l'attitude du mécène : confiant et disponible. Alors, j'entends, on a pas tous un Léonard de Vinci dans sa manche, mais ceux qui l'ont eu, je peux vous dire qu'ils en ont bavé aussi!

- 3) La Confédération assure le financement de Pro Helvetia pour des périodes de quatre ans. Quel montant (le capital intangible n'étant que de 100'000 fr.)? Et y a-t-il beaucoup de tiers qui subventionnent la Fondation?

On est une des rarissimes fondations... sur les quelque 20'000 fondations qui existent en Suisse, il y en a à peu près 19'998 qui sont de droit privé, et une poignée qui sont des fondations de droit public, dont Pro Helvetia, dont le Fond National qui est calqué sur Pro Helvetia, qui a été créé trois ans plus tard. Cette fondation étant de droit public, elle n'a pas de statut, mais elle a une loi pour exister, comme la plupart des fondations. Dans la loi est prévu le mécanisme de financement et il est prévu qu'on peut accepter l'aide de tiers. C'est ainsi que l'on a un petit patrimoine immobilier, dont on essaye d'ailleurs de se débarrasser. Ce sont des gens qui disent : « Pro Helvetia s'est bien ! » Maintenant, on reçoit de l'argent pour financer Hirschhorn de la part des quelques-uns qui trouvent ça bien et beaucoup d'insultes de la part des gens qui trouvent ça moche. Enfin bref, on a aussi un financement sous forme d'abaissement de loyer de notre propriétaire permanent, c'est-à-dire de la ville de Zürich.

- 4) Comment se sont passés les débats parlementaires concernant la LEC ? Comment a-t-elle été reçue?

Mais non... elle n'est même pas partie en consultation. Enfin, tout d'un coup M. Couchepin s'est souvenu que ça existait et il a demandé qu'on accélère enfin les travaux, alors qu'il a le projet sur son bureau depuis le 1^{er} décembre 2003. Il nous a annoncé pompeusement, le 1^{er} décembre dernier qu'il fallait que ça parte au printemps. Mais il a retranché certaines choses qui font qu'il faut repenser le travail pratiquement de A jusqu'à Z et formuler l'informulable, donc je ne sais pas très bien ce que ça donnera.

5) De par le simple fait de son implantation à Zürich et Genève (deux "métropoles" suisses), les acteurs culturels de ces centres urbains ne sont-ils pas favorisés? Ne dit-on pas que plus on est loin des yeux...?

Ça joue un rôle absolument négligeable. De toute façon, maintenant, les gens n'envoient plus leurs requêtes sur papier, ils envoient tout sur le net et ils envoient le paquet des annexes, les documents et autres par la poste. Donc ça ne joue aucun rôle.

6) Le choix des subventions et des représentants-promoteurs de notre culture à l'étranger se fait selon quels critères ? Est-ce concluant?

Peut-on être objectif sur ces différents critères ?

Vous ne plantez pas un thermomètre dans un projet et tout d'un coup ça sort 37°, c'est clair. De toute façon, un choix artistique est un choix subjectif, mais personne ne se heurte à ça. Dans les mauvaises années sur les quelque 4'500 requêtes traitées, on arrive à 12 recours. Evidemment ceux qui sont acceptés ne recourent pas, c'est-à-dire 1/3 du total. Les 2/3 reçoivent la lettre de refus en bas de laquelle on leur explique comment on doit recourir...

7) Comment pouvoir prétendre promouvoir l'art suisse à l'étranger de manière exhaustive? Rien que par les différences cantonales de notre Etat fédéral, il est impossible qu'il existe **une** culture suisse. Une culture sous-entendant dans tous les cas, et ce même au niveau purement artistique du terme, une multitude de goûts et de sensibilités aussi bien générationnels que propres à diverses catégories sociales. Alors, qui sont les élus, les émissaires de notre mère patrie à l'étranger ? Quels choix et quels critères ?

Bien sûr que c'est impossible. On assure pas une représentation démographique, on assure une représentation qui est basée sur la qualité des projets. Je veux dire que si tous les projets de qualité sont romands, nous ne ferons que cela et la Suisse à l'étranger apparaîtra comme un pays francophone.

Quel intérêt national?

Ah oui, mais ça c'est une proposition mort-née. L'intérêt national vient dans la nouvelle loi sur l'encouragement à la culture. Mais cette proposition est mort-née.

8) Finalement, quels sont les buts de montrer une culture suisse à l'étranger ? Ça sert à quoi ?

Ben, c'est montrer un exemple de diversité, de tolérance et de variété. Si vous voulez, c'est un portrait. J'entends, il n'y a pas que le Matterhorn, les edelweiss et les vaches qui ruminent dans les prés et qui regardent passer les trains qui sont plus ou moins à l'heure... Actuellement, dans tous les pays, c'est considéré comme un article d'exportation de la plus haute valeur.

Est-ce que ça veut dire que l'on existe en tant qu'entité nationale?

Non, en tout cas pas, on s'abstient d'ailleurs soigneusement de le prétendre. Non, ça veut dire simplement qu'on a au mètre ou kilomètre carré - de même que l'on a la plus forte densité mondiale de prix Nobel - on a la plus forte densité mondiale d'artistes, ça ne fait pas l'ombre d'un doute.

2) Votations

3) La politique culturelle en Suisse et la LEC

Quelques dates repères :

- 1848 Première constitution fédérale: la Confédération n'a de compétences que dans les domaines qui lui sont expressément confiés. La politique culturelle n'en fait pas partie. Certains domaines de la culture lui seront confiés au fil des ans.
- 1854 Loi fédérale instituant les écoles polytechniques fédérales
- 1860 Première subvention fédérale de 2 000 francs pour des achats aux expositions en tournus
- 1883 Introduction en Suisse d'une loi sur les droits d'auteur
- 1886 Arrêté fédéral concernant la protection des monuments historiques
- 1887 Arrêté fédéral concernant «l'avancement et la promotion des arts en Suisse»: acquisitions d'œuvres et participation à des expositions d'importance nationales, subventions à des œuvres d'art monumental, institution de la Commission fédérale d'art (CFA) en 1888
- 1890 Loi fédérale concernant la création d'un musée national suisse. Première exposition nationale d'art. Les expositions nationales d'art. Les expositions nationales se sont poursuivies à un rythme bi- ou triennuel.
- 1894 Création de la fondation Gottfried-Keller
- 1898 Arrêté fédéral instituant une Bibliothèque nationale suisse. Arrêté fédéral concernant l'octroi de bourses fédérales à des artistes
- 1917 Arrêté fédéral sur le développement des arts appliqués
- 1938 Fondation de la communauté de travail Pro Helvetia
- 1948 Création de la cinémathèque suisse
- 1949 Transformation de Pro Helvetia en une fondation de droit public
- 1952 Création du Fonds national suisse
- 1958 Article 24 Cst. (encouragement du cinéma)
- 1962 Adoption de la loi sur le cinéma. Création d'un article constitutionnel sur la protection de la nature
- 1965 Loi fédérale concernant Pro Helvetia: création d'une fondation de droit public pour la promotion de la création culturelle en Suisse
- 1968 Loi fédérale sur l'aide aux universités
- 1969 Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle en Suisse (Commission Clottu)
- 1970 Création de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle
- 1975 Publication du rapport de la commission «Clottu», création de l'Office fédéral de la culture
- 1980 Première grand débat parlementaire concernant un message à contenu culturel en rapport avec Pro Helvetia
- 1986 Rejet en votation populaire de l'initiative fédérale «en faveur de la culture» (demandant qu'un pour cent des dépenses fédérales annuelles soient affectées à l'encouragement de la culture) et du contre-projet du Conseil fédéral
- 1987 Création de la Conférence des délégués cantonaux à la culture
- 1989 La Bibliothèque nationale suisse et le Musée national suisse sont intégrés dans l'Office fédéral de la culture
- 1991 Loi fédérale sur la radio et la télévision. Création des Archives littéraires suisses
- 1992 Révision de la loi sur les droits d'auteur. Concessions attribuées à cinq sociétés de gestion
- 1993 Les deux Chambres votent le nouvel article sur la culture. Révision totale de la loi sur les droits d'auteur. Echec de l'article sur la culture en votation populaire (pas de majorité des cantons)
- 1999 Révision de la Constitution fédérale, qui contient un article sur la culture. La Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger (COCO) devient «Présence suisse» (PRS)
- 2000 La nouvelle Constitution fédérale entre en vigueur
- 2001 Le Département fédéral de l'intérieur et la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique chargent l'Office fédéral de la culture et un groupe de pilotage des travaux préparatoires en vue de la mise en œuvre de l'article 69 Cst.

Les cinq phases d'élaboration de la LEC (état juin 2004) :

1	Phase de lancement	1/1/2000 été 2001	Entrée en vigueur de la nouvelle constitution fédérale Mandat du DFI et de la CDIP au groupe de pilotage
-			
2	Phase d'élaboration	juillet 2002 sept. 2002 28 mai 2003 24 septembre 2003 2005	Les mandants approuvent le document de travail du groupe de pilotage 1 ^{ère} audition: document de travail Le groupe de pilotage élabore un premier projet de la LEC 2 ^{ème} audition: projet du groupe de pilotage LEC Le groupe de pilotage remanie le projet de la LEC 3 ^{ème} audition : Projets LEC et Loi concernant la fondation Pro Helvetia (LPH) Le groupe de pilotage remanie le projet de la LEC Les mandants décident de la procédure à suivre Le président de la Confédération Pascal Couchepin a mandaté l'administration d'élaborer un projet de loi LEC Ouverture de la procédure de consultation Le Conseil fédéral adopte le message relatif à la LEC et la LPH
-			
3	Phase d'examen	2006	La LEC et la LPH passent devant le Parlement
-			
4	Phase post-décisionnelle		Référendum facultatif le cas échéant, votation populaire le cas échéant
-			
5	Entrée en vigueur		Inscription des lois dans les recueils officiels
-			

http://www.kultur-schweiz.admin.ch/kp/f/fh_kp.htm

4) Pro helvetia

Loi fédérale 447.1 concernant la fondation Pro Helvetia du 17 décembre 1965

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse, vu le message du Conseil fédéral du 28 mai 1965), arrête:

Article premier

Il est créé, pour maintenir et développer le patrimoine spirituel du pays et pour en-tretenir les relations culturelles avec l'étranger, une fondation de droit public qui porte le nom de Pro Helvetia.

Art. 2

- 1) L'activité de la fondation s'étend en particulier aux tâches suivantes:
 - a) Maintenir le patrimoine spirituel de la Suisse et préserver les caractères originaux de sa culture en tenant compte spécialement de la culture populaire;
 - b) Encourager en Suisse les créations de l'esprit, en s'appuyant sur les forces vives des cantons, des différentes régions linguistiques et des divers milieux cultu-rels;
 - c) Promouvoir les échanges culturels entre ces différentes régions et ces milieux divers;
 - d) Entretien des relations culturelles avec l'étranger en y faisant notamment connaître les oeuvres et les activités de la Suisse dans l'ordre de la pensée et de la culture.
- 2) La fondation exécute son programme en collaboration avec les institutions ou as-sociations culturelles existantes, dont elle cherche à coordonner l'activité. A défaut de tels groupements ou si les groupements existants sont impropres à remplir telle tâche déterminée, la fondation agit par elle-même.

Art. 3

- La fondation est dotée par la Confédération d'un capital intangible de 100 000 francs. Elle lui accorde en outre des contributions annuelles dont les montants sont fixés tous les quatre ans par un arrêté fédéral simple; un premier arrêté fédéral fixe les montants pour les années 1981 à 1983.
- Les ressources que des tiers mettent à disposition de la fondation sans condition spéciale peuvent être capitalisées

Art. 4

- 1) Le siège de la fondation est à Berne.
- 2) Elle peut toutefois avoir son administration dans une autre localité.

Art. 5

Les organes de la fondation sont:

- a) Le conseil de fondation;
- b) Le comité directeur;
- c) Les groupes de travail;
- d) Le secrétariat.

Art. 6

- 1) Le conseil de fondation se compose de 25 à 35 membres, nommés par le Conseil fédéral, sur la proposition du Département fédéral de l'intérieur, pour une durée de quatre ans.
- 2) Dans le conseil de fondation doivent être équitablement représentés les régions de langue différente, les divers milieux et les principaux aspects de la vie culturelle et spirituelle en Suisse.
- 3) Le Département fédéral de l'intérieur fait ses propositions après avoir pris contact avec les institutions culturelles les plus importantes du pays.

Art. 7

Les membres du conseil de fondation peuvent faire partie de ce conseil durant trois périodes administratives consécutives au maximum.

Art. 8

- 1) Le président du conseil de fondation, qui préside également le comité directeur, est nommé par le Conseil fédéral. La durée de son mandat ne doit pas dépasser huit ans.
- 2) Pour le reste, le conseil de fondation se constitue lui-même.

Art. 9

- 1) Le conseil de fondation choisit dans son sein le comité directeur, composé de 7 à 9 membres, ainsi que les groupes de travail entre lesquels sont réparties les tâches particulières.
- 2) Chaque membre du conseil de fondation doit appartenir au moins à un groupe de travail.

Art. 10

La fondation entretient, sous la direction d'un secrétaire général, un secrétariat dont le personnel supérieur est nommé par le conseil de fondation. Le comité directeur est compétent pour nommer le reste du personnel.

Art. 11

Le conseil de fondation édicte son règlement, qui est soumis à l'approbation du Département fédéral de l'intérieur.

Art. 11a

- 1) La fondation définit la procédure relative à l'appréciation et au jugement des requêtes dans un règlement. Ce règlement doit être, pour le moins, conforme aux articles 10 et 29 à 38 de la loi fédérale sur la procédure administrative²). Il doit être approuvé par le Conseil fédéral.
- 2) Les décisions du conseil de fondation peuvent faire l'objet d'un recours auprès d'une commission fédérale de recours indépendante. Les décisions de la commission de recours portant sur l'octroi de subsides sont définitives.
- 3) La commission de recours se compose d'un président et d'un vice-président qui devront avoir une expérience de juge et de onze membres experts. Le Conseil fédéral nomme pour une période administrative de quatre ans.
- 4) ...

Art. 12

- 1) Le programme annuel, le budget, le rapport de gestion et les comptes annuels sont soumis à l'approbation du Département fédéral de l'intérieur. Ils sont également envoyés aux commissions des finances des conseils législatifs.
- 2) Le programme annuel est élaboré de manière à prendre en considération les quatre régions linguistiques et les différents milieux et aspects culturels du pays.
- 3) Le programme annuel et l'activité de la fondation tiennent compte de la structure fédérative du pays.

Art. 13

- 1) La fondation est placée sous la surveillance du Département fédéral de l'intérieur et sous la haute surveillance du Conseil fédéral.
- 2) Ces autorités contrôlent si les dispositions de la présente loi et du règlement sont observées et si la fondation emploie ses ressources conformément à son but.
- 3) Le contrôle de la comptabilité incombe au Contrôle fédéral des finances.
- 4) Dans le rapport de gestion du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale doit figurer un exposé sur l'activité de la fondation.

Art. 14

- 1) Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution de la présente loi.
- 2) Il fixe la date de son entrée en vigueur.
- 3) L'arrêté fédéral du 28 septembre 1949) concernant la fondation Pro Helvetia est abrogé à cette date.

Date de l'entrée en vigueur: 1er janvier 1966. Certains articles et précisions ont été apportée jusqu'à aujourd'hui.

www.pro-helvetia.ch

5) Gianadda